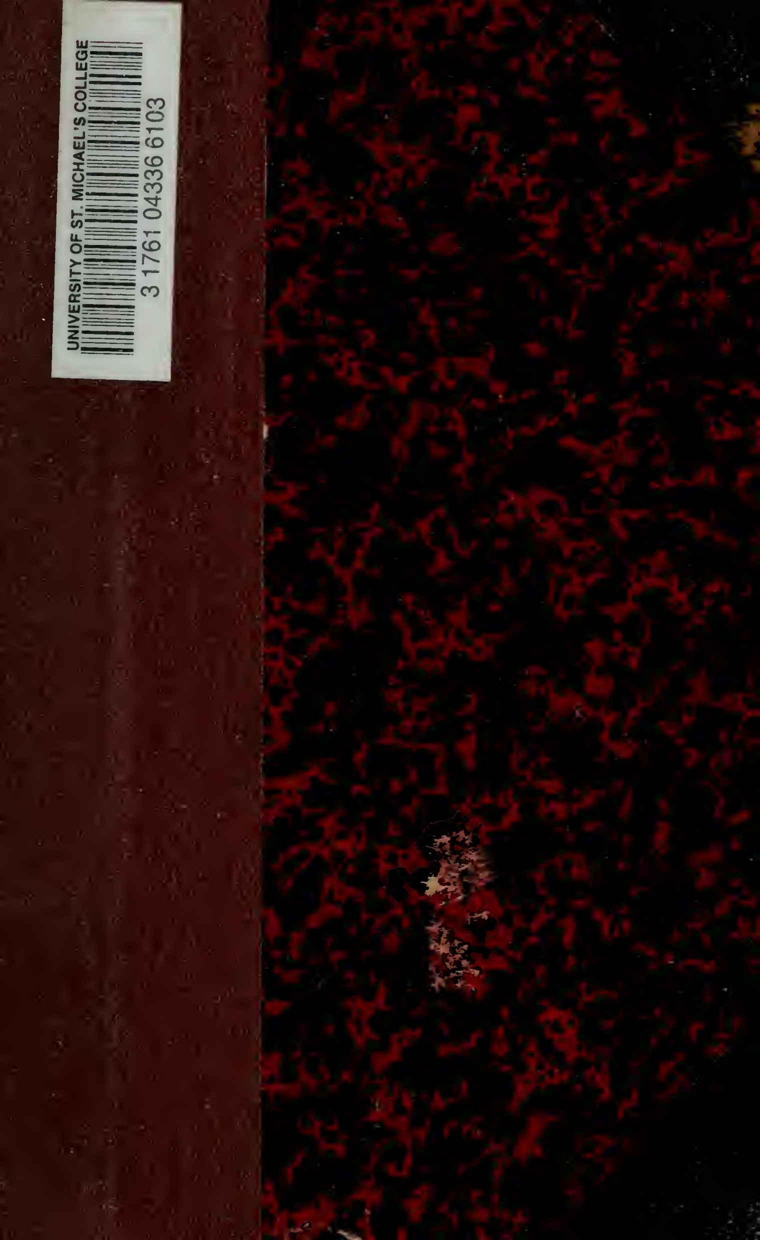
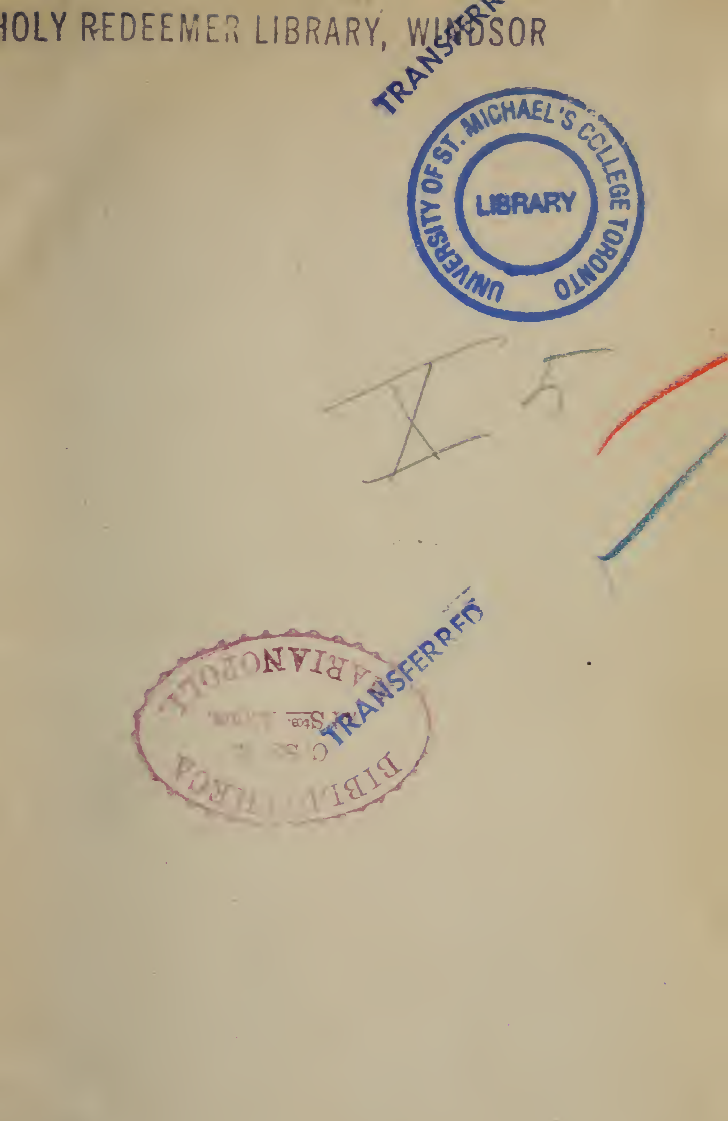

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04336 6103





VIE

DU

R. P. PIERRE CHAIGNON

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

4395. — ABBEVILLE, TYP. ET STÉR. A. RETAUX. — 1888.



2. Cor. 12.15.
impendam et superimpendar ipse pro animabus

Chaignon, S. J.

VIE

DU

R. P. PIERRE CHAIGNON

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(1791-1883)

PAR

Le P. XAVIER-AUGUSTE SÉJOURNÉ

DE LA MÊME COMPAGNIE

Operarium inconfusibilem.
(IIa ad Timoth. Epist. c. II, v. 15.)



PARIS

RETAUX-BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1888


ST. MICHAEL'S COLLEGE
TORONTO

APPROBATION DU R. P. PROVINCIAL DE FRANCE

I H̄ S

Ego Maria Gedeo Labrosse, Societatis Jesu, in Provincia Franciæ Provincialis, potestate ad hoc mihi facta ab adm. R. P. M. Ant. Anderledy, ejusdem Societatis Præposito Generali, facultatem concedo, ut opus cui titulus : Vie du R. P. Pierre Chaignon, de la Compagnie de Jésus, *a R. P. Xaverio-Augusto Sejourné conscriptum et a tribus viris ejusdem Societatis recognitum et approbatum typis mandetur In quorum fidem has litteras manu mea subscriptas et sigillo meo munitas dedi.*

Parisiis, 15 Februarii 1888.

M. G. Labrosse s. j

Loco † sigilli.

PRÉFACE



Notre siècle est fécond, trop fécond en biographies. La plainte est, dit-on, universelle. Des hommes inconnus hier, deviennent aujourd'hui, sous la plume des biographes contemporains, des héros dignes de passer à la postérité. Le culte du souvenir n'est plus, pour un grand nombre, que le culte de la renommée. Il est vrai que celle-ci est bien volage et que les livres passent plus vite encore que les hommes. Ce désir de revivre dans l'histoire a même fait, de nos jours, de tels progrès, qu'on devance le travail de l'historien. On lui prépare, sous le nom *d'Autobiographies*, de *Mémoires de ma vie*, de *Notes et Souvenirs*, des matériaux qu'il n'aura plus, espère-t-on, qu'à exploiter. Est-ce calcul ? Est-ce simplicité ? nous ne l'examinons pas.

Quoi qu'il en soit de cette sollicitude si prévoyante, devions-nous donc, parce qu'il y a des abus possibles, nous taire à notre tour, imposer silence à nos désirs? nous ne l'avons pas pensé.

Si nous offrons au public la *Vie du P. Chaignon*, c'est, qu'à nos yeux, c'eût été trahir un devoir que d'abandonner à l'oubli cette vénérable figure, sous plus d'un rapport, unique en notre siècle. C'est que nous avons cru que la mémoire de cet ouvrier infatigable, de cet apôtre du clergé de France qu'il a évangélisé dans plus de trois cents retraites pastorales, de ce fondateur d'œuvres toujours si vivantes et si prospères, serait pour tous une source de précieux enseignements. C'est qu'enfin, nous ne pouvions pas résister aux voix de tant de prêtres et de fidèles qui nous pressaient de nous mettre à l'œuvre et de perpétuer d'aussi glorieux souvenirs.

Mais les documents nous manquaient. Le P. Chaignon n'avait pas songé à instruire par avance ses futurs biographes. De plus, privé depuis tantôt huit ans, par suite de l'exécution des décrets de 1880, de nos bibliothèques dispersées un peu partout, errant de domicile en domicile, occupé d'ailleurs par les œuvres du ministère apostolique, ce n'est que peu à peu, avec le temps, avec les années même, que nous avons recueilli les éléments de notre travail. Il nous a fallu dépouiller de longues et nombreuses correspondances, déchiffrer de vieux manuscrits, consulter les archives de nos maisons, interroger les feuilles publiques, courir d'étape en étape, suivre notre héros à la trace et butiner, pour ainsi dire, notre trésor. C'est ce qui explique le retard apporté à la publication de cette biographie depuis si longtemps attendue.

On l'attendrait encore, si, grâce à de nouveaux délais, nous eussions eu l'espérance de mieux réussir.

Mais, tels que nous les avons reconstitués, grâce à la charité des amis qui lui survivent, nous osons nous flatter qu'on reconnaîtra facilement les traits du saint vieillard dont nous écrivons l'histoire. Tout en mettant dans leur vrai jour les éminentes qualités qu'il a déployées dans les labeurs d'un apostolat prolongé jusqu'à l'âge de 92 ans, nous n'avons pas dissimulé non plus les ombres qui les voilent.

Heureux serions-nous, si devant ces luttes qu'impose à tout homme, à tout chrétien, à tout prêtre, à tout religieux, la faiblesse de sa nature, nous pouvions persuader aux uns et aux autres de soutenir les saints combats du Seigneur avec une vaillance toujours nouvelle. Plus heureux encore, si en racontant les œuvres admirables de celui qui s'est montré, comme le demande Saint-Paul, apôtre intrépide, incapable de reculer jamais, *operarium inconfusibilem*, il nous était donné d'inspirer à nos lecteurs un zèle aussi ardent que le sien, un dévouement aussi absolu pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. (1)

(1) Nous recevrons avec reconnaissance les détails complémentaires qu'on pourrait nous fournir et nous prions le lecteur de vouloir bien nous les adresser à Angers, 6, rue du Faubourg-Saint-Michel.

VIE
DU
R. P. PIERRE CHAIGNON
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE ET ÉDUCATION DU P. CHAIGNON
1791-1819.

Les Chaignon dans l'Eglise du Mans. — La famille du P. Chaignon, — Julien Chaignon pendant la révolution. — Naissance de Pierre. — Sa première éducation. — Le curé de St-Corneille, confesseur de la foi. — Les études de Pierre au presbytère de St-Corneille, aux collèges d'Evron, de Châteaugontier, à Paris. — Ses débuts dans l'enseignement chez l'abbé Liautard. — Ses études de théologie au grand séminaire de St-Sulpice. — La réception des ordres sacrés. — Obstacles opposés à sa vocation par Mgr de Pidoll. — Intervention de l'abbé J. B. Bouvier, supérieur du grand séminaire du Mans. — L'abbé Chaignon entre dans la Compagnie de Jésus.

Le nom de Chaignon est un nom bien connu dans les fastes de l'Église du Mans et il a été dès le xve siècle, glorieusement porté par plusieurs membres du chapitre de cette Église. Le plus célèbre d'entre eux est le chanoine Juhel Chaignon, de la paroisse de Saint-Martin de Connée. Sa magnificence égalait sa fortune. Aussi pieux que riche, il réserva une grande part de ses largesses pour l'Église

cathédrale de Saint-Julien. C'est là que son corps repose, au pied de l'autel de sainte Emérentienne dû à sa générosité. Son portrait se voit encore aujourd'hui sur l'une des verrières de la chapelle du chevet (1). Le second s'appelait Guillaume Chaignon. Il est mort le 1er décembre 1471, chanoine du Mans et archidiacre de Laval. Par ses grandes libéralités, il ne contribua pas moins que son illustre parent à l'embellissement de sa chère cathédrale et surtout à la construction de l'une des tourelles du transsept. Le troisième, Michel Chaignon est moins connu. Toutefois, en raison de ses mérites, le chapitre du Mans faisait, chaque année, célébrer pour le repos de son âme un service solennel, coutume qui se conserva fidèlement jusqu'à la révolution française.

En rattachant à ces prêtres vénérables auxquels l'unissaient les liens d'une commune origine (2), l'éminent jésuite dont nous écrivons l'histoire, nous n'avons pas à craindre que la renommée des uns et la réputation de l'autre puissent souffrir de ce rapprochement. Au contraire, il sera bientôt facile de se convaincre, que si les vertus et les œuvres des premiers environnent le jésuite comme d'une auréole d'honneur, celui-ci à son tour par les travaux de sa vie apostolique, ne fait pas rejaillir un moindre éclat sur ses glorieux devanciers.

C'est seulement vers la fin du siècle dernier en 1775 et

(1) Martyrologium Capituli Cenomanensis ad diem 3am 7bris, fol. 114. — Voir à la fin du volume, aux Pièces justificatives, I. Voir aussi l'*Histoire de l'Eglise du Mans*, par le R. P. Dom Paul Piolin, bénédictin de la Congrégation de France, t. IV, p. 389. — Paris, Julien Lanier, Cosnard et Cie, éditeurs, 1858.

(2) Voir aux Pièces justificatives, à la fin du volume, I

à la suite de nouvelles alliances que la famille Chaignon s'établit à Saint-Pierre de la Cour, aujourd'hui Saint-Pierre sur Orthe, Canton de Bais, département de la Mayenne. Elle se composait, outre le père et la mère jeunes encore, de trois fils. L'aîné, Julien devait être le père du célèbre jésuite. Le second, Pierre deviendra prêtre, curé de Saint-Corneille, au diocèse du Mans et confesseur de la foi. Le troisième, Augustin ne tardera pas à quitter Saint-Pierre de la Cour pour se fixer à Fresnay où il est mort.

Julien Chaignon avait épousé Jeanne Roulland de Sillé-le-Guillaume et n'était, comme son père, qu'un simple hôtelier. A l'auberge de la Croix Verte, située sur la place de l'Eglise, il avait adjoint une boulangerie, et à ses heures de loisir, il travaillait le bois, non sans quelque talent. Plus d'une église du bas Maine, celle de Saint-Martin de Connée en particulier, s'est enrichie de statues de saints, de tabernacles qu'il avait patiemment sculptés, et l'on voit encore en plus d'un carrefour, mais tombant, il est vrai, de vétusté, les croix et les crucifix dus à son modeste ciseau. Julien était un véritable chrétien, aux convictions ardentes, d'une grande bonté de cœur. Dès que parut la Constitution civile du clergé, il hésita si peu à la condamner hautement qu'il rappela à son devoir un prêtre de ses amis dont il suspectait déjà l'orthodoxie et qui, peu de temps après, devait en effet prêter le serment schismatique. Comme ce dernier lui disait : « Chaignon, restez fidèle ». « M. le curé, lui avait répondu le courageux catholique, soyez aussi fidèle à vos obligations que moi aux miennes. » Il avait d'ailleurs, pendant les rudes épreuves de la Révolution, arraché à la misère et à la

faim nombre de prêtres fidèles dont il connaissait les retraites au fond des campagnes. Il s'était même rendu jusqu'à Chartres pour y acheter du blé et pouvoir subvenir aux besoins de sa commune, presque réduite à la disette. Après la déroute du Mans, sa demeure s'était ouverte aux malheureux fuyards. Les bleus se vengèrent de sa charité en pillant son cellier et défonçant ses tonneaux. Un autre jour, ayant résolu de s'emparer de sa personne, ils vinrent frapper à sa porte et lui demandèrent à lui-même où était Julien Chaignon. « Je sais où il est, leur avait-il répliqué, je vais vous le chercher », et grâce à sa présence d'esprit, il avait ainsi échappé à leur poursuite. Loin de profiter de l'abandon où se trouvaient alors tant de propriétés dont les maîtres étaient sous les verroux ou sur le sol étranger, il avait énergiquement refusé, malgré les plus vives instances, de se rendre acquéreur de la ferme des Bermusses, qu'on lui offrait au prix de six mille francs. Néanmoins, tel était le malheur des temps, qu'il consentit par faiblesse, ainsi que plusieurs notables du pays, contrairement aux principes qu'il avait défendus jusqu'alors, à signer certaines délibérations municipales violemment imposées par Olivier Provost du Bourrion, membre influent du Directoire du district d'Evron. On était en l'an II de la République (1794). Quelques années plus tard, le 10 germinal an VII (1er avril 1799) il remplaçait Jacques Bernard comme agent municipal de Saint-Pierre de la Cour, et le 6 Nivôse an IX (28 décembre 1800), il échangeait ce titre contre celui de Maire dont il remplit les fonctions jusqu'au 18 ventôse an XII (10 mars 1804). Dieu bénit son mariage et lui donna cinq enfants. Le premier fut Julien qui naquit en 1781. Il avait

tout d'abord embrassé la profession de son père ; mais, bientôt enrôlé sous les drapeaux, il servit dans la cavalerie et prit part à toutes les guerres de l'Empire. Blessé à Waterloo, il ne dut qu'à un heureux concours de circonstances fortuites de n'être point déporté en Angleterre. Il s'était depuis peu retiré à Saint-Corneille quant il fut nommé par le gouvernement de la Restauration percepteur des contributions directes à Montfort le Rotrou (Sarthe), poste où il est resté jusqu'en 1852. C'est là qu'il est mort en 1864, à l'âge de 83 ans, après avoir donné un si parfait exemple de toutes les vertus chrétiennes, que sa mémoire y est encore aujourd'hui en vénération. Il est le père de M. l'abbé Chaignon, présentement aumônier de l'asile de la Sarthe au Mans.

Pierre, le futur Jésuite, ne vint au monde que dix ans après la naissance de Julien, le 8 octobre 1791, date qui doit être aussi celle de son baptême. Car, c'est à pareil jour, que pendant toute sa vie il en célébrait l'anniversaire. Il fut baptisé à Saint-Pierre de la Cour, dans une pauvre grange de la ferme des Aprées, par un prêtre nommé M. Brière. Son parrain était son frère aîné Julien et sa marraine Anne Cailleteau qui vécut jusqu'à un âge très avancé et dont il parlait toujours avec autant de respect que d'affection.

Le troisième enfant s'appelait Hippolyte. Né le 21 décembre 1792, il est devenu prêtre dans le diocèse du Mans. Successivement vicaire de Bonnétable, curé de Nouans, d'Arconnay et enfin de Saint-Léonard-des-Bois où s'écoulèrent les quarante-deux dernières années de sa vie, il y est mort récemment, le 12 juin 1884, laissant à ses

paroissiens le souvenir d'une carrière sacerdotale pleine de mérites et de bonnes œuvres (1).

Deux filles complétèrent encore la joie du foyer paternel. L'une Jeanne-Augustine, mariée plus tard à un honnête marchand du nom de Duval est morte à Saint-Martin-de-Connée où sa nombreuse famille parle toujours avec fierté de ses vertus chrétiennes. L'autre, Lucile, religieuse de la Charité d'Evron, fut enlevée à la fleur de l'âge, lorsqu'elle était supérieure du pensionnat St-Julien, au Mans.

Comment s'est écoulée la première enfance du jeune Pierre au milieu des jours de terreur, que l'on traversait alors ? Par quels témoignages de piété, d'obéissance, de travail commençait-il à répondre aux sollicitudes de ses parents ? Laissait-il déjà percer aux regards de ceux qui l'approchaient, sa vive et pénétrante intelligence, son caractère ardent et sérieux, son activité universelle et infatigable ? Quelles dispositions furent les siennes au moment de sa première communion ? Où et dans quelles circonstances a-t-il accompli ce grand acte ? Ce sont là autant de questions dont nous n'avons pu, malgré nos recherches, tronver la réponse. Et cependant, il n'est pas douteux qu'il ait puisé dans les leçons et les exemples de la famille, le germe de la sainte vocation à laquelle Dieu le destinait un jour. Peut-être est-elle née des récits que faisait chaque jour Julien son frère aîné. Car c'était lui qui tout en portant le pain dans les localités voisines avait le périlleux honneur de visiter dans leurs cachettes les prêtres non assermentés et de leur procurer les secours dont ils avaient besoin. Le soir venu, devant les amis du voisinage, il ren-

(1) Voir la *Semaine du Fidèle du Mans*, juin 1884, p. 721.

dait compte de la mission qu'il avait remplie, redisait les nouveaux périls auxquels avaient échappé ou succombé les confesseurs de la foi. Et chacun proposait, discutait, arrêtait les mesures de prudence dictées par une situation toujours précaire et toujours menaçante. Quoiqu'il en soit, ce n'est qu'à 1803 que remontent les souvenirs certains que nous avons pu recueillir. Pierre avait alors 12 ans. Son oncle, l'ancien curé de St-Corneille était rentré en France depuis le mois d'avril 1801 (1).

C'était un prêtre d'une grande vertu et d'une foi inébranlable. Après avoir refusé le serment constitutionnel (2) et s'être retiré au Mans, au séminaire de la Mission (3) il avait été le 28 août 1792 conduit au château d'Angers (4) et de là dirigé sur Nantes. Déporté en Espagne sur le vaisseau l'*Aurore* qui transportait avec lui cent onze prêtres français, appartenant surtout aux diocèses du Mans, d'Angers, de Tours, de Séez, de Lisieux, de Chartres et de St-Malo, il fut débarqué au port de la Corogne le 9 octobre 1792 (5). Les documents contemporains s'accordent à dire qu'il se rendit d'abord à Compostelle (6) où il fixa sa résidence à Santo-Domingo (7) et qu'il passa la plus grande partie de son exil à l'Université de Salamanque. Il

(1) *L'Eglise du Mans durant la Révolution*, par le R. P. Dom Paul Piolin, bénédictin de la Congrégation de France, t. II, p. 577. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, libraire-éditeur, 1868.

(2) *L'Eglise du Mans durant la Révolution*, par le R. P. Dom Paul Piolin, bénédictin de la Congrégation de France, t. I, p. 462.

(3) *Ibid*, t. I, p. 486.

(4) *Ibid*, t. II, p. 556 et 561.

(5) *Ibid*, t. II, p. 571 et 582.

(6) *Ibid*, t. II, p. 574-575.

(7) *Ibid*, t. II, p. 579.

fut un de ces trois mille prêtres fidèles que l'évêque d'Orense en Gallice, Mgr Pierre d'Alcantara accueillit avec tant de charité sur la terre étrangère et ne cessait de poursuivre de ses incomparables libéralités (1).

De retour à Saint-Corneille, dont la cure lui avait été rendue, il eut hâte d'appeler auprès de lui ses jeunes neveux Pierre et Hippolyte et de les initier aux études latines et grecques. On montre encore au presbytère de Saint-Corneille, au haut de l'escalier, l'étroit réduit où les deux frères prenaient leurs repas. Pendant trois ans, ils étudièrent avec ardeur sous la direction de leur oncle et Pierre qui partit le premier put entrer en troisième au collège d'Evron et se maintenir à la tête de sa classe. Déjà se révélait en lui le dessein bien arrêté d'être prêtre un jour. Car, pendant les vacances de cette année, le 19 septembre 1807, quoiqu'il n'eût encore que 15 ans, répondant à l'appel de son évêque Mgr Michel-Joseph de Pidoll (2), il prenait la soutane et recevait la tonsure dans la chapelle de l'hôpital du Mans. C'est ainsi que revêtu des saintes livrées du Seigneur, il se présenta au collège de Château-Gontier pour y faire ses humanités et sa rhétorique. D'éclatants triomphes couronnèrent chacune de ces deux années scolaires et dès lors Mgr l'évêque du Mans crut pouvoir

(1) Voir l'Oraison funèbre de son Eminence le cardinal Pierre d'Alcantara prononcée dans la cathédrale d'Angers, le 5 septembre 1818, par M. Breton, curé de St-Maurice.

(2) Mgr Michel-Joseph de Pidoll était né à Trèves en 1734 et fut nommé en 1802, par le premier Consul, au siège épiscopal du Mans. Il est mort le 23 novembre 1819 à l'âge de 85 ans. (*Histoire des évêques du Mans*, par un ancien bénédictin de St-Maur, continuée jusqu'à nos jours. Le Mans, Richelet, 1837, p. 388-396.)

fonder sur son jeune protégé les plus brillantes espérances. Il l'envoya donc à Paris, dans cette célèbre maison d'éducation qu'avait fondée, rue Notre-Dame-des-Champs, l'abbé Liautard et d'où sont sortis tant d'hommes éminents qui dans notre siècle, n'ont pas moins fait honneur à la religion qu'à la patrie (1). C'est là que Pierre Chaignon en 1809 et en 1810 recommença avec un nouveau succès son cours de rhétorique et s'adonna à l'étude de la philosophie et des sciences. Jusque dans sa vieillesse la plus avancée, il aimait à rappeler, non sans enthousiasme, les souvenirs de ces jours laborieux où stimulés par une noble et légitime émulation, maîtres et élèves s'entendaient à merveille à provoquer et à réaliser dans les lettres ou dans les sciences tous les progrès dont leur esprit était capable. Il citait même, à l'appui de sa thèse, ce vers latin composé, au bruit du canon, par l'un de ses condisciples, devenu plus tard Jésuite comme lui, Théodore Bellefroid (2).

Herculeos renovas, terra mirante, labores !

Ses études terminées, il était jeune encore, et pouvait, à la rigueur, avant de commencer sa théologie, disposer de

(1) Voir *Mémoires de M. l'abbé Liautard*, fondateur du collège Stanislas, recueillis et mis en ordre par l'abbé A. Denys. Paris, chez Léautey, 1844.

(2) Le P. Théodore Bellefroid était né à Liège le 16 octobre 1793 ; il fit ses études à Paris chez l'abbé Liautard. Entré dans la Compagnie en 1820, il est mort le 20 janvier 1857, à la résidence d'Angers qu'il avait habitée près de 26 ans. C'est lui qui a établi dans cette ville la Congrégation de la Bonne Mort et l'association des Servantes, œuvres dont il s'est occupé jusqu'à la fin de sa vie avec le plus grand dévoûment.

quelques années. L'abbé Liautard l'ayant pressé de les consacrer à l'éducation de la jeunesse dans son Institution, il y consentit et l'ancien élève devint tour à tour surveillant et professeur. Pendant six ans, de 1810 à 1816, car on ne voulait plus se priver de son concours tant on le jugeait nécessaire, il enseigna successivement toutes les classes de grammaire en même temps qu'il remplissait, à certaines heures, l'emploi de surveillant. Des hommes que leur savoir, leur éloquence où l'élévation de leur rang ont rendus illustres dans le cours de ce siècle se sont plus d'une fois glorifiés d'avoir reçu alors ses premières leçons et ne dédaignaient pas aux jours de leur célébrité de se déclarer heureux de son suffrage. D'autres sans jouir de la même renommée, savaient aussi, à l'occasion, reconnaître avec autant d'esprit que de cœur la part importante qu'il avait prise à leur formation morale et littéraire. Au reste, l'ascendant qu'il s'était acquis sur les élèves par son mérite supérieur et son zèle vraiment apostolique fut si unanimement apprécié que M. Liautard ne songeait à rien moins qu'à se l'associer un jour et voulait voir en lui son futur successeur dans la direction de sa maison.

Mais l'heure était arrivée pour l'abbé Chaignon, elle n'avait même que trop tardé au gré de ses désirs, de passer de la rue Notre-Dame-des-Champs au grand séminaire de Saint-Sulpice. Il y entra le 26 octobre 1816, comme l'attestent encore les registres du temps et pendant trois ans il se livrera à l'étude de la théologie, de l'Ecriture Sainte, du droit canonique autant qu'il se formera à la pratique des vertus sacerdotales. Des rivaux dignes de lui l'attendaient dans cette nouvelle arène, mais loin de s'effrayer de la lutte, il la soutint avec constance, avec gloire aussi.

Et quand appelé par son ministère apostolique dans presque tous les diocèses de France, il retrouvera à leur tête des évêques, des prêtres distingués qui avaient partagé avec lui les premiers labeurs de sa jeunesse cléricale, il recevra d'eux cet hommage que nul n'est plus digne de les éclairer, de les conduire dans les voies de Dieu que celui qu'ils regardaient déjà à Saint-Sulpice « comme un modèle de savoir et de vertu, »(1) Le 20 décembre 1817, il reçut dans l'église de Saint-Sulpice les ordres mineurs des mains de Mgr de Latil, évêque d'Amyclée *in partibus infidelium*, puis, à des intervalles de temps relativement peu éloignés, il continua à monter les degrés de la sainte hiérarchie. Le 16 mai 1818, Mgr de Quélen, évêque de Samosate, lui conférait le sous-diaconat et six mois plus tard, le 19 décembre 1818 il était élevé au diaconat par Mgr de Latil. Ainsi voyait-il s'approcher à grands pas l'époque du sacerdoce. Sur ces entrefaites, mourut au Mans d'une maladie soudaine et imprévue sa jeune sœur Lucile, la religieuse. Cette mort lui causa une profonde et douloureuse impression et donna de suite un autre cours à ses pensées d'avenir. Une nouvelle vocation et celle-là plus pressante, plus irrésistible lui apparaissait au grand jour. Lui aussi, comme sa sœur il aspirait à une vie plus parfaite. Devenir Jésuite, mettre, disait-il, son sacerdoce sous la sauvegarde des vœux, n'avoir plus qu'à obéir, c'était désormais toute son ambition. Il se débattait encore sous l'étreinte des luttes que son esprit soutenait contre son cœur, lorsque, le 5 juin 1819, il fut ordonné prêtre à

(1) Lettres de Mgr Manglard, évêque de St-Dié ; de Mgr Foulquier, évêque de Mende ; de Mgr Graveran, évêque de Quimper.

Paris dans l'église de St-Sulpice par Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen, évêque de Samosate. « Un prêtre sans amour, sans ardent amour, écrivait-il pendant sa retraite d'ordination, est quelque chose de monstrueux. Mon Dieu que que je vous aime ! C'est mon unique désir et vous ne me l'avez pas envoyé sans vouloir le réaliser. Toute ma vie, je veux travailler à arracher de mon cœur ce qui pourrait en moi faire obstacle au règne absolu de votre saint amour. J'en prends aujourd'hui l'inébranlable résolution. Un des motifs les plus propres à enflammer mon ardeur et à soutenir mon courage, c'est la considération que le salut d'un grand nombre d'âmes est entre mes mains et dépend de la perfection à laquelle je parviendrai. » Tels étaient les sentiments dont il se trouvait animé, et les grâces qu'il devait puiser en montant au saint autel n'étaient pas faites pour les amoindrir. Malheureusement, tous les souvenirs qui se rattachent aux prémisses de son sacerdoce sont descendus avec lui dans la tombe. Il ne nous reste plus qu'un seul moyen d'y suppléer, c'est de le voir lui-même à l'œuvre. La contradiction et la souffrance l'attendaient au début de sa carrière. Les quelques mois qu'il passa alors dans sa famille, où il ne paraissait guère qu'à l'époque des vacances, tantôt au foyer paternel, tantôt à Saint-Corneille et à Montfort-le-Rotrou dont son saint oncle était depuis 1815 devenu le pasteur (1) s'écoulèrent presque tout en-

(1) C'est à ce dernier poste que mourut le vénérable confesseur de la foi. Comme Mgr de Pidoll, Mgr Carron, évêque du Mans, l'avait en haute estime, et l'avait nommé chanoine honoraire de sa cathédrale. Il n'est pas d'égards qu'il n'ait eus pour lui, en particulier, dans une visite pastorale qu'il fit à Montfort (juin 1832) jusqu'à le soutenir lui-même et lui donner le bras en traversant la

tiers en douloureuses négociations. Inutile de dire que le projet de l'abbé Liautard de lui confier la direction de son établissement avait été tout d'abord écarté et n'avait pas trouvé d'adversaire plus résolu que Mgr de Pidoll naturellement jaloux de garder pour son diocèse le brillant sujet dont il avait plus que personne favorisé les études. La première pensée du vénérable évêque avait été de placer son nouveau prêtre à la tête du collège du Mans. Mais grande fut sa surprise, quand l'abbé Chaignon lui manifesta son dessein d'entrer dans la vie religieuse. Il repoussa d'un mot toutes les raisons apportées, il fit valoir ses droits de bienfaiteur. C'était frapper au cœur de la place. Le pauvre abbé n'ignorait pas ce que lui imposait le devoir de la reconnaissance. D'une âme naturellement sensible, il protestait du désir qu'il avait toujours eu de répondre aux bontés dont il avait été l'objet. Mais pouvait-il se refuser aux volontés du Dieu qui l'appelait si fortement ? Il avait prié, consulté, mûrement pesé les motifs qui le faisaient agir, les délicatesses avec lesquelles il était aux prises et se montrait disposé à suivre une autre voie si on parvenait à le convaincre que ce n'était point aller contre sa conscience. Mgr du Mans, tout préoccupé des intérêts et des besoins de son diocèse ne pouvait se résou-

ville. Mais la santé du bon vieillard avait depuis 1831 subi de graves atteintes et quand son neveu le R. P. Chaignon eut la consolation de le revoir une dernière fois au mois d'août 1832, il le trouva si affaibli qu'il était évident que le pauvre malade touchait au terme de sa carrière. Sa mort arriva en effet le 24 octobre suivant. Le souvenir qu'ont gardé de lui les vieillards de la paroisse, d'après le témoignage de M. Diard, curé actuel de Montfort (12 août 1884) confirmerait encore aujourd'hui l'opinion qu'on s'était faite de sa régularité et de sa sainteté.

dre à voir anéanties en un instant les espérances qu'il avait conçues. Malgré les supplications et les larmes de son enfant, il passa outre et s'occupa activement et sans retard de la grande affaire du collège. Des difficultés inattendues ayant surgi tout à coup, il dut renoncer à ce projet, mais non aux droits qu'il croyait avoir sur son jeune prêtre. Il lui assigna donc un poste de curé dans le diocèse. Pendant que les négociations précédentes traînaient en longueur, l'abbé Chaignon continuait à prier, à s'éclairer. Du presbytère de Montfort où il écoutait les sages conseils de son oncle, il retournait à Paris et faisait une nouvelle retraite chez les Jésuites de Montrouge. Là aussi, les Pères se trouvaient fort embarrassés d'une situation si délicate, ils faisaient au postulant maintes objections, prétextaient pour le refuser la faiblesse de sa santé, et même certain défaut de langue qui le rendrait peut-être impropre au ministère de la parole. Finalement, on déclara son admission impossible, tant que Mgr de Pidoll ne consentirait pas à la signer. Plus perplexe que jamais, le jeune prêtre se rend au Mans, et va droit au grand séminaire. Le supérieur était alors M. l'abbé J.-B. Bouvier, celui-là même qui quinze ans plus tard devait monter sur le siège de Saint-Julien. Il accueille avec bonté le cher voyageur, écoute le récit des angoisses qui déchiraient son âme et promet de plaider sa cause auprès de son évêque. Il avait d'autant plus de mérite à le faire que quelques années auparavant il n'avait pu obtenir de Mgr de Pidoll la permission d'entrer aux Missions étrangères (1). Mais celui qui s'était hum-

(1) *Vie de Mgr Jean-Baptiste Bouvier, évêque du Mans*, par Mgr Alexandre-Léopold Sebaux, évêque d'Angoulême. Angoulême, Roussaud, éditeur, rue Tison-d'Argence, 3. 1886, p. 32 et 33.

blement incliné devant la décision de ses supérieurs était le même aussi qui devenu évêque, dira sur son lit de mort : « Une douce consolation pour moi en mourant, c'est de n'avoir jamais mis obstacle à une vocation religieuse prudemment constatée et d'avoir de mes prêtres travaillant à la gloire de Dieu sur tous les points du monde. (1) »

Parvint-il donc à convaincre Sa Grandeur par la force des raisons empruntées au droit canon? (2) lui fit-il entrevoir les services que comme jésuite son jeune protégé pouvait rendre un jour au diocèse? (et il en rendra de considérables) lui persuada-t-il que Dieu saurait le dédommager du sacrifice qu'on lui demandait, suivant cette parole que nous avons recueillie nous même de la bouche de Mgr Sergent, évêque de Quimper : « Quand j'accorde un sujet pour une vocation religieuse, Dieu m'en rend trois pour un que je lui donne? » Nous l'ignorons. Mais l'intervention du bon supérieur fut si prompte et si efficace, qu'au bout de quelques jours seulement (3), Mgr de Pidoll faisant violence à son cœur, annulait la nomination de l'abbé Chaignon, et celui-ci le '4 août 1819, veille de

(1) *Vie de Mgr Jean-Baptiste Bouvier*, p. 187.

(2) V. *Tractatus de jure regularium, auctore* D. Bouix, éditio 3a, t I. Librairie catholique Périsse frères. Paris 1882, p. 542-550. — On y trouvera tous les principes du droit canon sur la matière.

(3) On lit dans la *Vie de Mgr Rousselet*, par l'abbé J. Rombault, supérieur du petit séminaire de Séez ; Le Mans, Monnoyer, 1882, p. 18-19, un trait à peu près semblable :

L'abbé Pitra (professeur de rhétorique au petit séminaire d'Autun) aspirait à devenir l'un des disciples de Dom Guéranger. Il alla se présenter à lui et manifesta le désir de se mettre sous sa conduite.

l'Assomption de la sainte Vierge, définitivement reçu par le R. P. Louis Simpson, alors Provincial de France, faisait son entrée au noviciat de la Compagnie de Jésus.

Sa vocation fut reconnue véritable. Dom Guéranger en écrivit lui-même à Mgr d'Héricourt, qui ne croyant pas devoir se priver d'un sujet aussi éminent que le professeur de rhétorique de son petit séminaire, enjoignit à l'abbé Pitra de revenir. Celui-ci reprit, l'âme bien triste, la route d'Autun.

A la Charité-sur-Loire, il rencontre M. l'abbé Rousselet (alors vicaire général d'Autun, plus tard évêque de Séez), lui fait part de son épreuve et le prie de l'aider dans une circonstance pour lui si épineuse. M. Rousselet l'encourage et lui promet d'intervenir. De fait, le Vicaire général d'Autun fit si bien que Mgr d'Héricourt, au bout d'une année, souscrivit, quoiqu'à regret, au sacrifice que la discipline de l'Eglise lui imposait.

Le 10 août 1875 Son Eminence le Cardinal Pitra, venu de Rome en villégiature à Solesmes, nous disait : « Sans Mgr Rousselet, je ne sais comment j'aurais pu écarter les obstacles que l'on opposait à ma vocation monastique. Il plaida ma cause auprès de mon évêque, faisant valoir les raisons canoniques qui militaient en ma faveur et me donnaient le droit de me rendre à l'appel de Dieu.

A la p. 51-52 même *Vie*, l'abbé Rombault dit que l'estime que Mgr Rousselet avait de la vie parfaite « explique la conduite qu'il a constamment tenue à l'égard des vocations religieuses qui se sont manifestées chez ses prêtres et ses séminaristes. Les principes du droit qu'il avait fait valoir à Autun, en faveur de l'abbé Pitra, lui étaient toujours présents. D'ailleurs, par esprit de foi, il n'aurait jamais voulu entraver l'action de la grâce dans une de ses œuvres les plus divines. »

CHAPITRE II

NOVICIAT, ÉTUDES, ENSEIGNEMENT ET PREMIERS MINISTÈRES DU PÈRE CHAIGNON

1819-1828.

Le P. Chaignon entre dans la Compagnie de Jésus. — Son noviciat à Montrouge, ses études de théologie. — Ses emplois au petit séminaire de Bordeaux. — Ses premiers ministères à Aix. — Sa rentrée dans les collèges. — Son professorat au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray. — Il devient préfet des études au petit séminaire de Montmorillon. — Les ordonnances de 1828.

Le noviciat de Montrouge où avait été admis le P. Chaignon se trouvait sous la direction du Père Jean-Baptiste Gury et renfermait grand nombre de sujets distingués qui devaient plus tard jeter un véritable éclat sur la Compagnie de Jésus. A côté du P. de Mac-Carthy vers lequel se tournaient alors tous les regards, on y voyait les PP. Renault, Delvaux, Studer, Arthur Martin, Le Jariel, Mallet, Bellefroid, Aubert et vingt autres. An milieu de ces novices d'élite, le nouveau venu se sentit bientôt à l'aise et plein d'ardeur. Il tendait toutefois à s'effacer partout et disparaissait dans la foule uniquement préoccupé des humbles exercices de la règle. Mais, en même temps, roulait-il déjà dans sa pensée de vastes projets d'apostolat? nous serions porté à le croire. Car la maxime favorite que le Père Maître essayait d'inculquer à son âme et qu'il a lui-même consignée dans ses papiers spirituels, celle qu'il

méditera pendant sa vie entière au fort de ses luttes intérieures, était cet adage si connu : « *melius est parva facere per obe ientiam quam magna per voluntatem propriam*. Mieux vaut faire de petites choses par obéissance que de grandes par sa volonté propre. » Aussi pour assouplir sa nature ardente et la rompre à tous les détails de la vie religieuse, le P. Gury ne cessait de l'appliquer à des exercices tous plus propres les uns que les autres à former à la patience et à la victoire de soi-même. L'un d'eux est resté dans la mémoire du P. Chaignon comme une des plus douces consolations de son noviciat, et à ce titre, nous nous garderions bien de l'omettre. Il y avait en ce temps-là dans la maison de Montrouge, un vénérable vieillard de 84 ans, privé de la vue, quelque peu sourd aussi et quoique accablé d'autres infirmités encore, il ne voulait être dispensé d'aucun point de la règle. C'était le Père de Clorivière, premier supérieur de la Compagnie en France, à l'époque de son rétablissement en 1814, maintenu jusqu'au 23 janvier 1818 dans sa charge de Provincial (1). Veiller sur le cher vieillard, pourvoir aux exigences de son grand âge, le conduire à toutes les réunions de la communauté, à la chapelle, au réfectoire, à la récréation, lui faire de pieuses lectures, être partout son ange consolateur, telle fut la mission dévolue au P. Chaignon. D'une nature vive, bouillante, impétueuse, impatient même comme il l'était de tout ce qui pouvait un instant comprimer son ardeur, il avait bien quelque mérite à plier son

(1) Voir *Notices historiques sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur et de la Compagnie de Jésus* par le P. Guidée, t. I,, p. 315. Paris, Douniol, 1860.

pas précipité à la marche chancelante d'un aveugle, à supporter ses inévitables lenteurs, à l'entourer de ces délicates prévenances que commande l'infirmité, à se prêter à des évolutions quelquefois plus instinctives que nécessaires, et pour tout dire, en un mot, à s'assujétir à ces mille riens qui pour un malade ne sont pas moins un soulagement qu'une distraction. On devine aisément quels combats il eut à livrer contre lui-même dans ce poste de sœur de charité. Mais la violence qu'il s'imposa dès lors pour triompher de sa nature, fut bien compensée par la joie qu'il garda au cœur d'avoir servi jusqu'à la dernière heure le saint confesseur de la Foi, l'ancien prisonnier du temple qui le 10 mars 1820 expirait doucement au pied du tabernacle.

Rentré dans sa cellule, il s'interrogeait devant Dieu pour constater ses progrès. La victoire, hélas! était loin de répondre à ses efforts et jetant sur le papier l'expression de son regret et de ses désirs, il concluait par ces mots : « réprimer en tout ma vivacité qui n'aboutit à rien qu'à me faire accomplir ma volonté et non celle du bon Dieu. Dieu ne veut pas que je me presse. J'ai beau m'agiter, je ne fais rien, *age quod agis*. Mort à moi-même! » Et plus loin: « Renoncer pour toujours à sa volonté. J.C. n'a jamais fait la sienne. Hélas! J'obéis quelquefois et bientôt après, je rentre en possession de ma volonté. Je me condamne à une mort continuelle, j'en écris l'arrêt de ma main, et pour faire la volonté de Dieu, je me mortifierai sans cesse. » Mais les résolutions se conçoivent, se formulent et s'écrivent plus vite qu'elles ne s'accomplissent. Le bon Père l'apprendra par expérience et son histoire nous démontrera qu'il y a parfois des vies bien longues qui se passent

à disputer la victoire avec courage, à la poursuivre sans relâche sans l'obtenir jamais entière, comme si Dieu ne permettait ces luttes toujours incomplètes et néanmoins toujours renouvelées que pour multiplier les occasions de mérites et de sacrifices. C'est la pensée qui se faisait jour à travers notre esprit, en parcourant avant de les brûler, les notes écrites par le novice. Elles révèlent, il est vrai, ses combats en face du *Vince te ipsum,* mais déjà aussi, elles mettent en pleine lumière, le grand esprit de foi qui devait être le secret de son futur apostolat. « Etre prêtre en tout et partout, écrivait-il. Je porte partout le caractère auguste de représentant, d'ambassadeur de J.-C. Partout donc, et en tout, j'ai besoin de m'appliquer à en soutenir la dignité. *Nihil nisi grave. Sacerdos alter Christus.* Avoir souvent à la bouche, à l'esprit et au cœur : *quid nunc Christus*? que ferait maintenant Jésus-Christ, s'il était à ma place ? car je suis un autre lui-même, destiné à continuer son œuvre. Ce n'est rien d'avoir son évangile à ma bouche, si je n'ai en même temps, ses pensées dans mon esprit, ses affections et ses désirs dans mon cœur, tous ses exemples dans ma conduite. Donc, me dépouiller de moi-même pour revêtir Jésus-Christ : *Imitatores mei estote.* Et dans un autre endroit, parlant de ses visites au Saint-Sacrement : « Il faudrait, ajoutait-il, que Notre-Seigneur ne trouvât jamais à la visite suivante, ce qu'il m'a montré lui déplaire à la visite précédente. »

Sa première année de noviciat écoulée dans les exercices de la vie spirituelle, le P. Chaignon fut pendant la seconde, car on était contraint alors en raison des circonstances et des temps d'en abréger les épreuves, appliqué aux études de théologie. Ses succès n'y furent pas les

mêmes qu'autrefois, et bien que personne ne se trompât sur la valeur incontestable de sa science et de ses talents, cette infériorité passagère lui fut particulièrement sensible. Mais il fallut bien se résigner, et le jeune religieux, lié désormais par ses premiers vœux, prit quoiqu'un peu triste, la route de Bordeaux. C'est là au petit séminaire ouvert aux Jésuites par Mgr de Cheverus que de 1821 à 1824, sous le rectorat des P.P. Debrosse et Chauchon, il fut d'abord, sous-ministre de la maison, puis successivement professeur de troisième, de seconde et préfet des études. Pour donner un aliment de plus à son zèle, on le chargeait en même temps de diriger la Congrégation de la Sainte-Vierge. Nul évènement extraordinaire ne marqua ces premières étapes de sa vie religieuse, mais déjà, il se sentait comme à l'étroit dans l'enceinte d'un collège, son cœur débordait au dehors ; il aurait voulu embraser le monde de ses ardeurs apostoliques et dissimulait mal ses aspirations vers une vie plus militante, peut-être, mais moins conforme aux vues de l'obéissance. La contrainte morale qu'il s'imposait au milieu de ses rêves d'apostolat et des labeurs quotidiens de l'enseignement nécessita-t-elle un changement d'occupations ? Ses supérieurs étaient-ils eux mêmes désireux de faire l'essai de ses aptitudes spéciales pour la chaire ? nous ne le savons pas au juste. Mais en 1825, il fut envoyé avec le titre de Ministre au collège d'Aix et sous la direction du P. Delvaux qui en était le recteur, il put donner une part égale de son temps au au ministère extérieur et aux emplois de sa charge. L'occasion d'ailleurs était excellente. Léon XII venait d'accorder au monde catholique la faveur plus rare en ce temps-là qu'aujourd'hui d'un jubilé universel et les fidèles se

pressaient à l'envi dans les églises pour en recueillir les fruits. Le P. Chaignon alla donc de paroisse en paroisse répandre la parole de Dieu et appuyé sur l'évangile dont il ne s'écartait pas, il enfermait les pécheurs dans les cercle de son argumentation aussi véhémente que serrée et obtenait les résultats les plus consolants pour son cœur d'apôtre. Ceux qui l'ont entendu alors nous ont raconté que ses débuts, aidés de la grâce qui soufflait partout, furent vraiment merveilleux. Il avait déjà ce ton d'autorité qui subjugue, cette onction qui pénètre les âmes et surtout ce zèle qui les entraîne et finit par les terrasser. Les jeunes jésuites du collège d'Aix jouissaient de ses triomphes et l'entouraient souvent pour lui demander des conseils ou surprendre les secrets de son apostolat. Quant à lui, bénissant le Seigneur des grâces abondantes qu'il en recevait, il ne doutait plus, ce semble, que la conquête du monde entier ne lui fût possible et formait pour l'avenir des projet gigantesques. Tout autres étaient les desseins de ses supérieurs. Eclairés qu'ils étaient par ses succès, sur son mérite réel, mais non moins soucieux de son avancement dans la pratique de l'obéissance ils se résolurent après cette première concession faite à son zèle comme aux besoins de sa santé, à l'appliquer encore aux fonctions de l'enseignement. Le sacrifice était douloureux, il faut en convenir. Mais accepté avec joie et courage, il pouvait briser pour toujours sa volonté personnelle, et devenir pour sa riche nature une source nouvelle de fécondité. La vie religieuse d'ailleurs est ainsi faite que par un dévouement tout spontané, elle livre au bon vouloir de Dieu parlant par la voix de l'autorité, celui qui l'embrasse. Le P. Chaignon voyant se fermer une carrière

qui s'ouvrait pour lui au milieu de tant d'espérances s'exécuta non sans vifs regrets et sans quelques plaintes. La prière toutefois, jointe à de paternels avis, eut raison de cet orage.

D'Aix, il partit pour Sainte-Anne d'Auray et c'est dans ce petit séminaire qu'il passera comme professeur d'humanités les années 1826 et 1827. Ces temps sont déjà si éloignés que nous en serions réduits à dire, d'après la renommée, qu'on retrouva en lui les qualités d'un maître accompli, si nous n'avions eu tout récemment la bonne fortune d'entendre évoquer un souvenir qui remonte à cette époque. Nous en devons le récit au R. P. Félix Martin ancien recteur du collège Saint-François Xavier à Vannes (1). Ce père, en 1863, s'était rendu à Sainte-Anne d'Auray pour assister à une réunion du comité chargé d'examiner les plans de reconstruction de la nouvelle

(1) Le P. Félix Martin, mort à Paris-Vaugirard, le 25 novembre 1886, à l'âge de 82 ans, était né à Auray, petite ville du Morbihan. Entré au noviciat de Montrouge le 27 septembre 1823, il passa successivement plusieurs années de sa vie religieuse en France, en Suisse, en Espagne, en Belgique et fut ensuite désigné pour les missions du Canada, où il arriva le 31 mai 1842. Supérieur de la mission du bas Canada, il a été le fondateur et l'architecte du collège Sainte-Marie de Montréal. Des travaux considérables sur l'histoire du Canada lui ont assuré la reconnaissance du gouvernenement canadien. Depuis son retour en France en 18.2, époque où nous l'avons connu recteur du Collège Saint-François-Xavier, à Vannes, il a publié divers ouvrages sur le P. Jogues, le P. de Brébeuf. le P. Chaumonot, de Montcalm et même, en 1886, une notice biographique de la mère Saint-Stanislas, religieuse de la Miséricorde de Jésus. Le R. P. Vignon, recteur du scolasticat de l'Immaculée-Conception au Canada a consacré à sa mémoire une notice reproduite en partie dans les *Lettres des scolastiques de Jersey*, vol. VI, n° 11, août 1887, p. 296-301.

Basilique admis au concours. Pendant la promenade que faisaient les membres du comité dans la cour de récréation du petit séminaire, l'un d'eux s'écria tout à coup en montrant un arbre qu'il reconnut comme on reconnaît un vieil ami : « Voilà un arbre que je n'oublierai jamais. Il me rappelle une époque mémorable de ma vie. J'étais élève de seconde sous le Père Chaignon, un de ses plus mauvais élèves ; je ne faisais rien. Il sévissait bien de temps en temps, mais sans aucun résultat. Un jour, que je l'avais sans doute plus mécontenté qu'à l'ordinaire, il se fâcha et me condamna à passer toutes les récréations aux arrêts jusqu'à nouvel ordre. Par une sorte d'insouciance qui caractérise souvent le mauvais écolier, je me résignai sans peine et je commençai ma punition. Je m'étais à peine installé au pied de cet arbre qu'à ma grande surprise je vois le P. Chaignon se diriger vers moi. Je m'attendais à subir une série de reproches que je ne méritais que trop, mais sur lesquels j'étais un peu blasé. Il me dit avec beaucoup de calme : « Je vous avais mis provisoirement aux arrêts, j'ai réfléchi. Comme je crois que vous ne changerez pas, j'aime mieux vous délivrer de votre pénitence que de vous en donner une qui soit inutile, vous êtes donc libre ! » Là-dessus, il s'éloigna sans attendre la réponse. Ces paroles me firent réfléchir plus que je ne l'avais jamais fait jusqu'alors. « Il désespère donc de moi, me disais-je et je ne serai capable de rien faire un jour ! Mes réflexions portèrent leur fruit. Je devins un bon écolier. Après mes études j'entrais à Saint-Cyr et il ne fallut rien moins que 1830 pour briser ma carrière. Ce que je suis devenu, je le dois au Père Chaignon. »

Ce Père était avant tout homme d'autorité. L'ascendant

qu'il avait pris sur ses élèves, l'énergie indomptable de volonté qu'il savait déployer à l'occasion faisaient penser non sans raison qu'à la tête d'un collège il rendrait plus de services encore. Il fut nommé à la fin de l'année 1827 préfet des études du petit séminaire de Montmorillon. Chose extraordinaire, mais qui s'explique peut-être par ce mélange de vivacité soudaine et d'exquise sensibilité qui était le fond de sa nature, son gouvermement qui paraissait être un gouvernement rigoureux, impitoyable plutôt que faible et paternel, dégénéra peu à peu, et si l'on était en droit de lui adresser quelque reproche, c'est que « sa férule fût trop douce » ! Il n'eut pas longtemps d'ailleurs à exercer sa charge de préfet. Les ordonnances de 1828 étaient édictées le 16 juin et après la distribution des prix qui terminait l'année scolaire, il n'y avait plus de collèges de Jésuites. Le P. Chaignon pour se conformer aux instructions du R. P. Godinot, provincial de France commença les exercices de sa retraite annuelle. « J'ai clairement aperçu, écrit-il, la nécessité d'une entière conversion. Je ne mérite maintenant que les plus bas emplois pour y vivre dans la pénitence avant de mourir. Emplois, santé, demeure, talents, succès, humiliations, ne seront plus pour moi que des moyens également propres à ma fin. Ceux-là y seront plus propres que les autres, j'en suis désormais bien convaincu, bien persuadé, qui seront mis par Dieu entre mes mains. Je travaillerai tout aussi efficacement dans un poste que dans un autre, puisque j'y serai par la volonté de Dieu. »

Et fortifié par ces jours de recueillement et de prière, il attendit en paix les ordres de la Providence.

CHAPITRE III

LE PÈRE CHAIGNON A LAVAL ET A FRIBOURG
1828-1832.

Le Père Chaignon, missionnaire à la résidence de Laval. — Ses premiers ministères dans le diocèse du Mans. — Révolution de 1830. — Départ pour Fribourg en Suisse. — Le Père Chaignon redevient professeur et surveillant. — L'infirmerie du pensionnat de Fribourg. — La visite d'un ancien élève de Montmorillon. — Le P. Chaignon se prépare à la prédication. — Sa retraite d'Estavayer. — Son retour en France.

L'attente du P. Chaignon ne fut pas de longue durée. Appelé par les circonstances à reprendre la vie apostolique dont le sacrifice en 1825 lui avait tant coûté, c'est à Laval qu'il fut tout d'abord envoyé. Il y arriva le 28 octobre. Il se retrouvait là dans le diocèse du Mans, Laval n'ayant été érigé en évêché qu'en 1855, et la maison de Saint-Michel, qui allait devenir sa résidence, conservait des bontés et des bienfaits de Mgr de Pidoll et de Mgr de la Myre-Mory (1) un fidèle souvenir.

(1) Mgr Claude-Madeleine de la Myre-Mory, né à Paris, le 17 août 1755, après avoir été nommé évêque de Troyes en 1817 sans pouvoir occuper son siège, fut désigné comme successeur de Mgr de Pidoll. Sacré le 19 mars 1820, il prit possession de l'Eglise du Mans, le 20 mai de la même année. Son épiscopat dura près de 10 ans, au terme desquels sa santé le força de donner sa démis-

Ainsi naissait pour le nouveau missionnaire et comme tout naturellement, l'occasion de payer sa dette de reconnaisance. Il n'y manqua pas. Les exemples qu'il avait sous les yeux étaient bien de nature d'ailleurs, s'il en avait eu besoin, à stimuler son courage. Les Pères Richardot (1), Coince (2), Thomas (3),

sion. Il est mort le 8 septembre 1829. (Cf. *Histoire des évêques du Mans*, par un ancien bénédictin de Saint-Maur, p. 397-404. Le Mans, Richelet, 1837.)

(1) Le Père Didier Richardot, né à Langres, le 29 janvier 1769, entra dans la Compagnie de Jésus au noviciat de Polotzk, en Russie, le 24 août 1792, et ne revint en France qu'en 1820. Il y fut successivement missionnaire, provincial, supérieur du collège de Dôle, de la maison de Saint-Michel, à Laval. Reparti, en mars 1831, pour la Gallicie, les événements de Vienne en 1848 le ramenèrent en France, où il est mort à Metz, le 5 mai 1849. (*Notices historiques sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur et de la Compagnie de Jésus*, par le Père Guidée, vol. 2e, p. 101-118.

(2) Le Père Coince, né dans le pays de Metz, le 11 septembre 1764, entra dans la Compagnie de Jésus, le 23 août 1805, au noviciat de Dunabourg, en Russie. Il est mort à Laval, le 10 mai 1833. On trouvera beaucoup de détails sur la vie de ce Père dans les ouvrages suivants : *Les Jésuites de la Russie Blanche*, par le Père Stanislas Zalenski, de la Compagnie de Jésus, ouvrage traduit du polonais par le Père Alexandre Vivier, t. I et II, passim, Paris, 1886. Letouzey et Ané, éditeurs, — *La vie du Père Follope*, par le Père Gagarin, de la Compagnie de Jésus. — *Le Mémoire du Père Zacharie Ledergerw*, publié par le Père Carayon mission des Jésuites en Russie, p. 185-238). Enfin *La Vie et Souvenirs de Mme de Cossé-Brissac*, par Dom Paquelin O. S. B. Palmé, Paris, 1876.

(3) Le Père Thomas, compagnon ordinaire du Père Gloriot et appelé communément le *Bon Père*, était né à Sotteville en Normandie, le 23 septembre 1753. Il devint docteur de Sorbonne et brillait autant par sa vertu que par sa science. Pendant la Terreur, il avait été emprisonné à Arras et condamné à mort. Entré en 1803 dans la Société des Pères de la Foi, il fut appliqué aux fonctions de missionnaire. Admis en 1814 dans la Compagnie de Jésus, il reprit le

Gloriot, (1), Caillat (2), pour ne nommer que ceux-là étaient d'intrépides et infatigables apôtres qui alors et depuis longtemps déjà évangélisaient la contrée avec un succès non moins grand que leur zèle, Le renom de sainteté qu'ils s'étaient acquis et que leur garde toujours la mémoire reconnaissante des Lavallois ajoutait encore au prestige et à l'efficacité de leur ministère.

Or, c'est avec ces vaillants ouvriers de la vigne du Seigneur que le P. Chaignon partagea ses travaux apostoliques et dès la première heure, il se trouva prêt à porter la parole devant les auditoires les plus différents comme les plus difficiles. Il fit ses débuts le jour même de la Toussaint

cours de ses missions. Nommé supérieur de la maison de Laval, il parcourut, pendant plus de 15 ans, avec beaucoup de fruit les principales villes de France. Il est mort à Laval, le 23 mars 1833. (*Vie du R. P. Varin, de la Compagnie de Jésus,* par le P. Achille Guidée, p. 154, deuxième édit., Douniol, 1860.)

(1) Le Père Charles Gloriot, surnommé le *Père sublime*, était né à Pontarlier (Doubs), le 13 septembre 176?. Accueilli à Augsbourg, en septembre 1794, dans la Société des Pères du Sacré-Cœur, il y demeura jusqu'à sa dissolution et dès que la Compagnie de Jésus fut rétablie, il sollicita la faveur d'y être admis. On sait avec quel succès il s'adonna à l'œuvre des missions et des retraites pastorales. Il est mort à Avignon, le 18 février 1844 (voir sa notice dans l'ouvrage du Père Guidée : *Notices historiques sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur,* t. I, p. 35.)

(2) Le Père Jean-Baptiste Caillat, qu'on appelait le *Père éloquent*, était né à Trévoux le 5 juillet 1765. Il fit partie de la Société des Pères de la Foi et fut reçu dans la Compagnie de Jésus par le Père de Clorivière, le 5 janvier 1815. C'était le compagnon le plus ordinaire du Père Gloriot dans ses retraites pastorales. Il est mort à Aix-en-Provence, le 18 février 1853, à l'âge de 88 ans (*Notices historiques sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur et de la Compagnie de Jésus*, par le Père Guidée, t. I, p. 32-33, Paris, Douniol, 1860.)

dans l'Église de Saint-Michel et il eut bientôt successivement occupé toutes les chaires de la ville de Laval. Sa première mission date du 12 décembre 1828 et eut pour théâtre le gros bourg de Brûlon dans l'arrondissement de La Flèche. Là, pendant un mois, aidé du P. Brenot (1), il remua profondément tout ce peuple des campagnes et les fruits de bénédiction qu'il recueillit prouvèrent avec surabondance quelle était déjà la puissance de sa parole, ainsi que la fécondité de son zèle. Puis se succédèrent à de courts intervalles, les retraites du petit séminaire de Précigné et du collège de Château-Gontier, le carême de la Trinité à Laval, des exercices préparatoires à la première communion, soit à la ville soit à la campagne, des retraites religieuses prêchées au loin, des érections de chemins de croix, des discours de circonstances et en décembre, enfin, c'est, croyons-nous, sa première apparition en Anjou, la retraite du collège de Beaupréau. Ainsi, en cette année 1829, il avait à peu près parcouru le cercle entier des différents ministères qu'un jésuite est appelé à remplir et leur multiplicité n'avait pas trop troublé la paix de son âme.

Tout pénétré des souvenirs de la vie de Saint-François Xavier, il les invoquait d'ailleurs pour s'animer au calme et à la confiance. « On dit, écrivait-il alors, le 29 août

(1) Le Père Brenot Louis, originaire de la Franche-Comté, né le 11 décembre 1788, entré dans la Compagnie de Jésus le 10 octobre 1815, et mort à Grenoble, le 13 janvier 1846, avait été en 1819, quand il était professeur de philosophie à Saint-Acheul, le collaborateur du Père Sellier dans la célèbre mission du faubourg Saint-Pierre, à Amiens (voir *Vie du Père Sellier*, par le Père Guidée, Paris Poussielgue, 1858, p. 142.)

1829 à une respectable famille avec laquelle il avait noué d'étroites relations qui, commencées à Montfort le Rotrou aux jours de sa jeunesse se sont transmises de génération en génération et perpétuées jusqu'à sa mort (1), on dit qu'au milieu des plus accablantes occupations, Saint-François-Xavier était aussi tranquille que s'il se trouvait dans un désert assis sur la pointe d'un rocher. Qu'heureuse est l'âme qui possède cette paix, sans que les choses du dehors n'exercent sur elle d'autre empire que celui qu'elle veut bien leur laisser. »

Non seulement il s'était montré à la hauteur de cet apostolat, mais il laissait entrevoir pour un avenir prochain des triomphes de parole et de dévoûment plus éclatants encore. Mgr Philippe Carron (2), nouvel évêque du Mans, s'en félicitait auprès du R. P. Richardot, supérieur de Saint-Michel, et par des témoignages de spéciale bonté assurait le Père Chaignon de sa plus vive reconnaissance. L'anée 1830, ouverte par les exercices du jubilé, dont

(1) Nous voulons parler de la famille Tisseron bien connue à Montfort, où M. Tisseron père était régisseur des biens du marquis de Nicolaï. Son fils, directeur des contributions directes à Châteaugontier, donna sa démission en 1830 et se retira avec ses sœurs à la Gaudinière, commune de Congries, près Craon. Son petit-fils, M. Cosnard, avocat au Mans, est resté, comme son oncle et son grand-père, le fidèle correspondant et l'ami dévoué du Père Chaignon.

(2) Mgr Philippe-Marie-Thérèse Gui-Carron, né à Rennes, le 13 décembre 1788, après la démission de Mgr de La Myre-Mory fut appelé à lui succéder. Il fut sacré à Paris le 8 novembre 1829. Il est mort presque subitement le 27 août 1833, âgé seulement de 44 ans. (*Hist. des évêques du Mans,* par un ancien bénédictin de Saint-Maur, continuée jusqu'à nos jours, p. 404-409. Le Mans. Richelet, rue de la Paille, 10, 1837.

l'Église était redevable à la récente exaltation de Pie VIII sur la chaire de saint Pierre ne fut pas moins féconde en travaux apostoliques. La sphère d'action où s'exerçait le zèle du missionnaire, était à pen près la même, redemandé qu'il était partout où, déjà, il s'était fait entendre. Mais rien n'arrêtait son ardeur ! A peine si de temps à autre, pour réparer ses forces ou composer ses sermons plus à loisir, il se ménageait quelques jours de repos. Il se faisait de tous les évènements heureux ou malheureux, une raison nouvelle de travailler et de travailler encore au salut des âmes. Témoin à la maison de Saint-Michel des noces d'or du Père Thomas présidées le 21 juin par Mgr l'évêque du Mans, il enviait pour lui-même la carrière sacerdotale du vénérable vieillard et ne désespérait pas de voir la sienne couronnée un jour par une aussi douce fête de famille.

Quand éclata la révolution de juillet, s'il n'entendit pas sans terreur gronder l'orage, il n'en continua pas moins ses ministères à Laval et au dehors. Mais, pendant qu'au mois de septembre, il s'adonnait aux exercices de sa retraite annuelle dans la solitude de *Port du salut* où les Pères Trappistes l'appelaient souvent, un message tout à fait inattendu vint l'y surprendre et interrompre de nouveau ses rêves d'apostolat. Le R. P. Provincial l'envoyait en Suisse pour y reprendre la vie de professeur ou de surveillant dans le collège de Fribourg récemment ouvert à la la jeunesse française. On devinera facilement ce que le sacrifice exigé devait coûter à son cœur. Aussi ne peut-il s'empêcher d'écrire à ses correspondants de la Gaudinière (1). « J'éprouve quelque peine à m'éloigner du champ

(1) Lettre à M. Tisseron à la Gaudinière, commune de Congries, près Craon, 4 novembre 1830.

de bataille. Dieu a prévu sans doute qu'il aurait en moi un trop mauvais soldat. » On le sent, c'est l'heure de la lutte, la nature et la grâce se livrent dans ce cœur un terrible combat. Les paroles même de résignation trahissent la violence qu'il se fait pour livrer passage au *fiat* que Dieu lui demande.

Les fonctions qu'il devait remplir dans son nouveau séjour étaient commandées par les circonstances et, de fait, changèrent plus d'une fois (1). C'est lui-même qui nous l'apprend dans une lettre datée de Fribourg le 24 décembre 1830 : « Je suis très content de ma nouvelle situation où tout est de Dieu, rien de moi. J'ai été douze jours professeur de cinquième, je suis maintenant préfet d'infirmerie... Jamais il ne fut plus nécessaire de s'abandonner les yeux fermés à la conduite de la Providence. » En même temps, nous le savons encore et par lui et par des contemporains, il donnait quelques répétitions de littérature aux humanistes et étudiait l'allemand. Il écrit à M. Tisseron le 15 avril 1831 : « entre autres choses, j'apprends l'allemand, n'allez pas en conclure que je m'attende à faire un long séjour dans ces contrées. Je n'en sais absolument rien, mais il faut être prêt à tout événement et se mettre en état de rendre partout quelque service aux âmes. Je ne suis pas attaché sur ma montagne comme Prométhée sur la sienne, à beaucoup près. Il semble même que j'y tiens assez peu, mais un fil peut être aussi fort qu'un câble entre les mains de la Providence ; aussi n'a-

(1) De cette époque dataient ses relations avec le Père Jeantier dont nous avons ailleurs raconté la vie. — Cf. *Un Apôtre des petits enfants dans les collèges des Jésuites*, par le Père Xavier-Auguste Séjourné, nouvelle édition, Oudin, Paris, 1882.

vons-nous rien de mieux à faire vous et moi que de vivre vu jour le jour sans nous lasser de compter sur le bon Dieu. Ici rien de menaçant, si ce n'est la cime de nos rochers, mais ils menacent depuis si longtemps qu'on ne les craint plus ; il faut même assez peu de temps pour s'y accoutumer et y trouver des charmes. »

Il était de plus le prédicateur habituel et préféré du collège. Maîtres et élèves admiraient fort sa parole tout à la fois simple et élevée, aussi riche de doctrine qu'émouvante dans ses conclusions pratiques. Il ne fatiguait point son aeune auditoire par de longs discours et se pliait avec une rare docilité aux limites de temps qu'on lui imposait. Car l'usage voulait à Fribourg qu'on avertît l'orateur cinq minutes avant l'heure fixée pour la fin du sermon. Le Père Labonde (1) alors préfet d'église, s'avançait gravement au milieu du sanctuaire ; puis, se tournant vers le prédicateur, faisait devant lui une inclination profonde. Cela voulait dire : passez à la péroraison. Le Père Chaignon s'arrêtait aussitôt et les élèves lui savaient gré de cette ponctualité qu'ils regardaient comme un acte de vertu.

Mais le grand théâtre du Père, celui où doit s'exercer son zèle, c'est l'infirmerie; c'est là, cependant, au milieu des convalescents et des malades, que prise de découragement et de tristesse, se consume à petit feu son âme ardente. Un jour donc que le modeste surveillant de 1831, après un long séjour à l'infirmerie, venait de rentrer dans

(1) La vie de cet homme de Dieu a été publiée par le Père Charruau de la Compagnie de Jésus, sous ce titre : *Un Apôtre des enfants et des ouvriers. Le R. P. Pierre Labonde, S. J.* Nantes. Librairie Libaros, deuxième édit. 1885. — Lyon, librairie Vitte et Perrussel, Place Bellecour, 3.

sa chambre, il entend frapper à sa porte deux ou trois coups vivement répétés. — Entrez, qui est là? s'écrie-t-il en relevant la tête et redressant ses lunettes; — mais c'est moi, repart le visiteur, qui, prompt comme l'éclair, s'est déjà précipité dans ses bras. C'est un ancien élève de Montmorillon, tout heureux de revoir son ancien préfet des études et de pouvoir causer un instant avec lui. Et voilà bientôt sur le tapis, jésuites, persécutions et le reste. « Les jésuites, les persécutions! réplique avec un ton et un sourire légèrement railleurs le nouvel arrivé qu'enflamme son imagination de 16 ans. Allons donc!! Ces persécutions-là me ravissent. Sans elles, je ne jouirais pas des admirables paysages de la Suisse, je ne serais pas dans ce magnifique pensionnat... Parlez-moi des Athanase et des Chrysostôme, voilà de vrais persécutés!! Mais vous, mon révérend Père, dans ce pays hospitalier, dans cette bonne petite chambre!!! » Le jeune interlocuteur allait poursuivre, mais l'arrêtant tout court, le Père Chaignon lui jette cette apostrophe : « Que dites-vous là? mon cher enfant... moi, à l'âge du travail, enfermé dans une chambre, réduit à ne rien faire!!! » Comment peindre le premier élan de sa noble impatience? écrit après plus de 50 ans le témoin et l'acteur de cette scène. C'était l'attitude du lion essayant mais en vain de briser les barreaux de sa cage de fer. Il y avait dans l'accent de sa voix, dans la vivacité de son regard, une expression qu'il était impossible d'oublier jamais (1).

Cependant, il se trompait le surveillant de Fribourg, s'il croyait perdu le temps écoulé dans cette apparente

(1) *Souvenirs de Fribourg* par le Père de Boylesve, *passim*.

captivité. Ces loisirs, imposés par l'obéissance, le mirent à même de se livrer à la composition des sermons si lumineux et si solides qui devaient assurer le succès de toute sa carrière apostolique. Avec l'expérience que lui avait déjà donnée l'habitude de la chaire, la puissance de travail dont il était doué et ces heures de solitude complète qu'il n'aurait pu ravir aux obligations quotidiennes d'un ministère extérieur, il composait, pour ainsi dire, à coup sûr. La lecture, les recherches, la réflexion, l'inspiration, la mise en œuvre, tout lui était rendu plus facile dans cette vie de réclusion si incompatible en apparence avec sa nature bouillante et généreuse. Et il en profita si bien qu'au terme de l'année scolaire, il se croyait désormais armé de toutes pièces et pour de longs combats. Aussi était-ce en vain que pendant les vacances, durant un voyage de Fribourg à Estavayer, le Père Daniel Valantin, alors préfet des études du collège, pressait le Père Chaignon d'accepter pour l'année suivante la chaire d'humanités. « Je veux bien obéir, répondit celui-ci, je suis prêt à faire tout ce que désireront les supérieurs, mais j'avoue que si l'on me demande quelle est aujourd'hui mon inclination, je n'hésiterai point à dire qu'il me semble que le temps est venu pour moi d'être appliqué au ministère de la prédication.

La conclusion était bien un peu forcée. Car, outre que l'Institut ne précise aucune limite d'âge ou de temps au delà desquels on ne puisse au gré des supérieurs, continuer la surveillance ou le professorat dans les collèges, le Père Chaignon comptait à peine une douzaine d'années de séjour dans la Compagnie. Il pouvait donc attendre avec calme la décision du R. P. Provincial qu'il était venu consulter. En l'attendant, il fit sa retraite annuelle à Esta-

vayer même, et sous l'influence de la grâce des exercices spirituels, il résuma en ces quelques lignes le fruit de ses méditations ; « obéissance aveugle aux dispositions de mes supérieurs, plus de représentations à moins que l'on ne m'empêche de renoncer au droit que j'ai d'en faire. Ne craindre rien tant que de se placer soi-même et de sortir par là du plan de la Providence. Je serai enfin ce que Dieu veut que je sois, parce qu'en m'appelant à la vie religieuse, il m'a appelé surtout à l'obéissance, obéissance *aveugle*. L'histoire de mon passé n'est que l'histoire de mon attachement à mes idées. A mes supérieurs donc la prudence, à moi l'obéissance, quelque chose qu'ils me prescrivent. Je ne dirai rien, je tâcherai même que mon visage garde aussi le silence, *tanquam cadaver*. »

Le R. P. Druilhet, Provincial, heureux de trouver dans le cœur de son enfant de si nobles sentiments et le jugeant mûr sans doute pour les travaux apostoliques auxquels il aspirait avec tant d'ardeur, lui ouvrit définitivement la carrière. Aussi, après avoir, en traversant la France, évangelisé à Auxerre l'hôpital, à Paris la maison d'éducation dirigée autrefois par l'abbé Liautard, à Beauvais le grand séminaire et le Sacré-Cœur, à Versailles le grand séminaire, rajeuni en quelque sorte par ces retraites successives qu'il a prêchées sur son passage, il se déclare prêt à tous les labeurs et se reprend à former mille projets d'apostolat futur.

Pour lui permettre de les réaliser, ses supérieurs l'envoyaient à Vannes dans l'humble résidence de la rue de la Vertu. Il s'y rencontrait avec le Père Le Leu et le Fr. Yvon Guyonwarch (1).

(1) Cf. *Notice sur le Père Louis Leleu, mort à Vannes en odeur*

A la nouvelle de son retour, quelle joie pour les amis qui avaient si vivement regretté son départ de France, quelles félicitations, quelles actions de grâces. Pour lui il se contente de répondre à l'un d'eux : « Vous vous êtes plaint et bien haut de mon éloignement, vous disiez en gémissant : *Dominus dedit, Dominus abstulit*, le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur nous l'enlève et moi, j'ajoutais tout bas : quand pourra-t-il dire : *Dominus reddidit*. Le Seigneur nous l'a rendu ? C'est fait : *Sicut placuit Domino, ita factum est*, son bon plaisir a triomphé. Dieu est le maître, mon cher Monsieur, il faut nous soumettre à la volonté divine, soit qu'elle nous sépare, soit qu'elle nous rapproche. Hier comme aujourd'hui, à Fribourg comme à Vannes, toujours et partout disons : *Sit nomen Domini benedictum*, que le nom du Seigneur soit béni ! » (1)

Il était à son nouveau poste de combat dans les derniers jours de décembre 1831. C'est là qu'il devait révéler les aptitudes maîtresses de son talent. C'est là que nous allons maintenant le suivre et l'étudier.

de sainteté, le 28 *février* 1850, par le Père Guidée, et la *Biographie du Fr. Yvon Guyonwarch, de la Compagnie de Jésus*, par le Père Xavier-Auguste Séjourné. Oudin, Paris, 1882.

(1) Lettre du Père Chaignon à M. Tisseron.

CHAPITRE IV

VANNES. — ESTAVAYER. — LAVAL.

1832-1838.

Le carême de 1832 à la cathédrale de Vannes. — Premières retraites pastorales du P. Chaignon en 1833. — Ses missions dans le Morbihan. — Son troisième an, en Suisse, à Estavayer, sous le R. P. Godinot. — Ses luttes et ses progrès dans la vie religieuse. — Son Carême de Genève. — Ses industries spirituelles. — Retour en France. — Le Père Chaignon à la résidence de Saint-Michel à Laval. — Ses missions. — Ses grands vœux. — Ses succès dans les retraites pastorales.

S'il n'avait écouté que son impatiente ardeur, le Père Chaignon aurait accepté de suite et sans calcul retraites et missions. Plus prudents et plus soucieux de l'avenir, les supérieurs le forcèrent à travailler encore dans le silence de sa cellule. Aussi, quand arriva le carême de 1832, se trouva-t-il prêt à monter dans la chaire de la cathédrale de Vannes où déjà le Père Varlet, jésuite (1), comme lui, avait remporté les plus beaux triomphes. Son succès n'eut pas moins d'éclat que celui de son prédécesseur. L'impression produite non seulement sur les fidèles, mais encore sur

(1) Le Père Jean-Pierre Varlet était né à Reims en 1769. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 1er août 1814, après avoir été Père de la Foi. A la fin de sa vie, il était devenu aveugle et ne pouvait plus dire la messe. Il est mort à Poitiers, le 26 avril 1854.

le clergé, fut même si vive et si profonde, qu'aussitôt Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, évêque de Vannes, conçut le dessein de lui confier la retraite pastorale de son diocèse. C'était introduire une véritable innovation, l'usage étant jusqu'alors, qu'après les fêtes de Pâques, les prêtres devaient se réunir au grand séminaire pour suivre sous la conduite du supérieur les exercices spirituels. Si flatté que pouvait être le Père Chaignon d'un pareil choix, il avait une trop haute idée du ministère pastoral et de trop bas sentiments de lui-même, pour affronter sans préparation spéciale ce périlleux honneur. Il le déclina donc momentanément par un refus plein de respect, mais sur les instances du vénérable évêque, engagea sa parole pour l'année suivante.

Tout entier dès lors à cette grande pensée et à la carrière nouvelle qui pouvait s'ouvrir devant lui, il se mit à l'œuvre sans plus tarder. Les Pères de l'Eglise, les théologiens, les orateurs sacrés, les ascètes, l'histoire ecclésiastique qu'il étudia tour à tour et pendant de longs mois, lui procurèrent les plus riches matériaux. Il en fit de nombreux recueils où s'inspirait son zèle et, après les avoir longtemps médités, il saisissait enfin la plume pour donner à ses plans leur développement naturel et toujours progressif, à sa pensée son cachet de clarté et d'énergie, à son style les mouvements de son âme.

Ces travaux si considérables auxquels il s'appliquait avec tant d'ardeur, encore qu'ils prissent la plus grande part de son temps ne pouvaient néanmoins suffire à son activité. Il les interrompait durant quelques jours pour prêcher çà et là une retraite par exemple de première communion à la cathédrale de Vannes ou des sermons déta-

chés. Mais en général dans le cours de cette année 1832, ses ministères extérieurs furent relativement peu nombreux, et si l'on excepte les retraites religieuses qu'il donna, à partir du mois d'août, à la Providence, et aux Ursulines d'Evreux, aux Filles Notre-Dame de Poitiers, au Sacré-Cœur de Niort et quelques autres à Vannes même, tout son temps était à la grande œuvre qu'il préparait et que l'obéissance lui avait imposée.

Il n'est pas jusqu'à son carême de 1833 qui partagé successivement entre deux petites villes du Morbihan, Locminé et Auray, ne se ressentît de ses préoccupations et ne lui laissât encore des heures de loisir pour achever et corriger ses sermons. Enfin le 21 avril de la même année, il ouvrait au grand séminaire de Vannes la retraite pastorale, qui fut, on peut le dire, pour le diocèse tout entier un véritable évènement.

Inaugurer un mode d'exercices spirituels qui brisait avec les traditions passées, ramener par la force de la persuasion et de la douceur certaines défiances que le nom seul de jésuite provoquait alors; à un rigorisme exagéré et depuis longtemps entré dans les mœurs du clergé breton, opposer les saines doctrines de la théologie morale, amener enfin tous ces prêtres non seulement à l'accepter, mais encore à le goûter, à l'apprécier, c'était là, il faut l'avouer, une difficile et délicate entreprise. Bien que novice dans ce genre de ministère, le Père Chaignon y apporta tant de respect pour son vénérable auditoire, tant d'oubli de lui-même, un tact si parfait, joint à un esprit de foi si profond, qu'il se concilia tous les cœurs et gagna à la Compagnie de Jésus dont il était l'enfant, les plus vives sympathies.

Comme si ce n'était pas assez des témoignages de

reconnaissance qu'il lui avait prodigués au grand séminaire, le clergé vint en foule assiéger la petite résidence de la rue de la Vertu et voulut le remercier de nouveau du bonheur dont il lui était redevable.

Le pieux évêque de Vannes s'y rendit à son tour. Après avoir félicité l'orateur d'avoir si bien répondu à ses vœux, il le combla de marques de bienveillance et répéta la parole qu'il avait dite solennellement à son peuple à la fin du carême de 1832 : « tant que nous aurons auprès de nous les bons Pères, je n'aurai pas d'autres prédicateurs qu'eux. » Puis, traduisant en fait sa promesse, il conjura le Père Chaignon de prêcher encore la retraite pastorale de 1834, et s'offrit même à faire lever les difficultés qui pourraient entraver son dessein. Mais il dut céder devant des raisons supérieures et comme nous le verrons plus tard, ce ne fut qu'en 1835 qu'il vit se réaliser son espérance. Cette première retraite pastorale imprima un nouvel élan aux œuvres de la Compagnie de Jésus dans le diocèse de Vannes ; et c'est ainsi que dans cette seule année 1833, les jésuites évangélisèrent ou en même temps ou successivement, mais au milieu des bénédictions les plus abondantes, les paroisses de Pontivy, de Muzillac, de Locminé, de Malestroit, de Saint-Dolay, de la Chapelle et de Peillac.

Le Père Chaignon prit la plus grande part aux missions de Saint-Dolay, de Muzillac et de Pontivy, et s'il ne put dans les autres s'adjoindre à ses frères, c'est que ses supérieurs avaient à cœur de mettre à profit les aptitudes admirables qu'il avait révélées dans la retraite pastorale de Vannes. Aussi, dès le mois de juillet, pour répondre aux désirs de Mgr l'Evêque du Mans, l'envoyaient-ils évangéliser les prêtres de ce diocèse, qui était son diocèse d'ori-

gine, et auquel il rendait déjà avec usure les bienfaits qu'il en avait reçus. Cette retraite pastorale, accueillie avec une faveur et une reconnaissance universelles, devait être l'une des dernières joies de Mgr Carron. Sa Grandeur mourait quelques semaines plus tard, pendant que le Père Chaignon allait faire entendre sa parole aux prêtres du diocèse de Beauvais.

Là encore son succès répondit à son zèle, non moins qu'aux espérances qu'on avait conçues, et les retraites qu'il prêcha en octobre aux grands séminaires du Mans et de Beauvais, couronnèrent, cette année 1833, la glorieuse série de ses travaux apostoliques.

Le nouveau ministère qu'il venait d'inaugurer ouvrait donc à son infatigable ardeur des voies nouvelles qui semblaient lui promettre les plus consolants triomphes. Ce fut le moment où l'obéissance l'arrêta tout à coup pour l'appeler en Suisse et l'enfermer pendant un an dans la solitude d'Estavayer. Là, sous la conduite du R. P. Godinot, ancien provincial de France, il venait faire cette troisième année de noviciat qui a pour but d'achever la formation spirituelle du jésuite. Il s'y retrouvait avec des frères (1), qui, comme lui, avaient passé par tous les ministères de la Compagnie et dont l'unique ambition était d'apprendre à les remplir désormais plus parfaitement. Nul doute qu'il n'en ait compris toute l'importance et qu'il n'ait répondu à la grâce avec une entière fidélité. Si les souvenirs de ses contemporains sur cette époque de sa vie religieuse ont

(1) Nous pouvons citer parmi ceux-là le Père de Ravignan, le Père Brumauld, le fondateur des orphelinats de Ben-Aknoun et de Bouffarick, en Algérie, le Père Arthur Martin, l'auteur de la monographie des vitraux de Bourges, etc., etc.

échappé à nos recherches, nous avons du moins pour y suppléer quelques notes intimes retrouvées dans ses papiers spirituels. Elles nous le montrent d'abord pénétré de cette pensée que le troisième an doit être, d'après la doctrine du Père Lallemant, comme un temps de seconde conversion qui ne demande pas moins d'efforts que la première, c'est-à-dire celle qui fait passer le pécheur de la mort à la vie de la grâce; mais ce qui éclate surtout dans ces pages, c'est le vif désir qu'il éprouve de se bien connaître et d'opposer enfin aux défauts trop réels qu'il a découverts en lui les vertus d'un véritable religieux. S'agit-il de sa grande retraite d'un mois qu'il commença le 24 novembre 1833 et que, dès le début, la souffrance interrompit pendant plusieurs jours. « Voici la dernière épreuve, écrit-il, elle doit être décisive ; je ne suis propre aux desseins que la Compagnie a sur moi pour ma perfection et celle des autres qu'en me mettant et en persévérant dans une disposition d'indifférence absolue. De là, obéissance, humilité, abnégation, pauvreté, pénitence. *Dominus regit me.* Ne plus m'arrêter dans mes œuvres ni à moi, ni aux créatures. Passons plus avant. Allons jusqu'à Dieu. C'est en lui qu'il faut se fixer. » Les règles du discernement des esprits sont une nouvelle et éclatante lumière qui éclaire tout son passé. « Il ne venait donc pas de Dieu ce plaisir que j'éprouvais à entreprendre des œuvres moins conformes à l'obéissance qu'à mes propres inclinations. Me retirer de moi-même, me jeter dans la dissipation, me faire perdre totalement l'esprit intérieur, voilà où en voulait venir le mauvais esprit. Quelle leçon pour moi ! » Après la méditation des deux étendards, il s'abandonne à ces plaintes : « ne lui enlèverai-je donc pas à ce Lucifer quelques âmes

avec la mienne ? Oh combien je lui en aurais ravies depuis huit ans, si j'avais vraiment combattu sous la bannière de Jésus-Christ ! Le démon s'est moqué de mon zèle. Peut-être l'a-t-il excité lui-même pour me tromper. Quel triomphe pour lui : *Nunc tandem in cruce vita, in cruce salus et aliorum et mea.* Maintenant enfin, c'est dans la croix que je trouverai ma vie, mon salut et celui des autres. »

La contemplation des souffrances du divin maître inspire à son cœur et met sous sa plume des aveux pleins d'humilité : « La patience est l'immolation de tout l'homme. Elle entre dans toutes les vertus. Patience donc. Toutes mes fautes sont dues à l'impatience. Ma vie n'est qu'impatience ; toutes mes vivacités, mes préoccupations, mes troubles ne sont qu'impatience. Je suis impatient d'avoir appris, impatient de savoir, impatient de parler, impatient d'agir, impatient d'arriver au terme... Mais la patience, c'est le calme, c'est la paix. Donnez-la-moi, Seigneur, vous qui sur la croix m'en avez offert un si admirable modèle ! » Puis s'encourageant à une résolution généreuse, il ajoute : « puisque le grand point est de me rendre maître de moi-même, je veux y parvenir par un recueillement continuel en réprimant sans cesse ma précipitation et ma vivacité. J'aurai toujours l'œil sur mon cœur. Je ne veux plus recevoir l'action d'aucune cause étrangère, mais mortifiant en moi tout ce qui vient de la nature, je n'admettrai plus que l'impression de la grâce, le mouvement et la vie de l'Esprit-Saint. Que d'actes de vertus cet exercice me ferait pratiquer ! » Un peu plus loin, il revient par la pensée sur les nombreux obstacles qui ont entravé sa marche vers la perfection : « Le démon, dit-il, attaque les âmes par leur

faible ; le faible de la mienne, c'est l'imagination, l'amour-propre, la dissipation, la vivacité des répugnances et des goûts, l'attache à mon jugement... Je dois me défier de tout ce qui me vient de ce côté, me défier de mon ardeur pour le bien envisagé à ma manière. Le démon est ennemi de la simplicité qui communique et demande conseil ; je dois donc parler à mes supérieurs et les consulter comme un enfant. Je serais à couvert de tout danger par la seule obéissance. Aussi imposerai-je désormais silence à tous les raisonnements de l'amour-propre par ce cri de la foi : *Dominus est*, c'est le Seigneur, voyant en effet Jésus-Christ dans mes supérieurs. Il faut que je puisse dire comme lui : *A me ipso facio nihil* : Je ne fais rien de moi-même. » Si ces tendances naturelles qu'il sereproche avec tant de franchise, étaient vraiment les siennes, on conviendra volontiers qu'il cherchait du moins avec autant de simplicité que d'esprit de foi à les combattre. Ce sera d'ailleurs l'œuvre de toute sa vie, et non-seulement l'œuvre de son troisième an, qui s'écoula au milieu des exercices ordinaires d'un noviciat, sans omettre celui de la prédication. Que cette dernière épreuve lui ait coûté moins d'efforts qu'à d'autres parce qu'il avait déjà depuis longtemps l'habitude de la chaire, et qu'elle répondait davantage à ses goûts, nul ne s'en étonnera. Mais ce qu'il s'étudia surtout à acquérir, comme ses notes en font foi, ce sont les dispositions spirituelles de prière et d'humilité qui nous y préparent ou en assurent les fruits. Il demandait encore à Dieu de ne pas montrer d'éloignement pour les ministères obscurs et d'imiter ainsi les préférences du divin Maître.

Toutefois, quand arriva l'époque du carême de 1834, c'est à Genève, au foyer même du calvinisme qu'il fut

envoyé. La station qu'il y prêcha fut féconde en fruits de salut, et M. Vuarin, alors curé de Genève, ne voulut pas consentir à son départ avant qu'il n'eût ajouté à toutes ses œuvres la retraite de première communion des enfants. De retour dans sa chère solitude d'Estavayer, le Père Chaignon eut à remplir les mêmes devoirs qu'avant le carême. Résolu à observer avec une exactitude parfaite ses actions de chaque jour, principalement ses exercices de piété, il récitait avant de les accomplir des prières spéciales à chacun d'eux qu'il avait recueillies lui-même de divers auteurs. Il en avait pour la méditation, la sainte Messe, l'examen, le travail. Celle qu'il avait choisie pour se préparer à la confession était empruntée à saint Pierre Damiens. Nos lecteurs nous sauront gré de la mettre sous leurs yeux. La voici : « Seigneur, mon Dieu, je vous en conjure, vous dont l'amour est infini, immense, tendez-moi la main et arrachez-moi du si profond abîme de mes iniquités. Je suis tombé, relevez-moi ; enchaîné, brisez mes fers ; aveuglé, rendez-moi la lumière ; tout couvert des blessures sans nombre que m'a faites l'esprit malin, guérissez-moi, oui, moi qui hélas ! n'ai jamais été pour vous qu'une cause de douleur. Faites jaillir de mon cœur, dur comme le rocher une source de larmes. Seigneur Jésus qui avez éclairé de vos divins rayons les profondeurs mêmes de l'enfer, jetez les yeux sur mon cœur, véritable chaos, enfer ténébreux, et que ce regard pénétrant jusqu'à lui, l'inonde de vos divines lumières. Ce froid qui engourdit mon âme, chassez-le, Seigneur ; qu'à sa place, y brûle à jamais la flamme de votre amour le plus tendre. Ainsi soit-il (1). »

(1) « Rogo te, immensa pietas, porrige mihi manum tuam, Domine

Il avait également composé pour son usage personnel des litanies particulières où il avait réuni auprès des noms de ses saints patrons, et des saints de la Compagnie de Jésus, ceux des saints et saintes vers lesquels son cœur se sentait plus fortement attiré. Son dessein était de les honorer tous les jours d'un culte spécial et il espérait à bon droit, sous leur céleste patronage, se maintenir dans la ferveur. Grâce à la fidélité scrupuleuse avec laquelle il s'efforçait de garder ses règles, grâce aussi aux pieuses industries dont nous venons de parler, il avançait à pas certains dans les voies de la perfection. Malgré cela, il n'était pas sans crainte de manquer à la grâce ; mais le R. P. Godinot crut à propos d'ouvrir son cœur à la confiance, et l'assura (nous avons trouvé ce détail consigné dans ses notes) que « pourvu qu'il se conservât dans l'esprit d'humilité, il répondait de lui ». Le travail accompli dans son âme pendant ces dix mois de troisième an, trouva sa conclusion dans la retraite de fin d'année qui lui apporta avec de nouvelles lumières de nouvelles inspirations. Il ne l'acheva pas sans se placer plus sérieusement que jamais en face de l'obstacle qui menaçait davantage la perfection de sa vie religieuse et contre lequel il lui faudra lutter pour ainsi dire jusqu'à la dernière heure. Aussi,

Deus meus, et eripe me de profundissimo lacu iniquitatum mearum. Erige lapsum, solve compeditum, illumina cœcum, sana mille malignorum spirituum vulneribus sauciatum. Heu me ! qui nunquam te de me gaudere permisi. Produc, Domine, de saxea cordis mei duritia, lacrymarum abundantiam. Domine Jesu qui cavernas tartari divinitatis tuæ radiis illustrasti, respice chaos istud et tenebrosum cordis mei infernum, visitationis tuæ luce perfunde. Expelle, Domine, frigus hoc atque torporem de meo pectore et flammam in me dulcissimœ tuæ charitatis infunde. »

termine-t-il son journal de retraite par ces paroles : « Je m'appliquerai constamment à me modérer, à me calmer en tout pour laisser à l'esprit de Notre-Seigneur toute liberté d'agir en moi et par moi suivant son bon plaisir. J'écarterai tout désir, toute répugnance dont ma raison et ma foi ne m'auront pas avoué le motif. Plus de préoccupations, plus d'empressement. *Age quod agis.* Il n'y a rien de bon que ce que Dieu veut, et il veut le calme, l'action présente, la situation présente. C'est la seule chose qu'il veuille de moi avec ma soumission et mon acquiescement tranquille à son adorable volonté. Oh ! qu'on a eu raison de me recommander de n'être jamais l'*homme du premier mouvement, du premier désir, de la première pensée, de la première saillie.*

Après cette étude si consciencieuse de lui-même, cette année de prière, de recueillement si bien remplie, le Père Chaignon rentra en France au mois de novembre 1834 ; il était appelé par ses supérieurs à faire une fois encore partie de la résidence de Laval. En s'y rendant, il avait même trouvé l'occasion de rendre son voyage plus fructueux pour les âmes, et le grand et le petit Séminaire, ainsi que le Sacré-Cœur de Beauvais avaient, à son passage, recueilli les prémices de son nouvel apostolat.

Quand il arriva à destination, tous ses plans étaient bien arrêtés, les plus beaux projets mûris dans sa pensée. Tout entier à l'action, il ne devait pas dérober aux travaux du missionnaire une minute de son temps ; et de fait, nul, pendant une aussi longue carrière n'en connut davantage le prix. C'est la première justice qu'il faut rendre à son zèle d'ailleurs si intelligent, bien que trop empressé peut-être.

Les grandes missions de Saint-Gaultier, au diocèse de Bourges, de Bouère au diocèse du Mans, le carême de la Trinité à Laval; deux retraites pastorales: la première à Vannes, la seconde à La Rochelle, avec une multitude d'autres données surtout dans les grands séminaires et les communautés religieuses furent les œuvres marquantes de 1835. Un succès extraordinaire les accompagna pour la plupart. Comme il les repassait devant Dieu, dans la simplicité de son cœur, il s'accuse d'orgueil et se reproche de ne pas attaquer avec assez de vigueur ce vice qu'il déclare dominant en lui : « Cet ennemi capital que je ménage, écrit-il à la suite d'une récollection spirituelle, m'enlève tous les mérites de mes actions, empêche les fruits de mon saint ministère, produit à lui seul toutes les fautes que je commets, me prive du bonheur de l'oraison, des douceurs de la dévotion, me bouleverse l'âme, quelquefois jusqu'à faire disparaître le religieux, le prêtre et met dans un véritable péril la perfection de ma sublime vocation. Aussi désormais, pour obtenir l'humilité, tous les jours après la sainte messe, je réciterai l'oraison de la fête du Bienheureux Alphonse Rodriguez : *Deus fortitudo fragilium et humilium celsitudo* etc. O Dieu, force des faibles et gloire des humbles.

Sans rien perdre de son admirable ardeur, il se tint plus en garde contre lui-même et se préparat par un surcroît de prières, d'apostolat, de sacrifices, à la grâce de ses derniers vœux. La retraite de huit jours qu'il fit alors imprima à son âme un si vif élan de générosité que le Père Balandret (1), son confesseur, ne put s'empêcher de lui

(1) Le Père Charles Balandret, né à Vercel (Doubs), le 17 dé-

dire, c'est toujours d'après ses notes intimes que nous parlons « qu'il allait être entièrement renouvelé et recevoir un second baptême. » R. P. Balandret *non tacuit, ut speraram, de novo quodam baptismo, perfectaque purificatione*. Puis cédant lui-même à une douce confiance et à une sainte énergie, il ajoute : Voilà mes derniers vœux, *jam non relinquetur hostia,* il faut que la victime s'immole tout entière. Oh ! que de pertes m'a causées mon orgueil, il m'a enlevé bientôt quarante ans de vie. Il est temps de me donner à Dieu sans partage, Si le fruit de cette retraite est de me décider à en finir avec mon orgueil et de m'adonner sérieusement à l'humiliation, oh ! la bonne retraite ! ... Je me suis souvent senti pressé de demander la grâce de mourir après mes vœux, si jamais je devais en perdre les fruits. J'ai même trouvé dans mon cœur la confiance que le bon Dieu exaucerait cette demande et que s'il prolongeait ma vie, ce ne serait pas pour mon malheur. » Le R. P. Louis Valantin, supérieur de la maison, présida lui-même la touchante cérémonie des vœux qui eut lieu le 2 février 1836 à Laval dans l'église de Saint-Michel. Quant au Père Chaignon, il acheva le journal de sa retraite par ces paroles : « Je me suis remis entièrement entre les mains de Notre-Seigneur. Je lui ai cédé tout mon avenir et il me semble que je lui dirai maintenant avec une dévotion toute particulière : *tuus sum ego, salvum me fac.* Pendant la messe des vœux, j'ai été fort fort calme et ayant demandé à Dieu de n'éprouver pas de dévotion sensible, je m'en suis bien trouvé. Pour mes résolutions,

cembre 1781, entré dans la Compagnie de Jésus le 25 juillet 1808 en Russie, est mort à Lyon le 7 juillet 1861.

je n'ai rien de mieux à faire que de renouveler celles de ma grande retraite d'Estavayer. »

Il n'était pas inutile, croyons-nous, de nous arrêter à ces détails si ordinaires d'ailleurs dans la vie religieuse. On comprend mieux après cela comment les âmes se retrempent dans la vigueur et se rendent capables de suffire à une tâche qui pour d'autres serait un juste sujet d'effroi. Celle du Père Chaignon devait être vraiment écrasante, et se perpétuer encore près de cinquante ans. Il sut l'accomplir avec une inébranlable fermeté.

C'est à partir de 1836 surtout qu'il agrandit le cercle de ses ministères, qu'il commence à multiplier ses excursions dans toute la France que, non content des stations de carême qu'il prêche et va prêcher successivement dans les cathédrales de Vannes où l'Evêque le rappelait sans cesse, du Mans, de Bourges, de Strasbourg, il va prendre son essor définitif vers le ministère des retraites pastorales. Il n'en prêche pas moins de huit cette même année, à Lesneven au diocèse de Quimper, à Soissons, à Beauvais, à Noyon, à Blois, à Tours et deux autres à Vannes. Il le fait avec un tel succès que le nombre de ses retraites pastorales s'accroît encore les années suivantes, que le chiffre moyen en est déjà porté jusqu'à douze ou treize et que bientôt, il n'y aura plus un seul évêque de France qui ne sollicite pour cette grande œuvre son merveilleux concours. Comme par le passé, en dehors des trois ou quatre mois qu'il consacre au ministère spécial des prêtres, il continue à évangéliser les grands et les petits séminaires, les communautés religieuses les plus diverses, à ce point qu'à l'époque dont nous parlons, ses contemporains, pour caractériser ce vaillant ouvrier de la vigne du Seigneur, ne

trouvent pas d'autre expression que celle « *d'indefessus* l'infatigable ». Que si parfois, succombant sous le poids de ses labeurs, il ne peut entièrement se dérober aux atteintes d'une maladie qui semble devoir le terrasser, il lutte contre elle avec tant d'énergie qu'il est bientôt debout et étonne de nouveau par les prodiges de son activité tous ceux qui travaillent à ses côtés. Ainsi s'écoulèrent pour le Père Chaignon les années 1835, 1836, 1837 et 1838, lorsque, dans le cours de 1839, les supérieurs songèrent à l'envoyer à Angers pour y fonder une résidence de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE V

LE PÈRE CHAIGNON, PREMIER SUPÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE D'ANGERS.

1839-1843.

Les Jésuites en Anjou avant 1839. — Premières tentatives d'établissement. — Nouvelles instances de Mgr Montault. — Fondation d'une résidence à Angers. — Le P. Chaignon en devient le supérieur. — L'hôtel d'Andigné près du Tertre Saint-Laurent. — Charité des Angevins et des communautés religieuses. — Premières contradictions. — Les travaux apostoliques des Pères dans le diocèse d'Angers. — Mgr Paysant. — La résidence des Jésuites transportée à la Butte du Pélican. — Les retraites pastorales et les missions du P. Chaignon. — Sa prodigieuse activité. — L'administration de sa maison. — Les encouragements et les conseils du T. R. P. général. — Luttes intimes. — Mgr Angebault succède à Mgr Paysant. — Le P. Chaignon cesse d'être supérieur de la résidence.

Bien qu'ils ne se soient jamais fixés à Angers même avant l'époque dont nous allons parler, les Jésuites étaient loin d'être inconnus en Anjou. De leur collège de La Flèche, il faisaient de fréquentes excursions sur le territoire voisin. Mgr Montault, évêque d'Angers depuis 1802, les avait souvent appelés dans son diocèse pour les stations de carême et les retraites pastorales (1). Douze d'entre

(1) Voir la Vie de Mgr Ch. Montault, évêque d'Angers, par M. l'abbé Maupoint, p. 193. Angers, Barassé, frères, 1844. Mgr Montault donna même plus tard à la Compagnie l'un de ses neveux du

eux, sous la conduite du P. Gloriot, avaient prêché le jubilé de 1826 dans toutes les paroisses d'Angers et de là à Saumur, à Doué-la Fontaine. Le P. Guyon avait, à Angers en 1829, renouvelé les merveilles de la mission de 1826. Plusieurs autres, le P. Gloriot et le P. Chaignon en particulier avaient évangélisé, à différentes époques, même avant 1830, le collège de Beaupreau où les Pères avaient pris à leur charge la pension annuelle d'un jeune élève, du sanctuaire. (1) Combrée, Mongazon, le collège royal, les communautés religieuses d'Angers et des villes circonvoisines avaient eu maintes fois recours à leur ministère. Les Pères Augry (2), Cailleux (3) avaient prêché avec le plus grand succès les missions des Ponts de Cé, du Fief-Sauvin, de Vern.

M. l'abbé Mongazon qui, à plusieurs reprises, avait essayé, mais vainement, d'entrer dans la Compagnie de Jésus, s'estimant trop heureux, disait-il, si on voulait bien

même nom que lui. Ce jeune homme élevé par les Jésuites au petit séminaire de Montmorillon, était distingué entre tous par ses talents et sa vertu. Après avoir étudié la théologie à Paris, il mourut dès 1832 à Bri-g en Suisse, au moment où l'on fondait sur lui les plus belles espérances.

(1) Ces détails nous ont été fournis par M. l'abbé Guillaume, chanoine de la cathédrale d'Angers, ancien professeur de Beaupréau mort le 7 mars 1888.

(2) Le P. Hippolyte Augry, né en 1796 dans le diocèse de Poitiers était entré dans la Compagnie de Jésus en 1820. Il mourut à Saint-Acheul le 29 avril 1855.

(3) Le P. Jean-Baptiste Cailleux était né à Falvy au diocèse d'Amiens, le 14 mai 1784. Admis au nombre des Pères de la Foi en 1808, au collège de Montdidier, il entra le 18 octobre 1814 dans la Compagnie de Jésus, où il remplit tour à tour les fonctions de Procureur, de Ministre, de Père spirituel. Il est mort à Angers, le 21 septembre 1851.

l'accepter même à titre de portier, n'était pas moins désireux de céder aux Jésuites la direction du collège de Beaupréau. En 1825, surtout, ce projet, longuement mûri, allait s'accomplir quand de nouvelles oppositions le firent indéfiniment ajourner (1).

Vers le même temps encore, un chrétien de forte race, M. Baillou de la Brosse, de Saumur, qui avait acheté pour y fonder des classes une ancienne abbaye de Bénédictins, devenue l'une des vingt-cinq villas sénatoriales créées par Napoléon Ier, rêvait à son tour d'y installer les Jésuites. Efforts inutiles ! son dévouement se trouva aux prises avec des difficultés d'une extrême délicatesse et il fallut de nouveau céder à l'orage. Cependant, les catholiques ne se décourageaient point, malgré les obstacles sans cesse renaissants et comme depuis les ordonnances de 1828, on ne pouvait plus songer à la fondation d'un collège de Jésuites en Anjou, on s'arrêta à l'idée d'y établir une résidence.

Déjà des ouvertures avaient été faites en ce sens et plusieurs nobles chrétiennes, Madame d'Andigné, Mademoiselle du Tronchay, avaient proposé de larges aumônes pour aider à la réalisation des espérances de Mgr l'évêque

(1) On trouvera p. 166, 167, dans la *Notice historique sur le collège de Beaupréau*, par l'abbé Bernier. Angers 1854, Cosnier et Lachèse, et la *Vie de Mgr Montault*, par le docteur Dumont, le récit de ces longues négociations qu'il serait superflu de rapporter. Qu'il nous suffise d'ajouter ici que le docteur Dumont, bien mal renseigné d'ailleurs, y laisse percer d'une manière par trop évidente ses propres préjugés contre la Compagnie de Jésus. Les sentiments qu'il attribue à Mgr Montault à l'endroit des Jésuites sont démentis par les faits et réfutés en principe dans la Vie de Mgr Montault par M. l'abbé Maupoint, p. 193.

d'Angers. Toutefois tant de générosité et de persévérance échouait encore devant les malheurs des temps et les douloureuses perspectives de l'avenir. Mgr Montault Desilles, attristé de tous ces empêchements sans fin, était sur le point de renoncer à un projet qui semblait devenir chaque jour moins possible que jamais.

En 1838, les circonstances furent plus favorables; l'espérance parut renaître dans le cœur de l'Evêque d'Angers. Après plusieurs entrevues avec le P. Chaignon dont l'autorité apostolique grandissait de plus en plus à ses yeux, il redoubla d'instances auprès du R. P. provincial de Paris, fit valoir de nouveau les services déjà rendus à son diocèse par la Compagnie et sollicita pour sa ville épiscopale l'établissement définitif d'une résidence de Jésuites. Les négociations furent longues encore, mais l'affaire poussée avec vigueur, se termina par le succès. Les Jésuites promettaient d'ouvrir la résidence dès l'année suivante, à la condition toutefois qu'on y adjoindrait un noviciat. La nomination du P. Chaignon comme futur supérieur proposée par Monseigneur lui-même était également acceptée.

On se mit donc à l'œuvre. Des prêtres du clergé angevin généreux et dévoués, parmi lesquels nous aimons à citer avec la plus vive reconnaissance, Messieurs Regnier, vicaire général (1), Lambert, chanoine (2), Bénard, fondateur et premier aumônier du dépôt de mendicité, lui apportèrent leur concours avec leurs aumônes et sur l'em-

(1) Voir la Vie de Son E. le cardinal Régnier, par M. l'abbé Destombes, vicaire général de Cambrai. Edition Lefort, Lille, 183-, p. 94,95.

(2) Voir l'Oraison funèbre de M. l'abbé Lambert, par M. Subileau, supérieur du petit séminaire de Mongazon.

placement où s'élève aujourd'hui la maison de Saint-Urbain furent posés dans le courant de l'année 1839 les fondements de la future résidence.

Les travaux commencés furent bientôt suspendus. Il était évident que, trop éloignés de la ville, les Pères pourraient difficilement remplir la mission qui leur était confiée, que trop rapprochés du petit séminaire, ils éveilleraient peut-être les soupçons de ceux qui les accusaient de vouloir fonder un collège. Pour d'autres motifs, il fallut aussi surseoir à la pensée de construire un noviciat. On loua donc provisoirement de l'autre côté de la ville, au quartier de la Doutre, l'hôtel d'Andigné, masion nullement appropriée aux besoins de la vie commune et trop peu spacieuse pour offrir aux retraitants laïques ou prêtres qui s'y présenteraient, un local convenable.

Sur ces entrefaites, arriva, le 29 juillet 1839, la mort de Mgr Montault. Ce triste évènement pouvait empêcher, retarder du moins encore longtemps l'exécution d'un projet toujours entravé jusqu'ici. Il n'en fut rien. La bienveillance de M. l'abbé Régnier, premier vicaire capitulaire, coupa court aux difficultés. Et quand à la fin du mois d'août 1839, le P. Chaignon, accompagné du P. Cailleux, vint lui annoncer l'arrivée définitive des Pères, il se félicita avec eux de voir enfin ses vœux les plus ardents réalisés, M. l'abbé Lambert leur offrit l'hospitalité pendant quelques jours et on se mit en devoir d'emménager la nouvelle résidence.

Il y eut alors de la part des communautés, des prêtres et des fidèles d'Angers comme un concours de charité pour subvenir aux premiers besoins de la maison. Le Bon Pas-

teur, Le Calvaire, Bellefontaine et bien d'autres rivalisaient à qui mieux mieux dans ce noble concert. Qui envoyait un lit, qui de la vaisselle, qui des provisisions de bouche, qui du bois. Rarement on vit plus universelle et plus ingénieuse sollicitude.

Mais déjà l'ennemi veillait aux portes. Les rumeurs les plus singulières couraient à travers la ville et n'étaient pas sans crédit auprès de la foule toujours prête à les accepter avec d'autant plus d'empressement qu'elles paraissaient plus étranges. Cette arrivée de deux Pères semblait menaçante comme un invasion et dès le 29 août, on agitait dans un conseil de Préfecture la question des Jésuites. Sans s'émouvoir de ces bruits et de ces craintes, le Préfet, M. Gauja, Prosper, se contenta de répondre : « Messieurs, tant que les Jésuites resteront dans la légalité, nous n'avons rien à faire, observez-les ».

On les observait si bien que le 3 septembre 1839, parut dans le *Journal de Maine-et-Loire* (1) une pétition de M. Grégoire Bordillon, ci-devant avoué, adressée au conseil du département. Nous extrayons pour l'intérêt de nos lecteurs les parties les plus saillantes de ce document qui appartient à l'histoire :

« Aux membres du conseil général de Maine-et-Loire. »

« Messieurs, la plus importante attribution que la loi vous confère est celle qui vous constituant les interprètes du pays, vous donne mission d'en signaler les besoins, d'en exprimer les vœux. A ce titre, le conseil général placera en tête de ses devoirs, celui d'élever la voix pour qu'enfin

(1) Lundi et mardi, 2 et 3 septembre 1839, *Journal de Maine-et-Loire*.

le gouvernement apprenne quels scandaleux, quels effroyables envahissements le Jésuitisme a consommés déjà dans nos contrées. L'infâme poursuit son œuvre de ténèbres avec une satanique habileté, le christianisme et, par conséquent, la révolution française et la civilisation moderne n'ont point de plus redoutable ennemi. Eluder impudemment la loi qui protège le patrimoine des familles, spolier d'immenses capitaux, s'emparer de l'éducation, pervertir le culte, corrompre les intelligences exploiter enfin toutes les faiblesses du cœur et de l'esprit, voilà par quelles voies, il tente d'établir parmi nous son abominable empire.

« La population indignée se demande si ses magistrats veillent ; et si, abandonnée à elle-même, elle en sera réduite à n'attendre que de ses propres efforts justice et salut. Mandataires du pays, c'est à vous d'appeler les regards du gouvernement sur la hideuse lèpre qui nous dévore, c'est à vous de dire avec quelle rapidité elle s'étend, quel remède immédiat elle réclame !

— Oui, dites au gouvernement qu'*à cette heure même où se tient votre session, l'ignoble manteau de Loyola apparaît dans nos rues,* dites-lui que sur tous les points de la cité surgissent des couvents, des communautés monacales, des maisons congréganistes remplaçant nos usines et nos manufactures en tel nombre et si splendidement dotés qu'on se croirait en 1789 et à la veille de la révolution qui purifia notre sol en le déblayant de tous ces repaires de l'ignorance, de la superstition et du mensonge. Dites que plusieurs millions de francs ont dû suffire à peine à l'achat de tous ces terrains, à l'érection de tous ces édifices, et, déchirant le voile, mettez en lumière les manœuvres à

l'aide desquelles ces millions ont été chaque jour extorqués sous vos yeux....

« L'arbre se juge à ses fruits, l'homme à ses œuvres. Si le jésuitisme cachait encore son nom, pourriez-vous ne pas le reconnaître à ses pratiques idolâtres, à son impur commerce de fétiches ou de faux miracles ! Aux nobles inspirations de la vie religieuse, voyez-le substituant les misérables préoccupations de la vie bigote, remplaçant le culte de Dieu par ce culte d'images bénites, de médailles miraculeuses, de reliques, de madones, et de sacrés cœurs, fourberies monacales qui souillent les temples demi païens de l'Espagne et de l'Italie.

« Que votre voix revèle donc au gouvernement la profondeur du mal qui travaille nos contrées. Dites-lui, Messieurs, que pour y porter remède, il suffirait d'y appliquer énergiquement les lois existantes ; dites-lui qu'il sera obéi dès qu'il se montrera fort et qu'il peut-être fort sans cesser d'être juste, sans devenir persécuteur. Dans la haute sphère où il est placé, les calomnies ni les mauvaises passions du jésuitisme ne le sauraient atteindre ; qu'il les réprime donc avec calme et vigueur en pratiquant cette belle maxime de Saint-Augustin : Immoler l'erreur et aimer les hommes.

« Grégoire Bordillon (1). »

(1) *La Vie publique en Province. — Etude sur Grég. Bordillon*, suivie d'un choix de ses lettres, par Elie Sorin. Paris, 1868 et *Revue de l'Anjou*, M. Bordillon, par Albert Lemarchand, p. 111-117. *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire* par Célestin Port ad verb. Grég. Bordillon, t. I. Après ses incartades anti-religieuses, des amis objectaient quelquefois à Bordillon les vertus privées des Jésuites ; « Eh ! que m'importent leurs

Le conseil général, présidé par M. de Marcombe, écarta la pétition le 2 septembre, et déclarait le lendemain qu'il n'en approuvait ni l'esprit ni les termes. Elle avait d'ailleurs rempli d'indignation et révolté toutes les consciences honnêtes et chrétiennes. Ce qui n'empêcha point le fougueux agitateur du parti démocratique de publier à la suite d'une lettre adressée au Rédacteur du *Journal de Maine-et-Loire* (n° du 5 septembre 1839) le post-scriptum suivant : « Les instants consacrés par le conseil général à improuver, ne l'auraient-ils pas été plus utilement pour le pays à rechercher si durant cette séance même, on ne complotait pas en certain lieu la fondation à Angers d'un dix-huitième couvent (maison des Pères de la Foi) en disant : Hâtons-nous de la créer avant l'arrivée d'un évêque philippiste Il continua donc par ses journaux et ses brochures la campagne qu'il avait commencée. Mais le mépris public fit justice de ses calomnies sans cesse renouvelées qui cachaient encore plus d'ambition personnelle que de haine cléricale.

Rassurés par M. l'abbé Régnier sur les dispositions de l'autorité civile, les Pères poursuivirent leurs préparatifs d'installation. Au P. Chaignon, nommé supérieur depuis

vertus, répondait-il, si dans les plis de leur manteau, ils m'apportent la peste. » Le vénérable M. Gruget, curé de la Trinité, l'ayant un jour rencontré sur son chemin, lui avait dit : « Tu as beau faire, Bordillon, tu ne feras jamais autant de bruit que ton père. » Son père était chaudronnier. Devenu préfet de Maine-et-Loire en 1848, il se montra plein d'égards pour les Pères, vint les visiter et les défendit à l'occasion. Plus tard, il fixa son domicile à la porte de Paris, rue du Faubourg Saint-Michel, près de la maison des Jésuites. Il est mort subitement quelques années plus tard sans avoir pu se reconnaître.

le 1 septembre et au P. Cailleux son ministre, avaient été associés les Pères Rousseau et Placide Levé que vint rejoindre bientôt le P. Félix Martin. Le 1[er] octobre 1839, ils inauguraient tous les cinq leur nouvelle demeure. Quelques jours plus tard, le 10 octobre, fête de Saint-François de Borgia, dans la petite chapelle bénite la veille, sur l'autel donné par les Frères des Écoles chrétiennes, la sainte messe était célébrée pour la première fois par le P. Chaignon. Comme il avait été souvent interrompu par les sanglots du Frère Pailler (1), qui la servait, et que lui-même n'avait pu retenir ses larmes, il dit au bon Frère après son action de grâces : Eh pourquoi sanglottiez-vous ainsi pendant la messe? — Mon Père, c'est qu'à la vue d'une chapelle si pauvre et si misérable, je croyais être à la crèche de Béthléem. Et moi aussi, répondit le Père Chaignon et tous les deux recommencèrent à pleurer.

Tels furent les humbles et difficiles débuts de la résidence des jésuites à Angers. Ils n'étaient pas de nature à ralentir leur patience et leur zèle. Le Père Chaignon qui n'avait jamais su et ne saura jamais pendant toute sa longue carrière reculer devant le travail, ne se persuada point que son titre de supérieur (2) lui créant de nouveaux de-

(1) Voir les *Lettres de Jersey*, année 1882, t. II, p. 232-241 : Notice sur le Frère Joseph Pallier, et *Un apôtre des petits enfants*, par le P. Séjourné, p. 376, deuxième édit. Paris, Oudin, 1882.

(2) Voici d'après l'ordre chronologique la liste des Supérieurs qui se sont succédé dans la Résidence d'Angers depuis sa fondation en 1839 jusqu'à nos jours : 1839-1843 R. P. Pierre Chaignon. 1843-1845 R. P. Frédéric Studer. — 1845-1850 R. P. Louis Ringot — 1850-1851 R. P. Placide Levé. — 1851-1852 R. P. Jules Pâris. — 1852-1860 R. P. Léon Gautier. — 1860-1866 R. P. Auguste Fou-

voirs à l'intérieur de sa maison, il pouvait diminuer en quelque chose ses ministères du dehors. Admirablement secondé par le P. Cailleux, ministre intelligent et dévoué, auquel revient une grande part du succès de la fondation, il donnait ses ordres comme Supérieur, et puis il partait pour ses expéditions apostoliques, tantôt seul, tantôt accompagné de plusieurs Pères qui se confondaient en admiration devant son activité et son courage. C'est ains que pendant l'Avent de 1839, à la tête des Pères Levé, Augry, Ringot, il donne la célèbre mission de Beaupréau qui se prolongea jusqu'à la fête de l'Épiphanie. A peine de retour, il organise les œuvres de sa résidence, assigne à chacun le poste qu'il doit remplir, appelle d'autres Pères des résidences de la Province pour répondre aux demandes qui lui viennent de toutes parts, et après s'être multiplié au-delà de toute mesure, il accepte lui-même œuvres sur œuvres sans compter avec ses forces. Quand il revint de Poitiers où il avait prêché à la cathédrale le carême de 1840, il trouva à Angers le siège de Saint-Maurice occupé par le nouvel évêque Mgr Paysant qui lui fit l'accueil le plus gracieux et ne tarda pas à visiter à son tour la petite résidence de la rue de la Harpe. La trouvant par trop incommode et par trop ouverte aux bruits du dehors, Sa Grandeur proposa aux Pères de leur prêter une maison voisine appartenant à l'évêché. Ce qui fut accepté avec une profonde gratitude, mais ne se réalisa point sans de grandes difficultés. On la fit communiquer à la résidence par une galerie, les anciennes entrées furent

cault. — 1860-1872 R. P. Alexandre Cornuau. — 1872-1873 R. P. Emmanuel Mourier. — 1873-1874 R. P. Armand de Ponlevoy. — 1874-1885 R. P. Casimir Kervennic. — 1886 R. P. Léon Cartier.

supprimées et de nouvelles établies rue du Tertre. Les Pères y attendirent en paix l'occasion de se loger suivant les désirs de Monseigneur dans un lieu plus favorable à la solitude et à l'esprit religieux.

Il fallut attendre assez longtemps encore. Mais au mois de juin 1841, une heureuse occasion s'étant offerte, on en profita pour acquérir près de la Butte du Pélican, une maison plus vaste et plus convenable. Elle était due surtout aux pieuses largesses d'amies dévouées de la Compagnie qui lui montrèrent jusqu'à leur dernier soupir, une fidélité à toute épreuve. Nommer ici MM^es^ de Langottière et de Bercy dont l'intelligente et inépuisable charité s'étendit jusque dans la mort sur toutes les œuvres catholiques, ce n'est que leur rendre un juste mais bien faible témoignage de reconnaissance à laquelle d'ailleurs ses obligés n'ont jamais failli.

Le P. Chaignon se hâta donc, avec le concours du P. Félix Martin, de faire restaurer les bâtiments qui jusqu'alors avaient servi d'école et allaient devenir la résidence définitive des Jésuites. Les travaux marchèrent rapidement et les Pères y furent installés le 24 décembre de la même année.

Malgré ces préoccupations matérielles, malgré les détails toujours renaissants d'une administration alors plus délicate que jamais, malgré les outrages dont le *Précurseur de l'Ouest* poursuivit bientôt et avec une persévérance acharnée les œuvres des Pères, l'infatigable supérieur sut pourvoir à tout.

Le succès de ses travaux apostoliques non moins que la faveur croissante des catholiques de l'Anjou le dédommageait et au delà des odieuses tentatives de ses ennemis.

Pour lui, pendant qu'à la résidence et dans les différentes parties du diocèse, les Pères s'efforçaient avec un zèle au-dessus de tout éloge de satisfaire aux demandes du clergé et des fidèles, il reprenait d'un bout à l'autre de la France le cours de ses retraites pastorales de Rennes à Châlons, de Nancy à Rouen, de Nantes à Verdun, de la Rochelle à Bayonne, de Belley à Périgueux, de Rodez à Nîmes, de Paris à Toulouse. Il prêchait des stations de carême dans les cathédrales d'Orléans, d'Angers, de Sens, donnait de grandes missions à Baugé, à Cholet, à Ecoufflant, exerçait à son retour à Angers beaucoup d'autres ministères de moindre importance et trouvait encore le temps d'écrire des opuscules de piété.

Telle fut l'activité de sa vie pendant qu'il était supérieur de la résidence d'Angers. Le T. R. P. général Jean Roothaan essayait bien d'y mettre des bornes. « Je vous remercie beaucoup des bonnes nouvelles que vous me donnez, lui écrivait-il de Rome à la date du 3 décembre 1840, mais je vous recommande instamment d'éviter l'excès du travail ; ce serait un écueil bien funeste. » Le P. Chaignon marchait toujours en avant. Il mettait à tort au-dessus de ces conseils qui lui semblaient peut-être inspirés par une trop grande prudence, son indomptable énergie, et ce qui est plus grave, il croyait pouvoir exiger des autres, autant qu'il exigeait de lui-même.

De charitables leçons comme celle-ci lui arrivaient alors de Rome : « J'aurais attendu une nouvelle lettre de vous si je n'avais pas cru nécessaire de vous renouveler la recommandation que je vous ai faite au commencement de cette année de modérer vos travaux et ceux des Pères de la résidence. Le motif qui vous anime est louable. Vous

êtes le premier à donner l'exemple. Vous travaillez même plus que les autres. Vous leur rendez ainsi le travail doux et facile ; il ne laisse cependant pas d'être trop fort pour que dans peu de temps, s'il n'est diminué, il n'altère les forces physiques et ne nuise beaucoup à l'esprit religieux. Vos vacances ne se passeront pas dans le repos. Onze retraites pastorales de suite ! j'en ai déjà demandé et je continuerai à en demander le succès au Seigneur. J. Roothaan. Rome 14 août 1841. »

Le P. Chaignon, en docile religieux, méditait bien dans le silence de la prière ces paternels avertissements. Il avait trop d'esprit de foi et trop de respect de l'autorité pour ne pas se promettre d'en faire désormais la règle de sa conduite.

Il prenait donc de belles résolutions et mandait à Rome les efforts qu'il faisait pour les accomplir en même temps que les succès dont Notre-Seigneur couronnait le zèle des Pères qui travaillaient sous ses ordres. « Je n'ai guère qu'à me réjouir avec vous et à me consoler des fruits si abondants que le Seigneur continue à répandre sur les travaux des nôtres, » lui écrivait le T. R. P. Roothaan (1), tout en insistant sur l'observation fidèle du *Venite et quiescite pusillum* de Notre-Seigneur. Mais par une de ces illusions qu'il se reproche maintes fois à lui-même, comme l'attestent ses notes spirituelles, il aimait à se persuader en présence des nouveaux ministères qu'on sollicitait de lui, que la gloire de Dieu et le salut des âmes demandaient plus impérieusement que ses supérieurs le sacrifice de sa personne et celui de ses frères. Son cœur soutenait alors une lutte

(1) Lettre du 30 avril 1842.

douloureuse, toute, il est vrai, à la louange de son zèle, mais non toujours d'une assez humble soumission. Comme s'il eût oublié cet adage de la vie religieuse : « L'obéissance vaut mieux que les victimes » il s'encourageait à passer outre au conseil et sans s'apercevoir alors que c'était le triomphe de la volonté propre, il terminait trop souvent sa prière par le « *quantum potes, tantum aude* » entendu d'après ses inspirations personnelles.

Quand après cela, à la lumière d'une oraison plus fervente, d'un avertissement réitéré, ou même des obstacles nés de sa conduite, il voyait clairement l'erreur dont il avait été le jouet pour ainsi dire inconscient, comme il s'humiliait ! comme il accusait et gourmandait avec une âpre vigueur ce qu'il appelait « son orgueilleuse inflexibilité » ! J'ai souvent pris, ajoutait-il, mais plus sincèrement que jamais, ce me semble, la détermination de me laisser conduire par mes supérieurs comme par une Providence visible. »

Parfois aussi, le découragement pénétrait cette âme de feu. Pour se dérober aux délicatesses de sa situation, et échapper aux périls d'une vie si agitée, il aurait voulu alors renoncer à ses immenses travaux et caché dans une impénétrable solitude ne plus s'occuper que de Dieu et de son salut éternel.

Il rêva même un instant la cellule du chartreux ; tentation qui s'était déjà dans le passé plusieurs fois offerte à son esprit : « la pensée de la Chartreuse m'est revenue, mais je me suis mis entre les mains de Dieu et je l'ai prié surtout de ne point permettre que je manque de confiance.» Puis avec une simplicité d'enfant, il fait part au Très Révérend Père Général de ses angoisses, de ses combats, de

ses désirs de vie cachée, des inspirations meilleures que lui donne la grâce. Le T. R. P. Roothaan lui répond : Rome, 13 juin 1842. « Deux mots aussi, mon bon Père, sur ce que vous me dites de vos sentiments après les exercices spirituels. Ces sentiments sont bons, sont saints, et je vous exhorte à vous les rappeler au milieu de vos travaux apostoliques. Mais non, il ne s'agit pas de les abandonner ces œuvres. Mais que votre vie ne soit ni active ni contemplative exclusivement, mais mixte comme le demande notre vocation et ne craignons rien. Connaissez-vous la comparaison du petit chien de cabinet et du chien chasseur ? Le premier est bien plus caressé par le maître, mais le second bien plus cher. Allez avec confiance et que le Seigneur vous bénisse ! »

Fortifié par ces conseils et ces encouragements, le P. Chaignon se remettait à l'œuvre avec une nouvelle ardeur et s'efforçait de plier sa nature si généreuse et si spontanée tout à la fois, aux exigences de la règle désormais mieux comprise. Les principes qu'il s'appliquait à lui-même avec plus de rigueur, servaient aussi à le guider avec plus de sûreté dans la direction qu'il devait donner à ses frères ; mais peut-être n'y avait-il pas dans son gouvernement des hommes et des choses un discernement assez parfait de la gravité des obstacles qui s'opposaient à ses vues.

Habitué qu'il était à vouloir tout surmonter et tout vaincre, il ne se rendait pas assez compte des infirmités humaines et le Père Général le lui rappelait encore : « Dans ce bas monde rien n'est parfait ; c'est par les imperfections que le Seigneur nous conduit à la perfection, comme c'est par les misères qu'il nous conduit à la félicité, *Misericordia Domini super vitas et pax hominibus bonæ voluntatis.* »

Mgr Angebault qui venait de succéder à Mgr Paysant ravi à son troupeau par une mort aussi imprévue que soudaine (1), connaissait depuis longtemps le vaillant supérieur de la Résidence d'Angers. S'il se félicita de le voir si près de lui, il sut apprécier davantage encore ses services et ceux des Pères de la Butte, nom par lequel les Angevins désignaient vulgairement les jésuites.

Dès lors aussi, il commença à leur prodiguer les témoignages d'un dévouement qui ne fit que s'accroître pendant toute la durée de son long épiscopat. En retour, c'était à la petite Résidence un redoublement de courage et de bonne volonté, au milieu des travaux apostoliques dans lesquels le P. Chaignon ne voulait le céder à personne. Les supérieurs avaient beau le lui dire et le lui répéter encore : « Ménagez-vous vous-même, mon Père, car en cela, on vous reproche de ne pas donner bon exemple à vos inférieurs; pensez aux retraites pastorales que vous devez donner et ne vous mettez pas hors d'état, par l'excès de votre zèle, de pouvoir exercer cet apostolat pour lequel le Seigneur vous accorde des grâces spéciales, et qui est d'une si haute importance. » (Rome, 5 février 1843.) Le bon Père se laissait toujours entraîner par son ardeur naturelle comme par le désir d'un plus grand bien. A la fin, sa santé s'altéra, exigea un repos qu'il n'avait cessé de lui refuser jusqu'alors, et ce fut le moment choisi par la Providence pour confier le poste qu'il occupait au R. P. Frédéric Studer.

(1) Mgr Louis-Robert Paysant, né le 25 mai 1787, à Crosville (Calvados), fut nommé évêque d'Angers, par décret royal du 29 septembre 1839, et mourut dans le cours d'une visite pastorale, au village de Bocé, près Baugé, le 6 septembre 1841. (Voir la notice de M. l'abbé Laffetay, du diocèse de Bayeux).

CHAPITRE VI

ANGERS — BLOIS — ANGERS

1843-1880

Les remerciements du T. R. P. Général. — Projet de séjour en Italie. — Stations de Carême. — Retraites pastorales — Retraites de grands et petits séminaires, de collèges, de pensionnats. — Part spéciale du diocèse du Mans dans l'apostolat du P. Chaignon. — *Le prêtre à l'autel.* — *Le nouveau cours de méditations sacerdotales.* — *La Société de Saint-Joseph* pour les prêtres défunts. — Missions et jubilés dans les paroisses. - Publication de divers ouvrages. — Retraites de communautés religieuses. — *Société de Saint-Michel* pour les fidèles défunts. — Le noviciat d'Angers. — Le Concile et le Jubilé de 1869. — Les noces d'or du P. Chaignon. — Il est nommé supérieur intérimaire du grand séminaire de Blois. — Notre-Dame-de-Sainte-Croix du Mans. — Retour en Anjou. — La guerre de 1870-1871. — Organisation de pèlerinages à Paray, à Lourdes, au Mont Saint-Michel. — *La Confrérie du Cœur Agonisant.* — Derniers travaux avant les décrets de 1880.

Au moment où le P. Chaignon, tombé les armes à la main, venait de résigner ses fonctions de supérieur de la Résidence d'Angers, il recevait du T. R. P. Général ce glorieux témoignage : « Continuez, mon Père, à travailler à l'œuvre du Seigneur. Il a béni vos travaux et vos saints désirs. La Résidence d'Angers que vous avez fondée, est jusqu'ici celle de la Province de France où se recueillent les fruits les plus abondants de salut. Je vous remercie de

tout le bien que vous y avez fait et je suis assuré que vous aiderez de tout votre pouvoir votre successeur à le continuer. R^{æ} V^{æ} servus in Christo Roothaan, Rome 18 septembre 1843. »

Ces éloges, notre vaillant religieux les avait bien mérités et ils étaient de nature à stimuler encore son courage. Mais on put craindre un instant que sa santé, gravement menacée, ne le contraignît à se retirer du champ de bataille Il fut même question pour lui de passer l'hiver en Italie. Les médecins s'étaient déjà prononcés en ce sens. Quelques formalités restaient seules à remplir, quand tout à coup le mieux se déclara et fit espérer qu'on n'aurait à combattre qu'un mal passager et non un épuisement absolu. Le P. Chaignon, en effet, délivré d'une charge qu'il n'avait acceptée pendant trois ans que par obéissance, exempt d'un genre de sollicitudes auquel sa nature se prêtait difficilement, se jeta à corps perdu, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans les œuvres du ministère apostolique.

C'est le moment où dans toute la vigueur de l'âge (il a 52 ans et il doit en vivre encore plus de 40), avec une expérience acquise déjà par d'immenses travaux, il déploie plus résolument que jamais les ressources inépuisables de son zèle et de son énergie. Comme s'il débutait dans la carrière et n'avait rien fait jusqu'à ce jour, il est tout bouillant d'ardeur et impatient de nouveaux combats.

Il continue la série de ses grandes stations de Carême dans les cathédrales de Bayonne, d'Auch, d'Alby, de Besançon. S'il l'interrompt en 1848, c'est pour la reprendre, quand sa santé n'y met plus obstacle, dans les cathédrales de Nantes, de Vannes, d'Amiens, à Saint-Sauveur de Rennes, à Charleville, et enfin à Paris où en 1864 le

Carême de la Trinité l'avertit qu'il est temps pour ses forces de dire adieu aux grandes chaires et aux trop vastes auditoires. Mais ni l'âge ni la fatigue ne pouvaient le décider à renoncer aux retraites pastorales. Pendant 22 ans encore, il parcourut tous les diocèses de France, trois exceptés, ceux d'Aix, d'Avignon et de Pamiers, portant aux prêtres une parole demeurée jusqu'à la dernière heure toujours aussi sympathique, aussi sacerdotale, aussi respectée. On peut à peine se faire une idée de cette activité apostolique qui lui permettait chaque année, durant quatre mois entiers (car il ne prêchait pas moins de dix, douze et treize retraites pastorales consécutives), de se transporter d'une extrémité de la France à l'autre et de répondre avec autant d'exactitude que d'ardeur à l'appel de l'épiscopat. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau de ses retraites que nous offrons à nos lecteurs dans l'appendice de cet ouvrage pour être comme effrayé de l'étendue de son ministère auprès du clergé. Nul autre prêtre, que nous sachions, religieux ou séculier, ne s'y est, dans notre siècle, qui a cependant en ce genre connu des hommes d'une distinction éminente, et si longtemps et si généreusement consacré.

Depuis la première retraite pastorale qu'il a donnée à Vannes en 1833 jusqu'à la dernière qu'il prêcha à Chambéry au mois de septembre 1866, (il avait alors 75 ans), nous ne comptons pas moins de 300 retraites ecclésiastiques. Encore ce chiffre exprime-t-il à grand'peine, comme il est facile de s'en convaincre, la réalité de son magnifique apostolat. Que fallait-il de plus pour mériter le titre d'apôtre du clergé que lui décerna la reconnaissance des Evêques de France ? Et cependant c'est trop peu encore pour

lui. Travailler à la sanctification du prêtre, l'animer au sacrifice, en plaçant sous ses yeux celui du divin maître, entretenir brûlant dans son cœur l'amour des âmes, relever son courage aux prises avec des difficultés qui renaissent chaque jour et pour ainsi dire à chaque heure, c'était une tâche bien laborieuse et bien admirable sans doute, et dont il s'acquitta avec un succès égal à ses merveilleuses aptitudes. Mais éclairer, diriger et soutenir une vocation sacerdotale, mais contribuer à la formation du bon prêtre, n'était pas à ses yeux un labeur moins important, et il en réclamait sa large part, car il savait bien que l'avenir du prêtre est en germe dans la préparation qu'il apporte au sacerdoce. Aussi, après les retraites pastorales, ce qui l'attirait de préférence, et lui semblait le complément nécessaire de l'œuvre à laquelle il s'était dévoué, c'était les retraites d'ordination, les retraites de grand et de petit séminaire, de collège, de pensionnat.

On le voyait tour à tour dans les grands séminaires de Tulle, de Rennes, de Luçon, de la Rochelle, de Chartres, de Blois, de Langres, du Mans, de Troyes, de Laval, dans les petits séminaires de Séez, de Servières, des Sables-d'Olonne, de Chavagnes, de Mayenne, de Saint-Chéron, de Précigné, de Mongazon, de la Ferté-Macé, dans des collèges ecclésiastiques comme Pontlevoy, Châteaugontier, Combrée, Tinchebray, Argentan, Cholet, Pons, Beaupréau et bien d'autres. Nulle part toutefois plus qu'au grand séminaire du Mans, il ne fut prodigue de son zèle et de son courage. Les supérieurs ne cessaient de le demander pour les retraites d'ordination ; ils le redemandaient encore pour les retraites de rentrée. On ne se lassait pas de recourir aux lumières de sa sagesse, de son

expérience et l'on se flattait que la parole d'un religieux si vénérable tombant sur de jeunes cœurs prêts à tous les sacrifices, y laisserait une empreinte à jamais ineffaçable.

Ainsi continua-t-il, pendant tout le cours de sa vie, à rendre avec usure à son diocèse d'origine des services qui compensèrent et au delà le sacrifice auquel Mgr de Pidoll s'était en 1819 si péniblement résigné. Nous ne voulons rien dire de la gloire qui de son nom et de ses œuvres rejaillissait sur la contrée où fut son berceau.

Le clergé du Mans revendiquait en effet avec une noble fierté l'apôtre sorti de ses rangs, et nul n'a fait plus d'instances pour que l'on transmît aux générations à venir cette grande mémoire.

Les évêques de France avaient si bien compris la portée des enseignements du P. Chaignon et sa puissante influence sur le cœur des prêtres de leurs diocèses, que maintes et maintes fois, nous en avons les preuves écrites, ils le conjurèrent de léguer au clergé comme un mémorial de ses retraites pastorales. Et lui, cédant à ces prières, sans calculer, sans compter avec le surcroît de travail, il se mettait à l'œuvre et publiait dès 1853 le *Prêtre à l'autel.*

Encouragé par le succès de son livre et les remercîments unanimes des évêques et des prêtres, sans vouloir rien enlever à ses travaux ordinaires d'ailleurs si considérables, il médite encore à l'usage du clergé, un nouvel ouvrage qui paraît en 1857 sous ce titre : *Le prêtre sanctifié par l'oraison* et qui deviendra en 1858 : *Le nouveau cours de méditations sacerdotales.*

Toujours en faveur de ses prêtres auxquels il procure pendant la vie tant d'avantages spirituels et qu'il veut secourir au delà même du tombeau, il organise en 1859

une société de Saint-Joseph pour les prêtres défunts. Peu lui importe, s'il se crée par là des occupations qui sembleraient à tout autre écrasantes, impossibles. Ce qu'il veut, ce qu'il poursuit avec tant d'ardeur et de persévérance, c'est le salut éternel des âmes. Les autres considérations s'effacent devant celle-là. Il marche en avant assuré du succès qui ne lui manquera pas, nous le verrons plus tard.

Que si aux retraites pastorales, aux stations de cathédrales, aux écrits tombés de sa plume, aux œuvres inspirées par l'amour du sacerdoce, nous ajoutons l'effrayante correspondance qui pendant près de cinquante ans, s'échangea entre lui et les évêques et les prêtres de la plupart des diocèses de France, correspondance qui se multipliait avec le nombre de ses retraites, nous n'aurons encore là qu'une idée fort incomplète de sa prodigieuse et toujours croissante activité.

L'apostolat des prêtres eut sans doute ses préférences, et il le continua par une voie ou pour une autre jusqu'à sa dernière heure. Mais en même temps qu'il se dépensait ainsi pour le clergé, il paraissait retrouver des forces nouvelles quand il s'agissait d'évangéliser les paroisses. Aussi sont-ils restés célèbres dans la mémoire des habitants les jubilés ou les missions qu'il prêcha à cette époque de sa vie, à Mûrs, à Chambellay, à Béthune, à Argentan, à la Blouère, à Vire, à Saint-Léonard-des-Bois, à Roullours, à Vezins. Et pour seconder et soutenir les fruits de sa parole, il répand par milliers quelques publications de circonstance comme le *jubilé de* 1854 *et les enfants de Marie,* le *jubilé de* 1865 *et les enfants de l'Église;* il adapte même à la piété des chrétiens plus éclairés et plus fervents des

méditations pratiques qui, publiées à la fin de 1863, comptent déjà en 1865 plusieurs éditions. *La méditation ou le fidèle sanctifié par la pratique de l'oraison mentale*, tel est le titre de ce nouvel ouvrage dont le succès donnait raison une fois de plus à son zèle, pour ainsi dire, sans limites.

Au milieu de toutes ces œuvres qui se succèdent, se croisent et s'enchaînent, les retraites des communautés religieuses occupaient aussi une grande part d'une vie si féconde. Plusieurs mois de l'année, il se consacrait à ce consolant apostolat et la ferveur dont il était le témoin, le reposait doucement de toutes ses sollicitudes. La plupart des couvents de l'Anjou l'ont eu tour à tour et maintes fois différentes comme directeur de leurs retraites. Il était pour ne pas parler des autres, le prédicateur préféré des retraites de Bellefontaine, du Calvaire, des Dames de la Retraite, du Bon-Pasteur, des Ursules, des Hospitalières de Baugé et de Beaufort, et encore parmi ces communautés diverses, en est-il quelques-unes auxquelles il a réservé jusque dans la vieillesse la plus avancée, les derniers restes d'une ardeur qui ne consentait pas à s'éteindre.

En dehors de l'Anjou, il est difficile d'énumérer, leur nombre serait trop considérable, les maisons religieuses qui durent à son apostolat, pendant cette période de temps, de voir s'accroître ou se renouveler leur esprit de ferveur ou de dévouement. Citons après les Pères Bénédictins de Solesmes, les Visitandines de Rennes et de Paray-le-Monial, les Carmélites de Chartres et de Laval, les Ursulines de Chavagnes et celles de Bourges, les Filles de Notre-Dame-de-Poitiers et de la Flèche, les sœurs de Bon-Secours de Chartres et les religieuses d'Evron, les

Petites-Sœurs des pauvres et Notre-Dame de Charité de Bourges. Il éprouvait une joie d'autant plus vive à entraîner vers la perfection ces âmes généreuses qu'il trouvait en elles une correspondance à la grâce et plus spontanée et plus entière. Peut-être aussi se flattait-il de pouvoir leur communiquer quelque chose de son ardeur apostolique. Et de fait il trouva parmi elles, nous aurons plus d'une fois l'occasion de le constater, d'admirables coopératrices de ses œuvres.

Quand il avait ainsi évangélisé les Mères, il devenait ensuite l'apôtre des enfants élevés dans leurs pensionnats. Les religieuses de l'Éducation chrétienne de Flers et d'Argentan, les Filles de Notre-Dame-de-Poitiers et de la Flèche lui ont gardé une reconnaissance qui n'a rien perdu de sa vivacité. Aussi, après avoir donné à toutes ces communautés le meilleur de son âme, il publia à leur usage en 1869 comme il l'avait fait pour les prêtres et les fidèles quatre volumes de *Méditations religieuses* qui portaient en sous-titre : *La perfection de l'état religieux, fruit de la parfaite oraison.*

Enfin, nos lecteurs nous en voudraient de ne pas rappeler à leur souvenir, ne fût-ce que par un mot, les retraites d'hommes, de jeunes gens, de mères chrétiennes, d'enfants de la première communion pour lesquelles il avait tant d'attrait et une si merveilleuse aptitude. Elles ont été des plus nombreuses et venaient s'ajouter comme par surcroît à des œuvres qui eussent nécessité pour d'autres que lui un repos absolu. Mais il ne savait rien refuser quand il y allait du salut des âmes, il savait moins encore se reposer.

C'est, en effet, au milieu de tous ces travaux qu'il fonde

à l'intention non plus des prêtres mais des fidèles défunts sa *Société de Saint-Michel* érigée canoniquement à Bourges en novembre 1864. Œuvre magnifique, aujourd'hui plus prospère que jamais, dont le but était tout à la fois de ranimer parmi les catholiques de France le culte des morts et d'assurer aux âmes du purgatoire une prompte délivrance. Œuvre à l'extension de laquelle il dépensera jusqu'à son dernier soupir, des labeurs de toute sorte, un dévouement et une inébranlable persévérance.

Il est vrai que pour lui permettre de conduire à bonne fin des œuvres si diverses, la Providence lui ménagea un secours sur lequel il n'osait plus compter et dont à sa première apparition, il s'empressa de profiter. Quand il avait fondé en 1839 la résidence d'Angers, un regret des Supérieurs et le sien aussi avait été de ne pouvoir établir en même temps une maison de noviciat. Les difficultés qui s'opposaient alors à l'accomplissement de ce projet, disparurent peu à peu. Le R. P. Léon Gautier, dont on garde à Angers si douce mémoire(1), y arriva au mois de septembre 1850 pour devenir le premier Père Maître de ces novices dont la présence avait été si vivement souhaitée et si longtemps retardée. A la vue de cette jeunesse d'élite, toute remplie d'un saint enthousiasme, le bon Père Chaignon tressaillait de joie. Il aimait à chercher au milieu d'elle, à découvrir les missionnaires futurs, les collaborateurs possibles de ses œuvres un jour, et sans attendre si

(1) Le Père Léon Gautier était né à Nantes le 29 octobre 1812. Entré dans la Compagnie de Jésus le 21 décembre 1833 à Saint-Acheul, il est mort recteur de la maison du noviciat à Angers le 14 juillet 1860. Sa vie a été écrite par le P. J. Noury. Paris, Douniol (1864).

longtemps, pour peu que la règle s'y prêtât et que le supérieurs souscrivissent à ses désirs, il espérait bien y rencontrer d'actuels et habiles auxiliaires. Aussi la charge de secrétaire du P. Chaignon fut-elle bientôt comprise parmi les expériments du noviciat. Une heure ou deux chaque jour, l'heureux élu se mettait à la disposition du Père, au retour de ses courses apostoliques, et il ne tardait pas à apprendre ce que c'était que l'emploi du temps. Il fallait, de sa plus belle main, copier et copier encore des circulaires, composer des listes indéfinies de noms, corriger des épreuves d'imprimerie, préparer des colis de livres, étiqueter des paquets de lettres, vérifier les comptes nécessités par les œuvres et mille autres occupations de ce genre.

L'activité fiévreuse du novice recevait bien quelquefois l'appellation de lenteur, son savoir-faire celle d'impéritie, mais qu'importe? on avait eu sous les yeux le spectacle d'un zèle si ardent et d'un travail si opiniâtre qu'on s'éloignait ravi d'admiration et qu'on briguait la faveur d'un prompt retour.

Le P. Chaignon, de son côté, était bien pressé de les revoir ses chers novices. Et quand l'absence avait été trop longue, comme il se hâtait de les réclamer! A l'heure du départ pour les collèges ou le scolasticat, ses regrets et ses sympathies éclataient avec plus de force encore; les sentiments de vénération profonde et de paternelle bonté échangés entre le vieillard et ses enfants disaient assez ce que ces relations avaient rendu à l'un de véritable service et donné aux autres de véritable joie.

Il était donc parvenu à travers des vicissitudes diverses et toujours renouvelées, à cette année 1869 à la fin de la-

quelle devait s'ouvrir le Concile du Vatican. Sous l'empire des émotions dont étaient remplies les âmes catholiques, il voulut lui aussi prendre sa part à la sainte mêlée et la brochure qu'il composa alors sur le *concile et le jubilé de* 1869 eut pour but d'éclairer les simples fidèles et de ranimer leurs plus chères espérances.

Tout entier, ce semble, à la diffusion de son opuscule, il méditait vingt autres projets quand la pensée vint aux Pères de la Résidence de célébrer ses *noces d'or*. Le vénérable vieillard comptait en effet et 50 ans de sacerdoce et 50 ans de vie religieuse. Le moment paraissait bien choisi. Outre les misssionnaires de retour de leurs excursions apostoliques, les novices, dont 27 allaient bientôt se disperser dans les collèges, la Maison du faubourg Saint-Michel renfermait grand nombre de Pères exilés d'Espagne depuis 1868. Les étudiants de philosophie venus de Laval se trouvaient aussi à Angers pour y passer les vacances. La fête de famille promettait d'être magnifique. Elle le fut et eut lieu le dimanche 29 août 1869. Le Père Félix Delor (1), autre jubilaire, en partageait les honneurs avec le Père Chaignon.

Déjà la veille, ce dernier, dans une exhortation intime adressée à la nombreuse communauté, avait laissé déborder tout son cœur plein de reconnaissance pour le Dieu auquel il était redevable d'une si longue carrière. Ce fut encore lui, le jour même, qui monta à l'autel pour célébrer les saints mystères, en présence d'un grand nombre de prêtres, d'amis et de fidèles. A la fête religieuse suc-

(1) Le P. Félix Delor, mort à Versailles le 23 mars 1872, était né le 5 septembre 1797. Entré dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1819, il avait prononcé ses grands vœux le 15 août 1835.

cédèrent de fraternelles agapes que couronnait une charmante séance offerte par les novices des deux provinces de France et d'Espagne. Tous les poètes avaient accordé leurs lyres pour chanter en leurs diverses langues les exploits de nos héros. Dans de gracieux dialogues, ils s'encourageaient mutuellement à de poétiques essors.

« Et comment pourrons-nous célébrer ces combats,
Que durant cinquante ans livrèrent ces soldats. ? »

Si la matière était riche, pensaient-ils, le talent de l'artiste devait la surpasser encore pour redire avec les anges du paradis leurs ministères sans nombre : «

« Retraites au clergé, retraites aux couvents
Et dans tous les pays et pendant cinquante ans »

et surtout ces livres admirables qui, sous le nom de *Méditations sacerdotales* sont devenus comme le manuel des prêtres,

« N'allez pas oublier cet ouvrage immortel
Inspiré par son cœur sur le *prêtre à l'autel.* »

Et mille autres souvenirs évoqués avec la plus exquise délicatesse. Suivait une scène ravissante qui transportait tout à coup les auditeurs de la terre au ciel. Le divin Maître y apparaissait entouré de toute la cour céleste et de sa petite compagnie sous le regard de Saint-Ignace. Il posait lui-même le diadème sur le front de ses vaillants serviteurs, pendant que d'harmonieux refrains faisaient écho à ces préludes du ciel. L'émotion était au comble et donnait à cette fête son véritable caractère de joie surnaturelle.

Que n'a-t-on pu recueillir alors toutes ces poésies charmantes dont nous n'avons trouvé que des lambeaux décolorés et qu'il nous eût été si agréable d'offrir à nos lec-

teurs? Le Père de Bengy, le futur martyr de la commune, s'était tout particulièrement distingué dans ces fraternels concerts, mais, inutile regret! ses vers si gracieux et si touchants ont eu le même sort que les autres et ne nous sont point parvenus. En chantant le passé des deux vénérables vieillards, poètes et musiciens ne semblaient plus guère compter sur les années à venir, bien qu'ils fussent résolus,

« Si le bon Dieu voulait nous les donner encor
« A redoubler d'ardeur, en d'autres noces d'or.

L'un d'eux, le Père Delor ne devait que trop tôt, par une mort inopinée, justifier ces craintes. Mais le Père Chaignon avait puisé dans ces douces fêtes de cinquantaine comme une nouvelle jeunesse. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées depuis lors qu'il recevait du R. P. Provincial la lettre suivante :

« Mon Révérend et bien cher Père,

« J'ai à vous faire aujourd'hui une ouverture à laquelle je ne m'attendais pas plus que vous. Mgr de Blois veut emmener avec lui le P. Fessard au Concile. Mais voici qu'il vous veut vous-même dans son grand séminaire comme supérieur *intérimaire*. Je lui proposais d'autres combinaisons, mais après avoir demandé du temps pour réfléchir et prier, il les a écartées en s'écriant : « *Je n'ai point de doute. C'est le Père Chaignon qu'il nous faut. Tout le clergé en sera ravi.* »

« Voilà, mon bon Père, ce que le P. Fessard vient de me mander de la part de l'Evêque. *Quid dicis de te ipso*? Le doigt de Dieu est-il là?

Veuillez donc me répondre un mot, et si vous voulez allez vous entendre avec le P. Fessard.

« En union de vos SS. SS.

« Servus et Frater in Christo.

« A. de Ponlevoy, s. j. »

Paris, 27 octobre.

Et en effet, dès les premiers jours de décembre 1869, le Père Chaignon était au poste plein de courage et de confiance, sans hésitation malgré ses 78 ans devant l'obéissance qui l'appelait au commandement. Aussi le R. P. Provincial ne tarde pas à le féliciter de la généreuse ardeur avec laquelle il a acccepté la charge. « Vous voilà donc installé, lui écrit-il de Paris, le 12 décembre, et vous avez à la fois sur les bras la communauté et le séminaire et aussi un peu la ville et le diocèse. *Grande opus*, mais *bonum opus !* Que Dieu vous porte en même temps qu'il vous charge ! Toutefois, vous-même procédez avec mesure et prenez ce que vous pouvez porter *suaviter*. » Pour lui, avec des vues trop personnelles peut-être et que n'aurait pas toujours sanctionnées une plus longue expérience dans le gouvernement d'un séminaire, il voulait tout porter. Ce fut bien-là encore le défaut de sa riche nature. L'administration temporelle et la direction spirituelle de sa maison ne lui suffisaient pas. Il ambitionnait encore une part dans l'enseignement.

Devenu donc par sa volonté professeur d'Ecriture Sainte, il soufflait au cœur de la jeunesse qui se pressait autour de sa chaire le feu sacré de l'enthousiasme. L'attrait irrésistible qui l'avait toujours entraîné vers le ministère de la parole, imprimait à ses leçons et parfois aux dépens d'une exégèse plus didactique, un caractère trop

oratoire. Les futurs prédicateurs ne s'en plaignaient pas, bien au contraire ; et à l'exemple du maître, ils s'exerçaient non sans succès à faire jaillir d'un texte scripturaire, des flots d'éloquence.

Ce qui est hors de doute, c'est que dès la première heure, grâce à la vénération qu'il inspirait, il avait su gagner toutes les sympathies. Mais sa plus sérieuse et réelle influence, il la devait surtout à ces lectures spirituelles où il laissait parler sa vieille expérience et révélait à ses jeunes auditeurs les moyens à prendre pour devenir un saint prêtre, un véritable apôtre, un pasteur des âmes selon le cœur de Dieu.

Non content de se dépenser ainsi au service de la jeunesse cléricale, le Père Chaignon entretenait avec le clergé du diocèse de Blois des relations suivies. Il continuait à faire marcher les œuvres qu'il avait créées, multipliait les éditions de sa brochure sur le Concile, donnait des retraites aux conférences de Saint-Vincent de Paul, aux dames du monde, aux enfants des Ursulines, prêchait des triduum dans les communautés de la Providence, du Refuge, ne laissait pas un instant interrompues ses immenses correspondances et démontrait aux moins clairvoyants ce que peuvent encore le zèle et l'énergie d'un vieillard presque octogénaire. Aussi, en lui annonçant son retour de Rome pour reprendre les rênes de son gouvernement, le R. P. Fessard lui écrivait-il en juillet 1870 : « Ce me sera une douce joie, mon excellent Père, de vous revoir vous et la bonne communauté que vous avez dirigée avec tant de charité et de zèle. » De son côté, Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois, dans une lettre datée de Vichy, le remerçiait en ces termes :

« Mon Révérend et bien bon Père,

« Je ne puis vous remercier assez de votre zèle si dévoué et de tout le bien que vous avez fait pendant le temps de votre séjour à Blois. Dieu sait que je vous aimais bien déjà. Mais dans le cours de cette année vous nous avez rendu tant de services avec un si grand cœur et un si grand fruit que nous n'en perdrons jamais le souvenir. Dieu seul peut vous en récompenser dignement, mais nous, nous en serons toujours profondément reconnaissants. Ce que vous me dites dans votre dernière lettre de la tenue du clergé de Blois dans la retraite ecclésiastique et du grand nombre d'excellents prêtres que vous avez remarqués dans notre cher clergé me touche profondément et je ne puis assez bénir Dieu qui m'accorde une telle consolation au milieu des grandes épreuves que nous avons à traverser en ce moment.

« Agréez, mon bien Révérend Père, l'expression de ma vive reconnaissance et de ma grande vénération.

« ✝ L. Th., évêque de Blois. »

Au terme d'une année passée dans l'exercice d'un pareil dévoûment, le Père Chaignon va s'arrêter sans doute et chercher dans une douce solitude le repos dont il a besoin. Nullement. Un autre fardeau faillit même à cette époque tomber sur ses épaules.

Les Jésuites étaient sur le point de prendre la direction de Notre-Dame de Sainte-Croix du Mans et c'est sur lui encore, lui si profondément vénéré dans son diocèse d'origine que les supérieurs avaient jeté les yeux pour en faire le premier recteur du nouveau collège. Il s'en ouvre lui-même à ses amis dans des lettres confidentielles adres-

sées de Blois. Mais, soit à cause de son grand âge, soit pour d'autres motifs, ce projet n'eut pas de suite.

Le bon Père sut aussitôt donner à son zèle un cours différent, et, après avoir prêché des retraites au Calvaire de Vendôme, aux Filles Notre-Dame de Poitiers et bien d'autres, il rentrait en Anjou au milieu des désastres de la guerre. Ceux qui ont vécu avec lui dans ces jours de deuil savent combien vivement il ressentit les douleurs de la patrie. Son cœur se refusait à admettre les trop évidentes réalités de la défaite et il espérait contre toute espérance. On se rappelle encore à Angers la frémissante ardeur avec laquelle il prêcha en novembre 1870 la neuvaine des morts et sollicita des prières pour le salut de la France.

Mais, comme nos malheurs, loin de diminuer, ne cessaient de grandir tous les jours, force lui fut de surseoir au ministère de la parole. Comme tous les Pères, il prit sa large part au service des ambulances, il consolait les blessés et les mourants, entendait journellement les confessions des prêtres et des fidèles et par des prières plus ferventes et de plus longue durée, travaillait de toute son âme à hâter l'heure de la délivrance. Mais hélas! aux horreurs de l'invasion étrangère succédèrent bientôt plus poignantes, les angoisses de la guerre civile. Ici encore, n'écoutant que sa charité, il ne pouvait croire aux brutales sauvageries de la Commune.

Il fallut bien se rendre à la vérité, quand arriva de Paris la nouvelle du massacre des ôtages. « Qu'il fait bon, écrivait-il alors à un Père qui l'avait en particulière vénération, qu'il fait bon de dire la messe pendant ces fêtes de la Pentecôte au milieu des accablants messages que la capitale nous envoie. *O lux beatissima ! Consolator*

optime !... Aujourd'hui même nous apprenons la mort de nos Pères, de confesseurs devenus martyrs. Ne faut-il pas des victimes pour fléchir Dieu irrité par tant d'épouvantables crimes et qui oserait plaindre ceux que le Seigneur Jésus daigne choisir pour les associer à sa croix?... Me voilà au bout de ma carrière et vous à l'entrée de la vôtre. Prenez vos mesures pour n'avoir pas le regret de vous dire un jour à vous-même : *j'aurais pu faire infiniment plus de bien que je n'en ai fait.* »

Dans l'expression de ces sentiments, il se montrait bien tel qu'il avait toujours été ; il se trompait, il est vrai, en se croyant à la fin de sa carrière. Mais, quand sous la forme d'un conseil, il semblait s'accuser d'avoir méconnu le prix du temps, lui qui pendant quatre-vingts ans l'avait fait valoir plus que personne, il disait encore à sa manière, qu'il voulait jusqu'à la dernière heure persévérer dans ses habitudes d'opiniâtre labeur. Il y demeura invinciblement fidèle.

Sans doute ses forces diminuaient et il ne pouvait songer à faire ce qu'il avait fait autrefois. Mais avec l'énergie dont il était doué, il tenta l'impossible pour seconder le mouvement de résurrection qui semblait se manifester alors dans toute la France. Si ses ministères extérieurs devenaient successivement plus rares, de son humble cellule il ne cesse par des lettres et des écrits de toute sorte d'encourager les défenseurs de la cause religieuse. Il s'occupe avec plus d'ardeur que jamais de la diffusion de ses œuvres de *Saint-Joseph* et de *Saint-Michel*, il donne de nouvelles éditions de ses *Méditations sacerdotales* et à toute heure sa porte est ouverte aux prêtres et aux fidèles qui viennent lui demander conseil.

Il prêche à Angers quelques retraites religieuses, à

Blois une retraite d'ordination, à Poitiers il exerce le même apostolat aux enfants de l'école Apostolique. Enfin en 1873, à l'âge de quatre-vingt-deux ans il ose affronter une dernière fois les fatigues d'un carême, et la paroisse des Rosiers qu'il a évangélisée le laisse le cœur rempli de reconnaissance pour les bénédictions dont son ministère a été comblé. Dieu répondait à ses efforts par tant de succés qu'il pouvait écrire : « Si j'osais me plaindre du bon Dieu, je me plaindrais de ce qu'il me console trop. »

Et cependant ces consolations ne devaient pas être les dernières. C'était le temps de trop courte durée, hélas ! où éclata soudain comme un merveilleux réveil de la foi. Le mouvement catholique qui entraînait les foules vers les sanctuaires de Lourdes et de Paray-le-Monial avait ressuscité toutes ses plus chères espérances. Il avait prêché lui-même la sainte croisade et en secondant de tous ses efforts par la parole et par la plume cet élan d'enthousiasme, il semblait avoir retrouvé quelque chose de l'ardeur de sa jeunesse apostolique.

De retour de Paray où sa voix s'était fait entendre avec des accents magnifiques, il écrivait le 9 juillet 1873 : « Je ne sais pas si dans ma longue vie, je trouverais deux ou trois jours où j'ai été plus saisi par le surnaturel. » Il ne rentre en Anjou que pour organiser lui-même un pélerinage Angevin au mont Saint-Michel à la fin de septembre 1873. Plusieurs années de suite encore, en 1875 et 1876, par un privilège que ses supérieurs ne croyaient pouvoir accorder qu'à son titre de *Jubilaire*, il se rendait à Lourdes en pélerin et en rapportait toujours sinon un surcroît de vie, un supplément du moins de force et de courage. Car si ses ministères extérieurs devinrent de plus

en plus rares, quelles occupations encore il savait se créer à l'intérieur ! Ses chères œuvres qu'il faisait marcher avec une activité prodigieuse ne suffisaient pas à son zèle.

Voulant embrasser dans un même dévouement non plus seulement les morts prêtres ou fidèles, mais les mourants, il fonde à cette époque la *Confrérie du Cœur Agonisant* dont l'érection date du 25 janvier 1878, et qu'il espère voir grandir et se développer. Ses correspondances où il était aidé par un frère coadjuteur, secrétaire aussi intelligent que dévoué, continuaient sans interruption. Et quand ses travaux ordinaires lui laissaient quelques loisirs, il les consacrait à la préparation de nouveaux ouvrages dont l'un ne tarda pas à paraître sous ce titre : *La Paix de l'âme.* Comme il l'avait fait en 1872, il donne en 1875 et 1877 les exercices de la retraite annuelle de l'école apostolique de Poitiers, et ne peut se refuser en juillet 1878, à l'âge de 87 ans, à prêcher, à Quimper, les noces d'or d'un de ses frères (1). C'est ainsi qu'il réserve à ces deux extrémités de la vie humaine, à un vieillard et à des enfants, les derniers restes de son éloquence ; au déclin comme au début de sa carrière, il aspirait sans cesse à l'honneur d'enfanter des prêtres à Jésus-Christ. Et voilà l'homme qui, à la fin de sa retraite de 1879 pendant laquelle son cœur, écrivait-il, s'était plus ouvert à la confiance qu'à la crainte, consignait dans ses notes cette incroyable réflexion : « A la fin du septième jour, j'ai été vivement impressionné par cette pensée : 80 ans de perdus ou du moins très imparfaitement employés ! Malheur irréparable dont le souvenir me trouble et m'abat. Une considération toutefois relève un peu mon

(1) Le Père Lédélaizir.

âme, c'est que plus ma misère est grande, plus mon ingratitude est extrême, plus aussi sera glorifiée la divine miséorde! Si encore, il lui eût été permis d'ajouter à ses travaux, il se serait consolé davantage. Mais il voyait croître ses infirmités, ses forces diminuer, la vie lui échapper goutte à goutte, et il se disait avec une certaine tristesse : « Souffrir plus qu'agir, voilà mon sort désormais. Patience et mourons à nous-même ! » Il en était là de ses pressentiments d'avenir, de ses regrets du passé, quand parurent les décrets du 29 mars (1) qui le livrèrent, lui vieillard de 90 ans, à la merci des sbires de la révolution.

(1) Le Président de la République française,
Vu les articles, etc...
Considérant que...
Décrète :
Art. 1er. Un délai de trois mois à dater du présent décret est accordé à l'agrégation ou association non autorisée dite de Jésus pour se dissoudre en exécution des lois ci-dessus visées et évacuer les établissements qu'elle occupe sur la surface du territoire de la République.
Ce délai sera prolongé jusqu'au 31 août 1880 pour les établissements dans lesquels l'enseignement littéraire ou scientifique est donné par les soins de l'association à la jeunesse....
Suit un autre décret en dix articles concernant les autres ordr s religieux.
Fait à Paris, le 29 mars 1880,
J. GRÉVY.
Par le Président de la République,
Le Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
Ch. LEPÈRE.
Par le Président de la République,
Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
Jules CAZOT.

CHAPITRE VII

SES RETRAITES PASTORALES.

Le Père Chaignon et ses trois cents retraites pastorales. — Qualités exceptionnelles du P. Chaignon dans l'œuvre des retraites. — Son respect du prêtre. — Le P. Chaignon jugé par lui-même à la retraite pastorale de Vannes en 1854. — Sa méthode de prédication. — Ses immenses labeurs pour la préparation de ses retraites. — Ses manuscrits. — Instances des évêques pour obtenir le P. Chaignon. — Les sermons d'ouverture. — Son *Eamus in Dothaïn*. — Merveilleux emploi des textes de la sainte Ecriture. — La première retraite pastorale du diocèse de Cambrai en 1842. — Réponse à quelques difficultés. — Programme du P. Chaignon. — Sujets qu'il traite plus ordinairement. — Lettre du cardinal de la Tour d'Auvergne au P. Chaignon, en 1843. — Les méditations de la retraite. — Le péché du prêtre. — La plus grande consolation de la vie du P. Chaignon : le prêtre converti. — Retraite pastorale de Tarbes en 1851. — Les fins dernières. — L'enfer du prêtre. — La mort d'un bon prêtre. — Le curé du Cercueil et la retraite pastorale de Séez. — Le jugement particulier du prêtre. Le prêtre au jugement général. — Le 30 juillet 1846 et le discours de Mgr de Prilly au P. Chaignon à la retraite pastorale de Châlons. — Respect du P. Chaignon pour l'autorité épiscopale. — Ses compliments aux évêques. — Bon mot de Mgr Bouvier, évêque du Mans, sur le P. Chaignon.

Par les chapitres précédents, le lecteur a déjà compris que les retraites pastorales ont été l'œuvre capitale du P. Chaignon. Nous ne pouvions, en résumant ses travaux que la rappeler à grands traits. Le moment est venu d'en parler avec quelques détails et de montrer dans un jour

plus complet cet apostolat spécial auquel aucun prêtre en ce siècle ne s'est dévoué comme lui et aussi longtemps et avec une plus infatigable ardeur.

Pendant trente-trois ans consécutifs, du 21 avril 1833, à la fin de septembre 1865, le Père Chaignon n'a cessé de poursuivre la tâche sublime qu'il s'était imposée. Assurément, il s'est trouvé dans les rangs du clergé séculier et régulier des prédicateurs de retraites pastorales qui lui furent égaux en dévouement et supérieurs en éloquence. Mais nul plus que lui (nous en donnerons la preuve) n'apporta dans ce genre de prédication un ensemble aussi merveilleux des qualités maîtresses qui en assurent le succès. Nul n'exerça sur tout le clergé de France une influence plus féconde, plus universelle, plus incontestable. Nul ne se concilia à un plus haut degré le respect, la docilité, l'amour, et souvent aussi l'admiration du prêtre. Emporté par la passion du salut des âmes, il savait à son gré, parfois s'élever à d'incomparables accents d'éloquence et parfois aussi descendre, quand il le fallait, au langage le plus simple. Mais, quelque sujet qu'il traitât, toujours, c'est le témoignage d'un grand nombre d'évêques et de prêtres qui l'ont entendu, et nous en avons recueilli l'écho dans les immenses correspondances que nous avons dépouillées nous-même, il eut le don de captiver et de tenir suspendu à ses lèvres l'auditoire auquel il s'adressait. Est-ce à dire qu'il garda jusqu'au dernier jour où il remplit ce ministère la même vigueur, le même éclat? qu'il soutint dans une harmonie parfaite et sans défaillir jamais, les dons admirables qu'il avait reçus? Assurément non, nous ne voulons pas le prétendre et ses dernières années d'apostolat auprès du clergé ont dû se ressentir et se

ressentirent en effet des fatigues de l'âge et des infirmités de la vieillesse. Mais qu'on nous cite en ce siècle ou dans un autre des prédicateurs de retraites pastorales, parvenus à l'âge de 75 ans, et portant encore la parole divine avec autant d'honneur et d'énergie.

L'une des raisons d'ailleurs de son influence et de ses succès, c'est qu'en toute chose il se faisait l'égal de ces prêtres, dont il devenait l'apôtre. S'il ne voulait pas, bien entendu, leur paraître inférieur, il voulait moins encore leur paraître supérieur. Son ton, ses manières, le cours de ses pensées, tout en lui décélait le respect absolu du prêtre et des égards pleins d'humilité. Il semblait dire à tous : « Je suis d'une nature semblable à la vôtre, j'ai les mêmes défauts à éviter, les mêmes vertus à pratiquer, les mêmes devoirs à remplir. Mettons-nous à l'œuvre ensemble sous le regard de Dieu, et, aidés de sa grâce, nous sortirons de cette retraite non seulement moins imparfaits, mais je l'espère aussi, ne respirant plus que l'amour de Celui que nous représentons au milieu des peuples, Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Aussi, ce qu'il se montra, quand il parut pour la première fois devant un auditoire de prêtres, ne cessa-t-il de l'être pendant toute la durée de son ministère. Son langage ne varia jamais. Nous pourrions citer en preuve ces paroles rigoureusement exactes par lesquelles, dans une de ses dernières retraites pastorales, il s'annonçait lui-même aux prêtres du diocèse de Vannes : « Quant à celui que votre Evêque (Mgr Gazailhan) a pris pour son organe, je n'ai rien à vous en dire, Messieurs, c'est pour la septième fois qu'il vient s'édifier au milieu de vous. Pour le cœur au moins, vous le trouverez en 1864 ce qu'il était en 1833,

votre ami, votre frère. Ne craignez pas que la parole de Dieu si douce et si charitable en elle-même devienne amère et offensante en passant par ses lèvres. Il sait mieux que jamais ce qu'il doit de respect au caractère et aux vertus qui vous honorent, de compassion à vos dangers et de larmes à ses propres misères. Il vous parlera avec la liberté que lui permet l'excellent esprit qui vous distingue, que lui commande la mission dont le ciel l'a chargé près de vous, mais toujours avec l'affection d'un prêtre qui ne connaît rien dans ce monde ni de plus beau ni de plus utile que de contribuer dans la faible mesure de son pouvoir à la sanctification des prêtres. » Il n'en fallait pas davantage pour lui gagner tout d'abord la sympathie de ses auditeurs et les disposer à recevoir les graves enseignements qu'il leur réservait.

Au reste le Père Chaignon, non moins oublieux de lui-même que de la vaine gloire, allait s'effacer, il avait hâte de le dire, disparaître, autant qu'il dépendrait de lui, derrière les témoignages les plus autorisés. Pourvu que la vérité fut dite tout entière, peu lui importait qu'il l'eût oui ou non revêtue de tous les artifices de la rhétorique, oui ou non empruntée à d'autres. Cet aveu ne coûtait point à son amour-propre, et il le faisait en commençant et sans aucun respect humain. « Dans un discours d'ouverture, disait-il, il peut être utile de donner en quelque sorte son programme. Si je croyais devoir le faire, je ne vous laisserais point ignorer que vous inspirer l'amour du vrai et du solide sera le principal objet de mes préoccupations, Je vous citerais la parole de saint Jérôme, Epist. 146 *ad Damasum.* Des choses avant tout : *Maxime in rebus ecclesisticis non quæruntur verba, sed sensus ; panibus enim sustentanda anima, non siliquis.*

« S'il y a quelque part des intelligences d'élite, c'est assurément dans une réunion aussi vénérable que la vôtre. Eh bien, il est dans la nature des esprits droits de ne s'attacher qu'à la solidité de la pensée et de n'accorder qu'une médiocre et passagère attention aux brillants éclairs de la parole. J'ajouterais encore que lorsqu'on parle à des prêtres, on ne peut s'investir d'autorités trop imposantes. Aussi ne dirai-je presque rien de moi-même. *Nihil de spiritu meo propheto, sed colligo micas quœ ceciderunt de mensa dominorum meorum.* (Pierre de Blois).

L'Ecriture et les Pères fourniront le fond et quelquefois la forme de nos exhortations. Saint-Jérôme écrivait à la louange d'Apollonius qu'il aimait mieux proposer modestement les sentiments d'autrui que de donner ses idées particulières. La conduite d'Apollonius dictera la mienne. »

Mais, avant de les produire ces autorités, quels labeurs il s'était imposés! Outre ces études spéciales qu'il avait faites de la Sainte Ecriture et des Pères et dont nous avons déjà parlé au chapitre IV de cette histoire, que de livres il avait consultés! que de passages remarquables il avait copiés! que de cahiers il avait remplis de ces notes précieuses! Et comme ce trésor il ne cessait de l'enrichir avec les années! Pas un ouvrage ne paraissait sur la matière sans qu'il ne le fît acheter, sans en extraire ce qui l'avait le plus frappé. Il donnait un tour nouveau aux pensées des autres, tirait d'un texte tombé de leur plume des applications plus heureuses et semblait toujours à l'affût de quelque découverte qui lui permît de rendre plus saisissante encore une vérité qu'il avait déjà mille fois démontrée.

Se renseigner sur les besoins particuliers des différents diocèses, afin de pouvoir répondre plus entièrement encore aux vues et aux espérances des Evêques qui l'avaient appelé, était aussi l'une de ses premières sollicitudes. Tout était profit pour lui dans ces informations qu'il recevait, dans ces conseils qu'il réclamait, et cette sorte de couleur locale qui brillait dans sa prédication ne servait pas peu à la rendre plus efficace.

Du reste, jusqu'au jour où trahi par ses forces, il fut contraint, la mort dans l'âme, de s'arracher à ce ministère exceptionnel, il n'est aucun moyen qu'il n'ait employé pour se perfectionner et se perfectionner encore. Sa longue expérience des personnes et des choses lui en suggérait toujours de nouveaux. Aussi, ses cahiers ou ses feuilles volantes, réduits pour ainsi dire, en lambeaux, tant ils ont été de fois maniés et remaniés par lui étaient-ils chargés et surchargés de notes et de râtures. Il y ajoutait et surajoutait avec une sorte de passion aussi vive à la dernière heure qu'à la première, des indications de textes, des développements plus complets, des corrections moins imparfaites et toutes ces pensées lumineuses qui jaillissaient soudain du souffle de sa parole, au contact de ses auditeurs. C'est ce qui rendra à jamais impossible la publication de ses retraites pastorales écrites d'ailleurs en caractères microscopiques et noyées, pour ainsi dire, dans des flots d'encre jaunie par le temps. Trop heureux sommes-nous, après des efforts où notre patience ne s'est point lassée, d'être parvenu à en déchiffrer quelques pages et de pouvoir les offrir à nos lecteurs.

Le Père Chaignon pouvait, sans se répéter, donner au même auditoire quatre et même six retraites pastorales.

Les nombreux discours qu'il a laissés après lui en font foi. Mais la longue habitude d'une parole publique, lui permettant d'en varier la forme, il ne résistait pas aux sollicitations des Evèques qui lui demandaient davantage. « C'est précisément parce que mon clergé vous a déjà entendu que nous désirons vous entendre encore, lui écrivait de Metz en 1848 Mgr Dupont des Loges. » « L'essentiel c'est que nous vous ayons et je vous remercie mille fois de votre bonne volonté », lui mandait à son tour en septembre 1859 l'évêque de Langres.

Une année (1844), les prêtres du diocèse de Blois se trouvaient déjà réunis pour la retraite. Le prédicateur désigné ne devait arriver que le lendemain matin. « Nos prêtres n'y perdront rien, s'écrie l'abbé Morisset (1), ils auront du Chaignon ». Et le Vicaire Général, montant lui-même en chaire, y développa les notes qu'il avait recueillies dans les retraites précédentes. Nous avons sous les yeux maintes lettres épiscopales qui se terminent par ces mots ou des mots équivalents : « Quelle joie de vous voir présider nos retraites pastorales, et combien je bénis la bonne Providence. Tout notre clergé en sera là. C'est toujours le R. P. Chaignon que nous préférons ». Cependant Mgr Parisis, devenu évêque d'Arras, diocèse où le P. Chaignon avait déjà prêché six retraites pastorales, insiste pour l'avoir une septième et une huitième fois. L'orateur s'excuse avec respect, condamné qu'il est désormais à des redites. Inutiles excuses ! Mgr d'Arras lui répond :

(1) Voir sur ce prêtre éminent mort en 1872, quelques pages de M. l'abbé Gaveau dans sa *Vie de la mère Sainte-Claire, ursuline du monastère de Blois*. Le Puy, Marchessou fils, 1881, p. 131-132 *et passim.*

« Venez quand même, nous serons si heureux de goûter de nouveau ce que nous avons déjà entendu ». Et le bon Père, gagné par ces accents plein de foi et de cœur se rend tout joyeux à l'appel de l'évêque.

Dans les retraites pastorales, le sermon d'ouverture lui parut toujours d'une importance décisive et il était d'ordinaire sur ses lèvres si merveilleusement approprié aux dispositions de son auditoire que les sympathies universelles lui étaient aussitôt acquises et qu'on pouvait dès lors, sans être téméraire, présager le succès de la retraite. Que de fois nous avons entendu citer par les vétérans du sacerdoce l'heureux commentaire qu'il faisait de ces paroles de la Genèse : *Eamus in Dothaïn* (Gen. XXXVII-17). Rapprochant de la mission que Jacob avait donnée à Joseph de visiter ses frères, celle qu'il avait reçue lui-même de l'évêque du diocèse, il disait en termes aussi simples que délicats : « Cette mission si honorable, je n'ai pu la refuser et encore qu'elle dût effrayer ma faiblesse, me rappelant combien de fois déjà vous avez su me la rendre facile et consolante, je suis venu plein de confiance dans Celui qui m'envoie. Si j'avais dû m'expliquer sur mes sentiments à votre égard, au moment où je pénétrais sur le territoire de ce diocèse, si on m'avait demandé comme à Joseph quel dessein m'y amenait, ce que j'y cherchais, ah ! Messieurs, qu'elle se fût promptement échappée de mon cœur cette parole de Joseph : *fratres quæro*. Prêtre moi-même, je cherche mes frères de sacerdoce, je vais méditer avec eux l'honneur et les obligations de notre incomparable dignité... Allez donc, m'eût-on répondu sans aucun doute, allez jusqu'à Dothaïn, pénétrez jusqu'à cet asile du recueillement et de la prière où le Seigneur verse des grâces si abondantes sur ceux qu'il

prépare à devenir les pasteurs des âmes; car depuis quelques jours, il n'était question parmi vos frères que de retourner au berceau de leur sacerdoce. On les entendait s'y donner un rendez-vous sacré et se dire les uns aux autres: *Eamus, Eamus in Dothaïn;* allons, allons encore une fois recueillir cette manne céleste qui ne tombe qu'au désert; rentrons dans cette maison de paix où se sont écoulées les belles années de notre vie; allons de nouveau épancher nos cœurs dans ce sanctuaire qui fut autrefois le confident des pieux transports de notre amour. Nous y voilà, Messieurs, dans cette terre de bénédiction où l'on respire l'air natal du sacerdoce. Aimable Dothaïn, précieuse solitude! que j'aime à m'y retrouver au milieu de vous! ne suis-je pas au milieu de mes frères? que j'aime aussi à y revoir à votre tête un prélat (c'est de Mgr Chatrousse, évêque de Valence qu'il parlait) qui s'acquiert tous les jours de nouveaux droits à votre vénération et à votre amour. Entendez-le nous dire par une voix qu'il prend peut-être trop souvent pour son organe, mesurant, je le crains un peu, le bien que je vous fais par celui que je voudrais vous faire, entendez-le vous dire comme l'apôtre : *complete gaudium meum, ut idem sapiatis, eamdem charitatem habentes, unanimes id ipsum sapientes,* mettez le comble à ma joie, vous retrouvant tous dans les mêmes sentiments, ayant tous la même charité, la même âme, la même pensée. (Epist. Sancti Pauli ad Philipp., Cap. II, 2.) »

Quels que fussent d'ailleurs les textes qu'il empruntât à la Sainte Ecriture, au début de ses retraites, il n'en faisait pas des applications moins heureuses qui lui méritaient tous les suffrages. Ce premier succès était d'autant plus

nécessaire au Père Chaignon, que pendant les dix premières années de son apostolat, l'usage des retraites ecclésiastiques n'était pas très répandu et qu'il les inaugura lui-même dans plusieurs diocèses. Il importait donc, dès la première heure, non-seulement de ne pas tromper l'attente universelle, mais encore de faire apprécier aux yeux de tous la nécessité de ces saints exercices. « En 1842, dit le biographe du cardinal Giraud, archevêque de Cambrai, la première retraite était indiquée pour la fin du mois d'août, elle devait être toute facultative...

... Comment cette nouveauté serait-elle acceptée par le clergé en général? Comment se passeraient ces jours destinés au silence, au recueillement, à la méditation profonde des graves devoirs imposés au sacerdoce? Le prélat l'ignorait et n'osait se promettre un complet succès, surtout une première fois, alors cependant que de la première dépendaient en quelque sorte toutes les autres. Son inquiétude était grande; il redoublait d'ardeur dans ses prières et il porta sa sollicitude au point d'aller lui-même dans les diverses communautés de Cambrai demander en personne le concours des âmes saintes... Le grand jour arriva; plus de quatre cents prêtres accoururent au rendez-vous, tous portant sur leurs fronts un rayon de joie qui annonçait le bonheur dont leur âme était pénétrée. Dès le premier exercice, le silence, le recueillement s'établirent comme si depuis de longues années on était accoutumé aux règles indispensables dans ces sortes de réunions; et le Père Chaignon, vieilli dans le genre de ministère qu'il exerçait, disait les yeux pleins de larmes que « nulle part il ne lui avait été donné de contempler un spectacle plus attendrissant et plus beau ». Les vieux confesseurs de la foi se con-

fondaient en grand nombre avec les jeunes ministres du sanctuaire; tous rivalisaient de zèle et de recueillement... Le doyen du Cateau fut attaqué d'une maladie dont il mourut au bout de quelques jours. Un de ses amis lui parlait de l'imprudence qu'il avait faite en venant à la retraite où il avait été obligé de se soumettre à une règle qui apportait de grands changements à ses vieilles habitudes... « Ah, répondit le vieillard qui ignorait son état, j'ai éprouvé tant de consolations que s'il fallait recommencer, au risque de mourir, je recommencerais encore... » (1).

Il n'en était pas ainsi partout. Bien qu'un grand nombre de prêtres fissent des retraites particulières, le Père Chaignon avait, en ces temps-là, plus d'un préjugé à combattre, plus d'une objection à résoudre « Ne convenait-il pas de laisser l'usage des retraites aux habitants des cloîtres ? Le prêtre n'est pas un religieux et si la retraite lui manque, n'a-t il pas d'autres moyens de se sanctifier? Avec la messe quotidienne ne peut-il pas s'élever à la plus éminente perfection?» Mais la réponse du Père Chaignon était sans réplique. Il avait bientôt démontré à son auditoire que si des âmes séparées du monde par le triple rempart de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, avaient cependant besoin de la retraite dans la retraite même, et jusque dans la solitude d'une solitude plus profonde, le prêtre obligé de vivre au milieu des séductions et des scandales du monde, distrait par mille préoccupations étrangères, ne pouvait non plus s'en passer. On acceptait vaillamment les sacrifices inséparables d'une re-

(1) *Vie du cardinal Giraud*, archevêque de Cambrai, par l'abbé Capelle, t. I, des *Œuvres du Cardinal Pierre Giraud*. p. 167. Lille. L. Lefort, MDCCCLIV, 4e édition.

traite commune faite dans des conditions matérielles souvent fort pénibles à la nature. Les moins résolus au commencement étaient parfois ceux qui, à la fin, le bénissaient avec plus de reconnaissance des efforts de son zèle.

Cette première victoire obtenue, là où il fallait la remporter, le Père Chaignon entrait sans retard dans la carrière des exercices spirituels. Uniquement guidé par le bien des âmes, s'il éclairait les intelligences autant qu'il échauffait les cœurs, il ne sacrifiait en rien au vain plaisir de l'esprit. Pas de ces sujets qui éblouissent au premier abord, destinés, ce semble, à préparer le triomphe du prédicateur plutôt que celui de la grâce ; pas de phrases sonores, retentissantes, trop souvent vides de pensées sérieuses, exactes, précises. Mais l'exécution fidèle et rigoureuse du programme qu'il s'était tracé: *Les fins dernières, les vérités éternelles, les grandeurs du sacerdoce, les obligations du prêtre, la prière, l'étude, les moyens de sanctification, les écueils du sacerdoce, les consolations du prêtre, ses vertus, ses défauts, Jésus l'ami, le modèle du prêtre, la Passion du Sauveur, l'autel, l'amour des âmes*, tel était le thème le plus ordinaire de ses discours, qu'il variait à l'infini. Sa sublimité et sa profondeur consistaient surtout à présenter un sujet dans tout son jour, à poursuivre la vérité avec une inflexible logique jusque dans ses dernières conséquences, à analyser plus admirablement encore les replis les plus cachés du cœur humain pour affermir d'une part les convictions de ses auditeurs et de l'autre faire jaillir ce cri de l'âme qui est tout à la fois le gage et le prélude d'une complète résurrection.

Alors, pénétré lui-même de la plus vive émotion, il

éclatait en véhémentes apostrophes, en exclamations de surprise et de pitié, en supplications ardentes ; il agitait, bouleversait son auditoire ; du fond des abîmes il l'élevait jusqu'au ciel. L'apôtre arrachait les larmes et la grâce achevait l'œuvre qu'il avait commencée. Nous en avons sous les yeux des témoignages sans nombre. « Votre âme, lui écrivait le 15 septembres 1843, le cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, votre âme doit être bien soulagée des fatigues du corps par le brillant et glorieux succès de votre parole et de votre onction. Vous prouvez admirablement que l'esprit de Dieu seul fait le fruit et que si le talent étonne et ravit, l'onction et la conviction de l'apôtre touchent, remuent et convertissent. Elles seules consomment l'œuvre de la prédication. Je remercie le bon Dieu du présent inappréciable qu'il m'a fait en vous envoyant évangéliser mes prêtres. Tous vous bénissent et font des vœux pour que vous nous reveniez... »
✠ Ch. card. de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, Evêq. d'Arras.

Peut-être, fit-il, dans les premières années, de trop larges concessions à l'usage universellement établi en France de *prêcher* les retraites ; mais, d'après des conseils venus de Rome à la date de 1840, il s'efforça autant que le pouvaient permettre les circonstances, de se rapprocher de la méthode de saint Ignace. C'était surtout dans les *Méditations* du matin qu'il réalisait ce désir. Qu'il prît pour méditer un sujet nouveau ou qu'il résumât les instructions de la veille, il se parlait à lui-même, il s'interrogeait, se gourmandait, s'humiliait, s'encourageait.

De ses lèvres et de son cœur s'exhalaient les prières les plus touchantes, les promesses les plus généreuses.

Puis, gardant le silence, il livrait ses auditeurs à leurs propres réflexions. Ainsi mettait-il en pratique ces paroles qu'il rappelait souvent aux prêtres avec autant de délicatesse que d'à propos : « Non, je n'ai point la pensée d'éclairer les docteurs de la loi, d'instruire les dispensateurs de la science sacrée. Prêtre, je viens m'exhorter le premier en exhortant mes frères, je viens me faire à moi-même une application sérieuse de toutes les vérités que j'ai mission de vous rappeler. Plaignez-moi si je ne remplis pas dans toute leur étendue les formidables engagements que j'ai contractés comme vous à la face du saint autel. Devoirs, dangers, craintes, espérances, c'est bien ici que tout est commun entre celui qui parle et ceux qui daignent l'écouter. »

Après cela, il avait le droit de tout dire et il le faisait avec une hardiesse vraiment apostolique. Quand il dépeignait les ravages possibles du péché dans un cœur sacerdotal, c'était en traits de feu et avec des accents vengeurs. Opposant à la sainteté du prêtre les prévarications et les désordres des Judas qui, dans les siècles passés, ont déshonoré l'Eglise de Jésus-Christ, il découvrait à tous les regards leurs inavouables bassesses et leurs lâches trahisons. Il en montrait la source, en suivait les progrès. Il traçait d'une main si sûre, si fidèle, si impitoyable le tableau de ces hontes qui par un enchaînement fatal s'ajoutaient sans cesse à elles-mêmes qu'il jetait son auditoire dans la stupeur et faisait courber tous les fronts. On croyait voir, tant sa peinture était vivante, se dresser devant soi, s'élargir et s'élever progressivement cette montagne d'iniquités accumulées sur la tête du prêtre prévaricateur et qui devaient de chute en chute l'entraîner et le

précipiter au fond de l'abîme. « *Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem,* » s'écriait le Père Chaignon, d'une voix déchirante et brisée par la douleur. Et ce prêtre, il prêche contre le péché ! ! avec quelle indignation il le foudroie du haut de la tribune évangélique. Il ne trouve pas de couleurs assez saisissantes pour le peindre et inspirer l'horreur qu'il mérite. Combien de fois avec l'accent du plaintif Jérémie n'a-t-il pas répété au pécheur : *scito et vide*... Combien de fois n'a-t-il pas démontré par d'invincibles raisonnements les droits du Seigneur à notre obéissance... Tantôt il décrit avec des paroles de feu les horribles ravages du péché dans l'âme qui le commet, tantôt il ouvre le ciel aux regards du pécheur, étale à ses yeux toutes les splendeurs du palais des élus, et après lui avoir fait pressentir les délices que l'on y goûte, il le consterne en lui disant que ce beau ciel n'est pas pour lui, qu'il l'a perdu, que le péché lui a ravi tous ses droits à cette éternelle félicité. Il lui demande comment il peut aimer ce cruel ravisseur. Plus souvent encore peut-être, il entreprend de briser par la terreur un cœur rebelle, il traîne le pécheur tremblant sur les bords du gouffre embrasé de l'enfer et l'introduit dans ces affreuses demeures. Il lui fait entendre le bruit des chaînes, le pétillement des flammes, le cri des bourreaux, les hurlements des victimes et puis il l'accable de cette parole terrible : pécheur impénitent voilà le sort qui vous attend, et dont vous n'êtes séparé que par un souffle qui peut s'éteindre à chaque seconde. C'est le péché qui a creusé ces abîmes, allumé ces feux, préparé ces effroyables et interminables douleurs et vous ne detestez pas l'auteur de tant de maux !

D'autre fois aussi, pour arriver au même but par des

moyens plus doux, il rappelle à l'âme ingrate les bontés du Dieu qu'elle outrage, il met sous ses yeux les touchantes images de la crèche, du jardin des olives, du Prétoire, du Calvaire. Pour l'attendrir, il fait parler les pleurs, le sang, les blessures d'un Dieu mourant victime de son amour pour les pécheurs... En un mot, ce prêtre fidèle encore à cette partie de ses devoirs, parle, prêche, tonne contre le péché, et c'est ce prêtre si bien instruit, si pressant, si pathétique quand il s'agit d'en détourner les autres, c'est lui qui le commet... Prêtre prévaricateur, si je pouvais croire qu'il s'en trouvât un seul dans une assemblée si vénérable, ô mon frère, avec quel force tomberaient sur vous les reproches sévères que saint Paul adressait aux docteurs de sa nation : il est donc vrai qu'en enseignant les autres, vous ne vous enseignez pas vous-même, *qui ergo alium doces, te ipsum non doces.*

Hélas ! sans trahir les secrets de la tombe, nous pouvons dire que ce Judas, le Père Chaignon l'a quelquefois rencontré. En 1851, il prêchait la retraite pastorale de Tarbes. Il n'était bruit alors dans le diocèse que d'un malheureux prêtre qui, depuis quatre ans, accablait son évêque et de douleur et d'outrages. Il avait même publié un pamphlet qui portait pour titre : *Manifeste aux catholiques.* Tout le clergé de France avait reçu la brochure ainsi que les députés, les ministres et jusqu'au Président de la République. Les plus mauvais journaux de Paris la servaient en pâture à leurs lecteurs. Au commencement de la retraite pastorale, ce prêtre interdit s'était secrètement glissé parmi ses anciens confrères dans le dessein bien arrêté, il en fit plus tard l'aveu, d'y trouver matière à nouvelles trahisons. Mgr Laurence l'apprit aussitôt; mais pour

éviter un scandale, il garda le silence et se contenta d'en avertir le Père Chaignon. Celui-ci, mû par le désir de sauver cette âme égarée, déploya dans l'exposition des sujets de la retraite, toutes les ressources de sa vigoureuse dialectique et aussi toutes les tendresses de son cœur. « Vous, mon frère, s'était-il écrié, vous à qui le Seigneur parle en ce moment et peut être pour la dernière fois, du moins avec cette force, avec ce concours de circonstances, vous qui le fuyez, alors qu'il court après vous, plus ardent à la conquête de votre âme que le chasseur à la poursuite de sa proie, vous qu'il aime si tendrement, malgré vos révoltes et votre ingratitude, vous qui, par un nouvel abus des grâces les plus touchantes, allez peut-être, hélas! je frémis d'y penser, mettre le sceau à votre éternelle réprobation, différerez-vous encore une conversion dont tout vous démontre ici l'urgente nécessité et les inappréciables avantages? Quand le salut est pour ainsi dire entre vos mains, voulez-vous périr ou vous sauver? tomber en enfer ou monter au ciel? redevenir le prêtre de Jésus-Christ ou demeurer le ministre de Satan? Parlez à votre tour, que votre cœur réponde au Dieu qui vous appelle. »

O ineffable miséricorde du Dieu qui convertit les pécheurs, le quatrième jour, le persécuteur de l'Église, des pasteurs et des fidèles était terrassé et tombait aux pieds du Père Chaignon. Il écrivit de sa propre main la cédule où il désavouait ses erreurs et ses scandales passés, puis, dans une lettre suppliante, implora le pardon de son Evêque. Mgr Laurence réunit bientôt après, ses deux cents cinquante prêtres et, prenant la parole, il leur dit, à travers ses larmes : *Evangelizo vobis gaudium magnum*

quod erit omni populo hujusce diœcesis : Frater vester hic mortuus erat et revixit, perierat et inventus est. La bonne nouvelle que je vous apporte, comme elle va vous réjouir, vous et tous les fidèles de ce diocèse ! votre frère, celui qui était mort, le voilà ressuscité; il était perdu et nous l'avons retrouvé. Sa Grandeur donna ensuite lecture de la rétractation. Prêtres et Pasteur, ravis de joie, confondaient ensemble leurs transports et leurs sanglots. Le jour de la clôture de la retraite, le pauvre prodigue, relevé des censures de l'Église, absous par le Père Chaignon, reprenait sa place auprès de ses frères si doucement consolés de son retour. Comme eux aussi il recevait des mains de son Évêque le Dieu qui couronne la sainteté et pardonne au repentir. « Cette grâce insigne, disait souvent le Père Chaignon, est la plus grande consolation de ma vie. » Ainsi réalisait-il à la lettre ce que l'*Ami de la Religion* écrivait de lui depuis longtemps (n° du 17 août 1841) « Peu de prédicateurs remuent plus profondément les consciences. »

Il excellait surtout dans le développement des *fins dernières*, « ces vérités communes, mais données par Jésus-Christ même, comme le plus puissant mobile de conversion, parce qu'elles ont plus de prise sur le cœur de l'homme, l'atteignent plus profondément, y laissent une empreinte plus durable que les spéculations les plus ingénieuses. C'est en parlant de la mort, de l'enfer, de l'éternité, ajoutait-il, qu'on remue les consciences, qu'on arrache des larmes, qu'on obtient des conversions véritables. La prudence peut bien conseiller de ne pas multiplier ces grands coups, dans la crainte que leur répétition ne finisse par les rendre inefficaces, mais le zèle ne connaît

point cette politique humaine qui s'attache plus aux suffrages des auditeurs qu'à leurs intérêts éternels. Malheur aux prêtres qui dissimulent les justices du Seigneur et abandonnent les âmes à une sécurité qui les perd! »

Pour lui, il ne dissimulait rien, il dissipait toutes les illusions. Il fallait l'entendre quand il parlait *de l'enfer*. Avec quelle autorité il revendiquait le droit d'en parler, s'estimant mille fois indigne de son ministère, s'il n'avait pas le courage de s'expliquer sur un pareil sujet avec toute la liberté de l'Évangile! Il ne pouvait se défendre d'une surprise mêlée de tristesse devant la candeur naïve ou l'imprudente sécurité de certaines âmes qui semblaient croire que le caractère sacré du Sacerdoce est un préservatif infaillible contre les périls de l'enfer, et qu'il était impossible que la couronne de gloire pût leur échapper. Sapant par la base ce fatal préjugé, il affirmait non seulement qu'il y avait un enfer, mais que cet enfer est aussi pour les prêtres et qu'il y a des prêtres dans cet enfer. Quand il en avait donné la preuve avec sa clarté ordinaire et qu'appuyé sur l'expérience de son long apostolat, il avait révélé les dangers trop réels qui peuvent jeter le prêtre lui même dans l'éternel abîme, personne ne résistait plus à son invincible démonstration. C'est le moment qu'il choisissait pour commenter le *quomodo cecidisti Lucifer* ? et faire entendre les cris de douleur du prêtre en enfer; « Un Dieu est mort pour m'arracher à l'enfer et malgré tous les efforts de son amour, je suis en enfer! Tous les jours, il se donnait à moi, m'offrait ses grâces, ses mérites, ses miséricordes et je suis en enfer! Une seule goutte de son sang pouvait éteindre tous ces brasiers qui me consument et avec tout ce sang divin qui, chaque jour, à l'au-

tel, tombait sur mon âme, je n'ai pu éteindre, dans mon cœur, le feu de mes passions, me préserver de l'enfer !... Oh ! si quelqu'un de ces jours précieux pouvait m'être rendu, si je pouvais une fois encore m'humilier au tribunal sacré de la pénitence, une fois encore immoler la divine victime, une fois encore boire au calice de son sang !.. Mais que fais-je ? pourquoi aigrir mes douleurs par d'inutiles regrets !... Effacez-vous de ma mémoire, remèdes sauveurs auxquels je ne puis recourir !... Perdez-vous dans un éternel oubli, grâces dont j'ai indignement abusé !... Paradis des élus, cache-moi tes couronnes !... âmes fidèles sanctifiées par mon ministère, confrères vertueux dont la félicité égale mes douleurs, dérobez-vous à mes regards !... Mais, disait-il encore, quand la mémoire trop fidèle du prêtre ne lui rendrait pas toujours présent un passé si amer, ses bourreaux ne manqueraient pas de le lui rappeler en insultant à ses malheurs ! A ses cris plaintifs, aux hurlements qu'il pousse, les démons n'ont-ils pas le droit de répondre ce que des païens barbares disaient autrefois aux saints martyrs ?... « *Ambulate accincti flammis vestris quas accendistis*. De quoi vous plaignez-vous ? vous recueillez ce que vous avez semé, marchez environnés de vos flammes, c'est vous qui les avez allumées !... »

Il était facile après cela, sous le coup d'une parole si simple et si forte, si vraie et si concluante, de rentrer en soi-même et de méditer avec fruit les obligations de son sacerdoce. Aussi profitait-il des saintes dispositions de ses auditeurs pour placer sous leurs yeux le tableau de la *mort d'un bon prêtre* ou *d'un prêtre tiède*. Il insistait surtout sur les *Surprises de la mort*. Un jour, au milieu d'une retraite qu'il prêchait à Séez, il monte en chaire pour

faire la méditation du matin, et commence par ces mots : « Messieurs et chers confrères, je vous ai parlé hier soir de la mort et de ses surprises. Cette nuit, la mort m'a donné raison; sans que rien pût le faire prévoir, elle a frappé subitement l'un d'entre vous. M. le curé du Cercueil n'est plus. Récitons un *de profundis* pour le repos de son âme. » Un pareil exorde valait tous les discours et produisait l'effet le plus salutaire.

On aurait tort de penser que le Père Chaignon ne savait faire valoir que les vérités terribles. Bien au contraire, il ne terminait d'ailleurs, nous ne tarderons pas à le constater, aucune de ses instructions surtout les plus sévères en apparence, sans faire appel à la miséricorde et à la confiance. Par un calcul aussi habile que sage, il mélangeait si parfaitement ses sujets de retraite, que la rigueur des uns se trouvait tempérée par le ton plein de charité et de tendresse qu'il prenait dans les autres. Néanmoins, quand il s'était une fois emparé de son auditoire, il le tenait sans cesse en haleine, ne le laissait plus respirer en quelque sorte et le forçait jusque dans ses derniers retranchements. Sa parole donnait le frisson aux prêtres les plus saints et les plus vénérables, quand il les faisait tous comparaître aux pieds du souverain Juge. Nul de ceux qui ont entendu son jugement particulier n'a oublié l'interrogatoire qu'il prêtait alors au Sauveur : « *Custos quid de nocte?* Gardien de mon troupeau, que s'est-il passé dans la nuit qui vient de s'écouler? Hélas! Seigneur, que voulez-vous qu'il réponde? Sentinelle endormie, ce prêtre a laissé l'ennemi des âmes exercer un affreux ravage parmi celles que vous lui aviez confiées. L'enfance est sans instruction, la jeunesse sans décence et

sans mœurs, tous les âges sont sans vertu, sans religion, partout règne le désordre. Que de crimes dont il se voit comptable au tribunal suprême parce qu'au lieu d'opposer son zèle, comme un mur d'airain, au torrent de l'iniquité, au lieu de prêcher et de reprendre, au lieu de faire instance à temps et à contre temps pour retirer les uns de l'abîme, pour empêcher les autres d'y tomber, il a permis à l'ivraie d'étouffer le bon grain, aux erreurs de s'accréditer, aux scandales de se multiplier. Ne sera-t-il pas accablé quand le souverain Juge lui dira : « Rends-moi mes âmes. Qu'en as tu fait ? Ignorais-tu quel était pour elles l'excès de mon amour et le sacrifice dont chaque matin tu renouvelais le mystère, ne pouvait-il te l'apprendre ? Rends-les-moi ces âmes bien aimées. Elles m'appartiennent elles m'ont coûté si cher ! Je n'avais pas prétendu te les abandonner. C'était un dépôt précieux que j'avais confié à ta vigilance. Je le réclame aujourd'hui, j'exige que tu le remettes entre mes mains. Où est-il ? *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram*. Ah perfide, les aurais-tu laissées périr ? sacrifiées à ton repos, peut-être à tes passions, perdues au lieu de les sauver ?... » Alors faisant retentir l'inexorable arrêt qui tombera des lèvres d'un juge irrité, il stigmatisait en paroles de feu l'alliance monstrueuse dont parle saint Ambroise : *Honor sublimis, vita deformis : deifica professio et illicita actio*, des prérogatives sublimes et une vie étrangère à toute grandeur ; une profession divine et des actes dignes de l'enfer... D'autres fois, c'était aux solennelles assises du jugement dernier qu'il transportait son auditoire, sa langue semblait vraiment faite pour décrire la grandeur de cette scène, l'éternelle séparation des bons et des méchants, la divine majesté du

fils de l'homme apparaissant sur les nuées du ciel pour juger tout l'univers. Elle empruntait à son sujet comme une nouvelle énergie et une nouvelle beauté. Ses peintures étaient si vivantes, ses accents si terribles, si convaincus, l'impression produite si salutaire, que chacun se croyait le réel témoin de cet incomparable spectacle.

Au milieu du saisissement universel, le Père Chaignon abaissait tout à coup vers ses auditeurs un regard plein de bonté. Il les interrogeait avec une douce inquiétude : « Est-ce parmi les élus de Dieu, leur disait-il, parmi les saints prêtres, dans la société des Pontifes vénérables, des apôtres magnanimes, des généreux martyrs, des vierges pures, que tous nous irons prendre place? Ne manquera-t-il aucun de nous à ce rendez-vous éternel des grandes âmes ? Comment vous dire votre joie, ô saint prêtre, lorsque sans craindre une séparation désormais impossible vous serez admis dans les rangs de ces glorieux triomphateurs. « *O bona crux !* Quel bienfait que celui de la croix ! vous écrierez-vous avec l'apôtre, en vous rappelant vos souffrances passées. Aimables rigueurs, douce pénitence, que votre souvenir m'est délicieux ! je touche enfin au terme de tous mes désirs! Mon Dieu, que j'ai donc eu raison de me donner à vous sans partage ! de céder aux invitations de votre grâce, quand elle m'a parlé au cœur! où en serais-je maintenant si j'avais fermé l'oreille à votre voix, refusé les sacrifices que vous me demandiez, marché plus longtemps dans cette route où je commençais à m'égarer ? Bénie soit votre infinie miséricorde! Vous m'avez éclairé, ô mon Dieu, vous m'avez converti, soutenu, sauvé; je vous louerai dans les siècles des siècles. » Tel était le ton simple et paternel, avec lequel il relevait et consolait les

âmes, après les avoir en véritable apôtre saintement effrayées.

Aussi, ce mélange de force et d'onction, de simplicité et de grandeur, joint à un air de piété et de modestie qui respirait dans toute sa personne, assurait-il aisément le succès de sa parole et lui gagnait les cœurs. Les témoignages de reconnaissance lui en arrivaient de toutes parts et quelquefois même au milieu de la retraite. L'Évêque du diocèse, pour le remercier à son tour, lui ménageait de douces et délicates surprises. Un jour, c'était le 30 juillet 1846, le Père Chaignon, prêchait alors la retraite pastorale de Châlons-sur-Marne. On vit le vénérable Mgr Monyer de Prilly quitter soudain son trône et s'avancer au milieu de la salle des conférences, jusqu'au pied de la chaire du prédicateur. Tous les prêtres debout, surpris, se demandaient ce qui allait avoir lieu, quand Sa Grandeur dépliant un large papier, lut la page suivante que nous avons copiée nous-même sur le manuscrit épiscopal :

† 30 juillet 1846.

(Retraite pastorale.)

« Mon cher et Révérend Père,

« Puisque nous vous possédons en ce jour, veille de la fête du grand Saint-Ignace, votre patron, Dieu m'inspire la pensée de saluer en votre personne toute votre sainte compagnie; de lui souhaiter une bonne fête, de lui dire qu'après Notre-Seigneur et Notre Saint-Père le Pape, elle a la première place dans notre cœur. Au reste, les trois vont si bien ensemble qu'ils ne font absolument qu'un. Nous les révérons, nous les aimons, nous leur sommes

tout dévoués, nous sommes à eux et à la vie et à la mort et pour toujours, Dieu aidant.

« Combien nous sommes en particulier reconnaissants, mon cher et Révérend Père; de vos bonnes et saintes instructions ! Quel profit nous y pourrons faire, si Dieu nous assiste comme nous l'espérons bien.

« Dans l'occasion, faites part de nos sentiments à vos Pères, en leur parlant de la retraite et du diocèse de Châlons, de son pauvre Evêque qui est bien le dernier et le plus infime, mais non pas le moins affectueux et le moins dévoué de vos serviteurs.

« Nous prions le Seigneur qu'il vous conserve et tous ceux de la Compagnie; et ceux qui ont la charité d'exercer dans tout le monde chrétien le ministère que vous remplissez ici.

« Qu'ils soient tous bénis ! *Amen, amen, amen.*

« ✝ M. J. Ev. de Châlons. »

Mgr de Prilly serra alors affectueusement sur son cœur le bon Père Chaignon, ému, attendri, tout en larmes et d'universels applaudissements prouvèrent à l'Evêque qu'il avait été l'heureux interprète de la pensée de tous et au Père qu'il était bien digne d'un pareil hommage. Il était d'autant plus significatif, que toute la France retentissait encore, en ce moment, des fameuses interpellations de Thiers contre les jésuites, et que la mission de Rossi à Rome inspirait les craintes les plus vives.

Outre les sentiments qui l'avaient dicté, il y avait bien quelque noble hardiesse à tenir ce langage. Le lendemain, jour de la fête de Saint-Ignace, le prédicateur, dans un de ses discours, saisit avec un à propos charmant, l'occasion

d'adresser à l'Evêque et au clergé les remerciments les plus délicats.

Tous les prêtres savent d'ailleurs combien le Père Chaignon était respectueux de l'autorité épiscopale. Il ne manquait pas, dans toutes les retraites, d'en rappeler la divine origine, d'en soutenir les droits, de la défendre au besoin contre les accusations du dehors, et de revendiquer dans ceux qui en sont les sujets l'accomplissement absolu des devoirs qu'elle impose. Mais si nul n'était plus soucieux que lui de rendre plus vénérable encore l'auréole qui brille au front des évêques, il ne connaissait pas non plus ces vaines flatteries de langage, ces éloges exagérés, qui font rougir celui qui en est l'objet et affaiblissent le crédit de celui qui y recourt. Les œuvres du prélat, l'éminence de sa dignité, ses vertus hautement reconnues, les souvenirs personnels créés par une vieille amitié, des relations de ministère, ou des services rendus à toutes les saintes causes de l'Eglise servaient de base à ses compliments dont le caractère ordinaire était la simplicité, le bon goût, la délicatesse et la convenance parfaite. A l'occasion, le trait spirituel s'y rencontrait aussi, témoins ces paroles qu'il avait adressées un jour à Mgr Bouvier devant tout son clergé : « Monseigneur, votre Grandeur a fait mentir l'Evangile qui assure que nul n'est prophète dans son pays, *nemo propheta acceptus est in patria sua* » — Luc IV. 24. Le mot avait fait fortune et ne tarda pas à circuler dans tout le diocèse. Puisque le nom de Monseigneur l'Evêque du Mans revient sous notre plume, n'est-ce pas le moment de rappeler ce qu'il disait lui-même du Père Chaignon? « il faut que ce soit un fameux homme, c'est le seul prédicateur qui m'ait empêché de dormir. »

CHAPITRE VIII

SES RETRAITES PASTORALES (*Suite*).

Les conférences de chaque jour. — La parole du P. de Nobili. — La journée d'un bon prêtre. — Ses exercices de piété. — Les vertus et les défauts du prêtre. — Le prêtre orgueilleux. — Respect de l'autorité. — L'ambition dans le prêtre. — Maxime de saint François de Sales. — Piquante histoire d'un jeune desservant. — Le rigorisme de doctrine et de conduite — Ses tristes résultats. — Obligations, qualités et défauts des prédicateurs. — Le prêtre au Tribunal de la Pénitence. — La prétention au monopole des consciences. — Les périls du sacerdoce. — Le dévouement dans les œuvres du ministère pastoral. — Le sermon sur le zèle et Mgr de Lesquen à la retraite pastorale de Rennes en 1839. — La circulaire de Mgr Brumauld de Beauregard, évêque d'Orléans. — Les souffrances du prêtre. — L'enfant prodigue.

Ce qui assurait l'efficacité pratique de ses retraites pastorales, c'était surtout les *conférences* de chaque jour où se révélait avec sa longue expérience des hommes et des choses, la connaissance approfondie des devoirs du sacerdoce. Pour descendre des hauteurs où l'emportaient souvent, dans ses autres discours, le vol de sa pensée et la passion de son âme, il n'en était que plus goûté, plus apprécié.

Rien de solide, de simple et d'intéressant tout à la fois comme ces entretiens familiers où il semait à pleines mains, au milieu des détails intimes de la vie sacerdotale, les enseignements et les conseils, signalait les périls, indiquait le

remède, poursuivait sans pitié, traquait jusque dans leur dernier refuge, les illusions, les excuses, les habitudes contraires au devoir, les défaillances de tout genre et forçait l'âme à se reconnaître d'abord, à s'amender ensuite. Des traits bien choisis, piquants, empruntés à un répertoire que grossissait chaque nouvelle retraite, répandus çà et là, mais sans profusion, ajoutaient encore au charme non moins qu'à l'utilité de ces importantes réunions. Que si les auditeurs, éclairés par de plus vives lumières, s'effrayaient d'écueils inaperçus jusqu'alors, de négligences non soupçonnées ou même de fautes trop réelles, le P, Chaignon relevait leur courage par ces paroles du P. de Nobili, ce célèbre missionnaire du Maduré : « c'est pour l'amour de Dieu que nous avons tout quitté, tout jusqu'aux consolations d'une piété chrétienne plus exempte de fautes, plus abondante en secours religieux. Notre bon maître nous tiendra compte de ce sacrifice, quand il nous appellera devant lui. Si nous arrivons un peu couverts de poussière, son cœur lui dira que nous sortons du champ de bataille. »

La journée d'un bon prêtre lui fournissait l'occasion de passer en revue les principaux *exercices de piété : la prière, l'oraison, le bréviaire, les examens, la lecture spirituelle*. Il traitait tous ces sujets avec une précision, un entrain, une sûreté vraiment admirable et s'appliquait à démontrer que là était l'unique source où pouvait s'alimenter la vertu du prêtre. Quant à la *Sainte Messe*, il en faisait l'objet d'une instruction particulière où revivait toute l'ardeur de sa foi : « Combien je me reproche, ajoutait-il, de vous dire si froidement de si grandes choses. Dans de pareils sujets, je ne devrais me servir que du langage

inspiré de la Sainte Ecriture ou des Pères... Voyez que de précautions prend l'Eglise pour ne faire monter à l'autel que des saints... Elle nous fait entendre par la bouche de ses docteurs, d'un saint Laurent Justinien par exemple, que l'âme d'un prêtre doit être resplendissante de sainteté et avoir l'éclat du soleil ; que, préféré à l'ange pour l'exercice d'un ministère si divin, il doit mener une vie plus angélique qu'humaine, qu'il doit s'approcher de l'autel comme ferait Jésus-Christ lui-même, y avoir l'attitude d'un ange, en remplir les fonctions en véritable saint : *Accedat ut Christus, assistat ut Angelus, ministret ut sanctus*... Il rappelait alors toutes les grandes scènes de la Passion dont la messe est le mémorial et en déduisait ces conséquences pratiques : « Quoi, Seigneur, vous êtes ma victime et je refuserais d'être la vôtre ! vous m'avez sacrifié vos consolations, votre honneur, votre vie et je balancerais à vous sacrifier mes délicatesses, mes aises, mes susceptibilités ! Vous avez voulu pour moi être conspué, calomnié, outragé, crucifié et je me plaindrais de l'offense la plus légère ! Je continuerais à être fier, impatient, exigeant... ! non, non, ce serait oublier que je suis prêtre et méconnaître les enseignements du sacrifice que j'accomplis à l'autel ! »

Avait-il à encourager les *vertus* ou à combattre les *défauts* du prêtre ? Il était clair, méthodique, ferme, pressant et ralliait sans peine à ses moindres conseils. En tout, il présentait d'abord Jésus comme le modèle du prêtre. C'était son point de départ et dans un contraste saisissant, opposant le prêtre lui-même au divin modèle, il faisait ressortir toutes les dissemblances. Puis, il mettait à découvert les faiblesses et les périls d'une nature qui se laisse dominer par les pensées humaines. N'est-ce pas un tableau

achevé que cette peinture du prêtre orgueilleux ! « Le prêtre orgueilleux, dit-il, c'est un aveugle qui se jette tête baissée dans les écueils. Il est à lui-même son propre bourreau; son extrême susceptibilité en matière d'honneur, la soif de réputation et de distinctions qui le dévore, les obstacles que l'orgueil des autres met au sien, les mécomptes fréquents qui dérangent les calculs de sa vanité, font de sa vie un continuel tourment. Il veut à tout prix captiver les suffrages, échapper à la censure, obtenir des éloges, de la considération. Il le veut, mais y a-t-il réussi ? y réussira-t-il ? Quelle matière à des regrets qui le désolent ou à des craintes qui le consument ! Que dit-on ? Que pense-t-on de lui ? Va-t-on le blâmer ? Va-t-on l'applaudir ? Comment seront accueillis ses discours, ses vues, ses démarches ? Que de soucis pénétrants qui lui rongent le cœur ! Comme il n'aime que lui, le bien des autres l'afflige ; le succès de celui-ci, les louanges données à celui-là, sont autant de traits qui le déchirent. Et parce qu'il entre dans le plan de la Providence que ce qui a fait le péché de l'homme doit faire son châtiment : *per quæ peccat quis, per haec et torquetur*, plus l'orgueilleux est avide de gloire, plus il est accablé d'humiliations. Il ne doute de rien, consulte peu, défère plus rarement encore aux avis qu'on lui donne. De là, des entreprises téméraires et des revers éclatants. Plein de confiance en ses lumières, il s'était érigé en docteur, il croyait qu'on allait l'écouter comme un oracle, qu'il exciterait l'admiration et il s'aperçoit qu'il n'inspire que pitié et mépris. Il s'attendait à des louanges et voilà qu'on murmure autour de lui cette dure vérité qu'il est contraint d'entendre : *Superbia decepit te et arrogantiam cordis tui.* Jerem, 49, 16. Il faut bien que

la parole du Seigneur s'accomplisse : *qui se exaltat, humiliabitur.*

Voulait-il inculquer au cœur du prêtre un respect plus vrai de l'autorité, un amour plus parfait de l'obéissance ? il décrivait en langage magnifique la grande scène de l'ordination, rappelait la promesse solennelle faite au Pontife assis sur son trône dans tout l'appareil de sa dignité, ainsi qu'un souverain qui va recevoir l'hommage lige de ses vassaux. De ce *promitto* sorti d'un cœur si généreux autrefois et maintenant peut-être si égoïste, il faisait dériver les uns après les autres les devoirs, les sacrifices, les mérites, les joies, les avantages de l'obéissance Il mettait en regard les obligations et aussi les embarras d'une autorité qui craint avec raison de sacrifier les intérêts généraux à des considérations particulières. « Voilà un poste difficile par exemple ; tel prêtre le remplirait à merveille, il convertirait la paroisse, en changerait la face. Mais ce serait une disgrâce apparente, il en coûterait à ce bon curé de quitter la place qu'il occupe. Pourquoi le contrister ? on recule. Tel autre serait nécessaire pour cet emploi, mais le lui imposer, n'est-ce pas le soumettre à trop forte épreuve? On recule encore. Est-ce donc que le soldat de Dieu et de l'Eglise montrera moins de dévouement que le soldat de la patrie ? Celui-ci, au premier signal de son capitaine, s'élance sous la mitraille, court, vole à la mort ; celui-là ne saurait-il être aussi un héros? Le Père Chaignon demandait aux prêtres d'adopter la maxime de Saint-François de Sales : « ne rien demander, ne rien refuser ».

Un évêque a presque toujours raison, disait-il, de croire à la vérité de cet adage : *qui petit indignus est.* Et il rapportait à ce propos la piquante histoire que voici. Une cure

de canton venait de vaquer par la mort du titulaire. Un jeune desservant, fort estimable d'ailleurs par son talent, son savoir faire, bien noté, pensant que ce poste lui conviendrait mieux que tout autre, se rend auprès de son évêque. Monseigneur, si vous croyiez que je dusse faire du bien dans cette paroisse... — Vous la désirez n'est-il pas vrai? — Monseigneur, je l'accepterais volontiers. — Le prélat sonne son secrétaire. « Le courrier est-il parti ? — non Monseigneur. — Apportez-moi les lettres. » Quand il les eut entre les mains, se retournant vers le solliciteur. « Mon cher abbé, lui dit-il, je vous avais, en effet, désigné pour la cure que vous enviez et vous alliez recevoir par la poste votre nomination ; mais comme je me suis fait une loi de suivre le principe : *qui petit indignus est*, je la révoque » et en sa présence, il déchira la lettre qui la lui annonçait.

Au début de son ministère, dans certains diocèses surtout, le Père Chaignon eut à combattre d'étranges excès de sévérité qui ne tendaient rien moins qu'à décourager les âmes et à les perdre. Il fallait à tout prix avoir raison de ce rigorisme de doctrine et de conduite, triste héritage légué à notre siècle par les Jansénistes, fléau d'autant plus désastreux qu'il se glissait sous le voile d'une vertu exemplaire, longtemps éprouvée par la persécution. Mais comment remédier au mal, lorsque le découvrir seulement semblait aux yeux d'un grand nombre des prêtres comme une trahison de la foi qu'ils avaient confessée avec tant de courage ? Si la délicatesse était nécessaire, la vigueur ne l'était pas moins. Le Père Chaignon sut unir l'une et l'autre dans une sage mesure en démontrant avec Bossuet que le cœur de l'homme ne se régit pas tant par puissance qu'il se gagne par douceur. « Dans la conduite des âmes,

la force n'a rien à soumettre puisqu'il s'agit d'amener à Dieu des victimes volontaires, de former des enfants et non pas des esclaves. Si dans la chaire sacrée au lieu de faire entendre les pressantes invitations d'un père qui rappelle des enfants égarés, un pasteur ne fait entendre que les dures paroles d'un maître mécontent, s'il a toujours la menace à la bouche, si à la sévérité d'une morale déjà gênante pour les penchants, il ajoute la sévérité du ton et du langage, l'amertume du reproche, quel sera le fruit de sa prédication ? elle ne peut qu'aliéner les esprits, aigrir les cœurs.

Si au saint tribunal, au lieu de réchauffer le pécheur dans les entrailles d'une charité compatissante, au lieu de le forcer comme un autre Ambroise à pleurer ses crimes en les pleurant le premier, il l'accueille sèchement, lui parle avec froideur, le pénitent se trouble, son cœur se ferme, sa bonne volonté naissante s'évanouit ; souvent même au grand malheur des âmes, une crainte sacrilège paralyse les langues que la confiance allait délier ou du moins éloigne et peut-être pour toujours de la pratique des sacrements. »

Quand il avait ainsi pénétré jusqu'au cœur de son sujet, le Père Chaignon s'enhardissait encore, suivait de degrés en degrés, les ravages du mal qu'il voulait combattre, et s'écriait avec des accents tout paternels : « Que ne puis-je ici faire paraître sous vos yeux toutes ces déplorables victimes d'un indiscrète sévérité, tous ces infortunés qu'entraîna dans l'abîme une rigueur désespérante ! Que de brebis égarées seraient rentrées au bercail, si le pasteur avait daigné courir au devant d'elles. Que de prodigues auraient détesté leurs erreurs, pleuré leur ingratitude s'ils

avaient eu l'espoir de se jeter dans les bras du pardon ! Que de libertins sont parvenus à vivre sans remords parce qu'ils ont été sans espérance. — Hélas ! nous ne les verrons donc plus ces charitables samaritains qui savaient si bien mêler ensemble l'huile et le vin. Il ne serait donc plus connu ce sage tempérament de fermeté et de clémence, de justice et de charité. Eh qu'est-ce donc que la justice sans la charité? Qu'opère-t-elle avec son inflexible rigueur? Elle irrite, décourage, effraye, contriste. Vaine terreur, stérile tristesse qui ne rendirent jamais l'homme meilleur et dessèchent jusqu'au fond de l'âme toute la sève de la vertu ! »

Les merveilleux changements que le Père Chaignon fut souvent à même de constater à la suite de ces pressantes exhortations prouvaient assez combien elles étaient opportunes et salutaires.

Qu'il eût ensuite à parler des devoirs *du prédicateur* et du *confesseur*, il n'excellait pas moins à rappeler les obligations de l'un et de l'autre, les qualités exigées dans l'accomplissement d'un pareil ministère, le *travail*, le *dévouement* qui en sont inséparables, les *écueils* auxquels ils exposent. Sans doute, il empruntait aux meilleurs auteurs les principes sur la matière, mais aussi, il en faisait les plus heureuses applications et les variait suivant les besoins des diocèses où il se trouvait.

Si pendant sa longue carrière, il n'a jamais un instant reculé devant la peine, il ne comprenait pas le prêtre qui n'aurait pas été pénétré de cette pensée: que le dévouement doit inspirer jusqu'aux moindres actes de son ministère. Aussi s'efforçait-il de faire passer cette conviction dans les âmes et stigmatisait-il avec la dernière énergie quicon-

que aurait consenti à mériter le reproche adressé par Isaie, chap. LVI à ceux que Dieu avait constitués pour être les sentinelles de Jérusalem : *Canes muti, non valentes latrare, videntes vana, dormientes et amantes somnia,* ce sont des chiens muets, qui ne savent pas aboyer, n'ont sous les yeux que des fantômes, tout endormis qu'ils sont et doucement bercés par leurs rêves. Il les harcelait de ces vigoureuses paroles : « Quelle différence y a-t-il entre le pasteur muet et le prêtre scandaleux? pas d'autre que celle que vous trouvererez entre deux mères dont l'une refuse le lait à son enfant, et l'autre l'étouffe dans son sein. La première n'est pas moins barbare que la seconde. Grand Dieu! quels châtiments votre justice prépare à ces prêtres homicides qui sans pitié pour les âmes qu'ils ont engendrées à la grâce par le baptême, se refusent à les nourrir de vos divines vérités. Des bêtes sauvages, même au prix de leur sang, apaisent la faim de leurs petits et le prêtre ne romprait pas le pain de la parole à ceux qui sont devenus ses enfants spirituels! De quel droit, pasteur infidèle, négligez-vous le précepte du Seigneur : *Euntes docete omnes gentes?* » Mais après avoir replacé sur sa base véritable l'obligation de l'apostolat par la parole, puisque c'est par lui que s'établit le règne de la foi, *fides ex auditu,* il faisait bon marché de la fausse éloquence, et ne ménageait pas plus les prédicateurs efféminés que les prédicateurs trop hardis qui changeaient la chaire en tribune. S'il blâmait ceux-ci de leur attitude sans modestie et sans réserve, plus conforme aux mœurs des histrions qu'à celles des orateurs évangéliques, il n'épargnait pas ceux-là et flétrissait avec une sainte indignation leur ton affadi, leur langage cadencé, leurs paroles doucereuses et maniérées, leurs pein-

tures molles et presque sensuelles, et tous ces petits calculs de vanité qu'on tolère à grand peine dans l'orateur profane, mais qui ne se pardonnent pas dans un prêtre : « Eh quoi, leur disait-il, ne savez-vous pas, ô prédicateurs, que c'est par vous que Jésus le divin conquérant veut régner sur les âmes? Mais si elles sont révoltées contre lui, si elles se retranchent derrière les hauteurs élevées par leur orgueil, si elles se sont fait d'habitudes coupables et invétérées comme autant de remparts, que ferez-vous donc, beaux diseurs, discoureurs à la mode, pour les abattre et les forcer? Détruirez-vous ces remparts en y jetant des fleurs? Croyez vous que ces hauteurs tomberont au bruit de vos périodes? ... non, non, ne vous y trompez pas. Pour vaincre tant de résistances, il nous faut des armes plus puissantes, il faut que la parole de Dieu sorte de notre bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu... Il faut que nos discours ne soient pas le fruit d'une étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur. Cette force sacerdotale, cette vigueur apostolique, nous la puiserons dans l'étude approfondie de notre divine mission. » Et avec un admirable bon sens, il conjurait les prêtres de ne s'écarter en rien du modèle que Notre-Seigneur leur offrait lui-même dans ses prédications évangéliques. Le plus beau et le plus enviable succès du prédicateur c'est de préparer celui du confesseur, parceque, suivant Saint-Alphonse de Liguori, l'un sème, l'autre moissonne. Le Père Chaignon le savait mieux que personne ; il avait pour maxime que le prêtre qui n'aime pas le confessionnal, n'aime pas les âmes.

Aussi se plaisait-il à étaler aux regards de ses auditeurs les bienfaits qui découlent du ministère de la confession.

« Au tribunal de la pénitence, leur répétait-il, vous accomplissez, ô prêtres, les plus magnifiques desseins de la miséricorde du Seigneur, vous réparez le plus beau de ses ouvrages, vous anéantissez le plus mortel ennemi de sa gloire, le péché. En renversant ce mur odieux qui le séparait des âmes, vous rendez en quelque sorte à son amour la liberté de suivre toutes les inspirations de sa tendresse. Combien d'outrages nouveaux vous lui épargnez en prévenant le mal dont vous détruisez et affaiblissez les causes. Par vous, Jésus recueille le plus doux fruit de ses souffrances. Vous comblez ses vœux; vous lui procurez des témoins éternels de son infinie miséricorde... Comment vos travaux ne seraient-ils pas pour le ciel un sujet de joie ? »

Mais, autant il appuyait sur la nécessité de ce ministère, autant il réquérait de la part de celui qui l'accomplit toutes les qualités demandées par la sainteÉglise : bonté prévenante, encourageante, patiente, justice impartiale et éclairée, prudence et habileté, vigilance en face du péril. Rien n'échappait à ses sages conseils, à ses avertissements salutaires. Mais il est un point qu'il signalait avec une particulière insistance, c'est le désir d'attirer à soi ou de retenir les pénitents. Mal en prenait à qui aurait voulu défendre la thèse contraire. Fort de l'autorité de la Sainte Église et de ses docteurs, il combattait avec vigueur cette étrange prétention au monopole des consciences. Avec le chancelier Gerson, il tonnait de toutes ses forces contre la violation de la liberté chrétienne, et cette contrainte qui rendrait intolérable la pratique du sacrement de pénitence.

« Il est des prêtres, disait-il, qui veulent absolument tenir sous leur direction tous les paroissiens; ils empêchent

les fidèles de s'adresser à d'autres et témoignent une sorte de dépit, quand on ne respecte pas cette défense tyrannique. Je veux leur répondre par le mot de Collet dans son traité sur les devoirs des Pasteurs : « Déterminer tous les paroissiens à ne se confesser qu'à eux, c'est de tous leurs chefs-d'œuvre le plus pernicieux et il est la source d'une infinité de sacrilèges. » Sans nier certains abus qu'on n'empêchera jamais entièrement, il montrait sans réplique possible, combien étaient sages et prudentes, les précautions employées par l'Église pour assurer la liberté des âmes ; il parlait à cette occasion des missions et des retraites avec la compétence d'un apôtre qui a vieilli dans ce genre de ministère. Et les révélations qu'il apportait pour confirmer sa thèse étaient bien de nature à l'éclairer d'une vive lumière. Il eut souvent la joie de ramener à son avis des prêtres obstinément attachés à l'opinion contraire.

Mais ce serait donner des retraites pastorales une idée incomplète que de taire la délicatesse et la vigueur avec lesquelles le Père Chaignon parlait des périls du sacerdoce. S'il les dénonçait avec courage, sans respect humain, les montrait partout où ils se rencontrent, dans les sociétés les plus honnêtes, dans les amitiés les plus pures, dans les usages les plus accrédités, dans le repos et dans le travail, au milieu des foules et dans la solitude, dans les relations les plus indispensables avec le monde, dans les fonctions du plus saint ministère, et jusqu'au pied des autels, il se servait en traitant ces différents sujets d'une parole aussi prudente que sûre d'elle-même, aussi réservée qu'énergique. Il soulevait d'une main discrète les voiles qui cachaient au regard de l'âme inattentive le piège de l'ennemi. Et quand on l'avait, pour ainsi dire, touché du doigt,

qu'on était tout pénétré de crainte et de défiance, il célébrait en véritable vainqueur, le bonheur de l'homme, du prêtre qui vit toujours dans de saintes alarmes et redoute usqu'à l'apparence du mal, *Beatus homo qui semper est pavidus.*

Les leçons de son expérience consommée mettaient en garde contre les témérités de l'esprit, du cœur, de l'imagination, des sens. « Ah, Messieurs, répétait-il, qu'il serait aveugle, qu'il se méconnaîtrait étrangement lui-même celui qui ne verrait pas le danger. On est prêtre sans cesser d'être homme. L'onction sainte qui nous a consacrés au Seigneur n'a pas éteint le feu qui circule dans nos veines depuis le péché d'Adam. La contagion est si universelle, l'infirmité de la nature si grande, le démon si adroit, les occasions si dangereuses, qu'à moins de porter la crainte et les précautions jusqu'à l'excès, si tant est qu'en ce genre la crainte et les précautions puissent être excessives, un prêtre fût-il un saint, fût-il un ange, sera bientôt un prêtre déshonoré, un ange déchu. Cet astre si brillant tombera du ciel comme la foudre. Il n'est personne parmi vous dont je ne respecte la vertu, et cependant, il n'en est aucun à qui je ne sois en droit de dire avec saint Jérôme : *Nec in praeterita castitate confidas, nec sanctior Davide, nec Samsone fortior, nec Salomone potes esse sapientior*. Des exemples bien choisis, empruntés aux temps présents comme aux siècles passés appuyaient sa parole. Et alors il développait avec plus de force que jamais ces moyens de préservation qui s'appellent : la vigilance, la prière, la pénitence. Que de malheurs il a prévenus par ses sages conseils, nous a-t-on-dit souvent, que de prêtres abattus dont il a relevé le courage ! que d'autre marchant d'un pas

ferme dans les voies de la sainteté, il a remplis d'une nouvelle ardeur.

Pour la maintenir et en assurer les fruits, ce qu'il ne cessait de demander au prêtre, c'était le zèle, le dévouement dans les œuvres du ministère pastoral. Personne ne lui faisait entendre cette obligation essentielle, avec plus d'autorité, avec plus de conviction, embrasé qu'il était lui-même pour le salut des âmes d'un feu vraiment divin. Aussi, est-ce dans ses discours sur le zèle que se retrouvent ses accents les plus chaleureux. Il y faisait passer son âme tout entière. Non content d'indiquer la Sainte Eucharistie, la Passion méditée comme les sources principales où le prêtre devait puiser et alimenter son dévouement, de montrer les unes après les autres, ces qualités de prudence, de générosité, de douceur, d'activité auxquelles on distingue le véritable zèle, de faire valoir avec une force admirable les motifs qui l'inspirent : la gloire de Dieu, l'honneur de la religion, l'intérêt des âmes, il faisait du prêtre dans l'exercice de son zèle, en chaire, au saint tribunal, à l'autel un tableau magnifique, d'une saisissante beauté où la richesse des couleurs ne le cédait en rien à la noblesse de cet apostolat dont il décrivait les conquêtes. Il ne voulait aucune limite pour ce zèle dont la charité est le principe. Car le bon Pasteur doit se faire tout à tous sans acception de personnes, pour les gagner à Jésus-Christ.

« Il doit enseigner les ignorants, fortifier les faibles, encourager les pusillanimes, faire trembler les superbes, soutenir, perfectionner les justes, convertir les pécheurs, inspirer la ferveur aux tièdes, la sobriété aux intempérants la douceur aux emportés, la clémence aux vindicatifs, la chasteté aux libertins, la générosité aux avares, aux pa-

rents le soin de leurs enfants, aux enfants le respect pour leurs parents, réconcilier les ennemis, entretenir ou établir la paix dans les familles, engager les riches à l'aumône, les pauvres à la résignation, porter les malades à la patience, verser les consolations dans le sein des affligés. » Mais le P. Chaignon manifestait des préférences, et il les demandait, les réclamait avec instance pour les enfants, les pécheurs, les malades. C'étaient là ses trois classes de privilégiés. Il bouleversait son auditoire quand il représentait saint Jean courant dans sa douleur à la poursuite de ce jeune homme qu'il avait engendré à Jésus-Christ et qui était devenu un chef de brigands. Jamais pinceau ne retraça avec plus de délicatesse et d'une façon plus touchante l'accueil fait par l'apôtre vénérable, courbé sous le poids des ans et de la fatigue, au pauvre égaré vaincu enfin par les tendresses d'un père.

« Si nous nous trouvions, disait-il, sur un champ de bataille, après une sanglante mêlée, les cris déchirants des blessés, les gémissements des mourants, leurs blessures, leur sang, toutes ces horreurs qui partout frapperaient nos yeux et nos oreilles, nous laisseraient-ils sans pitié, sans compassion? N'aurions-nous pas au moins des larmes à donner à un spectacle si désolant? Hélas! nous sommes sur un champ de bataille... Ouvrons les yeux de la foi sur les âmes qui nous entourent. A quel affreux carnage s'y livre le démon, il vient les frapper, ces âmes, les fait périr à nos côtés et nous ne songeons pas à les défendre! Elles se frappent et se donnent mutuellement la mort par leurs scandales et nous demeurons tranquilles spectateurs de cette horrible boucherie. Et nous sommes sans zèle, sans ardeur pour préserver ceux qui sont encore debout, pour

relever ceux qui tombent, pour mettre l'appareil sur les plaies des blessés, et nous nous rebutons à la moindre difficulté dans un ministère qui a pour but d'assurer le salut éternel des âmes! »

D'autres fois, le P. Chaignon procédait par exemples et déroulait sous les yeux les merveilles divines de l'apostolat. « Quel zèle que celui de ces apôtres magnanimes, de ces pontifes laborieux, de ces prêtres invincibles, l'honneur du sacerdoce, qui depuis dix-huit siècles ont remporté de si magnifiques triomphes sur l'enfer, ont peuplé le ciel de tant d'élus. Quel zèle que celui des Dominique, des François d'Assise, des Vincent Ferrier, des François-Xavier et, dans des temps plus rapprochés de nous, quel zèle que celui d'un Vincent de Paul, d'un Bridaine... O Dieu n'en est-il donc plus dans les trésors de votre miséricorde de ces hommes capables de relever les débris de Sion? n'en susciterez-vous plus parmi nous de ces prêtres assez puissants en œuvres et en paroles pour arrêter le torrent qui entraîne tant d'âmes dans l'éternel abîme?... mais que dis-je Seigneur? votre miséricorde ne manque pas à notre siècle Le zèle sacerdotal n'a-t-il pas de nos jours aussi ses apôtres et ses martyrs? ne sortent-ils pas de nos rangs? n'ont-ils pas puisé à la même source que nous les convictions profondes, les inspirations généreuses, l'esprit de dévouement à la noble cause de Dieu et des âmes tous les prêtres qui s'arrachent aux charmes de la patrie et qui s'en vont à travers tous les genres de privations, au prix de tous les sacrifices, porter le salut avec la foi à des peuples assis à l'ombre de la mort? »

« Mais, Messieurs, honorés du même caractère que ces héros du Sacerdoce, ne voudrons-nous pas marcher sur

leurs traces ? Héritiers de leur mission, pourquoi ne le serions-nous pas de leur zèle ? Nous sommes prêtres, nous devons donc user notre vie dans les travaux de l'apostolat, dépenser non-seulement tout ce que nous avons, mais tout ce que nous sommes au service des âmes dont le salut nous est confié. *Impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.* Qu'est-ce qu'un prêtre qui n'enseigne pas, ne confesse pas, ne se dévoue pas, qui se renferme dans le soin de sa prétendue perfection ? C'est un prêtre qui n'est pas uni intimement à Notre-Seigneur, qui n'est pas saint, un prêtre qui n'est pas prêtre. Donnez moi un prêtre animé de l'esprit de Dieu, disait saint Philippe de Néri, et je réponds de la conversion du monde. »

Le développement de ces grandes pensées produisait sur l'auditoire une émotion qu'il ne pouvait toujours contenir et qu'il exprimait souvent par ses larmes. Une année, c'était le 19 septembre 1839, le P. Chaignon prêchait la deuxième retraite pastorale de Rennes et venait de donner avec une chaleur d'âme extraordinaire l'un de ses discours sur le zèle. L'enthousiasme était universel et éclatait par des témoignages non équivoques d'admiration. Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, se lève soudain et d'un geste impératif, arrêtant le P. Chaignon qui se préparait à quitter la chaire : Mon Révérend Père, s'écrie-t-il, vous ne descendrez pas de cette chaire sans nous avoir fait à tous, à mon clergé et à moi, je vous en conjure, la promesse solennelle de revenir l'année prochaine nous donner la retraite pastorale. Le P. Chaignon dut s'exécuter, tout en sauvegardant les droits de l'obéissance religieuse, et nous le retrouvons à Rennes au mois de juillet 1840, répondant en effet aux vœux qu'on lui avait si ardemment exprimés.

Ce n'était pas la première fois d'ailleurs qu'il était ainsi rappelé par d'universelles et publiques acclamations, ce ne fut pas la dernière. Un fait à peu près semblable à celui que nous venons de raconter avait eu lieu à la fin de la retraite pastorale d'Orléans en septembre 1837. Et, dans une circulaire adressée à ses prêtres par Mgr Brumauld de Beauregard, l'évêque d'Orléans écrivait à la date du 16 juillet 1838 : « Messieurs, vous êtes retournés l'année dernière dans vos paroisses en bénissant le Seigneur de vous avoir donné pour prédicateur de la retraite sacerdotale, M. Chaignon, dont le zèle soutenu par une grande piété, toujours aimable, a retrempé vos âmes. Vous lui avez demandé qu'il voulût bien revenir cette année vous aider à rentrer dans vos consciences et à méditer les grands intérêts des peuples confiés a vos soins. Vous avez prévenu la pensée de son cœur qui vous est bien tendrement attaché, et j'ai la consolation de vous annoncer que vous jouirez encore cette année de ses paternels et charitables avis. J'ai la confiance, Messieurs, que vous serez heureux d'apprendre cette bonne nouvelle et que vous viendrez tous, si vous le pouvez, entendre les paroles pleines d'onction qui distilleront de cette bouche si pure et si désireuse du salut de ceux qui sont les anges de la terre et qui doivent conduire les hommes et les peuples dans les voies de la sainteté et de la vertu. »

Ce n'était pas certes par des élans d'enthousiasme que le P. Chaignon prétendait conduire le prêtre auquel il rappelait ses devoirs. Il connaissait trop bien la foi sacerdotale et aussi les inconstances du cœur humain, pour se faire cette illusion. Mais il replaçait sous son regard avec une vigoureuse hardiesse les tribulations qui l'attendaient

et auxquelles le véritable prêtre sous peine d'abjurer son sacerdoce ne saurait se soustraire. « La force, lui disait-il après St-Augustin, est une vertu qui nous fait tout entreprendre, tout surmonter, tout souffrir plutôt que de blesser en rien la conscience et le devoir. Elle consiste, selon Saint-Thomas, dans un courage assez ferme pour soutenir les revers, pour supporter les afflictions, pour aller sans crainte là où le péril nous attend, quand la volonté de Dieu nous y appelle. L'humilité la fonde, la prudence la dirige, la douceur l'accompagne, la magnanimité la suit. Avec elle on est libre dans les fers, tranquille au milieu de la tempête, résigné, joyeux même au sein de la douleur. Elle est le fruit de cette grâce de Jésus qui change, quand il lui plaît, en apôtres intrépides des disciples qui tremblaient au bruit d'une parole, des enfants, des vieillards, de timides vierges en martyrs généreux. Nécessaire au chrétien qui ne peut emporter le Ciel que par violence et dont toute la vie, d'après l'enseignement du Concile de Trente, doit être une pénitence perpétuelle : « *Tota vita christiani perpetua debet esse pœnitentia*, la force est bien plus nécessaire encore au prêtre et au pasteur qui, avec son propre fardeau, doit porter celui des âmes dont le salut lui est confié. Ce n'est pas pour vous en convaincre, Messieurs ; nul doute sur ce point ne peut être possible, c'est pour nous consoler mutuellement ainsi que l'apôtre nous y exhorte : *consolamini invicem*, que je viens vous proposer quelques considérations sur les souffrances du bon prêtre, du pasteur zélé, de l'homme apostolique.

Le chrétien reçoit tout de Jésus-Christ, son nom, ses lumières, sa force, ses mérites, ses droits, sa vie. Le prêtre est encore plus favorisé, et telle est la communauté de

biens que le sacerdoce établit entre nous et notre généreux Rédempteur que nous pouvons lui dire avec quelque proportion ce que lui-même disait à son Père : ô Jésus, tout ce qui est à vous est à moi, *omnia tua mea sunt.* Nous participons à son office, à ses pouvoirs, à ses titres ; comme lui médiateurs entre Dieu et les hommes coupables, comme lui sauveurs, nous remettons ou retenons les péchés, nous ouvrons et personne ne ferme, nous fermons et personne n'ouvre. Mais de toutes les faveurs qu'il nous prodigue songeons-nous, Messieurs, à mettre au premier rang, celle d'être particulièrement associés à ses souffrances, de boire plus que les autres au calice de ses douleurs ? et si on nous demandait entre les dons que son amour nous fait, quel est celui qui doit principalement exciter notre reconnaissance et notre joie, chacun de nous répondrait-il sans balancer : *la Croix* ? Saint André plaignait son cruel et aveugle persécuteur de ne pas vouloir connaître le mystère de la Croix, « *si scire velles,* lui criait-il, il ne dit pas : *si scires!* non, il dit : « *Si scire velles mysterium crucis!* » Suis-je le seul ici, condamné par sa conscience à se faire à lui-même cet humiliant reproche ? non, non, nous ne connaissons pas, malheureux ! nous craignons du moins de connaître tous les trésors de grâce cachés sous la rude écorce de la Croix. L'amour déréglé de nous-mêmes repousse une étude qui serait sa mort parce qu'elle nous ferait aimer ces afflictions dont la seule pensée souvent nous déconcerte. Mais si nous fermons l'oreille aux plaintes des penchants intéressés, si nous n'écoutons que la foi, que d'utiles instructions elle nous donnera sur les souffrances de l'homme apostolique ! Pourquoi profitons-nous si peu des peines, des épreuves qui se succèdent

pour nous sans interruption ? pourquoi même deviennent-elles des obstacles à notre paix, à notre sanctification, à notre vrai bonheur, puisque dans les vues de la Providence elles doivent y concourir ? C'est que, d'une part, notre âme n'y est presque jamais suffisamment préparée et que de l'autre, dans notre illusion, nous ne voyons pas tout ce qu'elles ont d'avantageux pour nous.

Le remède à ce double mal est bien simple, le voici : Jugeons les souffrances dans les lumières de la foi, c'est-à-dire dans la vérité de Dieu même. Elles nous apparaîtront ce qu'elles sont en effet, absolument inévitables et souverainement désirables. Prions, elles cesseront de nous surprendre et nous trouveront toujours disposés à en faire un saint usage. Appréciées à leur valeur, elles cesseront de nous alarmer. Nous les appellerons même de tous nos vœux. Nous dirons avec Saint Paul : je sais bien ce qui m'attend *vincula et tribulationes me manent.* Nous répèterons avec lui qu'elles peuvent venir, que nous ne les craignons pas, *sed nihil horum vereor*, et quand elles seront venues, peut-être aurons-nous l'assurance d'ajouter avec lui, qu'elles nous remplissent de la plus douce consolation et que notre cœur surabonde de joie au milieu de toutes les amertumes de la douleur, *superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.*

« Le sacerdoce nous met au premier rang des disciples du Sauveur, il nous fait ses ministres, voilà, Messieurs, ce qui aggrave singulièrement pour nous la loi d'expiation et de souffrance imposée à tous les hommes en réparation du péché... Mais si tant de souffrances sont réservées au véritable disciple du Sauveur, des épreuves plus douloureuses encore et plus continuelles attendent son ministre. Apôtre

de la vérité que le monde combat, défenseur de la vertu que le monde poursuit de ses outrages et de sa haine, ennemi déclaré de toutes les passions que le monde encense, le bon prêtre est ici-bas comme Ismaël : sa main est contre tous et la main de tous est contre lui. Gen. XVI. 2. On ferait une longue histoire, dit Fontenelle, si l'on voulait rappeler tout ce qu'ont eu à souffrir dans tous les temps ceux qui ont essayé d'introduire dans le monde cette étrangère qui se nomme la vérité. Si cela est vrai, Messieurs, de la vérité en général, combien cela l'est-il plus encore lorsqu'il s'agit de ces vérités évangéliques qui humilient l'orgueil, condamnent la mollesse, et ne font grâce à aucun de nos penchants. »

« Aussi, en envoyant ses apôtres à la conquête de l'univers, que leur prédit le Sauveur? *trademini autem a parentibus et fratribus et cognatis et amicis, et morte afficient ex vobis et eritis odio omnibus propter nomen meum.* Luc XXI 16-17. Ainsi en va-t-il du prêtre, toutes les tribulations l'attendent : souffrances au dehors, souffrances au dedans. Persécutions de la part des parents qui n'ont que des pensées trop humaines pour ne pas contrarier les vues de son zèle pour sa propre sanctification ou celle de son troupeau. Persécutions de la part des hommes vicieux qu'il est obligé de reprendre ; persécutions de la part du démon jaloux de ses succès, irrité du bien qu'il fait, des âmes qu'il sauve ; de la part de Dieu lui-même qui nous aime trop pour écouter nos plaintes et nous refuser ce qu'il y a de plus précieux dans les trésors de sa miséricorde, la participation aux souffrances de son fils. »

« Parcourez, mes vénérés confrères, tous les titres qui font votre gloire, tous les emplois, tous les travaux que

vous impose le ministère sacerdotal, vous trouverez partout l'obligation de souffrir et de beaucoup souffrir. O Prêtre, vous êtes le Père des âmes... *Per evangelium ego vos genui. Benedic mihi, Pater...* Votre famille est nombreuse et combien y comptez-vous d'enfants indociles qui méconnaissent votre autorité, d'enfants ignorants qui ne veulent ni s'instruire, ni se laisser instruire, d'enfants ingrats qui n'apprécient ni votre zèle, ni vos sacrifices. Il faut que vous vous fassiez tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Il faut que vous soyez faible avec les faibles, que vous ressentiez le contre coup de leurs chutes et qu'elles soient par la douleur que vous en éprouvez, comme un feu qui vous dévore, *quis infirmatur in vobis et non infirmor*? Vous êtes pasteur, que de brebis malades! il faut les guérir; que de jeunes brebis! il faut les former; que de brebis affamées! il faut les nourrir; que de brebis égarées! il faut les chercher, les retrouver, les ramener et peut-être les porter. Qu'est-ce qu'une paroisse? c'est une terre à cultiver, mais quelle terre hélas! trop souvent! terre maudite qui porte et portera longtemps encore les traces de ceux qui loin de la cultiver l'ont hérissée de plantes vénéneuses. Qu'est-ce qu'une paroisse? c'est une vigne à laquelle peut-être rien n'a manqué que de porter des fruits... c'est une cité... une place forte... un navire. Aussi faut-il nous y attendre : nous serons pressurés, selon l'esprit de Jésus-Christ, sous le poids des tribulations: *in mundo pressuram habebitis.* Le prêtre est l'homme de toutes les douleurs et de tous les sacrifices. Au milieu de tant d'assauts, quel sentiment doit dominer dans son cœur? la joie. *Communicantes Christi passionibus gaudete.* S. Petr. IV. 3. Pourquoi? parce qu'il trouve dans ces

épreuves et ces croix tout ce qu'il lui est permis d'ambitionner, son bonheur et celui de ses frères... »

Ou nous nous trompons fort, ou ces paroles respirent l'éloquence la plus véritable, la plus apostolique, l'éloquence des choses, et nous ne saurions nous étonner de l'admiration qu'elles suscitaient parmi les prêtres.

Cependant, si vive et si éclatante que fût, à certains jour surtout, l'admiration du clergé, tous les auditeurs du Père Chaignon s'accordaient à dire qu'il se surpassait lui-même dans le sermon de l'Enfant-Prodigue. C'était vraiment son triomphe. Non pas que son éloquence alors se traduisît par des mouvements extraordinaires, mais elle était si simple, si naturelle, si touchante, elle était l'interprétation si vraie, si approfondie du texte de l'Evangile, qu'elle semblait une efflorescence nouvelle d'une parole que l'on avait cependant cent fois méditée. De nouveaux horizons se découvraient à tous les regards, des trésors cachés et non soupçonnés se révélaient au grand jour. La confiance, le repentir, l'amour trouvaient là un stimulant dont on avait ignoré, le doute n'était plus possible, la force et la fécondité. Qu'il suffise de donner en exemple ces premiers mots de la parabole par lesquels l'enfant prodigue réclame la part de son héritage : *Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit*. Voici comme le Père Chaignon les expliquait : « Quel langage, ô ciel! quels coupables sentiments il révèle : *Pater*, mon Père, mais s'il est votre Père, fils ingrat, pourquoi l'abandonner ? pourquoi faire à son cœur une blessure qui saignera de longues années et qu'aucun temps peut-être ne pourra cicatriser ? Où trouverez-vous un amour plus dévoué, des soins plus affectueux, des conseils plus sages qu'auprès de votre

père? Qui mieux que lui partagera vos plaisirs et vos peines? *Pater da mihi portionem substantiæ.* J'abandonne à mon frère aîné les avantages et les douceurs du toit paternel, qu'il prenne pour lui les jouissances vulgaires, il m'en faut d'autres; donnez-moi ma part. Et voilà le partage qu'appelle de tous ses vœux le malheureux prêtre qui ayant perdu l'esprit de son état, ne goûte plus les choses divines. Il demande sa part. — Ta part, mon fils, lui répond le meilleur de tous les pères, ah qu'elle est belle! c'est pour la vie présente la douce paix, ce sont les saints plaisirs que je verse au cœur de mes bons prêtres. C'est pour l'éternité, une place d'honneur dans mon royaume, un trône élevé au-dessus du trône de mes élus. — Ce ne sont point là les biens que je désire. Donnez à d'autres les consolations de la vertu, les espérances de l'avenir et à moi des jouissances présentes. Donnez des louanges à mon orgueil, un poste plus élevé à mon ambition, à ma cupidité de l'or, du plaisir à mes sens... — mais, mon fils, as-tu donc oublié le beau jour où faisant ton entrée dans le sanctuaire, tu vins protester à la face des autels que je serais la portion de ton héritage? *Dominus pars hæreditatis meæ.* T'ai-je donné lieu de te repentir d'un choix qui alors te paraissait si sage? Ai-je cessé de te combler de mes faveurs? Placé à la tête de mon peuple, dépositaire de ma puissance, n'as-tu pas tous les jours le bonheur de manger à ma table un pain qui ferait les délices des anges? *Da mihi portionem substantiæ*, je laisse tous ces biens à ceux qui leur trouvent quelque valeur ; à d'autres, l'éternité; à moi, le temps ; à d'autres, le ciel; à moi la terre. Ce langage fait frémir et pourtant je ne fais que traduire celui de la passion.

Pour son malheur, l'enfant prodigue fut exaucé. Je tremble, ô Prêtre, que dans son indignation le ciel ne vous exauce aussi. Il eut sa part, je tremble que vous n'ayez la vôtre et que ces petites prospérités, ces jouissances méprisables, ces succès éphémères, auxquels vous bornez les désirs d'un cœur qui était fait pour posséder Dieu, ne soient en effet tout ce que vous ayez à prétendre dans le partage des biens de votre père. *Divisit illis substantiam suam.* Cependant le prodigue est content ; il a recueilli sa part, le voilà riche pour le moment ; c'est tout ce qu'il voulait ; il part, malgré les remontrances de ses proches, malgré les larmes de son père, malgré les cris de sa conscience, il part et où va-t-il ?... ». On avouera volontiers que ces développements tout simples qu'ils paraissent ne supposent pas un mérite ordinaire et l'on s'étonnera moins des fruits merveilleux qu'ils produisaient dans les âmes.

Aussi quelle joie pour le P. Chaignon quand il les constatait et que l'appliquant à ceux qui l'avaient entendue, il pouvait redire en toute vérité la parole de son texte : *mortuus erat et revixit, perierat et inventus est.* Luc. XV. Son zèle redoublait d'ardeur et il volait avec plus d'empressement que jamais à de nouveaux combats, non sans avoir donné à ces retraitants dont il ne pouvait se détacher, un dernier avis, un dernier conseil. « Dans les siècles de foi vive qui malheureusement ne sont plus pour nous que de l'histoire, tout rappelait aux prêtres, leur disait-il encore, ce qu'il est dans l'Eglise et au milieu des peuples. Il ne pouvait faire un pas, dire une parole, paraître en public sans que le respect et la vénération des fidèles lui remissent en mémoire qu'il était l'oint du Seigneur, le juge des consciences, l'arbitre des éternelles destinées. Mille voix

s'élevaient autour de lui et lui criaient : *Tu es sacerdos!* nous n'en sommes plus là dans nos jours d'affaissement moral, sous ce règne de la matière où tout prestige disparaît, où s'efface toute distinction d'un ordre élevé, où le prêtre, même aux yeux de ceux qui se prétendent chrétiens, n'est plus qu'un homme comme un autre. Mais le souvenir de ces grandes vérités que nous avons méditées ensemble, qui nous ont éclairés, fortifiés, relevés, consolés, sera la voix qui ne cessera plus de se faire entendre à nos cœurs et nous répétera avec plus de force et d'éloquence que jamais : *Tu es sacerdos !...* »

CHAPITRE IX

SES RETRAITES PASTORALES *(Suite)*.

Les clôtures de retraites pastorales. — Sujets qu'y traitait le Père Chaignon. — L'exorde de son prêtre sauveur. — Le prêtre en retraite, tableau présenté aux fidèles. — Le prêtre uni à Jésus-Christ. — Le fidèle uni au prêtre. — Les adieux solennels du Père Chaignon. — La scène de la cathédrale de Cambrai en 1843. Mgr Giraud et le Père Chaignon. — Clôture de la retraite pastorale de 1837 à la cathédrale d'Orléans. — Les adieux à la grande salle du séminaire. – Hommage des prêtres au Père Chaignon à la retraite pastorale de Boulogne en 1853. — Parole du Père de Ponlevoy sur le Père Chaignon. — Les correspondances avec le clergé.—Relations du Père Chaignon avec les évêques de France. Lettre de Mgr Matthieu, archevêque de Besançon. — Sympathies universelles conquises par le Père Chaignon. — Son embarras pour répondre à toutes les demandes qui lui sont faites.—Lettres de Mgr Foulquier, évêque de Mende, et de Mgr Bertheaud, évêque de Tulle. — Mémoire aux évêques sur les retraites pastorales. — Sentiments de vénération à l'égard du Père Chaignon. — La peine qu'il éprouve à renoncer aux retraites pastorales — Deux traits caractéristiqnes. — Un dernier mot sur les retraites pastorales.

Autrefois, et il n'y a que quelques années encore, une retraite pastorale ne se terminait pas comme aujourd'hui, dans le huis-clos exigé par le malheur des temps. Un pareil bienfait ne passait pas inaperçu au milieu des peuples. Tous les véritables fidèles s'y associaient par leurs prières. Ils aimaient, au dernier jour de la retraite, à contempler ces longues files de prêtres qui se rendaient en procession

du séminaire à la cathédrale et de la cathédrale au séminaire, au chant des psaumes et du Te Deum. Ils les accompagnaient en grand nombre jusque dans la basilique où ils se faisaient un bonheur d'assister à la rénovation des promesses cléricales. Mais avant que s'accomplit cette touchante et solennelle cérémonie, le prédicateur de la retraite pastorale montait en chaire pour adresser aux prêtres et aux fidèles le sermon de clôture. Il semblait que le P. Chaignon eût réservé pour ce jour-là toutes ses forces, tant il y avait de grandeur, d'à propos et de délicatesse dans sa parole. C'était pour lui, pour le clergé, pour les fidèles, l'occasion d'un véritable triomphe. Tous les journaux du temps que nous avons pu consulter s'accordent à le reconnaître. Les sujets qu'il traitait alors étaient bien de nature d'ailleurs à exciter le plus vif intérêt. Il parlait tantôt *des grandeurs et des bienfaits du sacerdoce*, tantôt *de la fin du prêtre par rapport à Dieu, à l'Eglise et aux hommes*. D'autres fois, il montrait le *prêtre sauveur par son union avec Jésus-Christ*, le *fidèle sauvé par son union avec le sacerdoce*, ou bien il défendait contre les familles *les droits de la vocation sacerdotale*, vengeait le prêtre des *ingratitudes et des outrages dont il était la victime*. Mais tout cela était dit avec une telle modération, une telle sagesse, un respect si grand des convenances, que les esprits les plus hostiles n'auraient pu s'en plaindre avec quelque raison.

Nous avons été dans le cours de notre récit si sobres, ce semble, de citations que le lecteur nous pardonnera volontiers de détacher quelques pages de ces discours. Elles diront mieux que nous ne le saurions faire, ce qu'était le P. Chaignon dans ces grandes circonstances, comme elles

rappelleront à ceux qui l'ont entendu des souvenirs qui leur ont toujours été bien chers. Ecoutons par exemple l'exorde de son *prêtre sauveur. Ascendent salvatores in montem Sion... et erit Domini regnum.* Des sauveurs paraîtront sur la montagne de Sion... et le Seigneur règnera. Abdias V. 21.

« S'il est des hommes dont Dieu se sert pour punir d'autres hommes et qui deviennent entre ses mains de terribles fléaux, il en est aussi qui ont une mission bien douce à remplir et qu'il appelle à devenir, entre les mains de sa Providence, les Sauveurs de leurs frères. Dans les temps anciens un Moïse, un Joseph, un Gédéon, et quelques autres eurent des droits divers à ce titre glorieux. Jésus-Christ au milieu des temps fut le Sauveur par excellence; après lui, un nom si beau ne convient à personne autant qu'aux prêtres, qui continuant ici-bas son ministère divin, continuent avec lui et par lui à sauver les hommes. Ce sont eux qui sont vraiment les hommes de la miséricorde, les dispensateurs de la grâce, et qui seront, si vous le voulez, mes Frères, les instruments de votre éternelle félicité. *Hi sunt viri misericordiæ, quorum pietates non defuerunt.* »

« Par quelles œuvres de zèle et de piété n'ont-ils pas déjà signalé au milieu de vous le désir ardent qu'ils ont de vous sauver ; et voilà qu'ils viennent encore renouveler l'engagement pris mille fois déjà de se dévouer tout entiers à la gloire de Dieu et à votre bonheur. Sortis de leur retraite, remplis des grâces de l'Esprit-Saint, vos pasteurs vénérables vont reprendre leurs travaux. Mais, avant de se séparer, avant d'aller épancher sur vous les douceurs de cette paix céleste que Dieu a versée dans leurs âmes, ils veulent tous ensemble manifester dans ce saint lieu les sen-

timents qui les animent. Que vont-ils donc faire ? Ah ! chrétiens, pourrez-vous le comprendre sans en être touchés ? Dans un instant, après que, fidèles jusqu'à la fin à la loi d'indulgence qu'ils s'étaient imposée à mon égard, ils auront écouté avec leur bienveillance ordinaire les dernières paroles que je vais leur adresser, vous les verrez ces pasteurs selon le cœur de Dieu, car Dieu est un père aux entrailles de miséricorde, vous les verrez, dis-je, s'avancer vers l'autel, et en même temps que leurs voix animées chanteront l'hymne de leur consécration, ils iront mettre aux pieds de Jésus-Christ, dans la personne de son premier ministre, leur prélat vénéré, tout ce qui leur reste de liberté, de jours, de forces, d'existence et de vie pour être employé à vous sanctifier et à vous sauver. Mes frères, ne serez-vous qu'admirateurs d'un dévouement si généreux? ne voudrez-vous pas le seconder ? Je m'explique. Si ardemment que vos pasteurs désirent vous conduire à l'heureux terme du salut et vous ouvrir le ciel, ils ne peuvent rien sans Jésus-Christ et sans vous ; son concours et le vôtre leur sont également nécessaires. Par votre confiance et votre empressement à recueillir les grâces de leur saint ministère, aidez-les à vous rendre heureux, comme Jésus-Christ les aide en déposant pour vous entre leurs mains les trésors de son infinie bonté ; venez les recevoir d'eux comme il les reçoivent pour vous du Fils de Dieu. Car l'occasion me paraît belle de proclamer deux importantes vérités qui vous regardent, prêtres et fidèles : l'une que les prêtres doivent chercher dans leur union avec Jésus-Christ le succès de leurs travaux apostoliques ; l'autre que les fidèles doivent chercher le succès de leur salut dans leur union avec les ministres du Seigneur. Que si les pre-

miers ne sont Sauveurs qu'autant que le grand Sauveur demeure en eux et qu'ils demeurent en lui, les seconds ne sont sauvés qu'autant qu'ils demeurent inséparablement attachés au sacerdoce. »

Quand le P. Chaignon se trouvait pressé par le temps, les circonstances et ne pouvait donner à ses exordes la même ampleur, pour être plus bref, il n'était pas moins saisissant. Après avoir rappelé en quelques paroles la mission confiée par Jésus-Christ à ses disciples, il continuait ainsi : « Quelle mission, mes frères ! vous avez sous les yeux en ce moment ceux à qui les apôtres l'ont transmise. Ils reparaissent à vos regards, ces prêtres vénérables qui étaient venus dans la retraite donner une activité nouvelle à leur ferveur pour se rendre plus capables de vous consoler, de vous sanctifier, de vous sauver. Je ne puis vous dire ce qui s'est passé entre eux et le Seigneur dans les entretiens intimes qui ont rempli tous les instants de ces saints jours. Oh, si vous aviez vu la piété touchante que j'ai admirée en eux, si vous aviez été témoins de la tendre compassion qui se peignait sur leur visage quand je leur parlais de vos dangers ; quel feu divin brillait dans tous leurs traits, quand je les pressais de courir au secours de vos âmes exposées à se perdre.. . ! peuple fidèle, vous aimez vos pasteurs ; mais combien s'accroîtraient encore l'estime et la vénération dont vous les entourez ; et puisque je leur ai rappelé les grandes obligations que le sacerdoce leur impose à votre égard, pourquoi ne vous dirais-je pas à vous mêmes ce que vous devez au sacerdoce. De tous les états c'est le plus sublime, il mérite votre respect : de tous les états, c'est le plus utile, il a droit à votre reconnaissance. Quant à vous, mes chers et vénérés confrères, des motifs

plus pressants que la vénération et la reconnaissance des peuples vous soutiendront dans votre pénible et laborieux ministère. Vous ne voulez de considération que pour le caractère sacré dont Dieu a daigné vous revêtir et toute la reconnaissance que vous ambitionnez pour les services que vous rendez aux âmes, c'est que par leur docilité et leur confiance, elles vous mettent à même de leur en rendre de plus grands encore. »

Le Père Chaignon entrait ensuite dans le vif de son sujet, plaignait son auditoire si la foi ne lui montrait dans le prêtre le même Sauveur Jésus offrant aux fidèles les mêmes grâces qu'il offrit à leurs ancêtres ; « qu'il y a là, disait-il, de gloire et de solide grandeur dans des hommes mortels! mais aussi pour le prêtre, qu'il y a là de devoirs! Car n'allez pas croire, chrétiens, qu'en vous rappelant nos titres à votre respect, nous cherchions à nous élever dans votre estime par les vues d'une ambition humaine. Ce que vous respectez en nous, nous fait trembler : l'élévation où nous place le sacerdoce mesure l'étendue de nos obligations, et pour me borner en ce moment au sujet qui nous occupe, comment remplirons-nous à votre égard les fonctions de notre ministère, si nous ne sommes inséparablement unis au Sauveur, si nous ne sommes animés de son esprit, si ce n'est pas lui qui vit en nous plus que nous-mêmes ? Vos pasteurs l'ont compris, mes Frères, ils savent que pour vous consoler efficacement et vous conduire au vrai bonheur, rien ne leur est plus nécessaire que leur intime union avec celui de qui émane tout don parfait. De là, cet empressement à se nourrir tous les jours du pain vivant... De là , cette vie de prière, cette bouche du cœur toujours ouverte pour attirer en lui l'Esprit de Dieu... De

là encore, ces retraites annuelles, où le bon prêtre, dans le silence du recueillement, se renouvelle dans l'esprit de sa sublime vocation, et à la fin de ces retraites, cette touchante cérémonie qui ne vous laissera pas sans émotion. Tout à l'heure vous les entendrez, anges de ce sanctuaire, répéter l'adieu solennel qu'ils ont déjà dit aux vanités du monde, prendre Jésus-Christ pour leur partage, sa pauvreté pour leurs richesses, ses opprobres pour leur gloire, sa croix pour leur trésor et l'espérance de gagner des cœurs pour leur plus douce consolation. Vous recueillerez chacune de leurs paroles, vous mettrez dans vos encensoirs d'or et vous porterez de l'autel visible de la terre sur l'autel invisible du ciel les vœux ardents de ces respectables victimes qui vont s'immoler de nouveau. »

Et se retournant vers les fidèles, le Père Chaignon se hâtait d'ajouter : « Si nous ne pouvons être vos sauveurs qu'autant que nous sommes inséparablement unis à Jésus-Christ, vous ne pouvez être sauvés par notre ministère qu'autant que vous serez unis à notre sacerdoce. Il n'y a de prédestination à la gloire, dit Saint-Paul, que pour ceux qui seront trouvés conformes à l'image du Fils de Dieu, modèle de tous les prédestinés. Me demanderez-vous qui la formera en vous cette image sacrée ? Qui, mes Frères ? Le Sauveur lui-même, aidé du concours de vos prêtres et du vôtre. Jésus-Christ est le peintre, ses ministres sont comme le pinceau qui applique les couleurs, votre âme est en quelque sorte la toile qui les reçoit ; mais en vain le pinceau serait parfait et dirigé par la main la plus habile, si la toile le repousse. Le moyen en effet que vous puissiez arriver à la divine ressemblance, si vous êtes assez imprudents pour vous soustraire à l'influence de notre zèle

et par là contrarier en vous les opérations de l'Esprit-Saint. Oui, sans doute, l'infinie miséricorde a déposé pour vous, entre nos mains, les grâces les plus précieuses et les plus abondantes : grâces de lumière pour vous montrer la voie qui mène à la vie... grâces de clémence et de pardon si vous avez eu le malheur de tomber ;.. grâces de force et de consolation pour vous affermir dans le bien... Mais quel fruit produiront toutes ces grâces, si le zèle de vos pasteurs à vous les communiquer n'est secondé par votre empressement à les recevoir... ? »

Et l'éloquent prédicateur faisait valoir alors avec sa logique et sa force habituelles ces sources de salut qu'ouvre aux fidèles le ministère du prêtre et qui s'appellent : la parole de Dieu, la prière, l'adorable sacrifice de la messe, les sacrements. « Mais tous ces remèdes, ajoutait-il, nous ne pouvons les appliquer aux malades, s'ils s'éloignent de nous ; nous serions en vain les dispensateurs de ces trésors, si vous ne nous permettez d'en verser sur vous les richesses. A quoi vous servira que le ministre de la réconciliation soit assis tout le jour au tribunal de la miséricorde si vous préférez la mort à la vie, la colère du Tout-Puissant à son amour, ou que le sacrificateur soit debout à la table sacrée prêt à vous donner Dieu-même, si vous n'accourez au céleste banquet pour manger le pain de l'immortalité. Comprenez-le-donc, mes Frères, la vie et tous les biens de vos âmes vous viennent du sacerdoce. Si vous ne lui êtes unis, que devenez-vous ? le sarment séparé de la vigne ne reçoit plus d'elle la sève vivifiante ; il se dessèche, ce n'est plus qu'un bois mort et inutile. On le dédaigne, il est foulé aux pieds des passants, jeté au feu, triste image d'une âme qui en se séparant du sacer-

doce, s'est séparée de Jésus-Christ la véritable vigne. »

C'est l'harmonie qui règne entre vous et vos prêtres, qui les rends puissants pour vous sauver. Notre ministère est tout entier de persuasion ; votre confiance fait notre force. Nous ôter votre estime, c'est nous mettre dans l'impossibilité de vous approcher de Dieu et du bonheur. L'ennemi de vos âmes le sait bien et ceux dont il se sert pour vous égarer et vous perdre ne l'ignorent pas plus que lui. Aussi, pour exécuter leurs perfides desseins, ne voient-ils rien de mieux à faire que de jeter en vous des inquiétudes et des soupçons à l'égard du sacerdoce. Leur grand système d'attaque contre la religion peut se résumer ainsi : séparons le troupeau du pasteur, et le troupeau sans défense est une proie que nous n'avons plus qu'à dévorer. Otons aux prêtres la confiance des peuples et les peuples sont à nous. Voilà tout le secret de cette guerre aussi vaine que sacrilège par laquelle on voudrait renverser l'édifice immortel du christianisme en renversant le sacerdoce qui est son appui inébranlable.

Mais qu'il s'en faut, hélas ! que le respect dû au clergé siège sur toutes les lèvres, dirige toutes les plumes ! Que n'entendez-vous pas au contraire ? Que ne lisez-vous pas qui tende à le détruire ? Que n'ose-t-on pas même quelquefois exposer à vos regards, dans des peintures qui outragent la religion de vos pères ? Quel zèle infernal ne met-on pas à tirer de l'oubli, à inventer, à exagérer du moins quelques faits scandaleux, à les reproduire sous toutes les formes pour en faire l'immonde pâture de l'impiété et du libertinage ? N'en vient-on pas jusqu'à nous faire un crime de notre soumission filiale aux vénérables chefs de notre sainte milice ? Quelle hypocrite déférence n'a-t-on pas simulée sou-

vent pour les pasteurs secondaires du troupeau de Jésus-Christ en même temps qu'on se déchaînait sans retenue contre les premiers pasteurs ! N'a-t-on pas osé nous reprocher la sainte amitié qui nous unit, comme si pour faciliter le triomphe de l'enfer, nous devions nous combattre, nous déchirer les uns les autres ? Laissons dire ceux qui nous accusent de former un parti, et bien loin de repousser une imputation qui nous honore, répondons : honte et malheur à quiconque ne soutiendrait pas ce parti vénérable. Jésus-Christ est son chef ; les apôtres et après eux, tous les bienfaiteurs du genre humain ont été ses principaux appuis. C'est le parti de la vérité contre l'erreur, de la vertu contre le vice, des bonnes mœurs contre le libertinage. C'est le parti de la liberté contre la servitude, car il n'y a d'indépendance véritable que pour celui qui s'élève au-desus de ses passions et n'obéit qu'à Dieu. C'est le parti du bien contre le mal. Oui nous le soutiendrons jusqu'au dernier soupir ce noble et généreux parti, nous le soutiendrons pour la gloire de Dieu et le bonheur de l'homme.

« Quant à la charité qui nous unit, cimentée tous les jours par le sang de Jésus-Christ, elle est inaltérable comme la foi qui en est le principe. Que l'impiété s'y résigne ! elle tentera inutilement d'introduire la discorde dans nos rangs. Nous les serrerons d'autant plus étroitement qu'elle fera plus d'efforts pour semer parmi nous la division. Chargés de défendre les mêmes intérêts, la cause sacrée de la religion et du bonheur des hommes, nous mettrons en commun notre zèle et notre dévoûment. Un cœur et une âme, telle sera toujours notre devise. Dieu et nos frères, notre cri de ralliement. Que notre main droite

se dessèche, si elle n'est toujours prête à vous bénir, chrétiens fidèles, notre joie, notre espérance, notre couronne. Et vous aussi, à qui notre zèle est importun, parce qu'il contrarie vos penchants : que notre langue s'attache à notre palais, que notre voix s'éteigne, si nous ne faisons toujours notre plus douce occupation de vous parler de Dieu ou de parler à Dieu pour vous, que les battements de notre cœur s'arrêtent, si nous cessons de vous aimer. »

C'est avec ce bon sens, cette clarté, cette émotion, tout à la fois vive et contenue, cette dignité de langage que le Père Chaignon entraînait son auditoire. Puis, dans une péroraison toujours pleine de tact, souvent aussi de cœur, il faisait entendre la parole des adieux. Nous en prenons une au hasard entre cent autres, car nous n'avons que l'embarras du choix.

« Mais il est temps de terminer, vénérables confrères, le ministère que j'avais à remplir près de vous, ministère qui devait tant effrayer ma faiblesse et que votre indulgente charité a su me rendre si consolant et si facile, ministère que j'aimerais à prolonger encore, si le besoin des âmes ne réclamait ailleurs ma présence. Mais sacrifions, puisqu'il le faut, au salut des âmes, jusqu'aux pures jouissances de l'amitié chrétienne, la seule dont les douceurs ne sont pas empoisonnées par le remords. Allez, bons prêtres, retournez à vos troupeaux, impatients de revoir leurs pasteurs. Allez, anges de paix, allez épancher sur vos frères cette plénitude de foi, d'espérance et d'amour dont vous a pourvus la miséricorde du Seigneur. Nuées fécondes, chargées de célestes bénédictions, poussées par le souffle de l'Esprit-Saint, allez répandre l'innocence, la vertu, le bonheur sur toutes les parties de ce diocèse. Médecins des

âmes, allez appliquer le baume de la religion sur toutes les plaies du cœur humain. Consolez ceux qui pleurent, apprenez-leur à faire de la souffrance le germe d'une éternelle et suprême félicité. Associez-moi à vos mérites comme je m'associe à vos joies et à vos peines. Puisse le ciel vous rendre toutes les consolations que j'ai reçues de vous. Puissè-je moi même ne jamais oublier les saints exemples que vous m'avez donnés !

Et vous, Seigneur-Jésus, adorable auteur du sacerdoce vos regards s'arrêtent-ils sans intérêt et sans amour sur vos ministres assemblés qui viennent vous renouveler leurs serments ? Non, vous ne repousserez pas leurs prières, lorsqu'en échange du sacrifice de tout eux-mêmes, ils vous conjureront de bénir plus que jamais les travaux de leur zèle et de sauver leurs peuples. Avant qu'ils se séparent, bénissez-les, Seigneur, comme vous bénissiez vos apôtres, avant de les envoyer par le monde pour faire connaître votre nom. Bénissez le premier, pour nous bénir par lui ce prélat vénéré (Mgr Parisis, évêque de Langres), au cœur duquel vous avez mis tant de zèle pour votre gloire, tant d'amour pour votre Église, tant d'affection pour son clergé, tant de dévoûment pour le salut de son peuple... Bénissez tous ces bons prêtres, accordez-leur la seule faveur qu'ils ambitionnent, celle de vous présenter un jour autant d'âmes que vous leur en avez donné à instruire, à diriger, à sanctifier, à sauver. Ou plutôt, bénissez nous tous, prêtres et laïques, pasteurs et troupeaux, prédicateurs et auditeurs, afin que tous également sanctifiés, les uns par leur zèle, les autres par leur docile obéissance, nous nous retrouvions pour ne nous quitter jamais, au sein de la même et éternelle félicité, *Amen.* »

De pareils discours couronnaient dignement les exercices de la retraite et produisaient l'effet le plus salutaire à en juger par les relations imprimées ou manuscrites que nous avons sous les yeux. Qu'il nous suffise d'en citer quelques exemples. En 1843, l'infatigable abbé Chaignon, c'est l'*Ami de la Religion* qui le raconte dans son numéro du samedi 9 septembre, venait de prêcher successivement les deux retraites pastorales du diocèse de Cambrai. Méditations, avis, discours, conférences, avaient été écoutés avec une avidité toujours nouvelle, tant sa parole empruntait d'autorité à l'heureux emploi qu'il faisait des textes de l'Ecriture et des Saints Pères. Au sermon de clôture à la Cathédrale, l'impression faite sur l'auditoire fut si vive que tous, prêtres et laïques, versaient des larmes en entendant l'éloquent orateur retracer les rapports des pasteurs avec Dieu et des fidèles avec leurs pasteurs. Mais l'attendrissement fut à son comble, lorsque Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, cédant lui-même à la plus douce émotion, proclama le Père Chaignon l'apôtre des Retraites pastorales de Cambrai, (d'autres ont dit : l'apôtre du clergé de France). Il le fit avec cette richesse de langage dont il a le secret et termina en appelant sur lui, sur son clergé et sur ses fidèles les bénédictions du Seigneur.

Ce n'est point là d'ailleurs un fait isolé et nous sommes persuadé qu'on le retrouverait à peu près partout où a passé le Père Chaignon, quand il était dans toute la maturité et la vigueur de son talent.

Dussions-nous nous répéter un instant, nous ne résisterons pas au désir d'en apporter la preuve au lecteur, en plaçant sous ses yeux un document plus lointain encore qu'une fraternelle providence a su nous découvrir et qui

nous arrive quand déjà nous mettions la dernière main à cet ouvrage. Il est tiré du journal l'*Orléanais*, numéro du 1[er] octobre 1837. L'auteur de l'article est un laïque. Il a assisté lui-même dans la cathédrale de Sainte-Croix à la clôture de la retraite ecclésiastique et après avoir raconté les préliminaires de la cérémonie, il ajoute : « La retraite avait été prêchée par un de ces hommes dont la voix soutenue par la vie, entre en participation directe des effets miraculeux de la voix de Dieu même, de cette voix que l'Écriture appelle pleine de force et de magnificence, qui tantôt tonne et renverse, tantôt s'ouvre doucement les cœurs et en électrise tous les ressorts. C'est le témoignage unanime que lui rendent Messieurs les ecclésiastiques. Mais nous-même nous avons entendu *M. Chégnon* (sic) dans cette circonstance et nous avons pu apprécier son noble talent dans un discours sur la nécessité de l'union des prêtres avee Jésus-Christ Sauveur et des fidèles avec les prêtres coopérateurs et continuateurs de son œuvre. Ils sont aussi sauveurs des âmes, a dit l'orateur, par la doctrine, la prière, les sacrements. Ce beau plan a été dignement rempli. Avec quel intérêt nous en avons entendu le développement. »

Ici se place l'analyse du discours que nos lecteurs connaissent. Le journaliste termine par ces paroles: « M. *Chégnon* a dû voir combien ses paroles étaient vivement senties. L'émotion qui se peignait sur le visage de ses vénérables confrères, comme il les appelait, n'était pas moins visible sur celui des auditeurs laïcs qui eussent été encore plus nombreux, si l'objet de la cérémonie eût été mieux connu.

Après la messe, encore sous l'impression des paroles de

feu de l'homme apostolique et sous les yeux des fidèles confiés à leurs soins, tous les prêtres allèrent renouveler, entre les mains de leur évêque, ces promesses solennelles qui les consacrent comme autant d'hosties vivantes à la gloire de Dieu et au bonheur de leurs frères. »

A la suite de cette retraite pastorale à laquelle nous avons déjà fait allusion dans le chapitre précédent, Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, avait le jour même dépêché à Paris le supérieur de son grand séminaire. Sa Grandeur lui avait donné pour mission de solliciter et d'obtenir des supérieurs du P. Chaignon la promesse formelle qu'on le renverrait à Orléans l'année suivante pour évangéliser de nouveau les prêtres du diocèse. En attendant, dès que le Père aurait achevé à Paris la retraite pastorale qui commençait quelques jours plus tard, le 2 octobre 1837, il devrait encore vers la fin du même mois, ce qui s'accomplit en effet, prêcher les saints exercices au grand et au petit séminaire d'Orléans.

Aux solennels adieux en succédaient d'autres plus intimes et non moins touchants, auxquels le P. Chaignon se prêtait, par esprit de foi, avec une grâce charmante. Nous ne voulons pas parler seulement de ceux que l'usage a aujourd'hui partout introduits et qui avaient lieu à la grande salle du séminaire, devant tous les prêtres réunis. Ceux là ont encore un caractère officiel en quelque sorte et n'ont pas manqué non plus au P. Chaignon. Il nous est facile même sur ce point, de satisfaire la curiosité du lecteur et de lui offrir comme un spécimen de ces témoignages de reconnaissance :

AU R P. CHAIGNON,

LES PRÊTRES QUI ONT SUIVI, A BOULOGNE, LES EXERCICES DE LA RETRAITE PASTORALE DE 1853.

Père, trois fois déjà, ta voix puissante et sainte,
Sur nous tous réunis daus la pieuse enceinte,
Sema, comme en un champ, la douce vérité.
Aux rayons de ta foi, si parfaite et si vive
Nous sentîmes germer dans notre âme attentive
Les fruits de la justice et de la Charité.

A ta bouche, notre âme est comme suspendue;
Une grâce d'en haut, une force inconnue,
Quand ton cœur se répand, sort de tes lèvres d'or.
Et chacun croit entendre, au dedans de lui-même,
Comme un verbe caché, qui remue et qu'on aime,
Et quand ta voix se tait, nous écoutons encor!

Quand tu fais le tableau des vertus d'un bon prêtre,
Quand tu peins à nos yeux, la loi du divin Maître,
Nous sentons notre cœur brûler d'un nouveau feu,
Et dans tous ses replis, court une sainte flamme ;
La lumière se fait et chacun voit son âme
Comme s'il se trouvait face à face avec Dieu.

. . . .
Aù cénacle nouveau, nos âmes épurées
Iront chercher partout les brebis égarées,
Que, par mille moyens, Satan veut nous ravir.
Nous prendrons l'Homme-Dieu pour guide et pour modèle
Et Jésus, si notre âme en sa route chancelle,
Divin Cyrénéén, viendra nous secourir.

Pourrions-nous donc faiblir, lorsque notre œil contemple
Notre Evêque donnant le précepte et l'exemple,
Toujours calme et sans peur au moment du combat!
Son ardeur doublera notre ardeur ; dans ces luttes
Sa main sera sur nous et préviendra nos chutes
Sous un si digne chef, que ne peut le soldat?

. . . .
Père, daigne agréer notre reconnaissance
Pour les sages conseils, les trésors de science
Que nous a prodigués ta sublime raison.
C'est le cœur qui te l'offre, avant que ta parole
Qui frappe et qui guérit, qui relève et console,
N'aille remplir ailleurs sa sainte mission.

Le soleil, pur foyer de lumière féconde,
En mille rayons d'or, l'épanchant sur le monde,
La porte tour à tour à des pays divers.
Ainsi tu poursuivras ton pieux pèlerinage
Jusqu'à ce que ta voix, éteinte enfin par l'âge
Monte et se ranime dans les divins concerts !

Adieu ! sur d'autres points va répandre ton zèle ;
Va, cours, sage *Ananie*, où le Seigneur t'appelle ;
Adieu, prêtre chéri des hommes et de Dieu !
Malgré le temps qui fuit, et l'absence lointaine,
Pense à nous à l'autel, mets-nous sur la patène :
Adieu !... mais près de nous, reviens encor... Adieu !

En dehors de ces manifestations publiques et souvent enthousiastes, auxquelles tous les prêtres se faisaient un bonheur de s'associer, il y avait aussi de la part d'un grand nombre les entrevues particulières, les dernières confidences et ces paroles du cœur qui portaient la joie et la consolation dans l'âme du P. Chaignon. C'était pour lui comme une marque du bien réel qui s'était accompli, autant que la preuve d'une touchante gratitude qui ajoutait à son ardeur et à son zèle. On s'était, pendant le cours de la retraite, avec une sainte jalousie, disputé l'honneur de lui servir la messe ; on l'avait entouré de mille prévenances ; car, outre le prédicateur, on aimait à voir en lui, disait le R. P. de Ponlevoy, l'un des prêtres les plus vénérables du

clergé de France. Mais à peine s'était-il dérobé à ces affectueux hommages, à peine était-il parti pour d'autres contrées, que les lettres lui arrivaient de toutes parts. Et ainsi s'établirent entre lui et tous les diocèses qu'il avait évangélisés, d'innombrables correspondances qui n'ont cessé, la plupart, qu'avec la vie. On lui parlait dans ces messages des fruits de la retraite, on lui demandait de nouveaux conseils. Un prêtre de Luçon en 1846 avait mis en vers les instructions de la retraite et lui avait envoyé sa pièce de poésie sous ce titre : *l'Alphabet d'un Prêtre.* Des supérieurs de grand séminaire lui mandaient les heureux résultats obtenus dans leurs paroisses par des prêtres dont la retraite avait ranimé le zèle. D'autres lui racontaient la mort prévue ou soudaine de quelques-uns de ses derniers retraitants, de l'abbé Le Port par exemple, recteur de Theix, au diocèse de Vannes. Ce dernier était tombé malade le jour même de son retour dans sa paroisse (octobre 1854) et était mort quarante-huit heures après. « Si le bon Dieu voulait me prendre, avait-il dit, je serais bien content. Je ne serai jamais mieux préparé, car jamais je n'avais si bien fait ma retraite. »

Il n'est pas jusqu'aux évêques eux-mêmes qui au lendemain comme à la veille de la retraite pastorale, le poursuivaient de leur reconnaissance et de leurs nouvelles requêtes. C'est par liasses de centaines que nous avons retrouvé dans les papiers du P. Chaignon des lettres de presque tous les archevêques et évêques de France. Mais comme leur caractère confidentiel, à part un petit nombre, que nous plaçons aux pièces justificatives, (1) ne permet-

(1) Voir aux pièces justificatives, III.

tait pas de les garder plus longtemps, il a fallu les brûler sans retard. En voici une cependant que nous avons cru pouvoir conserver et qui ne sera pas sans édification pour le lecteur. Elle est de Mgr Matthieu, archevêque de Besançon et datée du 29 juin 1841 :

Mon très cher et très honoré Père,

J'ai à me plaindre de vous et c'est à vous-même que je porte mes plaintes. Vous m'aviez promis de m'envoyer de Langres des observations sur moi et notre clergé et je ne vois rien arriver. Je vous assure pourtant que je vous en serais très reconnaissant et que je tâcherais de m'y conformer autant que les lieux et les circonstances me le permettraient. Ne me privez donc pas de ce bien spirituel. J'ai le désir de connaître mes défauts et mes manquements et de m'en corriger, comme aussi de procurer la gloire de Dieu en moi et dans les autres, autant que possible.

† Césaire, archevêque de Besançon.

En voyant à l'œuvre le P. Chaignon, plusieurs évêques lui avaient avoué de vive voix et par lettres, qu'il avait merveilleusement réussi à détruire dans leur esprit quelques préjugés défavorables à la Compagnie dont il était membre. Ils voulaient, lui disaient-ils, les faire oublier et se proposaient à l'avenir de recourir plus souvent au ministère des Pères. Le fait est que dans la seule année 1844 par exemple, les jésuites ne donnèrent pas moins de soixante retraites pastorales. D'autres prélats dont les sympathies étaient plus vives et de plus longue date, s'évertuaient à donner de leur reconnaissance et de leur dévoûment à la cause des Jésuites des preuves nouvelles et plus

convaincantes encore. Ainsi n'avait cessé de faire Mgr Parisis, évêque de Langres. Ainsi, après la retraite ecclésiastique de 1845, Mgr Berteaud, évêque de Tulle, désireux de fonder une résidence dans sa ville épiscopale, avait communiqué à Sa Sainteté Grégoire XVI l'expression de ses vœux les plus ardents et réclamé en faveur des jésuites l'appui de sa haute protection. Le Pape avait répondu par un bref des plus flatteurs qu'on pourra lire à la fin de ce volume (1).

A côté de ces intérêts, il en était bien d'autres non moins sacrés pour lesquels les évêques qui honoraient le P. Chaignon de leur confiance, sollicitaient le concours de ses lumières et de ses conseils. Aussi semblaient-ils se le disputer et se l'arracher pour les retraites pastorales. Mais le P. Chaignon ne pouvait satisfaire à toutes les demandes. Une année, se croyant plus heureux et étant parvenu à promettre treize ou quatorze retraites, il s'aperçut, presque au dernier moment, qu'il en avait indiqué deux pour la même semaine, l'une à Fréjus et l'autre à Cambrai. Comme les deux partis avaient le même droit à le posséder, les mettre d'accord ne fut pas une petite affaire. Cependant tout se termina bientôt lorsqu'il eut assuré qu'il enverrait un remplaçant de son choix.

Les évêques étaient obligés de formuler leurs demandes plusieurs années à l'avance pour pouvoir l'obtenir. Encore n'y réussissaient-ils pas toujours. De là d'aimables reproches qui se font jour à travers les lettres épiscopales. « Veuillez donc me traiter un peu mieux, lui écrivait Mgr d'Arras le 18 avril 1852 en retour de ma vieille et profonde amitié... Donnez-moi votre dernier mot et dans le cas où nous se-

(1) Voir aux pièces justificatives, III.

rions condamnés à ne pas vous avoir cette année, indiquez-moi à quelle porte je devrais frapper. Soyez notre providence. » « C'est vous que je veux, disait de son côté le 15 février 1852, Mgr Buissas, évêque de Limoges, je vous prie en conséquence de me donner une réponse favorable. » Mgr Foulquier, évêque de Mende, le pressait plus instamment de ne pas refuser sa retraite pastorale. Mende, le 11 décembre 1849... « Vous ne sauriez mieux placer vos charités qu'en faveur d'un vieil ami qui tient infiniment à votre amitié et en particulier à cette marque de votre amitié, comme aussi du vif intérêt que vous portez en Notre-Seigneur à un clergé bien nombreux, bien bon, mais où cependant l'homme peut bien, je pense, se retrouver dans le prêtre de Jésus-Christ. Vous viendrez donc, n'est-ce pas ? alléger un peu le fardeau imposé à ma faiblesse et sous lequel souvent elle est sur le point de ployer. » Mais quand il pouvait réaliser les espérances qu'on lui exprimait, il recevait des lettres comme celle-ci :

« Mon Révérend Père,

« Je suis tout heureux de la pensée que vous voulez bien nous donner les deux retraites. Dieu bénira votre zèle, n'en doutez pas. Vous avez laissé ici les plus précieux souvenirs ; le clergé de Tulle s'empressera au pied d'une chaire remplie de votre pieuse et éloquente parole.

« J'aurai bien soin de vous, mon Révérend Père, dans les jours d'intervalle entre les retraites. Je ne veux pas que vos débuts de cette année vous brisent. Vingt diocèses me poursuivraient de leurs malédictions et pour mon compte, j'en aurais un cruel remords.

« Il me tarde de vous revoir, de vous

entendre. Regardez Tulle comme un pays ami et reconnaissant.

« Agréez, mon Révérend Père, l'assurance de mon affectueux et inaltérable respect.

✝ J.-B.-P.-L., évêque de Tulle. »

Un grand nombre d'évêques de France aussi, jaloux de conserver à leurs diocèses les trésors de sa vieille expérience avaient demandé au P. Chaignon un mémoire détaillé sur les retraites pastorales et les diverses industries propres à les rendre plus efficaces. Nous savons que ce Mémoire a été composé et adressé aux différents évêques de France, mais nous n'en avons pas jusqu'ici retrouvé la trace. L'important, c'est qu'il ait répondu à l'attente générale et nous croyons ce point hors de toute contestation.

Des prêtres éminents d'ailleurs, séculiers et réguliers, appelés à l'honneur de prêcher des retraites ecclésiastiques, ou se croyant des aptitudes particulières pour ce genre d'apostolat, le consultaient avec la plus entière confiance. Ils lui déclaraient s'en rapporter à sa parole et se montraient prêts à accepter et ou à refuser la charge, selon qu'il le jugerait lui-même *in Domino.* « Je suis désigné, lui écrivait l'un d'eux, pour donner la retraite pastorale d'Evreux. Rien que cela pour commencer, c'est-à-dire qu'un pygmée est appelé à marcher sur les traces d'un géant qu'on nomme le P. Chaignon. Que dis-je? le pygmée doit soumettre ses frêles épaules à un fardeau que l'on dit faire peur à un géant. Voyez comme j'ai besoin du secours de vos prières et de vos conseils. »

C'était du reste une de ses grandes préoccupations que cette formation des prédicateurs de retraites pastorales.

Il aurait voulu jusque dans un âge très avancé qu'il lui fût permis, de se faire recruteur des apôtres du clergé, et d'éveiller même dans les grands séminaires ces vocations particulières d'où peuvent dériver pour les âmes sacerdotales des fruits si précieux. Aussi bien vive était sa joie d'apprendre que Dieu se montrait toujours libéral envers son Église et lui suscitait des hommes du plus haut mérite pour continuer l'apostolat qui avait occupé dans sa vie une si large place.

Grâce à cette longue carrière qu'il avait fournie, grâce aux relations qu'il ne cessait d'entretenir avec les prêtres de tous les diocèses sur quelque point de la France que l'appelassent ses ministères ou ses œuvres, il se retrouvait comme chez lui, tant on montrait de bonheur à l'entourer, à l'accueillir, à s'épancher avec lui. Dans l'un de ses derniers pélerinages à Notre-Dame de Lourdes, il s'y rencontra avec des prêtres venus des quatre coins de la France. Son nom vole aussitôt de bouche en bouche et c'était à qui le comblerait de plus de marques de vénération. Au moment où il allait quitter Lourdes et prenait son billet, il est aperçu par un chanoine de Nancy, croyons-nous, qui le reconnaissant, lui crie aussitôt : Oh mon Père, que j'ai besoin de vous! Le Père Chaignon l'emmène dans un coin de la gare, résout ses difficultés, et le bon chanoine après cela de dire et de répéter devant tous les voyageurs : Mon Père, quelle providence que je vous aie rencontré !

Nous avons plusieurs fois nous-même entendu raconter par des prêtres et des religieux quelques-unes de ces paternelles entrevues qui étaient pour le Père Chaignon une si douce surprise et un sujet de si grand contentement : « Vous ne me connaissez pas, lui disait un jour en l'abor-

dant un prêtre qui venait demander une place au noviciat des Jésuites d'Angers. Et le Père Chaignon rajustant ses lunettes et s'essayant à reconnaître son visiteur, n'y pouvait parvenir : — Mais moi, je vous connais très-bien, je suis un fruit tardif de telle retraite pastorale. Vous rappelez-vous cette parole que vous m'avez dite ? et il la lui cita. — Oh ! que cela me fait de plaisir, lui répondit le Père tout ému, et ils se confièrent mutuellement les chers souvenirs de la retraite pastorale.

Le prêtre, le salut et la perfection du prêtre, le zèle du prêtre, ces mots sembleraient exprimer et résumer la pensée dominante, constante du Père Chaignon, si nous ne savions par ailleurs combien d'autres pensées apostoliques tourmentaient son âme et provoquaient son dévoûment. Les prêtres le savaient bien et ne se faisaient pas à l'idée de ne plus le revoir et de ne plus l'entendre : « Ah ! disait un prêtre, vénérable vieillard, accablé d'infirmités, on dit du Père Chaignon qu'il se fait vieux et qu'il prêche cette année ses dernières retraites pastorales ; eh bien, coûte que coûte, je veux aller à la retraite, je veux l'entendre une dernière fois. »

Pour lui, comme nous l'avons déjà insinué au commencement du chapitre VII de cet ouvrage, il se résigna bien plus difficilement à abandonner le ministère des retraites pastorales, tant il s'y était attaché du fond du cœur, tant il y déployait d'activité et se trouvait comme dans son élément. En vain, Mgr l'archevêque de Besançon lui écrivait dès 1844, « Je trouve, mon cher Père, que vous en prenez beaucoup trop pour vos retraites pastorales, que vous vous tuez et qu'au lieu du chiffre néfaste de treize, il faudrait vous borner au nombre si aimable de la demi-dou-

zaine. † Césaire, archev. de Besançon, 20 août. » Rien n'était capable de ralentir son ardeur. Un jour, dix ans plus tard, il quittait la résidence d'Angers, et s'était rendu à la gare pour aller de là prêcher une retraite pastorale dans nous ne savons plus quel diocèse. Mais, au moment de monter en wagon, il reçoit du R. P. Recteur un contre-ordre qui lui apprend que l'évêque du lieu ne compte plus sur lui et s'est entendu avec un autre prédicateur. Il ne pouvait en prendre son parti et eut grand'peine à se consoler. On aurait dit que c'était tout un monde qui venait d'échapper à son zèle, si parfaitement il avait compris la parole de saint Paul : *Vae mihi est, si non évangelizavero!!!* Ep. 1e ad. Corinth. IX, 16.

Quand cependant, arriva l'heure définitive où par suite de la décroissance de ses forces, de la faiblesse de sa voix, il lui devint impossible de répondre aux besoins d'un ministère aussi laborieux que celui des retraites pastorales, il fallut bien céder à la nécessité. Mais alors surtout il se laissa arracher au travail plutôt qu'il ne l'abandonna et nul ne saura combien longues et cuisantes furent ses douleurs d'être réduit à une pareille impuissance. Il se flattait qu'elle ne serait qu'éphémère. Il caressait l'espoir que tôt ou tard sa jeunesse allait en quelque sorte se renouveler et lui permettre peut-être de rentrer dans la carrière. Il n'en fut rien, à sa grande surprise ; les années marchèrent et avec elles les forces diminuèrent progressivement. Néanmoins, il ne se rendait pas encore. Vers l'année 1875, un évêque de France qui avait retenu depuis longtemps Mgr Mermillod pour prêcher sa retraite pastorale est informé au dernier moment que le Vicaire apostolique de Genève est tombé gravement malade et ne pourra remplir sa

promesse. Pris au dépourvu, l'évêque s'adresse à la résidence d'Angers et demande un prédicateur. Un Père fut aussitôt désigné et partit le jour même. Le Père Chaignon ayant appris le fait, alla trouver son Supérieur et lui dit : Mon Révérend Père, quelle peine vous venez de me causer ! — Et laquelle donc, mon bon Père ? — Comment ! on vous demande un Père pour une retraite pastorale, et vous m'oubliez ! Vous ne m'envoyez pas ! Je ne suis donc pas là, je n'aurais donc pas su répondre à vos désirs !..... Le Père Chaignon pouvait avoir 84 ans ; il ne se montra qu'à demi convaincu par la force des raisons qui avaient dicté la conduite du R. P. Recteur.

Il est temps de terminer ces chapitres des retraites pastorales que le lecteur aura trouvés trop longs peut-être. Nous avons prêté l'oreille aux admirateurs du Père Chaignon comme à ses contradicteurs. Qui n'en a pas ? et il nous a semblé que c'était bien définir le caractère de sa prédication, que de la présenter comme un merveilleux mélange de dignité sacerdotale, de force, de logique, de chaleur et d'onction ; que de dire, d'après le sentiment le plus universel que nulle parole n'a paru comme la sienne, aussi égale à elle-même et mieux appropriée aux besoins des prêtres. Nous ne nous étonnons pas non plus de ce mot que nous avons surpris bien des fois sur les lèvres d'un vétéran du sacerdoce, écho fidèle de la tradition : « Le Père Chaignon ne sera jamais remplacé dans l'œuvre des retraites pastorales » si l'on veut entendre par là qu'il sera bien difficile de rencontrer dans le même homme aussi longtemps, c'est-à-dire pendant près d'un demi-siècle, et au même degré, les véritables qualités qui font l'apôtre du clergé.

CHAPITRE X

SES CARÊMES, SES MISSIONS.

Le Père Chaignon et les carêmes de cathédrales. — Le genre qu'il avait adopté. — Les sujets qu'il a traités. — Les carêmes de Vannes, de Bayonne, de Besançon. — Le Carême de Sens et le sermon de charité à l'occasion du tremblement de terre de la Guadeloupe et de la Pointe-à-Pitre. — Sa dernière station de carême aux Rosiers en 1873. — Le Père Chaignon et M. l'abbé Tendron. — Les industries du Père Chaignon dans les missions. — Le caractère de sa prédication. — Un Sermon sur le scandale. — La mission de saint Gaultier au diocèse de Bourges en 1834. — Celle de Beaupréau pendant l'Avent de 1839. — Faits édifiants. — La mission de Cholet en 1841. — Les fondations qui en furent la suite. — Les retraites de paroisse.

Si l'époque des retraites pastorales était pour le Père Chaignon un temps de rudes labeurs, celle du Carême ne révélait pas de sa part un moindre dévouement et ne lui imposait pas moins de fatigues. Pendant vingt ans, il fit retentir les cathédrales de France des accents de sa parole apostolique. Après avoir débuté sur des théâtres plus modestes, il était monté dans les grandes chaires, précédé d'une réputation d'orateur et d'apôtre déja largement méritée, et il n'en descendit que lorsqu'il fut vraiment impuissant à continuer un pareil ministère. Laval, Vannes, Auray, Genève, Le Mans, Bourges, Strasbourg, Poitiers, Orléans, Angers, Sens, Bayonne, Auch, Alby, Besançon, Nantes, Rennes, Amiens, Charleville, Paris l'entendirent successi-

ment, et quelques-unes de ces villes plusieurs fois. Les années où s'exerça son zèle, nous paraissent déjà si lointaines, les témoins de cet apostolat sont aujourd'hui si clairsemés, qu'il nous est bien difficile de fournir sur ces carêmes de longs détails. Ce n'est que dans les feuilles de la presse locale qu'on en retrouverait encore le véritable écho. Force nous est donc de nous en tenir aux quelques données qui ont survécu dans la mémoire de ses amis. Nous leur avons souvent entendu dire que dans les chaires de cathédrales, le P. Chaignon homme d'action et d'énergie avant tout, n'était pas sur son terrain, que ces stations où l'on ne demande souvent que des discours d'apparat, n'allaient pas à sa nature. Ce jugement appelle après lui une explication.

Il est bien vrai que le Père Chaignon avait peine à comprendre qu'un carême fût employé à défendre avec plus ou moins de talent littéraire, avec plus ou moins d'éloquence, des thèses semi-philosophiques et semi religieuses. Il croyait, et c'était chez lui conviction bien arrêtée que la chaire si élevée qu'elle fût, n'était pas une tribune académique et il ambitionnait pour le prêtre de Jésus-Christ un plus noble usage de la parole sacerdotale. Telle n'était pas toujours la pensée des prélats qui invitaient le Père à évangéliser leur ville épiscopale. En cela ils ne cédaient qu'à des traditions respectables et n'agissaient ainsi que pour le plus grand bien de ces hommes du monde, qu'il fallait d'abord attirer à l'église pour les convertir ensuite.

Nous avons eu sous les yeux plusieurs lettres très pressantes de ces évêques. Certains par avance du merveilleux talent du P. Chaignon, non moins que de son tact et de sa déli-

catesse, ils espéraient que mis en lumière par lui, dans tout l'éclat d'une parole étincelante de verve et de raison, ces sujets plus spéculatifs emporteraient peut-être la place d'assaut et ménageraient à la religion de consolants triomphes. Qui pourrait les blâmer ? Aussi répétaient-ils souvent : « Entendez-le bien, mon bon Père, c'est un carême qu'il nous faut, un vrai carême et non pas une retraite ! » Le Père Chaignon, de son côté, disait qu'il ferait de son mieux ; mais l'homme qui montait en chaire, si bien préparé qu'il fût, si admirable qu'il se montrât dans l'exposition et le développement de ses pensées, c'était surtout l'homme de la retraite, l'orateur véhément, entraînant tant qu'on voudra, mais non l'orateur que l'on avait rêvé, espéré, attendu. De là, pensons-nous, cette sorte de défaveur *à priori* qui se changeait bientôt en admiration réelle devant les résultats de sa parole. Il suffit du reste, pour se convaincre de ce que nous avons avancé, de parcourir la liste de ses discours de carême dont le thème n'a guère varié pendant la durée de ses prédications bien qu'il les modifiât avec art, suivant les circonstances et les lieux. En voici les titres : *L'établissement du christianisme; de la fermeté de la foi; des attaques contre la Religion ; Jésus-Christ, ses grandeurs et sa bonté ; de la paix de l'esprit et du cœur; de l'aumône ; du scandale; de la parole de Dieu; des devoirs de l'Education; du respect humain ; la religion aimable; le zèle ; la dignité et le prix des âmes; la divinité de la confession ; l'Eucharistie; les péchés de la langue; le crucifix, livre des élus; la Réparation des outrages; les deux Étendards; la Miséricorde;* quelquefois *les âmes du Purgatoire; la confiance en Dieu; la présence de Dieu; l'Éternité.*

En dehors de ce cadre, il ne traitait que des sujets de

retraite ou les sujets commandés par les fêtes qui se rencontrent en Carême. Il se retrouvait là tout entier et vraiment lui même, avec ses riches qualités de logicien, d'orateur, d'apôtre. Du moment où il avait pris son parti d'exclure de la chaire des matières purement spéculatives, rien ne l'arrêtait plus. Il avait bientôt foulé aux pieds les objections qu'on lui avait faites et, l'Évangile à la main, il forçait l'auditoire à donner raison à son courage apostolique. C'est ainsi que dans son premier carême de Vannes en 1832, comme nos lecteurs se le rappellent, il avait remué, soulevé, enthousiasmé la population, il est vrai, éminemment catholique de ces contrées.

Dans ses autres carêmes, il ne déployait pas moins de généreux élan et, s'il est permis d'employer ce terme, aspirait surtout au renom de convertisseur des âmes. « Que j'envierais votre solitude, écrivait-il de Bayonne le 25 février 1844, à l'un de ses amis, si je ne savais ce que dit le bon Saint-François de Sales que Dieu hait la paix de ceux qu'il appelle au combat. J'ai fait hier l'ouverture d'une station qui me promet de grandes consolations. Mon auditoire est immense. Quelle vigueur apostolique il me faudrait pour remuer tont ce monde ! » Aussi comme il y travaillait et souvent y réussissait.

En 1847, Mgr Matthieu, archevêque de Besançon, après maintes et maintes difficultés, avait enfin obtenu le Père Chaignon pour le carême de sa cathédrale. Sa Grandeur n'avait pas manqué de le prévenir que la station était d'ordinaire presque stérile et que sans aucun doute, il ne devait pas compter sur des fruits plus abondants. Le Père se met à l'œuvre avec son entrain habituel ; mais les quinze premiers jours étaient à peine écoulés que devant l'indif-

férence, pour ainsi dire, universelle, et le petit nombre de ses auditeurs, il fut bientôt contraint de s'avouer à lui-même que l'archevêque ne s'était pas fait illusion. Le carême serait-il donc compromis, perdu ? Attristé mais non découragé, il se met en prières et déclare à l'archevêque qu'il va changer de tactique. C'est par les enfants qu'il veut arriver jusqu'au cœur des parents. Il annonce pour les premiers, les exercices du jubilé que Pie IX venait d'accorder au monde catholique, à l'occasion de son glorieux avènement. Mgr Matthieu écrit aussitôt un mandement à ce sujet. Deux fois chaque jour de la troisième semaine, deux mille enfants accompagnés de leurs parents remplirent la cathédrale. Le Père leur tenait le langage le plus simple, celui du catéchisme, l'archevêque parlait après le prédicateur. Puis se succédaient des chants, des interrogatoires et enfin des distributions de récompenses pour les enfants qui avaient le mieux répondu. En quelques jours, la face des choses était changée. On constata dans les familles avec un véritable mouvement d'allégresse des dispositions meilleures. La quatrième semaine les hommes seuls furent convoqués à la cathédrale. On s'y rendit en foule. Le Père Chaignon donna des conférences dogmatiques dont l'intérêt captiva l'auditoire et le carême s'acheva au milieu des bénédictions les plus inattendues. Au dire d'un des vicaires généraux, le Père confessa lui-même plus de pénitents que n'en avaient confessés ensemble tous les prédicateurs qui l'avaient précédé. Il y eut en nombre considérable, des conversions d'officiers, de médecins, d'hommes de haut rang qui non contents de revenir à la pratique de la Religion, voulurent l'étudier plus sérieusement et s'adonnèrent avec une admirable persévérance à la lecture

du livre de Lhomond sur la Doctrine Chrétienne.

Aussi ne cessait-elle d'être enviée la faveur de posséder un tel maître de la parole divine. « Je vous disais de la part de Mgr Lannéluc lui écrivait le 7 mars 1849, l'abbé Darrigan, archiprêtre de la cathédrale d'Aire, que sa Grandeur vous désirait, vou attendait et ne voulait que vous pour la station de carême de 1850... Veuillez me dire que bien sûr vous viendrez évangéliser la paroisse de votre enfant, l'année prochaine. Monseigneur attend cette bonne réponse. » En même temps lui arrivaient de Beauvais des sollicitations semblables. Mais les deux évêques d'Aire et de Beauvais furent également frustrés dans leurs espérances, et le Père Chaignon, réduit cette année-là à consulter ses forces plutôt que son zèle, donna la préférence à Saint-Sauveur de Rennes.

Ses prédications de carême étaient donc des prédications éminemment apostoliques, ce qui n'enlevait rien à sa parole de sa puissance et de son autorité. Il la relevait encore par des allusions pleines d'à propos et de délicatesse. Quelque évènement heureux ou malheureux venait-il à s'accomplir? comme tout véritable orateur, il s'en inspirait habilement et en tirait pour ses auditeurs des leçons aussi efficaces qu'éloquentes.

Prédicateur de la station de la cathédrale de Sens en 1843, il eut à faire le quatrième dimanche de carême un sermon da charité en faveur des victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe et de la Pointe à Pitre. Voici quel fut son commentaire sur le texte de l'apôtre saint Jean *accesserunt ad Philippum... et rogabant eum dicentes : Domine, volumus Jesum videre* XII. 21 « Ne vous paraît-elle pas bien permise et même bien touchante la curiosité

de ces pieux étrangers... ? Ils avaient entendu parler des merveilles qu'opérait le sauveur des hommes. Sa renommée avait fait parvenir jusqu'à eux la sagesse de ses discours, l'éclat de ses miracles, la sainte profusion de ses bienfaits, Ils se trouvaient sur les lieux fortunés qu'il honorait de sa présence ; ils demandent à contempler un instant ses augustes traits. A leur place, n'eussiez-vous pas éprouvé, manifesté le même désir ? Il est cependant une curiosité plus louable encore, c'est celle qui nous porte à étudier et à connaître le cœur de cet Homme-Dieu, espérance et modèle de tous les hommes. Car si une douce majesté était empreinte sur le visage de Jésus, si je ne sais quel mélange adorable de grandeur et de bonté divine répandu sur toute sa personne sacrée produisait sur ceux qui l'approchaient une impression dont ses ennemis eux-mêmes avaient peine à se défendre, il faut avouer néanmoins que sa principale beauté était tout intérieure. Si donc la vie éternelle consiste à le connaître, c'est surtout à connaître son cœur généreux, rempli pour l'homme de la plus ineffable charité. C'est lui que nous allons vous découvrir sons le jour le plus conforme à vos besoins, le plus convenable au temps et à la circonstance qui nous rassemble. Car le cœur de Jésus est toujours porté à s'attendrir sur nos dangers et nos souffrances et nous l'y portons encore davantage quand nous-mêmes, nous nous attendrissons sur les malheurs de nos frères. Déjà vous avez entendu le langage plein d'onction de votre pontife vénéré (Mgr de Cosnac), oubliant ses propres douleurs pour recommander à votre généreuse charité les si nombreuses victimes de l'une des plus effroyables catastrophes dont l'histoire nous ait conservé le récit.

Dans cette ville florissante de la Pointe-à-Pitre, là où naguère encore le 8 février dernier, vingt mille personnes vivaient dans la fortune, ou l'aisance, bien plus occupées hélas ! du soin d'embellir leur existence passagère ici-bas que de la pensée d'un avenir éternel, le même jour, scixante-dix secondes ont suffi pour semer partout la ruine et la mort. Plusieurs milliers d'habitants, écrasés par la chute des édifices ou dévorés par les flammes, du sang, des cendres, des blessés, des mourants, voilà le spectacle qu'avaient sous les yeux ceux qui ont survécu à leurs concitoyens, à leurs amis et à leurs proches... Et peut-être que vous-mêmes, chrétiens, vous avez à gémir sous le poids de misères plus grandes encore que celles que vous vous apprêtez à soulager. Mais nous touchons à des jours qui, en nous rappelant avec plus d'éloquence les infinies tendresses du Seigneur, vont aussi nous reprocher plus vivement notre froideur à son service.

Dans ces jours où de grands devoirs nous seront imposés, où de grands moyens de salut nous seront offerts, va peut-être se décider, pour nous et pour ceux qui nous sont chers, la question si grave d'une éternité de bonheur ou de supplices. Pouvons-nons ne pas éprouver le besoin d'intéresser en notre faveur la compassion d'un Dieu ? Heureusement nous le pouvons sans peine et nous le pouvons aujourd'hui plus que jamais. Dites, vous aussi, que vous voulez voir Jésus : *volumus Jesum videre* ; que vous voulez le connaître, l'aimer, jouir à votre tour de ses bienfaits et il se manifestera à vos regards ce divin cœur, cet abîme de miséricorde où il ne dépend que de vous de puiser à pleines mains. Mais pour être plus sûrement exaucés, quand vous vous adresserez à lui, vous ferez parler pour

vous les œuvres de votre charité. Voulant qu'il vous écoute quand vous lui dites : ayez pitié de nous, vous écouterez vous-même vos frères malheureux quand ils vous adressent les mêmes supplications et les mêmes cris.

Ainsi donc, pas de cœur plus compatissant que celui de Jésus-Christ, pas de moyen plus sûr de mériter sa compassion que de compatir nous-mêmes aux infortunes de nos frères, tel sera le sujet du discours que vous allez entendre. »

Ainsi parlait-il toujours avec cette sobriété d'expressions, cette clarté de langage qui faisaient le caractère propre de son talent. Il s'imposait à son auditoire bien plus par la force logique de ses raisonnements que par les apprêts littéraires qu'il sacrifiait volontiers. Sa devise était sans cesse la même : « des choses avant tout » encore que jamais il ne laissât tomber de ses lèvres aucune parole qui ne fût digne de la place qu'il occupait, tant il eut en tout temps et pour tous ses auditeurs, quels qu'ils fussent, grands ou petits, le respect le plus profond, nous sommes tentés de dire : le plus sacré.

Mais il faut bien le reconnaître également. Soit fatigue, soit aussi impuissance de satisfaire comme il l'entendait le goût et les caprices de son époque, il se lassa plus facilement de ce genre de ministère et avant même de renoncer aux retraites pastorales, il avait déjà renoncé à la prédication des carêmes. Ce n'est pas certes que ce moment de l'année fût désormais inoccupé pour lui, mais il le consacra plus exclusivement aux missions, aux retraites ordinaires et à ses œuvres. Toutefois, en 1873, il avait alors 81 ans, l'occasion se présenta encore pour lui de donner une station de carême et il ne la laissa point échapper.

M. le curé des Rosiers, belle et bonne paroisse du diocèse d'Angers, était venu frapper à sa porte, lui avait fait part des difficultés qu'il éprouvait à trouver un missionnaire pour son carême. Le temps pressait et si la Providence ne venait à son aide, ses chers paroissiens allaient manquer du secours extraordinaire qu'il s'était bien promis cependant de leur procurer. « Qu'à cela ne tienne, lui dit le P. Chaignon, que le R. P. Recteur y consente et j'irai moi-même prêcher votre carême. » Le bon curé ne se le fit pas dire deux fois. La permission fut obtenue. Et voilà le vénérable vieillard parti pour les Rosiers. Son zèle enfanta des merveilles. « Ses instructions, écrit un témoin autorisé (1), étaient pieuses, simples, claires, solides, pleines de foi et de feu. Son âme tout entière passait dans ses paroles ; par moments, sa voix retrouvait encore son ancienne énergie et pénétrait jusqu'au cœur des indifférents et des pécheurs. Bien des âmes ont dû leur retour à Dieu tant aux prières qu'aux sermons du bon Père. Comme il était heureux le soir, lorsque rentrant quelquefois assez tard au presbytère, il disait : Allons, allons, Messieurs, bonne journée aujourd'hui ; j'ai pris quelques gros poissons, ainsi appelait-il les retardataires qu'il avait ramenés au bercail. Au confessionnal, il était bon et ferme à la fois. Tout le monde se félicitait de l'avoir connu intimement, de lui avoir ouvert son cœur. Aussi, malgré la surdité qui le gênait un peu, le nombre des pénitents qui s'adressèrent à lui fut-il considérable. Toujours prêt au travail, il stimulait le dévoûment des prêtres auxquels il

(1) Nous devons tous ces détails à M. l'abbé Amirault, ancien vicaire des Rosiers.

prêtait son concours et, au milieu des conseils qu'il donnait, il répétait souvent : courage ! cher abbé, courage ! pour le bon Dieu, pour les âmes. Ce sont des âmes qu'il faut au bon Dieu. Malgré cet apostolat exceptionnel pour un octogénaire, il trouvait encore le temps de préparer une nouvelle édition de ses *méditations sacerdotales*, de composer une bonne petite brochure, ce qui jetait ses hôtes dans l'admiration et leur faisait demander à eux-mêmes comment les vingt-quatre heures du jour pouvaient suffire à tant d'occupations. » De retour à Angers, le Père Chaignon était allé quelques jours après, chez l'abbé Tendron (1). Le saint aumônier de la Retraite était à son foyer. — Eh bien, vous voilà donc, mon bon Père, — Mais oui, et j'arrive des Rosiers. Quel beau spectacle j'y ai contemplé ! quatre cents hommes assistaient à nos conférences et ont fait la communion pascale. — Oh quel bonheur, lui dit l'abbé Tendron, en levant les yeux au ciel, Dieu est donc encore glorifié sur la terre !! Et il se met à pleurer. Le Père Chaignon de confondre ses larmes avec les siennes, et les deux vénérables vieillards de ne pouvoir pendant de longs instants encore, exprimer par un autre langage leur douce et commune reconnaissance (2).

Le carême des Rosiers a été la dernière étape de ces

(1) Ce prêtre vénéré est mort en odeur de sainteté le 17 septembre 1876. « Quel saint, disait le P. Chaignon, il a été prêtre en tout et partout ! Pendant la cérémonie de ses obsèques, je n'ai fait d'autre prière que celle-ci : Mon Dieu que tous les prêtres soient des Tendrons. » (Cf. *la Semaine religieuse d'Angers*, octobre 1876, et *Oraison funèbre de M. l'abbé Tendron*, par M. l'abbé Subileau, supérieur du petit séminaire de Mongazon. Barassé, Angers 1876).

(2) Récit fait au R. P. Casimir Kervennic, supérieur de la Résidence d'Angers, par M. l'abbé Ledoyen, ancien aumônier de la Retraite, supérieur actuel du petit séminaire de Mongazon, le 27 juillet 1884.

laborieuses missions dans lesquelles le P. Chaignon, pendant une si grande partie de sa vie, s'est dépensé avec un infatigable dévouement, et dont nous avons hâte de parler. « Les grandes missions, a-t-on dit avec raison (1), étaient son champ de bataille de prédilection. » Il fallait à cet homme éminemment apostolique des multitudes à ébranler, à émouvoir, et finalement à conquérir à la grâce de Jésus-Christ. Était-il appelé pour quelqu'une de ces œuvres, il partait tantôt seul, tantôt à la tête de plusieurs missionnaires et, dans la contrée momentanément soumise à son zèle, il frappait des coups si vigoureux et si profonds que, plus de vingt ans après, ils y retentissaient encore. Tant que durait cet apostolat, non seulement il régnait en maître par sa parole, toujours éloquente, mais il avait l'œil à tout, organisait tout, les exercices, les chants, les cérémonies. Il n'abandonnait aux autres que ce qu'il ne pouvait pas faire lui-même. A l'église dès cinq heures du matin, il y était après une journée de fatigues immenses, passée au confessionnal, en chaire, dans la visite des écoles, le soir très tard, et quelquefois jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Un des exercices auquel il attachait la plus grande importance et qu'il se réservait exclusivement, était une sorte de catéchisme pour les adultes. C'est par là d'ordinaire qu'il commençait chaque mission et en préparait les fruits. Ces préliminaires achevés, il annonçait, comme nous l'avons vu pendant le carême de Besançon, la mission des enfants et leur donnait rendez-vous chaque jour à onze heures dans l'église paroissiale. L'affectueux

(1) Cf. *Lettres de Jersey* IVe vol. 1er avril 1885, p. 158-164.—*Notice sur la vie et les œuvres du P. Chaignon*, par le P. Louis, de la Compagnie de Jésus.

intérêt qu'il témoignait à cette sémillante jeunesse, les instructions simples et vivantes qu'il leur adressait, les cantiques plus ou moins harmonieux qu'elle chantait, les belles récompenses qui s'étalaient sous ses regards et devaient être le prix des meilleures réponses, tout cela provoquait la curiosité, la joie, donnait à la réunion un merveilleux entrain. Dès le troisième jour, l'église était pleine.

Jaloux d'assister au triomphe de leurs enfants, les parents commençaient à les accompagner. En quelques séances, les principaux points de la religion avaient été rappelés, répétés, compris. Tout ce petit peuple apprenait à prier avec plus d'attention et de ferveur, se disposait à la mission en recevant le sacrement de Pénitence. Le jour venu, de brillantes et touchantes cérémonies rehaussaient la fête, les familles étaient au comble du bonheur, les enfants devenaient auprès d'elles comme autant d'apôtres. La place était enlevée d'assaut. L'enceinte de l'église semblait alors trop étroite pour contenir ces foules d'hommes, de femmes, convoquées à leur tour dans des réunions spéciales, où le P. Chaignon allait se révéler tout entier, en même temps qu'il formait à l'apostolat les prêtres parfois jeunes encore qui faisaient sous lui leurs premières armes. Ce qui caractérisait surtout la prédication du Père dans ces jours de salut, c'était, avec le ton d'autorité par lequel il subjuguait son auditoire, un enseignement des plus substantiels, des plus approfondis, où se croisaient les applications les plus pratiques, les plus détaillées, interrompues par des mouvements oratoires souvent magnifiques, dont la beauté et les effets grandissaient avec les impressions de la foule. Parlant sur des notes qu'il n'avait

consultées que d'un regard rapide, il se laissait entraîner au gré de la passion qui le dominait lui-même, puisait un nouvel aliment de force dans cette émotion indicible qu'il avait produite, et ne s'arrêtait que lorsque le *tu es ille vir* du prophète, pénétrant jusqu'au fond de l'âme des auditeurs, les contraignait à se frapper la poitrine. Électrisée alors par cette parole convaincue et chaleureuse, émue d'ailleurs par cet ensemble de cérémonies, de fêtes qui sont l'âme d'une mission, saintement surprise aussi par ces exemples de résurrection spirituelle qui ne sont rien moins que des miracles de la grâce, gagnée par une sorte de contagion salutaire qui, de proche en proche, se communique aux plus indifférents eux-mêmes, la paroisse entière pour ainsi dire était comme bouleversée et s'avançait, à la grande joie du prédicateur, dans les voies d'une véritable conversion.

Tel nous était apparu le P. Chaignon au commencement de son ministère apostolique à Aix, à Laval, à Vannes, tel il se montra, mais bien supérieur encore, dans les missions qui ont marqué le temps de son séjour à la résidence d'Angers. Nous ne voudrions pas abuser des citations, et notre pensée n'a pas été de faire de ce livre un recueil de sermons. Mais veut-on se faire une idée du genre qu'il avait adopté, de la manière dont il développait et creusait un sujet, du courage apostolique avec lequel il savait dire à tous la vérité, qu'on l'entende un instant parler du scandale. Il vient de combattre et de dissiper aussi, il s'en flatte bien, les principales erreurs qui lui servent de voile, nous empêchant de l'apercevoir où il est. Il a démontré que le scandale, c'est le péché de tous les âges, de l'enfant comme du vieillard, le péché de

toutes les conditions, le péché d'un père, d'une mère, d'une épouse, d'un mari, le péché des petits et des grands, des maîtres et des serviteurs, des jeunes filles et des jeunes gens. Comme découragé de le retrouver partout sur son passage : « Hélas! s'écrie-t-il, de qui, je vous le demande, le scandale n'est-il pas le péché? Il est aussi le péché de tous les lieux. Dans les rues de vos villes, sur les places publiques, dans l'enceinte de vos maisons, que voyez-vous? qu'entendez-vous? Le scandale, partout le scandale. Il a perverti les beaux-arts eux-mêmes, et il n'en est pas un dont il n'ait abusé pour la ruine des âmes. Combien d'hommes prostituent leurs talents, leurs avantages et tous les dons qu'ils ont reçus de Dieu, au profit du scandale? Qui dira combien d'écrivains il inspire, combien de pinceaux il dirige, combien de chants licencieux il invente! Vous entrez dans une maison autrefois habitée par des chrétiens, vous apercevez des tableaux; n'y cherchez pas quelqu'une de ces pieuses images qui supposent une autre foi, d'autres mœurs; trop heureux si vous n'êtes pas contraints de baisser les yeux et de rougir. C'est le scandale qui a présidé à ce qu'on ose appeler le décor de ces appartements. Vous voyez un livre jeté négligemment sur une table; ne vous hâtez pas de l'ouvrir; c'est le scandale qui en est l'auteur, c'est lui qui l'a mis là comme un appât à la curiosité, comme un piège à l'innocence. Dans ce cercle de prétendus amis, la conversation s'anime, s'échauffe; n'y prêtez pas une oreille trop attentive, c'est le scandale qui la rend si intéressante, c'est lui qui lui donne tant de gaîté, tant de vie. Un trait de médisance adroitement lancé, des maximes hardies, avancées d'un ton plus audacieux encore, des propos

finement libertins, de jolis blasphèmes, voilà ce que l'on applaudit, ce que l'on encourage, ce qui fait rire aux éclats. Où irez-vous donc, ô âmes fidèles, vous aux yeux de qui le salut éternel compte pour quelque chose, vous qui craignez le péché plus que la mort, où irez-vous pour échapper au scandale? » Et parce que ce péché est aussi abominable qu'il est commun, dans une seconde partie, le P. Chaignon flagellait d'une main non moins impitoyable le crime qui entraîne après lui les plus terribles conséquences et pour le temps et pour l'éternité.

Hormis les sujets naturellement inspirés par les fêtes ou les circonstances particulières, il n'en traitait pas d'autres que des sujets de retraites et de missions. Ici, comme partout, ses succès et ses triomphes, il les devait principalement aux grandes vérités de l'Évangile, qu'il savait présenter à son auditoire, quel qu'il fût, sous le jour le plus varié et le mieux approprié à ses besoins.

Notre intention n'est pas, en ce moment, de rappeler toutes les missions prêchées par le P. Chaignon pendant plus de quarante ans; on en trouvera d'ailleurs la liste complète au tableau chronologique de ses ministères; mais d'en signaler seulement quelques-unes qui permettront de juger quelle était la puissance d'action de cet infatigable missionnaire. Il fut appelé, pendant l'Avent de 1834, à évangéliser la paroisse de Saint-Gaultier, au diocèse de Bourges; la mission ne dura pas moins de six semaines et se prolongea jusqu'aux fêtes de l'Épiphanie. Bien qu'il fût accompagné du P. Grail, l'un de ses confrères, le P. Chaignon s'était réservé presque toutes les prédications. Le milieu où il se trouvait était difficile, et les obstacles nombreux et délicats. Mais il procéda tout à la fois avec tant

de prudence et de dévouement, qu'il se concilia bientôt la faveur universelle. Le respect humain ne tarda pas à être foulé aux pieds. La population, remuée de fond en comble, assiégea le tribunal de la pénitence et la sainte table. La jeunesse des deux sexes, moins portée d'ordinaire aux choses de la piété et plus lente à s'émouvoir, céda d'un même cœur à l'élan général et donna de nobles exemples de foi et de générosité. Le jour même de la clôture de la Mission, pendant que le Père, du haut de la chaire, suggérait aux fidèles les actes préparatoires à la sainte communion, un jeune homme de vingt-cinq ans en franchit lui-même les degrés, sous les regards de la foule étonnée. Tourmenté par quelque scrupule de conscience, il venait avec la plus grande simplicité confier le sujet de sa peine au missionnaire et solliciter de lui une parole de confiance et de pardon. Quand enfin arriva, pour les deux apôtres de Saint-Gaultier, le moment du départ, malgré les précautions prises pour le cacher, malgré l'obscurité de la nuit, le pays tout entier se retrouva debout, et la foule escorta les Pères l'espace d'une demi-lieue, au delà des frontières de la ville. Le curé de Saint-Gaultier, mort en 1880, M. l'abbé Torset, qui tout jeune avait suivi les exercices de la mission, et plus tard en avait recueilli les traditions, disait que c'était un « enthousiasme incomparable et vraiment indescriptible ». Avant de se séparer, paroissiens et missionnaires voulurent échanger quelques paroles d'adieu, mais, peine inutile, les larmes et les sanglots tinrent lieu de tout discours. Un bon vieillard, ne sachant comment exprimer sa reconnaissance, ne trouva rien de mieux que d'offrir aux Pères sa pauvre tabatière. On ne s'était pas quitté sans promesse de retour et, deux

mois plus tard, pendant le carême de 1835, le P. Chaignon dut interrompre ses prédications à l'église de la Trinité, de Laval, pour retourner à Saint-Gaultier. Quand il reparut au milieu de ce bon peuple, l'ardeur, loin de s'être affaiblie, ne fit que s'accroître, et les mêmes consolations couronnèrent son nouvel apostolat.

A une distance de près de cinquante ans, on se souvient encore aujourd'hui à Baupréau, comme d'un événement extraordinaire entre tous, de la grande mission qu'y donnèrent, à la fin de 1839 et au commencement de 1840, les PP. Levé, Ringot, Augry, sous la direction du P. Chaignon. Celui-ci venait à peine de quitter Morannes, autre paroisse de l'Anjou, où il avait obtenu des fruits merveilleux de conversion, qn'il se mit aussitôt à la tête de la mission de Baupréau. C'était un pays, il est vrai, éminemment catholique, célèbre même par sa piété proverbiale; mais depuis une dizaine d'années, les malheurs des temps en étaient la cause, la foi s'était quelque peu refroidie. Elle retrouva alors toute sa force et tout son éclat, et il n'est pas de sacrifices que les habitants, inspirés par elle, ne surent s'imposer pour répondre à l'appel des missionnaires. Ceux-ci étaient tous des hommes d'une expérience consommée et d'un dévouement à toute épreuve. Le P. Augry se réservait plus exclusivement le ministère de la confession ; les autres prêchaient trois fois par jour, à tour de rôle, et confessaient le reste du temps. Mais le P. Chaignon avait comme toujours pris la plus lourde part. Les habitants des paroisses voisines étant venues s'adjoindre à ceux de Beaupréau, le labeur fut immense, et les Pères ne purent répondre à tous les désirs. Une jeune fille mourant de faim et de froid parvint, à force de patience,

à pénétrer au confessionnal. Emu de son état, le confesseur l'interroge : « Mais, mon enfant, depuis combien de temps attendez-vous ? — Depuis hier soir, mon Père, à pareille heure. — Et où donc avez-vous couché ? — A la porte de l'église. Et ce matin, quand on l'a ouverte, la foule a tout envahi et je n'ai pu me procurer une bonne place. » Que de traits semblables il serait facile de citer ! Il y eut pour ainsi dire trois missions successives : celle des enfants d'abord, celle des femmes ensuite, puis celle des hommes. De nombreux retours à la pratique de la religion récompensèrent les efforts des heureux apôtres, et l'on ne compta pas moins, pendant cette époque bénie, de six mille communions. Sept hommes d'un âge assez avancé s'approchèrent alors de la sainte table pour la première fois. Le portier de la prison, nouvellement converti, jaloux de faire participer à son bonheur les hôtes de la maison qu'il gardait, se fit auprès de son personnel de dix-sept détenus, tant hommes que femmes, l'interprète de la grâce. Il leur redisait avec une chaleur tout apostolique les sermons qu'il avait entendus sur la mort, le jugement, l'enfer, et son éloquence fut si persuasive qu'ils manifestèrent le désir de se réconcilier avec Dieu. Au moment de la confession, il les encourageait les uns après les autres, et pour leur donner la force d'accomplir cet acte qui semblait grandement coûter à plusieurs, il avait imaginé dans sa joie de leur payer à tous un verre de vin généreux. Pas un ne manqua à l'appel. Seule, une pauvre fille avait longtemps résisté; elle se rendit à son tour. Aussi, quand le dimanche 12 janvier 1840, le P. Chaignon fit la clôture de la mission qu'il avait ouverte le 15 décembre 1839, put-il féliciter les habitants de Baupréau du triomphe magni-

fique remporté par la grâce sur tous les cœurs. Cette parole était si littéralement vraie et le changement de conduite opéré dans la ville si admirable, que quelques mois après, à la fin de la station de carême, le prédicateur n'avait pas craint de tenir ce langage : En est-il encore un seul parmi vous, mes frères, qui ne soit pas converti? Si vous en connaissez un, voici ce que vous ferez : Rentrés dans votre demeure, fermez-en les portes, et allez droit au rebelle, et pressez-le de toutes manières, jusqu'à ce qu'il se déclare vaincu. Le lendemain matin, une femme se présenta devant le missionnaire : « Mon père, lui dit-elle, j'ai fait ce que vous nous avez recommandé. Mon mari était le dernier récalcitrant, je vous l'amène, le voilà désormais résolu à vivre en fidèle chrétien. »

Pendant l'Avent de 1841, c'est à Cholet qne s'exerça le zèle du P. Chaignon. La mission se donnait simultanément dans les deux églises de la ville. Là, comme à Beaupréau, il se retrouvait sur un sol vendéen, arrosé par le sang des martyrs. « Il se sentait électrisé, nous écrivent ceux qui l'ont entendu alors à Notre-Dame. Quand il rencontrait sur sa route quelques-uns de ceux qui avaient souffert pour la cause de la Religion, son cœur débordait de bonheur, et ses sermons se ressentaient de ce pieux enthousiasme. » L'*Ami de la Religion*, dans son numéro du 3 février 1842, rendant compte de la mission, affirmait que douze cents hommes au moins, depuis longtemps éloignés des sacrements, s'en étaient approchés, et que dans les deux paroisses réunies on avait donné la sainte communion à deux mille hommes et trois mille femmes. Les conversions avaient été éclatantes et s'étaient produites dans tous les rangs de la société, depuis les plus élevés jusqu'aux plus

humbles. M. l'abbé Ploquin, curé de Notre-Dame, prêtre aussi distingué que vertueux, orateur accompli, en était ému jusqu'au fond de l'âme. Désireux d'assurer la persévérance de tant de prodigues dont le retour venait de consoler son dévouement pastoral, il fonda alors en faveur des hommes des instructions spéciales qui leur seraient données la veille de toutes les fêtes, usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Une autre œuvre plus importante lui tenait aussi fortement au cœur, et il n'avait pu la réaliser encore, tant elle présentait de difficultés, malgré le bon esprit qui animait la plus grande partie des habitants, c'était l'œuvre de l'éducation chrétienne des enfants. Il fit part de son projet au P. Chaignon, qui l'accueillit avec un vif empressement et n'épargna aucune démarche, aucun effort pour en obtenir le succès. Ces deux âmes sacerdotales, si dignes l'une de l'autre et si bien faites pour se comprendre, n'eurent pas de repos que l'école libre ne fût fondée, et elle le fut avant la clôture de la mission. Toutes les bourses se délièrent avec la plus grande générosité. Un seul père de famille donna spontanément dix mille francs. Dès 1843, les frères des écoles chrétiennes entraient dans les classes qui leur avaient été ouvertes, et, pour commencer, trois cents élèves accoururent aussitôt pour recueillir les leçons de ces véritables éducateurs de l'enfance. La ville de Cholet n'a jamais cessé de se montrer envers les promoteurs de cette œuvre, et particulièrement envers le P. Chaignon, plus que reconnaissante d'un pareil bienfait. Du reste, le bon Père y revint souvent visiter le troupeau qui avait été si docile à sa parole, et c'est encore lui qui, en 1864, a établi dans la chapelle de la Retraite de Cholet, les retraites de dames, œuvre, elle

aussi, toujours prospère et qui a porté les plus heureux fruits.

Telles étaient les missions données par le P. Chaignon. Les triomphes de son éloquente parole, de son activité infatigable, de son dévouement sans limites, n'ont pas été moins éclatants à Baugé en 1840, à Écouflant en 1842, à Alençon en 1845, à Béthune en 1852, à Argentan en 1853, à Vire en 1854, et dans vingt autres contrées où ils ont laissé d'impérissables souvenirs. Ce serait nous répéter sans intérêt pour le lecteur que de redire ces cérémonies, ces fêtes, ces concours de peuple qui, proportion gardée, sont un peu les mêmes dans toutes les missions. Mais ce que nous exprimerons toujours d'une manière imparfaite et insuffisante, c'est le zèle avec lequel le P. Chaignon se dépensait alors, se multipliait, s'épuisait au service de tous, des petits et des grands, n'épargnant pas plus les veilles de la nuit que les fatigues du jour, laissant comme insoluble ce problème, l'accomplissement de si grandes choses et une vaillance non seulement toujours égale à elle-même, mais qui semblait trouver une force nouvelle dans la multiplicité des obstacles.

Ainsi en était-il des simples retraites de paroisse, où sa sa présence et son action mettaient tout en mouvement et opéraient dans les âmes une sainte révolution. On l'avait vu par exemple à la Flèche en 1837 arracher aux joies malsaines du carnaval et conduire à l'Église une population entière qui s'approcha des sacrements avec l'empressement et la ferveur des plus saints jours de l'année chrétienne. Son sermon des deux étendards, en cette circonstance, est resté dans toutes les mémoires. A la retraite des ouvriers du Mans, au mois de décembre 1851, il avait

réalisé là ce que d'autres avaient inutilement essayé avant lui et ramené au Dieu de la crèche une foule d'égarés dont le retour fut pour cette classe de la société le point de départ d'un bien considérable. « Ah! lui écrivait un jour, 6 avril 1833, le vénérable M. Gasnier, curé de Saint-Jean de Château-Gontier, qui le pressait d'évangéliser sa paroisse, je suis bien convaincu qu'un sermon fait comme vous savez si bien les faire, donné chaque soir de la semaine aux hommes surtout, laisserait ici des traces ineffaçables ». Un autre prêtre du Dorat (Haute-Vienne), voulait en septembre 1855 le contraindre à prêcher dans son église, dans l'espérance des mêmes succès, et il ajoutait : « ce serait pour vous une bonne occasion de satisfaire directement la soif ardente du salut des âmes qui brûle votre cœur d'apôtre. »

CHAPITRE XI

RETRAITES DE GRANDS ET PETITS SÉMINAIRES, DE COLLÈGES, DE PENSIONNATS, DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, ETC.

Les retraites du P. Chaignon dans les grands séminaires de 1831 à 1872. — La retraite du grand séminaire de Rennes en octobre 1850. — La première retraite du grand séminaire de Laval en 1861. — Les retraites de petits séminaires et de collèges. — Les applications tirées des auteurs classiques. — Le péché mortel et le vieil Horace. — Effets produits par les retraites du P. Chaignon. — Le sermon de l'Enfer au collège de Château-Gontier en 1852. — La retraite de première communion en 1836 à Laval dans l'église de la Trinité. — La retraite du petit séminaire de Précigné en 1829. — La reconnaissance des élèves des petits séminaires et des collèges. — La retraite du collège de Combrée au début de 1829-1830. — Le trait du duc de Berry pardonnant à son assassin. — Industries du P. Chaignon pour assurer le succès d'une retraite. — La première retraite du nouveau petit séminaire de Mayenne en 1858. — Hommages rendus à l'apostolat du P. Chaignon dans ses retraites de jeunes gens. — Retraites religieuses. — Retraites de mères chrétiennes, de dames du monde, d'Enfants de Marie. — Retraites de jeunes filles. — Les retraites de l'école apostolique de Poitiers. — Les vocations suscitées ou encouragées par le P. Chaignon. — Mgr Languillat vicaire apostolique de Nankin. — Le soldat devenu prêtre. — La vocation d'un capucin. — Vocation d'une religieuse. — Un dernier témoignage.

Mais le ministère qui allait le plus à son cœur après ceux dont nous avons parlé, c'était celui des Retraites de grand séminaire, Retraites de rentrée, Retraites d'ordina-

tion. Elles étaient pour lui comme l'appendice naturel de ses retraites pastorales. Ce prêtre de demain qu'il voyait là sous ses yeux, c'était l'avenir d'une paroisse, d'un diocèse. Plus il serait convaincu de la sainteté de ses obligations, et plus fidèlement il suivrait la trace du divin modèle du sacerdoce. Si ses premiers pas dans la carrière étaient marqués par la ferveur, la générosité, l'abnégation, tout faisait espérer une vie entière de dévouement, d'apostolat. Et qui se trouvait plus parfaitement préparé que le P. Chaignon pour initier cette jeunesse cléricale aux sacrifices que lui imposait sa sublime vocation ? Qui mieux que lui, qui connaissait si bien les grandeurs et les périls du sacerdoce, pouvait lui inspirer l'estime des unes, la crainte des autres ? Aussi, était-ce un redoublement de joie, de confiance, d'ardeur, quand il se trouvait à même de l'encourager dans les voies de la piété. D'ailleurs, la vénération profonde dont l'entouraient les maîtres et les directeurs des grands séminaires était un attrait de plus et un stimulant de vertu singulièrement efficace pour ces jeunes gens tout fiers et tout heureux d'être évangélisés par celui-là même que le clergé de France regarda si longtemps comme son oracle. De 1831 à 1872, les retraites qu'il prêcha dans les grands séminaires ont été nombreuses et toujours accompagnées et suivies de grandes bénédictions. Là encore, c'était comme toujours aux grandes vérités surtout développées comme il le savait faire, qu'il empruntait la plus grande partie de sa puissance oratoire ; le reste, son grand esprit de foi, son onction pénétrante l'accomplissaient.

Quand s'achevait la retraite, et ce témoignage, tous s'accordaient à le lui rendre, il laissait les cœurs remplis

d'une joie céleste, d'un vaillant courage et souvent aussi d'un saint enthousiasme, La doctrine du *Vince te ipsum* était, ce semble, à jamais gravée dans ces jeunes esprits et la fin du prêtre ne leur paraissait plus, avec le secours de la grâce qu'ils avaient reçue, un idéal trop difficile à atteindre. Au fur et à mesure que l'occasion s'en est présentée dans cette histoire, nous avons rappelé les lieux et les époques où le Père Chaignon a principalement exercé ce ministère. Nous n'y reviendrons pas. Qu'il nous suffise maintenant de citer un ou deux traits qui feront mieux connaître l'autorité et l'influence qu'il savait conquérir autour de lui.

Au mois de mai 1850, il venait de prêcher au grand séminaire de Rennes, avec le plus magnifique succès, la retraite d'ordination. Mais le dernier jour, Mgr Saint-Marc, évêque de Rennes, tomba malade, et l'ordination fut impossible. Il fallut bien se soumettre à cette dure nécessité. On ne se consola que sur la promesse exigée du P. Chaignon qu'il reviendrait au mois d'octobre suivant et donnerait la retraite qui serait tout à la fois une retraite de rentrée et d'ordination. L'époque si impatiemment attendue arriva. Pas de P. Chaignon. Au retour de la retraite pastorale de Lyon, la fatigue l'avait arrêté. Mais à sa place, une figure étrangère, première déception ; mais à sa place, un père à la parole morne et lente, dénuée de toute action et dont les naïves saillies provoquaient le sourire des jeunes auditeurs ; autre déception plus cruelle que la première. En vain, nous racontait Mgr Nouvel récemment décédé évêque de Quimper, et à cette époque directeur au grand séminaire de Rennes, le Prédicateur prévenu, encouragé, s'efforçait d'animer son discours. Il

avait beau dire et répéter encore la parole du prophète : *In meditatione mea exardescet ignis*, que je médite, et un feu divin va embraser mon âme, Ps. 38, l'incendie annoncé ne se déclarait pas. Rien ne brûlait, les âmes moins que le reste. Ou les têtes des plus graves s'inclinaient à l'envi, ou l'esprit des moins sérieux battait la campagne. Bref, le succès de la retraite semblait perdu. Le supérieur était aux abois. Il fait jouer le télégraphe. Il lui faut à tout prix le P. Chaignon. Celui-ci arrive le matin du quatrième jour, et dès le sermon de dix heures, il fait retentir aux oreilles de son auditoire la grande voix de *l'Éternité*. Il le met face à face avec l'éternel *toujours*, l'éternel *jamais*, l'arrache aux éternelles splendeurs d'une félicité sans bornes pour lui donner en spectacle, au fond des enfers, l'immortelle agonie des démons et des damnés de tous les siècles, le poursuit sans relâche, son lugubre flambeau à la main, jusqu'au milieu de ses faiblesses, de ses légéretés, de ses imprudences. La face des choses fut bientôt changée. Les rieurs ne riaient plus. Une crainte salutaire avait pénétré tous les cœurs. Le soir, à la parabole de l'enfant prodigue, l'émotion pour revêtir un caractère différent, n'était pas moins vive. Les quatre derniers jours se passèrent dans le recueillement le plus parfait, et une ferveur exemplaire. Quant au malheureux prédicateur qui avait failli tout compromettre, loin de se dérober à la délicatesse de sa situation, il suivit humblement jusqu'à la fin, comme le dernier des séminaristes, les exercices de la retraite. Ce qui toucha profondément les maîtres et les élèves et ajouta encore aux saintes dispositions des auditeurs.

Lorsque s'ouvrit au commencement de l'année 1861 le

grand séminaire de Laval, son premier supérieur, M. l'abbé Sebaux, aujourd'hui évêque d'Angoulême, appela le Père Chaignon pour y prêcher la retraite. Elle était d'autant plus importante qu'elle inaugurait les traditions religieuses de la maison et que de son succès devait dépendre en quelque sorte l'avenir spirituel de ceux qui en devenaient les hôtes. Le résultat fut bien celui qu'on attendait. Les espérances de tous étaient réalisées, voire même dépassées. Depuis le *bonum est nos hic esse*, texte qu'il avait si délicatement commenté, au début des saints exercices, jusqu'à son magnifique sermon de *l'amour de Dieu* qui en était le couronnement, le Père avait ému, ravi, sanctifié les âmes. Ses auditeurs d'alors nous ont souvent répété depuis qu'ils se disaient entre eux au lendemain de la retraite : Oui, le grand séminaire de Laval est véritablement fondé. Nous avons trouvé, en entrant, un édifice matériel digne de sa destination : le Père Chaignon vient d'y élever l'édifice spirituel.

Quant aux retraites des petits séminaires, des collèges, des pensionnats, nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer dans le cours de cette histoire, elles faisaient son bonheur. Par une condescendance toute paternelle, et dans l'espoir aussi d'un plus grand bien, il savait abaisser sa parole au niveau de ces petites intelligences, la rendait accessible à tous, faisait les plus délicates allusions aux fêtes, aux jeux, aux études de la maison, et tirait des auteurs classiques qu'ils avaient entre les mains, les applications les plus heureuses et parfois les plus émouvantes. On les retrouve encore dans la mémoire et dans le cœur des enfants d'alors, vieillards aujourd'hui, exhalant toujours la même fraîcheur, la même vie, le même feu. Si

bien que nous ne pouvions nous-même nous dérober au charme de ces souvenirs en les entendant raconter, et que nous y prenions tout l'intérêt de la première heure, comme si nous eussions été suspendu aux lèvres du Père Chaignon lui-même. Malheureusement, nées des circonstances du moment, improvisées pour la plupart, ces inspirations éloquentes ont laissé peu de traces dans ses papiers. Mais celle que nous allons citer, et que reconnaîtront bientôt les plus anciens élèves de Combrée et de Beaupréau, pourra donner une idée des autres.

Dans un sermon sur le péché mortel, le Père voulait convaincre son jeune auditoire que le commettre, c'était faire preuve de la plus profonde ingratitude : « Quels tableaux n'aurais-je pas à vous offrir, s'écrie-t-il, s'il me fallait vous rappeler par quels traits, la bonté, la miséricorde, la tendresse du Seigneur, se sont manifestées à votre égard ! Oh ! qu'il est bien en droit de vous dire ces paroles qu'il adressait au peuple d'Israël : dis-moi, qu'ai-je pu faire de plus pour te démontrer mon amour ? Dis-moi, quels sont les bienfaits que je t'ai refusés ; vois ce que tu possèdes et ce que tu dois espérer : biens de la nature, biens de la grâce, biens de la gloire. Compte tous ces dons, et si tu n'es pas encore satisfait, parle, je suis prêt à t'en accorder de plus grands encore. Les souhaits que je forme pour ton bonheur iront toujours bien au-delà des tiens. Comment donc la pensée de ces bienfaits de Dieu dont tout nous rappelle le souvenir, n'étouffe-t-elle pas dans ton cœur jusqu'au germe d'une si révoltante ingratitude contre un père auquel tu dois tant de reconnaissance ! Ici, je me permets d'emprunter à l'histoire profane un trait qui nous aidera à connaître quelle absence de cœur suppose le péché dans

celui qui loin de le fuir avec une sainte énergie ne craint pas de s'y abandonner. Un jeune Romain venait de sauver sa patrie et il y rentrait au milieu des acclamations de tout un peuple hier encore à deux doigts de sa perte. La joie était à son comble, mais elle fut bientôt horriblement troublée. Tandis que des milliers de bouches répétaient avec enthousiasme le nom du courageux guerrier et que lui-même recueillait le plus doux fruit de sa victoire dans le spectacle du bonheur qu'elle procurait à sa patrie, une voix bien différente de toutes les autres lui reproche son triomphe et se plaint de ce qui faisait la gloire et la liberté de Rome. Enflammé de colère, dans un transport qu'il ne sait pas contenir, il plonge son épée dans le sein de sa sœur. Une sentence de mort est portée contre lui. Il allait la subir, lorsque son père, vieillard vénérable, tout à l'heure le plus heureux, et maintenant le plus infortuné des pères, élève la voix en faveur de son fils :

Tantôt il fait parler les « *lauriers immortels qui lui ceignent le front.* »

Tantôt, c'est au peuple qu'il en appelle. Enfin c'est l'ennemi le plus acharné de la gloire de son fils qu'il apostrophe à son tour :

> Dis, Valère, dis-nous, si tu veux qu'il périsse,
> Où tu penses choisir un lieu pour son supplice ?

. . . .

La voix du Père fut entendue, les cœurs furent touchés, attendris, et l'on ne voulut plus voir que les services rendus à la patrie par son glorieux fils.

Me sera-t-il donné, en ce jour, de remplir auprès de vous, mes enfants, avec le même succès, un ministère

semblable en quelque chose à celui du vieil Horace ? Offenser Dieu, c'est attenter à son immortalité, c'est désirer qu'il ne soit pas ce qu'il est pour s'arracher à la contrainte qu'exige la sainteté de ses regards, l'inflexible rigueur de sa justice ; c'est lui donner la mort autant qu'il peut la recevoir ; c'est renouveler la cause de la passion de Jésus-Christ ; c'est en détruire le mérite, fouler aux pieds son sang adorable, renverser sa croix ou plutôt c'est relever ce gibet infâme pour l'y attacher de nouveau, suivant l'expressive parole de Saint-Paul. Cet attentat, vous l'avez commis autant de fois que vous avez péché mortellement, cet attentat, je le dis en frémissant, vous n'êtes pas encore décidés à ne plus le commettre. Eh bien ! commettez-le, crucifiez de nouveau Jésus-Christ. Mais quel lieu choisirez-vous pour ce nouveau Calvaire ? Où irez-vous, si pour traiter votre Dieu avec tant d'horreur et d'indignité, vous voulez au moins, comme il est bien juste, éviter la présence de quelqu'un de ses bienfaits ? Où irez-vous, pour échapper aux reproches d'ingratitude que vous adressent partout et de toutes parts les monuments de sa bonté ? Vous voulez offenser Dieu ? Mais où l'offenserez-vous ? Sera-ce dans sa propre maison ? dans ce sanctuaire où il a fixé son séjour pour être sans cesse auprès de vous ? Quoi ! vous pourriez l'outrager à la vue de ces tribunaux de sa miséricorde, où déjà si souvent il vous a pardonné, où il vous offre encore son pardon, après que si longtemps vous avez abusé de sa clémence ! A la vue de cette croix qui vous rappelle un Dieu souffrant et mourant pour vous, versant jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous arracher à l'enfer ! A la vue de cet autel, où tous les jours se renouvelle l'auguste sacrifice du Cal-

vaire, où ce grand Dieu qui sera un jour votre juge et qui pourrait l'être en ce moment, veut bien vous servir encore de victime? à la vue de cette table sainte où vous convie le roi de l'univers, où il vous a déjà nourris d'un pain qui ferait les délices des anges? Ne craindrez-vous pas que les murs eux-mêmes de ce saint lieu n'élèvent la voix pour confondre votre ingratitude, ou ne s'écroulent sur vous pour en tirer vengeance? Choisirez-vous l'enceinte de vos demeures pour exécuter contre Dieu le dessein sacrilège que votre cœur a formé? Dresserez-vous la croix où vous voulez qu'il meure, sous le toit qui vous a vu naître? mais c'est lui qui vous y donna le jour, c'est lui qui revêtit votre père d'une si douce autorité, votre mère d'une si vigilante tendresse; c'est lui qui vous entoura d'une famille chrétienne dont les leçons et les exemples vous ont appris à le connaître, à l'aimer tous les jours davantage. Sera-ce dans cette maison bénie où par le ministère des apôtres qu'il a placés auprès de vous votre Dieu prodigue tant de soins à votre enfance, vous préserve de tant de dangers, ajoute aux lumières de votre intelligence, éveille dans votre cœur et voudrait y faire grandir les plus nobles sentiments; est-ce ici où il vous arme pour les saints combats, vous prépare d'innocents plaisirs, que vous auriez l'affreux courage de l'offenser? Ah! si vous voulez pécher, fuyez, fuyez loin de ces lieux. Aussi longtemps que vous les apercevriez, ils vous rappelleraient des souvenirs trop touchants de la bonté du Seigneur à votre égard. Alors où vous arrêterez-vous? Sera-ce au milieu des villes? dans la société de vos semblables? Mais, comment vivre avec eux, sans vous souvenir avec attendrissement que ce Dieu l'objet de vos

outrages leur commande de vous aimer comme il vous a aimés lui-même. Sortez, sortez des villes, fuyez le commerce des hommes qui vous parlent trop haut encore de l'amour de votre Dieu. Cherchez ailleurs une solitude où vos yeux ne découvrent pas quelqu'un de ses bienfaits ! Espérez-vous la trouver dans les campagnes ? Mais là encore que de voix s'élèveront contre vous, parleront en sa faveur et vous feront rougir de votre ingratitude ! ! ! Ces prairies émaillées de fleurs, ces arbres chargés de fruits, ces champs couverts de moissons, ces animaux dociles qui n'ont de forces que pour ménager les vôtres, qui se laissent dépouiller de leurs toisons pour vous vêtir, qui se laissent égorger pour vous nourrir, ne voyez-vous pas que tout retrace à vos yeux les intentions d'un père sans cesse occupé du bonheur de ses enfants. Non, ce n'est pas là qu'il vous est facile d'être ingrat envers un Dieu si bon. Sortez donc alors, sortez de ces campagnes, elles sont le séjour de l'innocence, si l'innocence a encore un séjour sur la terre. Enfoncez-vous dans l'épaisseur des forêts, peut-être enfin y trouverez-vous le lieu que vous cherchez. Non, non, vous n'échapperez nulle part à la vue importune des bienfaits de votre Dieu ; ces arbres que sa main a plantés pour vous, la fraîcheur de leur ombrage, le chant de ces oiseaux qui bénissent son nom, parce qu'il prend soin de les nourrir, le silence même qui provoque la réflexion, tout vous forcera de reconnaître que le Seigneur est bon, que tous les cœurs doivent l'aimer, et vous rougirez de vos efforts pour vous soustraire à une loi si juste ; partout, vous êtes sous l'empire de ses bienfaits, il vous est impossible de vous y dérober. Quand vous iriez vous ensevelir dans un désert, vous y cacher

dans un antre profond, n'y seriez-nous pas avec vous-mêmes ? et qu'êtes vous autre chose qu'un composé des bienfaits de ce Dieu qu'il vous plaît d'outrager ? c'est en lui que vous avez la vie, le mouvement et l'être, c'est lui qui vous a donné ce que vous avez, qui vous a faits ce que vous êtes. Vons ne pensez, vous ne respirez, vous n'existez que par ses bienfaits. Pour trouver où l'offenser sans avoir à rougir de votre ingratitude, sortez donc du monde entier, sortez de vous-mêmes. Vous plaindrez-vous de ce que la bonté du Seigneur s'est tellement multipliée pour vous, qu'elle ne vous a pas laissé dans tout l'univers une seule place où vous puissiez l'offenser avec quelque pudeur? Hélas ! qu'il a lui-même bien plus de raison de se plaindre en voyant que ses bienfaits, loin d'allumer dans votre cœur le feu de la plus vive reconnaissance, du plus ardent amour ne peuvent le mettre à couvert de vos insultes. Vous l'abreuvez d'amertumes et d'outrages, vous attentez à sa gloire, vous essayez en quelque sorte de lui ravir son trône et sa divinité. Répétons le avec Saint-Paul, vous le crucifiez de nouveau et cela au plus intime de votre être. Fils barbares, vous déchirez le sein de votre père avec des mains chargées de ses dons les plus précieux. Est-ce tout ? Non, pour comble d'horreur, vous vous servez de ces dons eux-mêmes, comme de traits empoisonnés pour le frapper, comme de poignards pour lui percer le cœur». Et dans une émouvante péroraison il arrachait les larmes des yeux de tous ces petits pécheurs de 15 à 18 ans qui criaient bientôt pardon et miséricorde.

Loin d'être une simple figure de rhétorique, ces derniers mots expriment, à grand'peine, les puissants effets produits alors par l'éloquence du P. Chaignon. Un prêtre

racontait naguère qu'élève de sixième au collège de Château-Gontier, en 1852, il y avait suivi les exercices d'une retraite préparatoire à la première communion. Il faisait même remonter à cette époque sa conversion. Le prédicateur, qui n'était autre que le P.Chaignon, avait, un soir de la retraite, fait une telle peinture de l'enfer, décrit avec des couleurs si vives les châtiments éternels du pécheur que l'auditoire était véritablement atteré. Tout à coup les enfants éclatèrent en sanglots, et, pendant de longues minutes, la voix de l'orateur fut à la lettre étouffée par cette explosion universelle d'une douleur aussi touchante que sincère.

Au mois de mai 1836, le P. Chaignon prêchait encore une retraite de première communion à Laval, dans l'église de la Trinité. La veille du grand jour, pendant le sermon de l'enfant prodigue, il fut également interrompu par les gémissements et les soupirs des petits retraitants qui l'écoutaient. Le Frère des écoles chrétiennes, chargé de les ramener à la maison, le frère Choreb (nous suivons son propre récit) ne pouvait les arracher de leur place. Il fallut bien cependant quitter l'église. Mais rentrés à l'école, les pauvres enfants poursuivis plus fort que jamais par le repentir de leurs péchés, s'abandonnèrent à de nouvelles et plus bruyantes lamentations. Les bons Frères avaient beau s'ingénier pour ramener le calme et la paix, les efforts demeuraient sans résultat. Les sanglots redoublaient toujours. Les maîtres durent se résigner et on les laissa pleurer tout à leur aise.

Remontant plus haut encore dans le passé, jusqu'en 1829, un ancien et vénérable supérieur du petit séminaire de Précigné, au diocèse du Mans, M. l'abbé Bouttier,

appréciait en ces termes les mérites du P. Chaignon auquel l'unissaient depuis plus de cinquante ans les liens d'une douce et franche amitié. Sa lettre est du 23 novembre 1883.
« C'est à Précigné que j'ai fait la connaissance du si bon et si vénéré Père que vous avez perdu. Il y venait pour la première fois donner la retraite à nos enfants du petit séminaire. Son début fut vraiment magnifique et ouvrit d'une manière incomparable cette série de retraites où il devait nous faire tant de bien. Il était jeune encore et dans tout l'éclat de son talent. Son imagination brillante, la chaleur et l'onction de sa parole, avec cela, une modestie pleine de charmes et d'attraits l'avaient rendu maître de son auditoire à ce point qu'on pouvait dire, à la lettre, que tous les cœurs étaient dans sa main. C'était un véritable triomphe, car il ne les prenait que pour les donner à Dieu. Les fruits de son apostolat ne laissèrent rien à désirer.

« Nous étions tous enchantés des dispositions de nos enfants. Mais ce n'est qu'après la clôture de la retraite qu'il nous fut donné de comprendre jusqu'où s'étendait l'empire que ce bon Père avait su exercer sur tous les cœurs. Il allait nous quitter, quand nous le priâmes de monter un instant à l'étude, où les élèves désiraient le remercier. Il y consentit. Un élève, interprète de tous ses condisciples, lui offrit dans un charmant petit discours la chaleureuse expression de la reconnaissance générale ; Dieu, par son ministère, avait opéré un si grand bien, et le regret de le voir partir était si vif ! Mais, ajouta le jeune orateur, nous vous reverrons, Père, n'est-ce pas? »

« Le P. Chaignon voulut répondre. L'émotion ne le lui permit pas. Il ne put que balbutier quelques paroles inin-

telligibles, et comme humilié de sa faiblesse, il s'esquiva bien vite, suivi seulement du supérieur de la maison. Personne de nous n'avait eu la pensée de l'accompagner. Nous étions là comme cloués sur nos sièges, toutes les têtes étaient inclinées, tous les yeux pleins de larmes, le silence le plus absolu régnait dans la salle. Après une dizaine de minutes, je m'avisai de relever la tête. N'apercevant plus le Père, je sortis à la hâte dans l'espoir de le retrouver encore. Il s'était un instant réfugié à la chapelle, pour s'humilier de nouveau sous la main de Dieu et solliciter son pardon ; puis la voiture l'avait rapidement emporté sur la route de Sablé.

« Je rentrai à l'étude. Rien n'était changé. Maîtres et élèves y gardaient toujours dans un solennel silence la même attitude de douce tristesse et d'inexprimable émotion. Je fus obligé de relever leur courage par quelques paroles et je les envoyai en récréation se communiquer les sentiments qu'ils avaient éprouvés.

« Je ne crois pas, ajoute en terminant le vénérable supérieur qui, à cette époque de sa vie était, pensons-nous, Préfet des Études, que pareille scène se soit jamais vue, du moins aussi universelle, aussi vive, aussi prolongée. »

De toutes parts d'ailleurs, on lui faisait fête, au lendemain de ses retraites. On le chantait en prose, on le chantait en vers. On lui disait dans un collège de l'ouest, il y a quelque quarante ans :

Oui, vous le méritez, ce beau titre de Père
Et vous-même toujours, dans votre cœur sincère
Ne nous avez vous pas nommés vos chers enfants ?
Ce n'est point un vain nom que ce nom qui rappelle
Vos bienfaits si nombreux, votre amour, votre zèle
Ce zèle de tous les instants.

Nos maîtres, dès longtemps, avec reconnaissance
Nous parlaient de ce Père, ange de leur enfance,
Qui sur eux, autrefois, épancha ses faveurs,
Avec le zèle ardent qui l'anime et l'enflamme,
Leur donna les vertus dont débordait son âme,
Et sur son cœur moula leurs cœurs.

Au petit séminaire de Séez, par exemple, où il avait prêché la retraite en décembre 1843, les témoignages de reconnaissance se traduisent non plus seulement en vers ou en prose, mais encore en musique. Un chœur à trois voix composé par l'un des élèves avec ce titre « cantate pour le départ d'un Père », nous l'avons sous les yeux, lui est expédié à Alençon où il doit passer quelques jours. Paroles et musique ne sont pas l'œuvre d'un Racine et d'un Mozart, il est vrai ; elles disent cependant, à leur manière, qu'à Séez, chacun veut avoir sa part dans l'expression de la reconnaissance commune. Nous sommes persuadé que s'il nous était possible d'interroger tous les souvenirs du passé, nous retrouverions en maints endroits les traces de cette influence bénie que savait conquérir le P. Chaignon au milieu de la jeunesse des collèges et des petits séminaires.

Dans sa «*Notice historique sur l'Institution de Combrée*», (Angers, 1877, p. 68-69), M. l'abbé Louis Levoyer se plaît à la reconnaître, et son témoignage a d'autant plus de prix que comme supérieur de la maison il était plus à même d'en juger. Voici donc ce qu'il écrit : « Au début de 1829-1830, il nous fut donné de jouir de la parole émouvante d'un prédicateur à la voix apostolique. Le R. P. Chaignon prêchait alors pour la première fois la retraite annuelle à nos jeunes gens dont il remua profon-

dément les cœurs. Il se trouva cette année que les saints Exercices étaient donnés par un froid exceptionnellement rigoureux, dans une église en réparation, ouverte de tout côté et une neige épaisse et durcie couvrant partout la terre..... Cependant le jeune auditoire demeurait littéralement suspendu aux lèvres du pieux orateur qui dans sa grande humilité ne songeait pas à s'attribuer la moindre part d'un si heureux effet et ne savait ensuite en quels termes nous dire son admiration pour une attention si sympathique et si soutenue. »

C'est pendant cette retraite et celle du collège de Beaupréau qu'il avait prêchée quelques semaines auparavant, que pour préparer les enfants à la grâce de l'absolution et exciter dans leurs cœurs un plus profond repentir, il rappela avec tant d'à-propos le trait du duc de Berry pardonnant à son assassin. « Quel mal vous avait fait le Prince? » demandaient les juges à Louvel. — « Il ne m'avait fait que du bien. » — « Qu'attendez-vous pour prix de votre forfait? » — « La mort. » — « Et vous n'avez pas reculé devant un pareil attentat ! » — « Non ! » — « Eh bien ! celui que vous avez poignardé, demande grâce pour vous, recommenceriez-vous encore ? » — « Oui, je recommencerais. » A ce moment le P. Chaignon, tirant de la chaire une croix qu'il y avait tenue cachée et que vinrent tout à coup éclairer les rayons du soleil : « Enfant pécheur, s'écria-t-il, avec d'inimitables accents, le reconnais-tu celui que tu as mis à mort et que tu as crucifié ? C'était ton Dieu. Quel mal t'avait-il fait ? Compte plutôt, si tu le peux, les bienfaits que tu avais reçus de lui... que méritais-tu pour tant d'ingratitude?... La mort... Eh bien ! ce Dieu de clémence et de bonté, il te pardonne. L'offense-

ras-tu encore ? Le feras-tu mourir de nouveau ?... Alors les pleurs, les sanglots, les cris éclatèrent de toutes parts. Cédant à la plus irrésistible des émotions, ce peuple d'enfants et de jeunes gens tomba spontanément à genoux et avec une inexprimable douleur jura haine au péché et amour éternel au Dieu qui faisait miséricorde. Près de soixante ans se sont écoulés depuis lors, et les témoins à la bienveillance desquels nous devons ces souvenirs de leur enfance semblent encore, en nous les racontant, sous l'impression de cette parole éloquente qui les avait jadis terrassés tant ils mettent à la reproduire de chaleur et de vie (1).

Toutefois, le succès ne répondait pas toujours aux espérances du P. Chaignon. Lui aussi, il avait ses jours d'impuissance. Quelle en était la cause? Fallait-il l'attribuer au caractère mobile de la jeunesse qu'il évangélisait, à sa légèreté, à des prédispositions fâcheuses, à l'influence du temps, à d'autres motifs encore ? Nul ne le savait. Sans se laisser abattre, le prédicateur recourait à la prière et appelait à son aide quelque nouvelle industrie. Une année, c'était encore au petit séminaire de Précigné, la retraite ne marchait pas. Le Père ne s'apercevait que trop qu'il portait des coups inutiles. Les fruits de grâce qu'on se promettait, seraient-ils donc perdus d'avance? Il ne pouvait accepter un pareil résultat. Que fait-il ? Il imagine une procession autour du jardin, au chant du *Miserere*. Rentré à la chapelle, il monte en chaire. Pour nous servir d'une

(1) Citons en particulier M. l'abbé Leroy, aumônier des Récollets à Doué-la-Fontaine et M. le chanoine Dubois, ancien curé de Mouliherne. *Récits de* 1885 *et de* 1887. Nous en pourrions nommer d'autres encore.

expression vulgaire, sans doute, mais, qui rend mieux notre pensée, il empoigne son monde, insaisissable jusque là, le remue de fond en comble et remporte un nouveau triomphe.

Aussi, après la grâce de Dieu, c'est bien sur les vigoureuses facultés de cet homme apostolique que comptaient les supérieurs d'établissements ecclésiastiques qui recouraient à son ministère. Quand en 1857 fut fondé le petit séminaire de Mayenne, M. l'abbé Fillion son premier supérieur, qui lui-même avait fait sa première communion à Précigné, sous la direction du P. Chaignon, ne voulut pas d'autre prédicateur que lui pour sa retraite d'ouverture : «... Il m'a semblé, mon Révérend Père, lui écrivait-il, et j'espère n'être point trompé, qu'il vous serait agréable de venir donner la retraite de notre petit séminaire naissant. Personne ne pourrait mieux que vous souffler parmi nous le feu sacré. Votre présence fera du bien non seulement aux élèves, mais aussi aux maîtres que vous connaissez déjà presque tous...» Mayenne 23 décembre 1857 L. Fillion. Comme on s'y attendait, la retraite prêchée au mois d'avril 1858 porta les plus heureux fruits. Le P. Chaignon en couronna les exercices par la fondation d'une congrégation de la Sainte Vierge qu'il affilia un peu plus tard à la congrégation *Prima Primaria*, et qui est demeurée jusqu'aujourd'hui très florissante (1).

Jusque dans les dernières années de sa vie, des lettres intimes lui rappelaient, entre mille autres, les souvenirs du

(1) *Lettre de M. Gourdelier*, au P. Chaignon, Mayenne, 11 mai 1858. *Notes et souvenirs de M. l'abbé Bonnel*, ancien supérieur du petit séminaire de Mayenne, mort le lundi 16 janvier 1888, archiprêtre de la cathédrale de Laval.

bien qu'il avait accompli dans ces retraites de collège, et ce n'est pas sans une douce émotion que nous y trouvions, à la date de novembre 1882 des lignes comme celles-ci : « Oh! cher Père, comme je suis heureux de vous avoir! Depuis ma cinquième, à Précigné, où vous nous prêchiez la retraite, presque chaque année, pour le plus grand bien de nos âmes, jusqu'aux années de mon grand séminaire au Mans, ma vie spirituelle a presque toujours été liée à votre parole et plus tard à vos écrits. Hélas! que n'en ai-je profité? Quel malheur pour moi qu'ayant mon berceau si près du vôtre... j'aie gaspillé ma vie sans résultat pratique, lorsque vous, cher Père, vous avez près d'un siècle de bonnes œuvres à offrir à Dieu. Oh! laissez-en tomber quelque chose, pour que je puisse, par l'effet de vos prières, glaner à mon tour... Vous savez mieux que moi que la charité n'appauvrit personne... Que je voudrais donc vous revoir une fois encore en cette vie! Il me semble que je serais plus sûr de vous retrouver dans l'autre. Mais enfin, si Elie part le premier, qu'il n'oublie pas son serviteur et qu'à défaut du trop riche legs de son manteau, il laisse au moins l'une de ses sandales! » R. B.

D'autres fois, à des dates à peu près semblables, on se contentait de signaler ces lointains souvenirs : « La première retraite que j'ai entendue de vous, me reporte à Précigné en 1829, il y a bien longtemps, *Carolo decimo regnante*. Que d'événements depuis! que de mérites entassés pendant cette longue suite d'années par le R. P. Chaignon! » B.

Ou bien : « Je me rappelle une retraite prêchée par vous à Montmorillon vers 1836; c'était vous aussi qui le 14 janvier 1844, jour où je commençais mon ministère à

Saint-André de Niort, faisiez le sermon de la grand'messe. » L. H. D.

Ces évocations du passé à une époque où ses forces étaient déjà plus que défaillantes, allaient droit au cœur du P. Chaignon. Elles en auraient ranimé la flamme, si jamais elle eût pu s'éteindre. Elles adoucissaient du moins le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir plus continuer une carrière si féconde en saints combats. Et cependant nous sommes loin de les avoir tous énumérés. Car aux retraites dont nous avons parlé, le P. Chaignon entremêlait dans une proportion considérable les *retraites religieuses*, les retraites de *jeunes filles* dans les pensionnats, les retraites de *Dames*, de *mères chrétiennes, d'enfants de Marie* dans les paroisses. Si nous en croyons les témoignages consignés dans les archives de certaines communautés et que nous avons recueillis nous-mêmes ou que d'autres ont recueillis pour nous, il se retrouvait dans ces œuvres si délicates avec « sa parole onctueuse, pénétrante, pleine de doctrine et de sens religieux ». Sa bonté, sa douceur, sa charité, d'après des communications d'une source non moins sérieuse, lui gagnaient la confiance des âmes qui se laissaient conduire comme des enfants. Elles n'auraient pas, ce semble, obéi plus docilement à Notre-Seigneur en personne, tant était grand le prestige qui s'attachait à l'autorité de ses conseils, à son expérience des choses spirituelles, et aussi à la conviction que l'on avait de sa sainteté ! Ce n'est pas cependant que dans ce genre de retraites il ait modifié beaucoup le caractère de ses prédications accoutumées et se soit prêté à des tendances plus ou moins sentimentales. Il s'en faut de beaucoup. Les analyses fidèles de ses sermons pieusement recueillies

et conservées accusent toujours en lui l'homme des grandes vérités, l'homme de foi qui parle non pour plaire, mais pour convaincre et sanctifier. Le fonds est le même que dans les autres retraites, riche et substantiel. A peine s'y rencontre-t-il çà et là quelques concessions à des natures souvent trop faibles pour porter tout le poids d'une argumentation serrée et impitoyable. Mais en revanche, quel heureux à propos! Comme le P. Chaignon savait, à l'occasion, se plier aux circonstances et changer tout un plan de discours pour répondre davantage aux vœux de ses auditrices. Quelle haute idée de la vie religieuse il inspirait à toutes! si sa fiévreuse et trop impatiente ardeur ne se fût parfois heurtée à des difficultés de détail, s'il avait toujours, quand les besoins des âmes semblaient l'exiger, consenti à dérober quelque chose de son temps à des occupations dont tout le monde ne pouvait apprécier comme lui l'importance, il eût été parfait. Mais en raison des services éminents que rendait sa puissante parole, on pardonnait beaucoup à son zèle et l'on s'efforçait de mieux comprendre que l'intérêt particulier devait le céder à l'intérêt général.

Dans ses retraites de *Mères chrétiennes*, de *Dames du monde*, d'*Enfants de Marie*, moins nombreuses que les retraites de communautés, et qu'il accordait plutôt par obligeance que par attrait spécial, il disait hautement et fermement la vérité. Aussi incapable de la dissimuler que de l'affaiblir, il promulguait la loi du devoir sans pitié, sans considération de personnes. Puis, le flambeau à la main, il scrutait les âmes jusque dans leurs dernières profondeurs et projetait sur leurs faiblesses de sinistres clartés qui provoquaient à leur tour de miséricordieux repentirs. On ne pouvait plus ignorer après ces retraites

fameuses, si nous croyons ce qu'on nous en a dit, et ce qu'attestent encore les comptes-rendus que nous avons entre les mains, quelle était la vanité de ce monde, combien dangereux étaient ses plaisirs, avec quelle discrétion il fallait se prêter à ses folles complaisances. Alors revenait comme toujours la doctrine du *Vince te ipsum* qu'il avait si souvent prêchée et s'il avait un talent merveilleux pour faire resplendir la puissance de la grâce, il n'en concluait qu'avec plus de vigueur la nécessité de combattre pour en mériter les divins effets.

Quant aux retraites de *jeunes filles* dans les pensionnats, elles étaient la conséquence naturelle des retraites que le P. Chaignon avait données aux congrégations religieuses. Le bonheur goûté par les Mères devait être partagé par les enfants. Aussi on demandait et on redemandait encore celui qui l'avait procuré. « Quel cœur vous avez à faire connaître ! nous écrivaient ces jeunes filles d'alors, aujourd'hui aïeules vénérables. Jeunes élèves, nous l'entendions après sa messe célébrée avec une piété profonde, nous dire ces mots qui ne s'oublient pas : « mes lèvres sont tout empourprées du sang de J.-C. C'est lui-même qui va vous parler, mes enfants, écoutez-le. Prenez confiance, vous dit ce bon sauveur, j'ai vaincu le monde, vous le vaincrez à votre tour. » Et puis il gravait dans nos âmes en traits ineffaçables les enseignements qui ont fait a règle denotre vie et auxquels nous devrons bientôt, c'est notre espoir, les joies éternelles du Paradis. » Ici encore, le lecteur aurait aimé sans doute a suivre le développement des sujets traités par le P. Chaignon et qui s'appelaient : le *Moment de la grâce*, la *Piété*, la *Bonne journée*, la *Beauté et le bonheur de l'innocence*, les *Lec-*

tures, le *Via Crucis*, le *Découragement*, la *Ferveur*, *Marie au pied de la croix*, le *Plaisir et la souffrance*, les *Motifs de contrition*, les *Effets d'une bonne retraite* et vingt autres, mais il faut se borner. Le temps d'ailleurs, nous a ravi en grande partie les souvenirs particuliers qui se rattachent à ces œuvres de pensionnats. La seule chose que nous voulions constater, c'était leur succès extraordinaire, affirmé dans des lettres que nous avons maintenant sous les yeux et d'où s'exhale le parfum d'une reconnaissance pleine d'enthousiasme.

Comme nous l'avons remarqué au chapitre VIme de de cette histoire, p. 56, l'un des derniers ministères de la vieillesse du P. Chaignon a été consacré aux écoles apostoliques (1). Le besoin de son cœur non moins que la grande pensée de sa vie entière le ramenait forcément vers les enfants appelés au sacerdoce et à l'apostolat. De 1870 à 1878 il donna quatre ou cinq fois la retraite annuelle aux élèves de l'école apostolique de Poitiers. « Il se sentait tout à l'aise avec ces auditeurs de bonne volonté, nous écrit le P. Directeur de l'école et supputait déjà par avance les conquêtes spirituelles que ces enfants feraient un jour dans les deux mondes. Avec une force et une autorité sacerdotales que d'autres auraient pu croire trop imposantes pour un si jeune auditoire, il leur prêchait comme à des vétérans de la vie spirituelle l'esprit de foi et de sacrifice, l'amour de la prière et du devoir avec le culte de la sainte Eucharistie. On se souvient encore, à l'école, d'une conférence sur le saint Sacrifice de la messe dont les anciens ont transmis la mémoire aux nouveaux

(1) Voir aux pièces justificatives, X.

venus. C'était le P. Chaignon des retraites pastorales qui s'y retrouvait tout entier. La présence des prêtres et des apôtres futurs avait fait revivre devant l'octogénaire le spectacle des prêtres d'autrefois et réveillé l'enthousiasme de son apostolat. Aussi, pleins d'admiration, ces enfants répétaient-ils : « Nous n'avons pas encore entendu et peut-être n'entendrons-nous jamais d'aussi belles choses sur le prêtre à l'autel. »

Le moment ne serait-il pas venu de dire un mot des vocations suscitées ou encouragées par la parole du P. Chaignon ? Car nous savons que pour un grand nombre il a été l'instrument choisi de la Providence et nous avons nous-même, à l'époque du concile du Vatican, entendu un vénérable évêque, confesseur de la Foi dans les missions de Chine, Mgr Languillat, vicaire apostolique de Nankin attribuer à ce Père son entrée dans la Compagnie de Jésus. (1) Elle était un des fruits de la retraite pastorale de Châlons-sur-Marne. Malheureusement, la plupart de ces grâces particulières sont demeurées le secret de ceux qui les avaient reçues et de celui qui les avait développées. La tombe, hélas ! a tout enseveli jusqu'au grand jour des éternelles révélations et il n'est guère probable que sous ce rapport nous puissions jamais satisfaire l'attente des amis du P. Chaignon. Toutefois, voici quelques faits que nous nous reprocherions de ne pas raconter et dont nous devons le récit à la piété reconnaissante des heureux privilégiés qui en ont été les acteurs.

Le premier regarde un des plus fidèles correspondants

(1) Le fait est également signalé dans les *Lettres annuelles de la Compagnie de Jésus.* Province de France. Année 1878-79, p. 255-57 à l'article *Necrologia.* RR. DD. Adrianus Languillat.

du P. Chaignon. Il nous écrivait lui-même à la fin de 1883 : « Le saint prêtre que nous pleurons tous, parce qu'il vient de nous quitter pour aller recevoir au ciel la récompense de ses longs travaux d'apôtre, fut mon Ananie. Un hasard providentiel me le fit rencontrer dans un compartiment de chemin de fer. J'étais alors soldat ; il fit de moi un prêtre. Je me hâte d'ajouter que je n'ai jamais eu le moindre regret d'avoir brisé mon épée, quoique bon nombre de mes subordonnés et de mes camarades d'alors, exercent aujourd'hui le commandement supérieur comme colonels ou comme généraux. Le P. Chaignon et d'autres après lui m'ont montré que le chemin du calvaire était le seul qui mène à la vraie gloire. Que le bon Dieu les en récompense comme ils le méritent... Je devais trop à notre regretté Père pour ne pas lui être dévoué jusqu'au fond de l'âme surtout dans l'expansion de ses œuvres. Heureux étais-je de prendre ainsi une certaine part au bien qu'il faisait, car on dira toujours de lui : *transiit benefaciendo* ».

Le second est un souvenir de retraite de collège. Parmi les retraitants du P. Chaignon se trouvait un rhétoricien, jeune homme de 19 ans quelque peu mauvaise tête, d'allure assez dissipée. Après sa confession, le Père lui dit : « Qu'est-ce que vous ferez, mon grand? — « Je serai militaire. » — Vous ferez mieux, réplique le P. Chaignon d'être un soldat du bon Dieu ! » Cette franchise, cette bonhomie, cette assurance, cet air quasi prophétique même, surprennent, frappent, bouleversent l'interlocuteur qui s'éloigne en promettant sur son avenir de sérieuses réflexions. Le lendemain il est de nouveau près du Père. « Eh bien, lui dit celui-ci, où en sommes-nous aujour-

d'hui ? » — « Mon Père, répond le jeune homme, j'ai réfléchi et la grâce a travaillé en moi. Je viens de lire la vie de St-Dominique par le P. Lacordaire. Cette vie me plaît; peut-être me ferai-je Dominicain » — « Vous feriez mieux d'être capucin. » Trois mois plus tard le rhétoricien de la veille était capucin. Vingt-quatre ans se sont écoulés depuis ce jour décisif pour lui, et l'enfant de saint François (c'est de lui-même que nous tenons tous ces détails) continue à exercer dans les villes et les campagnes le laborieux et fécond apostolat auquel Dieu l'avait si soudainement appelé.

La troisième se rapporte à une question non moins délicate, mais où la perspicacité ordinaire du P. Chaignon mise en défaut, fut heureusement surprise. Une famille des plus honorables et très haut placée dans le monde l'avait instamment prié de solliciter pour le fils aîné de la maison, la main d'une jeune fille que recommandaient également la distinction des siens et leur position sociale. De plus, une longue intimité qui datait de l'enfance faisait croire que les deux partis se conviendraient à merveille. Le succès final, cependant, paraissait douteux parce que, à tort ou à raison, on s'imaginait que la jeune fille très pieuse ne voulait pas se marier. Il fallait donc que le bon Père lui persuadât, et c'était là le service qu'on réclamait de sa charité, que le mariage lui procurerait les plus grands mérites et que la gloire de perpétuer les traditions si chrétiennes des deux familles lui vaudrait au ciel une magnifique récompense. On ménage une entrevue sans que la jeune fille en soupçonne le motif. Mais au préambule du spirituel ambassadeur, celle-ci devine tout. Le P. Chaignon, après quelques louanges d'autant plus déli-

cates qu'elles étaient plus discrètes, aborde catégoriquement la question. La jeune fille, sans manifester le moindre étonnement, de lui répondre : « mon Révérend Père, je connais depuis longtemps les rares qualités du prétendant et je dois lutter contre mon cœur pour m'opposer à ses désirs. Mais il a un terrible rival dont la voix plus puissante que la sienne a décidé de mon avenir. J'ai dit à Dieu : « Je suis à vous seul pour toujours. » A ces mots, le P. Chaignon ne se possède plus de joie. « Ah ! ma fille, lui dit-il, je vois en vous une véritable épouse de Jésus-Christ, courage ! Je vous bénis du fond du cœur. » Quelques jours après, il y a quarante ans de cela, la jeune fille se faisait religieuse et dans le couvent où nous l'avons retrouvée naguère, elle poursuit sans relâche la carrière d'abnégation et de dévoûment qu'elle a embrassée.

En terminant ces longs chapitres où se révèle l'apostolat du P. Chaignon par la parole, dans le cours de ses retraites et de ses missions, nous pouvons dire que nous nous sommes efforcé de le peindre tel que nous l'ont montré ceux qui l'ont connu et entendu. S'il fallait pour les compléter encore, y ajouter un nouveau et dernier témoignage nous l'emprunterions à une lettre signée d'un nom célèbre dans le monde de l'Église et adressée au Père Chaignon lui-même. La voici :

« Mon Révérend Père,

« Votre parole si apostolique et si empreinte de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, a laissé dans mon âme les plus douces impressions. J'ai besoin de vous remercier encore de tout le bien que vous m'avez fait. J'étais heureux auprès de vous, heureux en vous écoutant, et quoique ces

vérités que vous nous annonciez ne fussent pas nouvelles, quoique je les eusse méditées maintes et maintes fois, je ne sais comment il s'est fait qu'il me semblait en recevoir comme une première révélation. Je trouvais notre Sauveur au tabernacle mieux qu'il ne m'était encore arrivé. La dévotion à son précieux sang, à son cœur adorable me dilatait l'âme plus que jamais, et quoique je sentisse que je ne serais pas plus fidèle, hélas! que Pierre, cependant j'eusse voulu, à tout moment, m'écrier avec lui : Seigneur, vous savez que je vous aime !... Permettez-moi donc de me serrer contre votre cœur et d'aller avec lui au cœur adoré de Notre-Seigneur. »

Juilly, 26 août 1843.

CHAPITRE XII

LES OUVRAGES QU'IL A COMPOSÉS.

L'origine de ses travaux d'écrivain. — M. Des Genettes et le P. Chaignon.— Lettres du curé de Notre-Dame-des-Victoires. — Le premier opuscule : *Le salut facilité aux pécheurs par la dévotion au Très saint cœur de Marie.* — Le succès de ses 50,000 exemplaires. — Etablissement de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires à Notre-Dame d'Angers. — *Les six dimanches de saint Louis de Gonzague.* — Difficultés qu'éprouve le P. Chaignon dans la composition de ses premiers ouvrages. — *Le prêtre à l'autel.* — Les appréciations de la presse. — Article de l'abbé Jules Morel. — *Une retraite pastorale.* — L'ouverture des exercices spirituels. — *Le nouveau cours de méditations sacerdotales.* — Jugement qu'il faut en porter. — Fruits de salut qu'il a produits. — Il est traduit dans toutes les langues de l'Europe. — Lettre de l'ancien Recteur de l'Académie ecclésiastique de Varsovie. — L'épisode des *Rozmyslania dla Kaplanow.* — Les prônes du dimanche. — Les divers opuscules du P. Chaignon : — L*e jubilé de* 1850. — *Le jubilé de* 1854 *et les enfants de Marie.* — *Le jubilé de* 1865 *et les enfants de l'Eglise.* — *Le concile et le jubilé.* — *Le jubilé de* 1875. — *Le jubilé consolateur.* — *Le jubilé de* 1881. etc. Œuvres de propagande avant tout. — *Les méditations religieuses.* — *La méditation ou le chrétien sanctifié par la pratique de l'oraison mentale.* — Les qualités et les défauts du P. Chaignon dans ses écrits. — Les imprimeurs et les libraires du P. Chaignon. — *La paix de l'âme.* — *Le ciel ouvert.* — Dernier ouvrage en projet : *le mois de Marie du prêtre.* — Conclusion.

Des œuvres apostoliques comme celles que nous avons rappelées peuvent suffire à la gloire d'une vie entière si longue qu'on la suppose et ne laissent pas place, ce sem-

ble, à d'autres travaux. Nous avons même quelques raisons de croire que le P. Chaignon ne songeait tout d'abord qu'à s'enfermer dans le ministère exclusif de la parole. Mais le 23 janvier 1841, on apporta au n° 4 de la rue du Tertre, premier berceau de la Résidence des Jésuites d'Angers un petit volume et une lettre, l'un et l'autre à l'adresse de celui qui en était alors le supérieur. Ce fut une nouvelle lumière pour le P. Chaignon, l'origine providentielle d'un nouveau et non moins fécond apostolat. Le volume était un *Manuel d'instructions et de prières, à l'usage des membres de l'archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, établie dans l'Église paroissiale de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris*. La lettre était de M. Dufriche Des Genettes, le curé de Notre-Dame-des-Victoires. Elle disait :

«... Ce petit livre que je vous envoie concourra peut-être plus puissamment que d'autres à la gloire de Dieu. Comment se fait-il donc, mon bon Père, que ce petit livre déjà si répandu n'ait rien produit encore chez vous, car il n'y a point de confréries établies dans ce diocèse d'Angers. Père Chaignon, vous avez été l'apôtre du cœur de Marie dans tant de diocèses et le vôtre est déshérité de ce puissant secours ! Mon bon Père, il faut vous mettre à l'œuvre... *Ecce super montes pedes evangelizantis et annuntiantis pacem!*

« Adieu, mon Révérend Père, agréez mon respectueux et cordial attachement dans l'union des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

« D. DES GENETTES,
curé. »

« *P. S.*— Je ne sais ni où donner de la tête, ni à qui répondre sur la face de la terre. »

Le P. Chaignon eut bientôt pris son parti. S'inspirant du *Manuel* qu'il venait de recevoir, il composa à son tour une petite brochure d'une centaine de pages qui avait pour titre : *Le salut facilité aux pécheurs par la dévotion au Très-Saint Cœur de Marie dans l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires*. C'était moins un écrit littéraire qu'une œuvre de piété, où dans un style simple et facile le Père, après avoir raconté l'histoire de l'établissement de l'archiconfrérie, en faisait connaître les statuts, indiquait les conditions à remplir, pour y être agrégé, signalait surtout l'esprit dont ses membres devaient être pénétrés. Des méditations courtes et touchantes sur les motifs qui doivent nous porter à désirer, solliciter et promouvoir la conversion des pécheurs formaient la seconde partie de l'ouvrage et en étaient comme le corollaire obligé. Cet opuscule qui répondait si bien aux besoins présents des âmes eut un succès immense et en moins de trois mois, seize mille exemplaires répandus dans toutes les contrées de la France allaient y réveiller le feu sacré. La ville d'Angers ne fut point sourde à cet appel. De concert avec le Père Chaignon, M. l'abbé Pasquier, curé de Notre-Dame, établit dans son Église le siège de l'archiconfrérie et des fêtes magnifiques présidées par l'évêque du diocèse inaugurèrent cette érection solennelle.

Emu de ces consolants résultats, M. Des Genettes ne tarda pas à en féliciter son zélé coopérateur. Puis à l'époque des retraites pastorales, à la date du 8 juillet, il fit parvenir au P. Chaignon avec un nouveau volume ce nouveau message :

Mon Révérend Père,

« Marie vous adresse ce manuel bien plus complet que tous les précédents. C'est à son fidèle serviteur, à l'apôtre de son céleste cœur qu'elle le donne. Il y trouvera, de la page 392 à la page 415, la réponse à toutes les objections que de bons curés, mais timides et peureux, opposent au désir qu'ils ressentent d'établir la dévotion au Sacré Cœur de Marie. Si vous voulez encore leur faire lire pendant vos retraites de la page 391 à la fin du livre, Marie les gagnera tous... » Et le Père Chaignon continua son apostolat au milieu des plus abondantes bénédictions. En deux ans, les éditions successives de son opuscule formant un total de plus de 30,000 exemplaires étaient toutes épuisées (1).

L'année 1841 n'était pas achevée qu'il avait encore publié à l'usage des collèges et des petits séminaires une petite brochure de propagande intitulée : *les Six dimanches de Saint-Louis de Gonzague*. Elle n'était, il est vrai, que la paraphrase en forme de méditation de quelques-unes des maximes du jeune saint ; mais elle a si bien fait son chemin alors qu'elle est aujourd'hui presque introuvable (2).

(1) Voir la *Vie de Mademoiselle de Melun*, œuvre, croyons-nous, de M. l'abbé Louis Fouré, note de la page 42. Angers, chez Launay-Gagnot, 1843. — Voir aussi le *Jubilé de* 1854 *et les Enfants de Marie*, par le P. Chaignon, S. J. 2e édition, p. 217. Paris, Lecoffre. Angers-Lainé. 1854.

(2) Quelques années plus tard, on attribua au Père Chaignon, mais à tort, la paternité d'une *vie de Mademoiselle de Melun*, qui parut en 1843 sans nom d'auteur et qui était l'œuvre d'un de ses amis. Cette erreur s'est tellement accréditée qu'on la retrouve

Encouragé par ce premier succès, le Père Chaignon aurait marché volontiers dans la voie nouvelle qui s'ouvrait devant lui, mais les travaux apostoliques ne lui permettaient ni trêve ni relâche. Il reculait toujours. L'heure vint enfin de s'y lancer résolûment. La pensée du prêtre le poursuivait sans cesse. C'est pour lui qu'il travailla d'abord. Toutefois, il faillit s'arrêter en commençant. Habitué qu'il était à faire entendre une parole qui semblait découler de ses lèvres avec une merveilleuse facilité, il crut qu'il n'aurait de même qu'à laisser courir sa plume sur le papier pour enfanter un livre. Hélas! les incorrections de langage qui échappent à l'orateur se font oublier grâce au mouvement de son discours, mais on ne les pardonne pas à l'écrivain qui n'a pas su les éviter. Quand des réviseurs intéressés à sa réputation les lui firent remarquer, le Père Chaignon dut, à sa grande surprise, comme un simple écolier, réapprendre à corriger, à effacer, à cultiver l'harmonie des phrases aussi bien qu'à respecter la délicatesse du lecteur.

L'apprentissage fut rude, et causa plus d'un découragement à son ardeur; même dans sa vieillesse, il ne parlait pas de ces jours difficiles sans donner à entendre combien ils lui avaient coûté. Mais le *fit fabricando faber* se réalisa aussi pour lui, et au mois de juillet 1853, il publiait le *Prêtre à l'autel*, qui est non pas le plus considérable, mais peut-être le meilleur de ses ouvrages.

La presse religieuse fut unanime à le louer et les imperfections de détail relevées justement par les critiques

encore dans des dictionnaires et des revues bibliographiques d'un renom véritablement mérité. La justice nous faisait un devoir de signaler la méprise au passage.

n'étaient pas de nature à affaiblir l'éloge. Elles disparurent d'ailleurs dans des éditions qui se multiplièrent bientôt. L'article que lui consacra *l'Univers* sous la signature de M. l'abbé Jules Morel dans le numéro du 2-3 novembre 1853, rend à l'apostolat du Père Chaignon un hommage trop glorieux et donne du livre une analyse trop exacte, pour que nous hésitions à le citer presque tout entier. Le voici :

« Les retraites ecclésiastiques sont un moyen de sanctification et d'union dans le clergé, trop puissant pour qu'il ait échappé au zèle et au discernement de la Compagnie de Jésus. Elle a toujours dirigé plusieurs de ses membres vers ce genre de ministère, où quelques-uns ont acquis une renommée aussi indifférente à eux-mêmes que profitable à la plus grande gloire de Dieu. Nous comptons au premier rang de ces vénérables religieux le R. P. Chaignon qui ne s'est pas contenté de prendre part aux retraites pastorales, comme ses confrères, mais qui a sacrifié successivement ses autres fonctions à celle-là, et a fini par absorber sa vie dans cette œuvre. (1) Il a déjà prêché 250 retraites.

« Il résulte de cette espèce de multiplication dans nos diocèses, que bien peu d'hommes ont été aussi mêlés que lui au clergé français, connaissent mieux les nuances de ses habitudes dans les diverses provinces de l'Empire, sont plus à même d'apprécier l'esprit dont ce grand corps est

(1) Les chapitres précédents de cette histoire, comme le tableau chronologique de ses ministères, placé à la fin de ce volume, démontrent surabondamment que loin de renoncer aux autres œuvres de sa vocation pour s'adonner uniquement aux retraites pastorales, le P. Chaignon avait su, avec un courage infatigable, faire marcher de front et les unes et les autres.

animé, les vertus qui se cultivent dans son sein en temps de paix, et l'héroïsme qu'il ferait encore éclater, si la révolution remontait à la surface. Ce beau spectacle que les autres n'entrevoient qu'en partie et qu'il contemplait dans son ensemble, lui a donné la pensée d'étudier la source primitive de cette vie surnaturelle qui élève tant le prêtre au-dessus du commun des hommes, afin d'offrir à ses confrères du sacerdoce tous les moyens de sanctification dans un seul et de résumer sur un point fondamental ce qu'il a pu leur dire dans ses mille courses apostoliques.

« Ce point central de la sphère du monde spirituel, il l'a trouvé dans le saint sacrifice. La messe lui a apparu comme le soleil de la grâce et voulant laisser à tous et à chacun suivant son titre, un *souvenir de retraite pastorale*, il a composé le *Prêtre à l'Autel*. Tout est là. L'auteur s'emparant de la maxime de Saint-Augustin : *Recte novit vivere, qui recte novit orare* lui fait subir une variante aussi ingénieuse que légitime : Celui-là sait bien vivre, qui sait bien célébrer. En effet, la sainte Messe est la prière élevée à sa plus haute puissance.

« Ainsi, tout dépend de l'autel dans l'église enseignante, ce n'est pas assez, il faut ajouter l'Église enseignée. La sainte Messe est le thermomètre de la sainteté au sein d'un peuple chrétien...

« Le R. P. Chaignon vient de nous donner le véritable manuel du célébrant. Grâces lui en soient rendues ! Tout s'y trouve dans une juste proportion. La partie mystique ne nuit pas à la partie pratique, ni l'onction à la clarté. Le dogme, la morale, le culte se combinent et se démêlent de manière à donner l'idée la plus exacte et la plus complète du *Prêtre à l'Autel*.

« La première partie traite de la préparation lointaine et prochaine. Excellence du sacrifice, qualités qu'on doit apporter à la célébration et faveurs qu'en en rapporte. Telles sont les divisions principales de ce prologue, où les les Pères, les Conciles, la vie des saints sont mis à contribution avec abondance et symétrie.

« La seconde partie est un commentaire nourri, substantiel des cérémonies, des symboles, des expressions du Missel. Qu'il me soit permis de le dire et que l'humilité du vénérable auteur me le pardonne, c'est là que le R. P. Chaignon est merveilleux. Quand il a parlé du prix infini du sacerdoce, des vertus humaines qui montent à l'autel et des vertus divines qui en descendent, il a dit, il a répété, il a concentré tout ce que la science ecclésiastique a mis en circulation sur cet immense sujet. Cependant, ni la flamme du génie n'illumine sa pensée, ni le torrent de l'éloquence ne fait bouillonner sa phrase, ni la pureté du goût ne châtie toujours son style. Mais quand il suit de mot à mot le grand drame du Calvaire, quand il l'explique, si cette comparaison n'était pas trop profane, comme le chœur de la tragédie antique était chargé de le faire, alors à chaque pas, ou il fait jaillir un éclair, ou il répand l'huile des parfums pieux et souvent il ravit toutes les puissances de l'âme à la fois. Il révèle tout ce qu'on avait pensé confusément en célébrant les saints mystères. Il y ajoute de nouvelles harmonies ; il vous laisse, autant qu'il est donné à un homme, dans cette émotion divine des disciples d'Emmaüs ; *nonne cor nostrum ardens erat dum loqueretur in via ?* Il fait passer sur le cœur de ces visions trop angéliques pour être durables. On voudrait les rappeler et elles ne reviennent plus !

« Dans ce mandement qui a dépassé les limites de son diocèse et qui franchit aujourd'hui celles de la France, par lequel Mgr l'Évêque de Blois (1) fait aimer la liturgie romaine de ceux que les raisons les plus fortes avaient laissés dans leur obstination, le dévot prélat confesse, sans le vouloir, les goûts célestes que le Saint-Esprit mettait sur ses lèvres quand il y coulait certaines paroles des antiennes, des hymnes, des réponses inimitables de l'office de Saint Pie V. Eh bien ! nous osons comparer le travail du R. P. Chaignon sur le missel à celui de Mgr Pallu du Parc sur le Bréviaire. Sa bouche y parle de l'abondance du cœur et ce cœur a bu aux fontaines du Sauveur, pendant une vie déjà longuement épuisée à son service, dont la messe a été la récréation sublime et l'autel, l'asile uniquement aimé. Sans parler d'après lui seul, il y parle cependant beaucoup plus de lui-même que dans la première partie. On voit qu'il rend témoignage de ce qu'il a senti, de ce qu'il a désiré, de ce qu'il a entrevu au saint autel. Il recueille avec amour les moindres parcelles du don par excellence ; chaque *iota* du missel le revêt d'une douce lumière. Aucun *apex* ne tombe, l'esprit vivifie les détails et l'ensemble. On sort de cette lecture comme du buisson ardent. On a dit, sous le règne des idoles, d'une statue de Phidias qu'elle avait ajouté à la religion des peuples. Nous croyons pouvoir prédire que le livre du R. P. Chaignon ajoutera à la religion du clergé dans l'acte le plus éminent de la religion. Le niveau de la piété à l'autel doit monter à mesure que son ouvrage se répandra, et si l'autel est le point d'appui du prêtre pour soulever le monde moral, on peut augurer

(1) Mgr Pallu du Parc.

par là de l'influence d'un tel livre et du service imprimé, permanent, *scripta manent,* par lequel l'infatigable prédicateur vient de couronner tous les services oratoires qu'il a rendus, à l'édification du clergé contemporain. »

De semblables témoignages arrivèrent de toutes parts au P. Chaignon ; et des traductions de son livre en langues italienne, espagnole, allemande, portugaise, lui eurent bientôt démontré que son apostolat pouvait s'étendre bien au delà des limites imposées à sa parole. C'est alors qu'un grand nombre d'évêques et les membres les plus éminents du clergé de France le conjurèrent d'ajouter encore à ses travaux et de compléter l'œuvre qu'il avait si bien commencée. Mais sous quelle forme devait-il présenter aux prêtre les enseignements qu'on réclamait de son zele ? Il se le demandait à lui-même. Sa première pensée fut de léguer au sacerdoce un abrégé substantiel des vérités qu'il avait méditées avec lui. Le prêtre devait y retrouver jour par jour le précis des instructions qu'il avait entendues, des réflexions qu'il avait faites, des sentiments qu'il avait éprouvés, des résolutions qu'il avait prises. C'était une véritable *retraite pastorale* pouvant servir de guide à qui voudrait faire en particulier les saints exercices. Ce plan ne fut qu'ébauché et se fondit plus tard dans les *méditations sacerdotales* dont nous parlerons bientôt. Nous en avons suivi la trace dans ses papiers et nous en détachons cette page inédite que le lecteur nous saura gré de reproduire. Elle devait être comme l'ouverture des Exercices spirituels, comme la préface de cette retraite pastorale :

« Le laboureur reprend haleine au bout de son sillon, le mercenaire se repose à la fin de sa journée, le nautonnier battu par la tempête ou exposé à se briser contre

l'écueil aspire au moment où il abaissera la voile pour entrer dans le port. Le pasteur des âmes au milieu de ses pénibles travaux et des dangers inséparables de son glorieux, mais pénible ministère, appelle de tous ses vœux la retraite annuelle, saint repos après les fatigues de l'apostolat, heureux port où, pour quelques jours du moins, à l'abri de l'orage, il pourra repasser dans sa mémoire, avec une crainte mêlée de joie, les périls qu'il a courus, réparer les pertes qu'il a faites et se mettre en état de continuer avec plus de sécurité son important voyage ou de donner plus d'activité à sa marche. »

« La bonne nouvelle était connue quelques mois à l'avance. Le prélat, chef de la sainte milice, avait dit à ses prêtres, comme autrefois Jésus à ses apôtres : *Venite seorsum in desertum locum et requiescite pusillum* Marc VI-3. « Dérobez-vous pour un temps à la foule importune, à ces soins multipliés qui vous divisent d'avec vous-mêmes. Eloignez-vous de cette mer agitée où vos bras se sont lassés à jeter le filet, trop souvent hélas ! pour une pêche infructueuse. Ramenez votre barque au rivage ; comme il est un temps pour le travail, il en est un pour le repos (1)..... » A cette douce invitation, le pasteur recommande son troupeau à la garde des anges, et à la sollicitude des confrères qui moins heureux que lui cette année veilleront sur leurs brebis et sur celles du voisinage ; il retourne avec empressement au berceau de son sacerdoce et dans les intérêts de ses ouailles autant que pour lui-même, il va prendre un accroissement de la vie apostolique là où il en reçut les

(1) Lettre pastorale au clergé de son diocèse à l'occasion de la retraite ecclésiastique, juillet 1842. Œuvres du cardinal Giraud, archevêque de Cambrai. T. II. p. 349. 4e édit. Lille, Lefort.

prémices. Le séminaire a bientôt pris un aspect plus vivant qu'il n'avait depuis quelques jours. De tous les points du diocèse arrivent ceux que Dieu a préposés au salut de leurs frères et qui viennent, loin des bruits de ce monde, dans le recueillement et l'oraison, se rendre plus capables de leur mission si noble en avançant l'œuvre de leur sanctification personnelle. On voit les conducteurs des peuples redescendre, d'eux-mêmes, à l'humble rang qu'ils occupaient, au temps des premières épreuves, de maîtres se faire disciples, et s'assujettir à une règle qui va disposer de tous leurs moments. Déjà chacun s'est installé dans sa cellule. On se livre à la joie si légitime de retrouver des amis et des frères qu'on n'avait pas vus depuis longtemps. Les conversations s'animent... mais tout à coup la cloche sonne ; c'est l'ouverture de la retraite, premier anneau d'une chaîne de pieux exercices qui rempliront toute la durée des saints jours qui commencent. A ce signal, toute voix se tait, un religieux silence s'établit, tous se rendent dans la maison de la prière. Il y a dans ce passage soudain de la bruyante Égypte au tranquille désert quelque chose de solennel et de sacré qui saisit l'âme. J'en suis toujours profondément ému. Quand j'aperçois le Pontife du Seigneur, se prosternant devant le Tabernacle et que moi-même je me surprends une fois encore dans ce même sanctuaire, où je fis à mon Dieu tant de protestations d'un éternel amour, en face de cet autel dont la seule vue, dans un autre âge, faisait couler mes pleurs ; quand je mêle ma voix aux deux cents voix de mes confrères pour chanter de nouveau ce touchant *Veni Creator* qui a consacré toutes les belles époques de ma vie et a toujours été pour moi de la part du ciel comme

l'annonce de quelque faveur signalée, je me sens déjà sous l'action de l'Esprit-Saint ; il m'échauffe de saints désirs et prélude aux bénédictions abondantes réservées à l'héritage du Seigneur, Ps. 67, 10, en laissant tomber sur mon âme, dès ce moment, quelques gouttes de cette eau vive dont il est la source intarissable. »

« Cependant le premier pasteur avait fait choix d'un interprète de sa pensée ; il le bénit ; un prêtre reçoit la mission de publier les oracles éternels devant des prêtres, et la divine parole que j'ai prêchée, je vais l'entendre. Dans une exhortation préparatoire, on me met sous les yeux et la valeur infinie du don qui m'est offert, et le concours qu'il me demande. Le bienfait de la retraite, tant de grâces renfermées dans une seule grâce me font entrevoir dans le cœur de Dieu des abîmes de miséricorde qui ouvrent le mien à la confiance. Que me reste-t-il en effet à désirer, sinon d'être fidèle? si multipliés que soient les besoins de mon âme, si graves que puissent être ses infirmités, que lui faut-il qui ne se trouve dans la Retraite appelée par les Docteurs l'école de la science céleste, le tombeau des passions, la mère du repentir, l'échelle du ciel, l'image de la félicité future, *Cœlestis doctrinæ schola* S. Basile ? »

« Dans cette aimable solitude, aucun nuage ne nous empêche de voir la vérité, aucun bruit de l'entendre. Que d'illusions elle trouve à dissiper ! Que de jugements à réformer dans ceux-là mêmes qui sont chargés d'enseigner la sagesse ! Oui, avec toutes les lumières qu'il avait reçues du Seigneur, David avait raison de lui demander l'intelligence comme principe de vie. *Intellectum da mihi et vivam.* Ps. 118. Je vous l'ai demandée moi-même, ô mon Dieu !

Et souvent, pendant ces jours de grâces, je vous dirai avec l'aveugle de l'Évangile: *Domine, fac videam.* Faites que je voie ce que vous êtes pour vous adorer, vous craindre, vous servir et vous aimer; ce que je suis, pour me mépriser ou n'estimer en moi que vos bienfaits ; ce qu'est le monde pour m'en défier, le haïr, et le combattre. Faïtes que je vois ce que je fais, en chaire, au confessionnal, à l'autel, auprès du lit de mon frère mourant, *da mihi intellectum.* Donnez-moi l'intelligence du sacerdoce et de ses angéliques fonctions..... »

Sur le conseil d'amis dévoués, le P. Chaignon élargit successivement le cadre auquel il semblait vouloir se borner, et, puisant dans les trésors qu'il avait longuement amassés, prépara son *Nouveau cours de méditations sacerdotales*, de tous ses ouvrages le plus important. Au retour de ses retraites et de ses missions, épuisé de fatigues, pouvait-il disposer de quelques jours, de quelques semaines, de quelques mois, ce qui lui arriva bien rarement, il se retirait à la villa Sainte-Anne des petites Fauconneries, aux portes d'Angers, ou bien même jusqu'en Vendée dans la petite paroisse de la Blouère qu'il appelait son Manrèze. Là, dans ces douces solitudes, au milieu des souvenirs d'un passé plein de charmes pour son cœur sensible, il se livrait au travail de la composition avec une impatiente ardeur, et après avoir, comme il le savait faire, tiré du temps tout le parti dont il était capable, il accusait le soleil de lui dérober trop tôt sa lumière. Il n'ambitionnait ni plus ni moins que la puissance de Josué. Enfin, dans les derniers mois de 1857, il publia l'ouvrage si longtemps attendu et qui devait être accueilli avec plus de faveur encore que le *Prêtre à l'Autel.* Le but qu'il s'y était proposé d'affermir

et de développer les impressions salutaires des retraites pastorales, on sait aujourd'hui avec quel bonheur il l'a atteint. Il avait parfaitement compris dès lors que nul moyen ne serait pour cela plus efficace que de revenir souvent dans les méditations quotidiennes sur les vérités saintes qui les avaient produites. Aussi, ne faut-il chercher qu'elles seules dans ces cinq volumes dictés uniquement par l'amour du Prêtre.

Ce n'est pas à lui plaire et à le charmer par les grâces d'un style dont le brillant éclat cache trop souvent le vide de la pensée, mais à le sanctifier par la pratique de l'oraison que s'est étudié avant tout le Père Chaignon. On le devinera sans peine, ceux qui l'ont entendu dans les retraites pastorales retrouvent dans ses *Méditations* tous les sujets qu'il y a traités et qui embrassent la sanctification du prêtre depuis ses commencements jusqu'à sa consommation la plus parfaite. Sa méthode est pleine de clarté, de logique et de précision et son ouvrage révèle plus que les autres, s'il est possible, avec cette connaissance approfondie de la sainte Ecriture, de la théologie et des Pères que nous avons déjà tant de fois rappelée, une connaissance non moins grande du cœur du Prêtre et de ses besoins. Dépouillé de la forme oratoire que réclamaient ses discours, il en reproduit toute la substance, toute l'onction, en assure tous les fruits. Après ce que nous avons dit des Retraites pastorales, nous n'avons pas l'intention de nous attarder plus longtemps sur les *Méditations sacerdotales*. Le jugement qu'en ont porté les publicistes au moment de son apparition est bien celui qui restera et nous ne faisons pas difficulté de souscrire à celui qu'enregistrait alors dans ses colonnes la *Gazette de*

France, « L'auteur, écrivait-elle, y réunit les mérites les plus divers, des qualités qui semblent s'exclure. Il y a de l'onction dans la briéveté, du mouvement dans un espace restreint, de la vigueur de raisonnement dans une argumentation forcément réduite à ses éléments de stricte nécessité. Il entasse, il presse les idées et en même temps donne à chacune tout le relief qui lui appartient ; il est court et complet ; il fait le plein jour dans son sujet avec quelques traits de lumière, enfin il a du feu et parfois de l'éloquence. C'est une fusion parfaite et très heureuse de l'homme d'oraison et du prédicateur (1). » Mais, sans parler plus longtemps du mérite littéraire qui pour être réel n'est pas cependant à l'abri de toute critique, ce qn'il faut constater ici, c'est le bien immense opéré par ces *Méditations*. Elles ont véritablement réalisé et au delà toutes les espérances que son auteur avait osé concevoir. Tout prêtre voulut les avoir dans sa bibliothèque ; les éditions ont succédé aux éditions et se succèdent encore. Des traductions en ont été faites dans toutes les langues de l'Europe du consentement comme à l'insu du P. Chaignon. Nul même ne fut plus surpris que lui, quand du fond de la Pologne, il reçut un jour la lettre suivante d'un français quelque peu étranger, mais bien propre à donner à son zèle un nouvel essor :

(1) Cf. *Etudes religieuses, historiques et littéraires par des Pères de la Compagnie de Jésus* 1868. Paris, 13[e] année, 4[e] série, t. I, p. 573, article du Père Noury. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que ces *Etudes* trop longtemps interrompues par le malheur des temps viennent de reparaître. Le 1[er] numéro de la 7[e] série a été publié en janvier 1888 à Paris chez Retaux-Bray. Le siège de la rédaction des *Etudes* se trouve à Paris, rue Monsieur, 15.

« Mon très Révérend Père,

« Il y a déjà quelques années, qu'ayant rencontré pour la première fois vos admirables Méditations, et pénétré jusqu'au fond de mon âme de cette onction et de cet esprit de vie qu'on y respire à chaque page, j'en ai entrepris la traduction, la destinant primitivement à l'usage exclusif des élèves de l'Académie ecclésiastique de Varsovie, que j'ai eu l'honneur de diriger jusqu'au moment de sa suppression, il y a un an. Les fruits vraiment bénis de pieté et d'esprit sacerdotal, que ces méditations ont produits dans les âmes de ces jeunes ecclésiastiques, ainsi que le manque presque absolu dans notre langue, de bons livres de méditation à l'usage des prêtres m'ont paru présenter un motif des plus urgents de donner à ma traduction une plus large publicité, et d'offrir par là à tous mes confrères dans ce pays, la possibilité de participer aux bienfaits d'un ouvrage, qui tout en nourrissant leur foi et leur piété de considérations aussi fortes que suaves, et tout en répandant dans leurs âmes des lumières toutes célestes est en même temps si propre à enflammer leurs cœurs du plus pur amour de N. S. J.-C. et du zèle le plus ardent pour son Eglise, et les saintes œuvres de leur sublime vocation. Aussi, bien que la manière dont j'ai dû me décider à faire cette publication, sans y être préalablement autorisé par l'auteur, puisse avec raison paraître contraire aux règles de la bienséance, et même aux droits de propriété littéraire, sachant cependant à qui j'ai l'honneur de parler, j'ose à peine m'excuser devant vous, mon très Révérend Père.... de ce que, ayant en vue une œuvre qui servira, je l'espère, à la gloire de Dieu et au salut des âmes, en ser-

vant à la sanctification des prêtres, intimement liée, comme vous le démontrez si admirablement dans ces méditations mêmes, à ces deux causes sacrées, j'ai cru pouvoir l'entreprendre, sans attendre le moment, où il me serait possible de vous en demander la permission. Vous comprendrez facilement, qu'ayant trouvé un trésor, on soit pressé d'en faire part à ceux qui sont dans le besoin....

« ..... Le volume que je me permets de vous adresser ci-joint, vous appartient de droit, étant votre ouvrage et votre propriété. Que s'il plaît cependant à votre charité de trouver quelque valeur au mince travail du traducteur, j'ose vous prier de vouloir bien l'accepter comme un faible témoignage de ma vive reconnaissance pour tout le bien que vos méditations ont déjà fait, grâce à Dieu, et feront encore aux prêtres, et par eux aux fidèles de ce pauvre pays.

« Agréez l'expression du plus profond respect et de la haute vénération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, mon très Révérend Père,

« Votre très humble serviteur et indigne confrère en J.-C.

« L'abbé H. Kossowski, chanoine honoraire de Seyny, ancien recteur de l'Académie ecclésiastique de Varsovie;

« Varsovie, ce 11 Octobre 1868. »

Or, quelques dix ans plus tard, dans un moment où le P. Chaignon, occupé à parcourir les rayons d'une bibliothèque y cherchait à la hâte un texte qu'il ne rencontrait pas, se présenta devant lui un des Pères de la maison, tenant à la main un magnifique volume, à la reliure en chagrin, aux tranches dorées. « Mon Père, lui dit-il, une

explication, s'il vous plaît. — Et laquelle? — Pourriez-vous m'interpréter un passage de ce livre auquel je ne puis rien comprendre ? — Rien de plus facile. — Et en même temps l'interlocuteur plaçait sous ses yeux une page des *Rozmyslania dla Kaplanow.* — Quel est ce livre barbare? reprend-il aussitôt avec vivacité. — Peu importe, mon Père, donnez moi, si vous le pouvez, l'explication de ce que je vous demande. — Mais c'est impossible. — Comment, mon Père, vous, l'auteur des *Méditations sacerdotales*, vous vous refusez à me donner l'intelligence des belles choses que vous avez composées? — Que dites-vous là, mon cher ami? — Je dis que je tiens vos œuvres entre les mains et que vous ne consentez pas à me venir en aide; voyez donc.» Le P. Chaignon n'eut pas plus tôt aperçu le titre de l'ouvrage polonais, où son nom était imprimé en gros caractères, qu'il se mit à rire de tout son cœur de l'aimable piège qu'on lui avait tendu et où il était si naturellement tombé.

Ces douces surprises auraient pu se répéter jusqu'aux derniers jours de sa vie, tant les traductions se multipliaient à l'étranger. En France, les exemplaires de son ouvrage se répandaient de plus en plus, et rien ne le consolait comme d'apprendre quels fruits spirituels il ne cessait de produire dans les âmes sacerdotales. Tous les jours le courrier lui en apportait de nouvelles preuves. Les lettres des évêques et des prêtres lui en exprimaient la plus vive reconnaissance et lui prédisaient « qu'ainsi le bien de ses retraites pastorales se perpétuerait de génération en génération. » A la veille même de sa mort, un jeune prêtre se félicitait auprès de lui des éloges qu'on adressait à ses prônes du dimanche. «Mon Dieu, comme

vous nous prêchez bien depuis quelque temps et que de choses excellentes vous nous dites ! — J'accepte le compliment, avait-il répondu, il est bien mérité, et je suis tout heureux de le renvoyer à celui auquel il revient de droit.

C'est un vénérable vieillard de plus de 90 ans qui s'appelle le P. Chaignon. » Nous connaissons dans le clergé plus d'un de ses membres qui prêche encore aujourd'hui comme ce jeune prêtre.

Tout en préparant ses *Méditations sacerdotales*, le P. Chaignon avait publié vers la fin de 1853, un petit volume de circonstance intitulé : le *Jubilé de* 1854 *et les enfants de Marie*. Mais cet opuscule, comme ceux qu'il a fait imprimer ou plus tôt ou plus tard, sous des titres à peu près semblables : le *Jubilé de* 1850, le *Jubilé de* 1865 *et les enfants de l'Eglise*, le *Concile et le Jubilé*, le *Jubilé de* 1875, le *Jubilé consolateur*, le *Jubilé de* 1881, encore qu'il ait fait beaucoup de bien et contribué singulièrement à la dévotion des fidèles, se ressent trop de la précipitation avec laquelle il a été composé. L'ordonnance en est quelque peu défectueuse, certaines propositions manquent d'exactitude, le style bien que simple et coulant n'est pas toujours assez châtié, et quelques hors d'œuvre déparent plutôt la thèse qu'ils ne la confirment. D'ailleurs toutes ces petites brochures se ressemblent beaucoup et se reproduisent pour la plupart les unes les autres. Le P. Chaignon entraîné par son zèle, absorbé par les travaux de son apostolat, considérait d'une manière trop absolue l'heure présente dont il pouvait disposer comme aussi la nécessité d'une propagande qu'il jugeait opportune un jour et trop tardive le lendemain. S'il avait apporté au développement de sa pensée moins de hâte et plus de précision, nul doute

qu'il aurait fait une œuvre plus sérieuse et plus durable, mais il se réservait pour d'autres labeurs.

Saintement jalouses, en effet, du service éminent que le P. Chaignon venait de rendre aux âmes sacerdotales, les Communautés religieuses auxquelles il avait tant de fois rappelé les devoirs et les vertus de leur état, lui demandaient avec instance d'avoir égard à leurs besoins et de leur procurer à elles aussi un livre spécial de méditations. Ces vœux étaient trop d'accord avec les siens pour n'être pas à leur tour favorablement exaucés. Et ils le furent. Quelques années plus tard, en 1869 paraissaient au jour les *Méditations religieuses ou la perfection de l'état religieux, fruit de la parfaite oraison*. Ce nouvel ouvrage, à part les méditations qui roulent exclusivement sur la vie religieuse, reproduisait, avec quelques variantes, comme dans les *Méditations sacerdotales*, la suite des exercices spirituels de Saint Ignace. Des méditations supplémentaires pour les fêtes et les différentes époques de l'année liturgique le complétaient heureusement. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il ne faut pas perdre de vue, qu'aux yeux du P. Chaignon un livre devait remplir avant tout l'office d'un apôtre. Pourvu que le fond fût riche, substantiel, nourri de fortes vérités, il lui importait assez peu, trop peu qu'il renfermât quelques négligences de forme. Les *Méditations religieuses* comme la plupart de ses ouvrages trahissaient donc tout à la fois ses grandes qualités et ses défauts. Sans être aussi éclatant que celui des *Méditations* destinées au clergé leur succès fut considérable néanmoins, mais ne dépassa pas, croyons-nous, les limites de la France.

Quant aux volumes qui portent en titre : *La Méditation*

ou *le chrétien sanctifié par la pratique de l'oraison mentale*, ils ne sont que l'ouvrage précédent dégagé des méditations qui se rapportent uniquement à la vie du prêtre et du religieux. Leur mérite est donc le même, et cependant leur diffusion s'est opérée avec plus de lenteur ; nous ne nous en étonnons pas, vu le grand nombre d'excellents ouvrages de ce genre publiés depuis longtemps et qui se trouvaient à la portée de tous les âges et de toutes les conditions.

Mais il ne faut pas nous le dissimuler, la plupart des lecteurs des livres du P. Chaignon ne les séparaient pas dans leur pensée de la renommée de l'auteur et moins encore de l'image vénérable de sa personne, qui leur avait toujours inspiré tant de respect et tant de confiance. C'est le P F. Chaignon que l'on croyait voir, que l'on croyait encore entendre, et, c'en était assez pour provoquer de leur part une admiration toute filiale qui ajoutait à ses mérites et les aidait, ce semble davantage, à la pratique de la perfection.

Nous éprouvions d'autant plus vivement le besoin de faire cette remarque, qu'à partir de cette époque de sa vie, soit à cause de la multiplicité écrasante de ses occupations, soit à cause de l'affaiblissement insensible, mais progressif, de ses forces, le P. Chaignon laissera voir plus à découvert dans les ouvrages qu'il doit publier encore, les imperfections et les négligences dont il n'avait jamais su se garder entièrement.

C'était pour lui une terrible tâche à remplir, on le comprend facilement que de mener ainsi de front, concurremment avec ses ministères et ses œuvres, des publications aussi considérables Mais il savait communiquer,

imposer aux autres en quelque sorte l'activité sans égale dont il était doué. Imprimeurs et libraires avaient fort à faire avec lui pour répondre à ses vues. La presse ne marchait pas assez vite à son gré, elle ne se pliait pas assez docilement à des corrections vingt fois répétées qui devaient faire place, à la dernière heure, à des changements devenus impossibles pour tous, excepté pour lui.

Tantôt il accusait la lenteur des protes, tantôt celle des brocheuses. On avait beau multiplier les ouvriers et les veilles, le P. Chaignon semblait oublier que les jours n'ont que vingt-quatre heures, que les nuits appartiennent au repos. Ce qui n'était pas terminé le soir, devait être livré quand même, le lendemain matin, dès l'aurore. Un léger retard allait nécessairement compromettre son œuvre, diminuer le bien qu'il voulait réaliser. On n'entrait pas dans sa pensée, on ne savait donc pas ce que demande le salut des âmes. Tant de saintes intentions et tant de fougue naturelle provoquaient parfois de curieux débats et de petites tempêtes. On y voyait aux prises le zèle et la patience, la spontanéité et le calcul, les intérêts divins et les intérêts humains. Puis après quelques vivacités de langage, qu'on s'avouait mutuellement, les combattants sortaient de la mêlée, échangeant entr'eux le sourire sur les lèvres, la joie au cœur, de cordiales poignées de main.

Mais les glaces de l'âge n'avaient pas glacé l'ardeur du P. Chaignon. Déjà nonagénaire, il songeait à couronner ses travaux par un ouvrage sur la *Paix de l'âme* afin de pouvoir dire en toute vérité, comme le lui écrivait le R. P. Provincial de France: *In pace, in id ipsum dormiam etrequiescam*. Ps. IV, 9. C'est dans la paix que je veux m'endormir et me reposer. Là est le but de mes derniers

efforts. C'est de ce livre beaucoup trop volumineux que l'éditeur dira : « *la Paix de l'âme* a fait le tourment de ma vie, » par allusion aux nouvelles sollicitudes qu'il lui avait causées. La table où nous écrivons ces lignes est couverte de lettres venues non seulement des diverses contrées de la France, mais d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, qui redisent à l'envi les consolations dont il a été la source. Il a été traduit en plusieurs langues et s'est propagé, au milieu des angoisses suscitées par l'exécution des décrets, avec une incroyable rapidité. Mais si la piété y a puisé une confiance plus vive, parce que comme toutes les œuvres du P. Chaignon, il est plein de doctrine et d'onction, il convient aussi d'ajouter que la plume du vénérable vieillard s'y traîne plus lourde et plus pesante et que la seconde partie : *l'abandon aux soins de la Providence* est moins un corollaire de la première qu'un traité spécial qui trouverait mieux sa place dans un opuscule détaché.

Au cours de ce travail, la mort ne vint point, comme il s'en flattait, fermer les yeux de l'infatigable athlète que des cœurs amis comparaient « au vieux Mathathias combattant jusqu'au dernier soupir ». Il les tourna plus que jamais vers le ciel. De là naquit la pensée du *Ciel ouvert par le zèle pour le salut des âmes* qui fut bien cette fois son suprême et dernier effort, le dernier cri de son cœur. Il semblait le léguer aux âmes comme le testament de l'amour qu'il leur avait toujours porté. Il voulait qu'il fût « le missionnaire du foyer domestique. » Mais pour un chant du cygne il était bien affaibli, et ne faisait que répéter des notes déjà mille fois entendues dans le passé. Cinq éditions enlevées en peu de temps lui prouvaient du moins que, malgré le malheur des temps, ils étaient nombreux

encore ceux qui aspiraient à voir le ciel s'ouvrir devant eux, au passage du temps à l'éternité. Ce fut sa grande joie et sa véritable consolation. « Puisque le *Ciel* nous est *ouvert*, écrivait-il à l'un de ses lecteurs, le 1er mars 1882, hâtons-nous d'y entrer, en multipliant nos bonnes œuvres. »

Il n'avait pas cependant réalisé tous ses projets, car il en formait encore de nouveaux, et ce n'est pas sans émotion que nous avons retrouvé dans ses papiers, les éléments d'un autre ouvrage qu'il méditait depuis longtemps et qu'il aurait voulu appeler le *mois de Marie du prêtre*. Sous ce titre, il avait même déjà réuni grand nombre de textes de la Sainte Écriture, des indications et des passages d'auteurs, des observations et des plans de chapitres. Mais il n'est pas allé plus loin : *pendent opera interrupta*. N'avait-il pas d'ailleurs assez travaillé et sont-ils donc si nombreux les hommes qui, parvenus au terme de leur carrière, peuvent laisser après eux, dans leurs livres, pourquoi ne le dirions-nous pas, une si glorieuse et si féconde postérité (1)?

(1) Voir aux pièces justificatives VI, le catalogue des ouvrages du P. Chaignon.

CHAPITRE XIII

LES ŒUVRES QU'IL A FONDÉES.

La *Société de Saint-Joseph* pour le soulagement et la délivrance des prêtres défunts. — Ses modestes débuts. — Moyens que le Père Chaignon emploie pour la répandre. — L'ordonnance épiscopale du 18 janvier 1861. — Les rescrits de Pie IX. — Magnifique développement de l'œuvre. — Hommage rendu à la mémoire du Père Chaignon par le Conseil d'administration. — Situation présente de la *Société de Saint-Joseph.* — Fondation de l'*Œuvre de Saint-Michel* ou la *vraie piété envers les morts récompensée par une bonne mort.* — Son origine. — Sa nature. — Son organisation. — Son érection canonique à Bourges. — Ses merveilleux progrès. — Situation de l'œuvre à la mort du Père Chaignon. — Hommage rendu à sa mémoire par le Conseil d'administration. — Etat présent de l'Œuvre. — *Association du Cœur agonisant de Jésus et de la compassion de Marie.* Encouragements de Mgr Freppel, évêque d'Angers. — Sollicitudes que s'impose le Père Chaignon pour la développer. — Difficultés qui s'opposent à son progrès. — Etat présent de l'Œuvre — Part que prend le Père Chaignon aux œuvres des autres. – *Notre-Dame-des-Champs.* — *Le patronage de saint Vincent-de-Paul.* — *L'adoration nocturne de Tours.* — *L'Œuvre de la Sainte-Face.* — La construction des édifices religieux. — *L'Œuvre des Ecoles d'Orient.* — L'*Association des familles* pour la prière du soir en commun. — L'*Œuvre du Saint-Sacrement et des prêtres adorateurs.* — *L'union des femmes chrétiennes.* — *Les écoles apostoliques.* — *L'Université catholique d'Angers.* — Bonnes œuvres particulières. — Les soucis du Père Chaignon nonagénaire.

Nous l'avons vu et nous l'avons, croyons-nous, surabondamment démontré, c'est de l'amour des âmes, et surtout

des âmes sacerdotales, que brûlait le cœur du P. Chaignon. Non content de leur avoir prodigué par toute la France sa parole apostolique, de leur avoir dans son *Prêtre à l'autel*, dans ses *Méditations*, laissé le précieux souvenir de ses retraites pastorales, il rêva d'assurer à perpétuité les bienfaits dont il voulait les combler. Déjà et dès 1850, il avait inspiré aux prêtres du diocèse de Chartres et à d'autres encore, la pensée de s'unir dans une association de prières spécialement destinées aux prêtres défunts. Mais là où n'existait pas cette pieuse union d'intérêts spirituels et de sollicitude fraternelle, son dessein était de l'y établir, et surtout de la compléter là où elle était établie. Aussi dans le cours du mois de juillet 1859, soutenu par les encouragements de Mgr Angebault, évêque d'Angers, il adressait à tout le clergé de France un humble et modeste imprimé. C'était un appel fait à chacun de ses frères dans le sacerdoce pour la *fondation à perpétuité de dix messes par semaine ou de 520 messes par an, pro defunctis sacerdotibus, sous le patronage de saint Joseph*. Là semblaient se borner ses premières espérances. Mais les raisons qu'il mettait en avant pour porter les prêtres à répandre sur leurs confrères défunts la riche aumône du sang de Jésus-Christ parurent si invincibles et si pressantes que, de toutes parts, on répondit à son appel. « Comme je bénis cette œuvre admirable, lui écrivait sur l'heure un prêtre du diocèse de Poitiers, et comme je m'empresse de vous exprimer sur-le-champ toutes les vives sympathies qu'elle m'inspire ! Que de fois je me suis demandé comment il se faisait qu'au milieu des flots de charité qu'une foule de bons prêtres laissent échapper de leurs cœurs en faveur des vivants, on en apercevait à

peine un léger courant à l'adresse de leurs pauvres frères défunts. Le grand concours de prêtres qui vont se grouper autour de votre pensée vous dira éloquemment combien cette lacune était regrettable. Vous venez de jeter dans les âmes sacerdotales un grain de senevé, il a plus que tout autre peut-être le privilège de l'immortalité. Nous le verrons croître avec bonheur, et ces chères âmes fatiguées et souffrantes sous les feux de la justice divine trouveront là un lieu de rafraîchissement et de paix (1). » Il ne se trompait pas. Toutes les espérances du premier jour furent bientôt dépassées. A la voix du P. Chaignon, l'apôtre aussi bien que le fondateur de l'œuvre, des diocèses entiers, pour couronner la retraite pastorale, souscrivirent en masse à l'œuvre des prêtres défunts. Saint-Claude, Marseille, Viviers, Coutances, Saint-Brieuc, s'enrôlèrent les premiers. Des cardinaux, des archevêques et un grand nombre d'évêques s'inscrivirent en tête du clergé du second ordre. L'élan était si bien donné qu'à partir du 1er janvier 1860, on fut en mesure de faire célébrer dix messes par semaine et cinq cent vingt pendant le cours de la première année. C'est ainsi que la Société de Saint-Joseph inaugura sa bienfaisante mission. Née de la veille, elle comptait déjà près d'un millier d'adhérents. Elle ne devait plus cesser de grandir. Grâce à elle, « chaque année désormais, chaque mois, chaque semaine et chaque jour allaient se briser les fers des captifs de la tribu sacerdotale et s'ouvrir les portes éternelles pour les introduire en triomphe dans la sainte patrie (2). »

(1) Deuxième circulaire annuelle de la Société de Saint-Joseph.

(2) Voir les circulaires annuelles de la Société de Saint-Joseph, *passim*.

Le P. Chaignon, en effet, n'était pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Il prenait de nouveau la plume pour féliciter les prêtres associés, « ces amis qui n'entendent pas en vain la voix suppliante de leurs amis, ces frères puissants et riches de tous les trésors de la Rédemption, qui compâtissent efficacement à la douleur de leurs frères soumis à la dernière, mais à la plus pénible de toutes les épreuves (1). » Partout où il portait ses pas, il prêchait la sainte croisade. Aujourd'hui encore, en relevant sur les registres de l'Association les noms de cenx qui s'y faisaient inscrire (et ils appartenaient à tous les diocèses de France), on pourrait suivre ses ministères comme à la trace et en conclure, d'une manière certaine, qu'il avait traversé en apôtre de l'œuvre ces fidèles contrées. Comme s'il n'avait pas eu d'autres préoccupations et d'autres travaux apostoliques, il semblait ne plus vivre que pour sa chère Société de Saint-Joseph. Il lançait dans le public sacerdotal des circulaires brûlantes de charité, se livrait à d'effrayantes correspondances, frappait à toutes les portes, et pendant ce temps-là, le chiffre des messes célébrées montait de 10 à 40 par semaine, de 520 à 2080 par an. On espérait mieux encore pour l'année suivante. Ces nouvelles espérances ne furent pas déçues; dès 1862, on atteignait et au delà le chiffre de trois mille.

Le P. Chaignon avait donc vingt fois raison d'écrire le 2 novembre 1861 : « Quand le prêtre a disparu du nombre des vivants et que tout le monde l'oublie, il y a quelqu'un qui pense toujours à lui, c'est l'œuvre des prêtres défunts. Elle le poursuit au delà même de la tombe, elle le rafraî-

(1) Fondation pour les prêtres défunts sous le patronage de Saint Joseph. Circulaire du 2 novembre 1860.

chit dans les flammes expiatrices, elle travaille à faire briller pour lui, en payant ses dettes, le grand jour de la délivrance. Et pour ne pas séparer ce premier bienfait d'une autre pensée plus large et plus haute, la sanctification du clergé, à laquelle elle est spécialement destinée, elle rattache ces deux grandes choses l'une à l'autre pour les accomplir l'une par l'autre, et sanctifier les prêtres de la terre par la délivrance des prêtres du purgatoire. Jamais pensée n'a mieux répondu aux besoins d'une époque.

Mais une œuvre qui grandissait ainsi chaque jour et promettait pour l'avenir de si douces espérances, ne pouvait plus rester confiée à une commission provisoire; il fallait nécessairement donner aux associés répandus sur les points les plus divers, avec les garanties d'une bonne administration, une sécurité parfaite. C'est ce que fit Mgr l'évêque d'Angers, par une ordonnance épiscopale en date du 18 janvier 1861.

En vertu de cette ordonnance, une association sacerdotale était canoniquement érigée dans le but d'assurer à ceux qui en feraient partie les suffrages de l'Église après leur mort. Un conseil, composé de onze membres, était chargé de la direction de l'œuvre. Un bureau de cinq membres, choisis dans le conseil, administrait en son nom. L'article sixième spécifiait que le fondateur de l'association en était de droit le vice-président, et qu'après sa mort il pourraît être remplacé par un Père de la Compagnie de Jésus, au choix du Recteur de la maison d'Angers.

Le pape Pie IX couronnait cette organisation régulière et définitive par des faveurs plus précieuses encore. Par

son bref du 31 mai 1861, il accordait à perpétuité, à chacun des associés, de nombreuses indulgences, et souhaitait à l'œuvre un développement de jour en jour plus considérable, *quo hujus modi societas majora in dies suscipiat incrementa* (1).

Ces bénédictions du Vicaire de Jésus-Christ ont porté leurs fruits, et ils ont été si abondants que, dans plusieurs diocèses, notamment dans ceux d'Arras, d'Angers, de Langres, de Bayeux, du Puy, de Saint-Brieuc, d'Orléans, de Viviers, de Toulouse, de Bourges, de Nantes, de Vannes, etc., presque tous les prêtres se sont fait gloire d'adresser à la Société de Saint-Joseph leurs noms et leurs offrandes (2). Sans se laisser arrêter par cette considération que des associations analogues existaient déjà et depuis longtemps peut-être dans leurs diocèses respectifs, ils comprirent que loin de se poser en concurrence avec les œuvres diocésaines, l'œuvre de Saint-Joseph ne faisait que leur donner une vie nouvelle en réveillant dans le clergé la dévotion aux prêtres du purgatoire. Par son caractère d'universalité, elle opérait le salut du prêtre dans une proportion bien autrement considérable, puisqu'elle embrassait dans les étreintes de sa charité non seulement ses propres fondateurs, si nombreux qu'ils soient, mais même tous les prêtres défunts sous le coup de la justice divine. En raison de sa perpétuité, elle offraie une bien plus entière sécurité, puisqu'elle n'abandonne les âmes sacerdotales que quand elles n'ont plus besoin de les précieux suffrages.

(1) Circulaire du 2 novembre 1861, n° 5.
(2) Circulaire du 8 juin 1862, n° 6.

C'est la pensée que ses circulaires n'ont cessé de montrer au grand jour et se sont efforcées de faire prévaloir. « Si l'on a bien compris les avantages qu'elle présente, disait la circulaire du 18 décembre 1863, on verra que parmi nous, il ne s'agit pas de prêter seulement un secours transitoire à ceux que nous aimons, auxquels nous tenons par des liens de justice, par des engagements réciproques; les secours que nous prodiguons, nous, à nos chers défunts, n'auront point d'autres limites que celles du temps, et tant qu'il y aura une âme sacerdotale dans les flammes du purgatoire, et un prêtre sur la terre pour monter à l'autel, au nom de notre œuvre, ce sera au profit de cette âme souffrante que la victime du Calvaire offrira les mérites infinis de son sang ».

Aussi la société de Saint-Joseph vit-elle venir à elle le sacerdoce catholique et dans un espace d'années relativement restreint, après avoir été implantée sur tous les points de la France, elle trouva de l'écho en Cochinchine, au Tonkin, jusqu'au céleste Empire. L'Amérique lui tendit les bras à son tour et parmi les contrées de l'Europe qui l'accueillirent, l'Irlande s'y fit une place à part (1).

Elle comptait en 1862, c'est-à-dire moins de trois ans après sa fondation, six mille six cent soixante associés, en 1863, plus de huit mille. En 1863, elle faisait célébrer quatre mille quatre messes. A partir de 1864, elle en fit célébrer cinq mille deux cents. Des correspondants de l'œuvre furent établis dans la plupart des diocèses de France. A la suite des noms vénérés de cinquante deux prélats, cardinaux, archevêques et évêques, s'inscrivirent de

(1) Circulaire du 2 novembre 1861, n° 5.

nouveaux membres. Le nombre des associés s'élevait en 1868 à plus de dix mille. Aujourd'hui, en 1883, il dépasse le chiffre de quinze mille. Le P. Chaignon avait, en 1860, exprimé le vœu que dans un avenir prochain le nombre des messes célébrées chaque année pour les prêtres défunts pût s'élever à dix mille (1). C'est aujourd'hui, en 1883, une réalité. Ces conquêtes pacifiques ne s'arrêteront plus désormais.

Telle est l'œuvre vraiment admirable créée par le P. Chaignon. Si des prêtres zélés l'ont soutenue, développée par leur généreux concours et la continuent après lui avec un dévoûment toujours égal à lui-même, il n'est pas moins vrai de dire qu'après en avoir été le fondateur, il en a été le propagateur le plus actif, le plus infatigable, le plus persévérant. Rien ne lui a coûté pour en assurer le succès. Il y a contribué par sa parole, par ses écrits, par ses démarches de tout genre, par l'influence personnelle de son apostolat, en stimulant le zèle des uns, en provoquant la charité des autres. Il y a travaillé non pas quelques années seulement, mais jusqu'à la fin de sa vie, mais jusqu'à son dernier jour, disons mieux jusqu'à sa dernière heure. Quand elle eût sonné, le bureau de l'œuvre adressa à tous les associés la lettre suivante :

(1) Circulaire du 20 novembre 1860.

SUFFRAGIA

PRO DEFUNCTIS SACERDOTIBUS

N° 29.

SOCIÉTÉ DE S. JOSEPH

POUR LE SOULAGEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES PRÊTRES DÉFUNTS

Angers, le 2 juillet 1884

« Monsieur et vénéré confrère,

« Nous n'avons plus à vous apprendre la mort du saint et vénéré fondateur de l'œuvre de Saint-Joseph. Sans aucun doute, cette douloureuse nouvelle n'aura pas tardé a parvenir jusqu'à vous et vous avez pris large part à nos trop justes regrets. Nous avons perdu dans le R. P. Chaignon le directeur zélé qui perpétuait, avec l'esprit de la fondation, les pieuses traditions du conseil et du bureau de l'œuvre. Son âme sacerdotale s'était, depuis plus de cinquante ans, dépensée pour la sanctification du clergé, soit dans les retraites ecclésiastiques qu'il avait prêchées dans presque tous les diocèses de France, soit dans ses livres de méditations, que les prêtres du monde entier connaissent et relisent. Ce n'était pas assez pour son zèle, qui semblait grandir à mesure qu'il s'approchait de la mort. Il conçut le beau projet de continuer les bienfaits de son immense charité jusque par delà le tombeau, en soulageant les âmes des prêtres retenues dans le purgatoire, et d'exciter ainsi leur reconnaissance, lorsqu'elles seraient au ciel, envers ceux qui les auraient secourues de leurs aumônes et de leurs prières.

« Le dogme admirable de la communion des saints était

l'objet habituel de ses méditations. Il aimait à contempler les relations mystérieuses et consolantes des prêtres des trois églises : militante, souffrante et triomphante.

« Soulager ceux qui souffrent, sanctifier ceux qui combattent, et incliner vers la terre les regards miséricordieux de ceux qui triomphent : c'est toute l'économie de la Rédemption. L'œuvre de Saint-Joseph devait réaliser pour e R. P. Chaignon ce beau dessein, digne du cœur le plus grand et le plus ouvert aux grâces du sacerdoce. Aussi nous aimons à nous figurer la sainte allégresse des prêtres défunts qui lui auront fait cortège à son entrée au ciel. Pour nous qu'il a laissés à la tête de son œuvre, nous nous réjouissons de la voir prospère, assurée pour l'avenir et toute pénétrée de l'esprit de son fondateur. Il restera un de vos protecteurs parmi cette phalange de saints prêtres, nos frères d'armes sur la terre, qui maintenant triomphent au ciel en bénissant l'œuvre de Saint-Joseph...

« Bureau de l'œuvre : MM. Pessard, vicaire général, *Président*, Girre S. J. *Vice-président*; Goupil, chanoine, vicaire général, *secrétaire;* Sécher, chanoine, aumônier de la Visitation, *pro-secrétaire* — Pasquier, chanoine, docteur-ès-lettres, directeur de l'école des hautes études de Saint-Aubin, *trésorier*.

En nous montrant ainsi le P. Chaignon dans la gloire de l'éternel triomphe, le Bureau de l'œuvre n'était que l'écho des promesses que la commission provisoire de 1859 faisait à ses premiers associés. Il nous semble, disait-elle, qu'à dater de l'époque où l'œuvre commencera son heureuse et salutaire mission, c'est-à-dire au 1er janvier 1860 « il se passera parmi les prêtres du Purgatoire quelque chose d'analogue à ce qui se passa dans les limbes, lorsqu'après

sa mort, l'âme du Sauveur y pénétra. Que de prêtres qui, depuis des années peut-être, gémissent et pleurent dans ce lieu d'expiation sans que personne au monde se soit jamais intéressé à leur triste sort, seront tout à coup transportés d'étonnement, d'admiration et de reconnaissance, en voyant le sang de l'agneau venir chaque jour éteindre autour d'eux la dévorante ardeur des flammes! Et quand ils auront, grâce à nous, payé la justice divine jusqu'à la dernière obole, quand ils seront admis enfin dans les splendeurs de la cité sainte, qui pourrait dire l'activité de leur zèle, la ferveur de leurs prières, la sainte importunité de leurs instances auprès du cœur du divin Prêtre pour leurs chers bienfaiteurs? Les rôles changeront alors : Aujourd'hui les frères de la terre travaillent pour leurs frères du purgatoire et demain les frères du purgatoire, devenus les élus du ciel se feront les anges gardiens de leurs frères de la terre. « *Ergone* diront-ils à Dieu comme autrefois Israël, *ergone Jonathas morietur, qui fecit salutem hanc magnam in Israël?* et comme autrefois Israël par leurs ferventes prières, ils sauveront Jonathas : *Liberavit ergo populus Jonatham ut non moreretur.* »

Avec la mort du P. Chaignon, la Société de Saint-Joseph, loin de s'affaiblir, a repris une vie nouvelle, comme si du haut du ciel, et c'est bien là l'espérance de tous les associés, il en était devenu désormais l'immortel protecteur. Le bulletin de l'œuvre daté du 2 juillet 18·5 le constatait en ces termes :

« Dans notre dernière circulaire nous avions le regret de vous annoncer la mort de notre vénéré fondateur, le R. P. Chaignon. Une consolation nous reste, c'est qu'en nous quittant il n'a pas cessé de s'occuper de sa chère

Société de Saint-Joseph qu'il avait tant à cœur et d'en recommander le progrès à la bonté de Dieu. Nous en avons une preuve dans l'augmentation du chiffre des souscriptions qui, cette année, a plus que doublé. Cet état prospère encouragera, nous osons l'espérer, chacun de nos associés à faire connaître de plus en plus notre œuvre et à y enrôler ses confrères du voisinage.

« Nous ne nous lasserons point de le répéter après le R. P. Chaignon : est-il un acte de charité qui puisse aller mieux au zèle d'un prêtre, que de procurer à d'autres prêtres l'occasion de contribuer efficacement à la sanctification du clergé militant, au succès de ses travaux, à la prompte délivrance de nos chers défunts, et en même temps de s'assurer à eux-mêmes, à des conditions si peu onéreuses, des avantages spirituels, qu'aucune autre œuvre simplement diocésaine ne saurait leur offrir? (1) »

Quand le P. Chaignon vit que la Société de Saint-Joseph, assise sur des bases inébranlables, entrait dans une voie de prospérité toujours croissante, il prêta volontiers l'oreille aux vœux des fidèles qui réclamaient de lui pour eux-mêmes l'organisation d'une Société semblable. C'est ainsi qu'est née la *Société de Saint-Michel ou la vraie piété envers les morts, récompensée par une bonne mort*, œuvre calquée sur la première, mais plus importante « puisqu'elle embrasse tous les temps, toutes les personnes, tous les moyens. *Tous les temps*, car elle est perpétuelle, tant qu'il y aura des âmes en Purgatoire et des prêtres en ce monde, le sang de Jésus-Christ ne cessera d'être offert pour elles.

(1) Voir aux pièces justificatives, VII, la circulaire du 2 juillet 1887.

Toutes les personnes : On pourra avoir et on aura sans doute des intentions particulières ; mais on priera pour tous les défunts, et une bonne part sera faite aux plus abandonnés. *Tous les moyens,* car tous les membres de cette Société seront vivement exhortés à ne négliger aucune des pratiques par lesquelles l'Eglise nous apprend que ces âmes sont assistées. Mais, partant du principe enseigné par le Concile de Trente, que le sacrifice de la messe est le principal moyen que nous ayons d'aller à leur secours, le premier moyen de l'association sera de multiplier pour elles l'offrande de la sainte Victime (1) »

Le P. Chaignon disait encore, car c'est lui qui parle, que l'essentiel, il est vrai, est de bien mourir, puisque c'est décider en sa faveur l'immense question du salut ; mais il ajoutait qu'il n'était pas moins d'une extrême importance d'adoucir et d'abréger la rigoureuse et dernière expiation, qui a coutume de précéder, même pour les saints, leur mise en possession du céleste héritage. Aussi, ce qu'il voulait pour tout chrétien, c'était la mort du serviteur fidèle et prudent qui, avant de terminer son pèlerinage, a pris si bien ses mesures, réglé ses comptes avec tant de soin, que son entrée au royaume de gloire, ou n'est point retardée, ou ne l'est que pour très peu de temps. Nul moyen pour l'obtenir ne lui paraisait comparable à une vraie et solide dévotion envers les âmes du Purgatoire. Toute l'économie de son œuvre se trouvait donc renfermée dans ces deux mots : la bonne mort et une prompte délivrance du Purgatoire comme fin, la solide piété envers les morts comme moyen (2). Il lui donnait

(1) Première circulaire de la Société de Saint-Michel, p. 6.
(2) *Ibid.*

pour patron l'Archange saint Michel parce que c'est à lui que Dieu a confié le soin de recevoir les âmes au sortir de leur corps et de les présenter au tribunal du Souverain Juge (1).

Bien que la dévotion aux âmes du Purgatoire se développât tous les jours davantage, que de nombreuses confréries offrissent aux fidèles le moyen de se disposer à une sainte mort, loin de conclure à l'inutilité de la *Société de Saint-Michel*, il affirmait encore que sa raison d'être était de relier entre elles, de compléter l'une par l'autre deux œuvres excellentes, de donner à l'une et à l'autre une force, une expansion, une activité nouvelles (2).

C'est d'après ce plan, que le 28 novembre 1864, Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, érigea canoniquement la *Société de Saint-Michel*. Elle devait produire des fruits de salut merveilleux, mais aussi quels rudes labeurs n'allait-elle pas imposer au Père Chaignon ! Nos lecteurs n'ont pu l'oublier. A cette époque de sa vie, le Père Chaignon, malgré ses soixante-treize ans, prêchait encore des retraites pastorales, se livrait encore quoique d'une manière décroissante déjà, au ministère des âmes. Il était alors occupé de la composition aussi bien que de la publication de ses ouvrages, et depuis quatre ans, il poursuivait avec une infatigable ardeur l'établissement de la *Société de Saint-Joseph* pour les prêtres défunts. N'importe, sans jamais fléchir ni se décourager un instant, il marcha en avant avec l'énergie et la confiance d'un homme qui a pour lui, avec la gloire de

(1) Première circulaire de la Société de Saint-Michel, p. 13.
(2) *Ibid.*, p. 5.

Dieu toujours en vue, la vigueur de l'âge, le temps et aussi la certitude du succès. Il commença par faire appel à ces prêtres dévoués qu'il avait connus dans toute la France, et qui allaient devenir dans leurs paroisses les apôtres de sa nouvelle œuvre, comme ils l'avaient été, au milieu de leurs confrères, de l'œuvre de saint Joseph. Il s'adressa aux communautés religieuses et sut y trouver des auxiliaires d'un zèle à toute épreuve. Les familles chrétiennes lui fournirent à leur tour des correspondantes dont la fidélité et le dévouement n'ont jamais fait défaut à l'œuvre, depuis bientôt vingt-cinq ans qu'elle existe.

Ses circulaires pénétraient partout, dans les presbytères, dans les cloîtres, au milieu des hommes du monde, dans tous les rangs de la Société, jusqu'au plus humble foyer, et les adhésions qu'il sollicitait ne tardèrent pas à lui arriver de toutes parts. Le siège de l'œuvre était, il est vrai, à Bourges, près de son conseil d'administration et de son bureau, mais sa source vitale était à Angers. C'était là, c'était au fondateur de l'œuvre, c'était au P. Chaignon que s'adressaient, le calcul mathématique en a été fait en 1882, les huit dixièmes des anciens et des futurs associés. Car c'est de son cœur qu'avait jailli la lumière et c'est sur son zèle avant tout que l'on comptait pour la répandre. De là, pour le P. Chaignon, on le comprend, un travail de correspondance véritablement prodigieux. Mais plus les lettres se pressaient nombreuses sur sa table, plus il redoublait d'ardeur, plus il mettait d'empressement et d'activité à y répondre.

Il fallait voir avec quelle sainte hardiesse il éveillait dans les âmes par ses paroles de feu ou par ses épîtres non moins chaleureuses dans leur laconisme, la volonté de

faire le bien, et d'atteindre le résultat qu'il cherchait. Aussi, dans sa circulaire du 15 juin 1865, pouvait-il dire avec autant de consolation que de noble fierté : « La Société de Saint-Michel n'a pas encore vécu sept mois et déjà elle se voit établie dans quarante-huit diocèses, dont plusieurs comptent ses membres par centaines, celui d'Angers en a quatre cents. Dès maintenant, elle fait célébrer dix messes par semaine, sans parler de celles qui sont particulières aux fondateurs, ni de celles que nous appelons *nominatives*, parce que le fruit en est appliqué *nommément* aux associés défunts aussitôt après leur décès. »

« Un si rapide progrès ne s'expliquait, croyait-il, dans un temps où la charité faisait tant de sacrifices pour des institutions semblables, que par les avantages que l'association procurait à ses membres, que par la satisfaction qu'elle donnait aux plus louables désirs d'un cœur uniquement accessible aux pensées de la foi. » Par un bref du 24 avril 1866, le pape Pie IX ouvrit en sa faveur le trésor des indulgences de l'Eglise, et ce mouvement religieux, ce magnifique élan de la charité envers les âmes du Purgatoire ne fit que s'augmenter tous les jours davantage. Des traits admirables de générosité, inspirés à de nobles familles, et souvent aussi aux personnes de la plus humble condition, des guérisons inespérées, des grâces spirituelles, et même temporelles, obtenues après la promesse, si l'on était exaucé, d'entrer dans la Société de Saint-Michel, le secondèrent encore.

Au 1er janvier 1868, l'Association avait enrôlé sept mille membres et faisait déjà célébrer par an plus de six mille messes. « Vous le voyez donc, écrivait alors le P. Chaignon à ses zélatrices, Dieu bénit votre zèle pour

l'œuvre de Saint-Michel. Les petits ruisseaux qui coulent dans vos contrées viennent se joindre aux grands fleuves qui nous arrivent des diocèses du Nord et de l'Ouest... Indiquez-moi des âmes qui aiment à faire le bien le plus possible, et je leur en procurerai mille occasions. N'allez pas croire que nous dédaignons l'obole des pauvres; les pauvres sont les amis de Dieu. C'est dans cette classe que se trouvent les meilleures âmes, les cœurs les plus généreux... Dans aucun diocèse de France, cette charitable Association n'a rencontré autant de sympathies, n'a excité autant de dévouement que dans celui de Cambrai... » Et il enregistrait avec bonheur les noms nouveaux que le courrier lui apportait par centaines. Nous avons entre les mains un agenda sur les feuilles duquel il notait, chaque jour, les réceptions d'envoi, les lettres à répondre, les notices à préparer, les messes à faire célébrer, les changements à introduire, les objections à résoudre, les difficultés à vaincre, et à certaines pages, se trouvaient écrits en plus gros caractères, et suivis de points d'admiration, ces mots soulignés: *Rien pour saint Michel!!!* C'était sa manière d'exprimer sa déception et ses regrets. Mais le lendemain comblait bientôt les vides de la veille.

Après les désastres de 1870 et de 1871, l'œuvre parut plus opportune que jamais. Il y avait, hélas! tant de morts à pleurer, tant d'âmes à délivrer, tant de douleurs à consoler! Elle faisait à cette époque célébrer plus de dix mille messes par an, et le total de ses associés était de douze mille sept cent trente-six. Le P. Chaignon renouvela ses appels à la charité, et la charité des petits et des grands y répondit avec la générosité des premiers jours.

« Toute remplie de zèle pour la *Société de Saint-Michel*, lui écrivait une de ses associées, je suis devenue à la lettre une vraie mendiante. Faire le métier de quêteuse est peu agréable. Mais je compte en retour que, pour me dédommager, saint Michel me couvrira de sa puissante et glorieuse protection. » Sans nous arrêter au détail de ces progrès qui marquèrent les années suivantes, et que le P. Chaignon provoqua de mille manières avec une inépuisable ardeur, malgré son grand âge et des difficultés de toute sorte, disons qu'en 1876 la *Société de Saint-Michel* avait déjà fait célébrer plus de cent mille messes et que ses membres étaient au nombre de vingt et un mille. Elle s'est développée dans la même proportion jusqu'en 1883, année où mourut le P. Chaignon, puisque, sans parler des messes *nominatives* et de *fondation ancienne*, qui montaient à plus de six mille, elle faisait célébrer par an douze mille deux cent vingt messes *générales*, soit deux cent trente-cinq par semaine, et que ces messes étaient fondées *à perpétuité;* le nombre de ses membres dépassait aussi le chiffre de vingt sept mille.

Après tout ce que nous venons de dire, l'œuvre de Saint-Michel, représentée par son Bureau, ne pouvait pas moins faire que d'adresser à ses associés ce trop juste hommage d'une légitime gratitude :

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES (Cher)

SOCIÉTÉ DE SAINT-MICHEL

OU

LA VRAIE PIÉTÉ ENVERS LES MORTS

RÉCOMPENSÉE PAR UNE BONNE MORT

COMMUNICATION DU BUREAU

« Bourges, le 24 septembre 1883.

« La Société de Saint-Michel vient de faire une grande perte. Son fondateur, le R. P. Pierre *Chaignon*, de la Compagnie de Jésus d'Angers, est décédé le 20 septembre 1883, dans sa quatre-vingt-douzième année, muni des sacrements de l'Église.

« Le zèle incessant avec lequel il a travaillé, pendant dix-neuf ans, à la propagation d'une œuvre qu'il affectionnait vivement, en lui préparant la reconnaissance de tant d'âmes à la délivrance ou au soulagement desquelles il a contribué, lui donne droit à celle de tous nos chers associés vivants. La nôtre lui est acquise; aussi le Bureau de l'œuvre attribue-t-il d'office au vénéré défunt cinq fondations à perpétuité et deux cents messes à dire dans le plus bref délai. Puissions-nous, par ces suffrages, unis aux prières des pieux fidèles qui comme nous ont pu con-

naître et apprécier les vertus de notre regretté confrère, mettre bientôt son âme en possession de l'éternelle paix !

« *Le Bureau de la Société :*

« M. Blanchet, vicaire général, *président ;* le R. P. de Saint-Maixent, S. J. ; l'abbé Cotasson, *secrétaire ;* l'abbé Guiton, *trésorier ;* l'abbé Tassin, *vice-secrétaire ;* M. Gonnet, *avoué.* »

Les prêtres dévoués qui, dès le principe, ont été associés, à Bourges, à l'apostolat du P. Chaignon dans l'œuvre de Saint-Michel, le continuent encore aujourd'hui, comme ils l'avaient secondé de tous les efforts de leur zèle pendant les dix-neuf ans qu'il fut à leur tête Aussi, les bénédictions divines se sont-elles multipliées, et dans la circulaire annuelle du 5 février 1887, ils ont eu la douce consolation d'apprendre aux membres de l'œuvre que, Dieu aidant, elle suivait heureusement son cours. « Primitivement ouverte à la piété de tous les fidèles du monde catholique, disent-ils, non seulement elle rayonne dans tous les diocèses de France, y compris ceux de la Corse, de l'Afrique, de la Guadeloupe ; elle s'étend aussi jusqu'à l'étranger. L'Italie, le Piémont, la Suisse, le duché de Bade, la Belgique, la Hollande, la Prusse, l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, la Russie, la Pologne, les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Océanie, lui envoient des associés. » Et justifiant par des chiffres ses progrès admirables, ils placent sous les yeux de leurs lecteurs le tableau des messes célébrées pendant l'année 1886, dont le total s'est élevé à vingt-trois mille cent vingt-neuf, soit trois cent trente-trois mille sept cent cinquante-quatre depuis

sa fondation. Le 31 décembre de la même année, les associés étaient au nombre de vingt-neuf mille trois cent soixante-douze (1).

La *Société de Saint-Joseph* et la *Société de Saint-Michel*, voilà donc les œuvres merveilleuses que le P. Chaignon a laissées après lui et qui perpétueront d'âge en âge sa mémoire et ses bienfaits. Il en a été l'âme comme il en a été le fondateur. Il en a poursuivi le développement et le succès avec une indomptable énergie, sans jamais céder un instant ni devant la fatigue, ni devant les obstacles, avec l'enthousiasme et la confiance du premier jour. La mort l'a trouvé debout, tout prêt à continuer ces saints combats inspirés par son zèle, comme s'il eût dû vivre encore des siècles. Il faudrait tout un volume pour redire les témoignages de reconnaissance que la création de ces œuvres lui a mérités et valus parmi les hommes. Mais, dans la gloire du paradis, qui pourrait en douter? ils seront éternels les cantiques d'actions de grâce que lui adressent et lui adresseront les âmes innombrables qu'il a et qu'il aura sauvées jusqu'à la fin des temps.

Chose à peine croyable, ces grandes œuvres accomplies et désormais assurées contre les incertitudes de l'avenir, le P. Chaignon n'était pas satisfait et ne songeait rien moins qu'à en établir une autre, selon lui plus importante encore, qui serait l'œuvre des œuvres. En effet, au commencement de 1878, il avait alors quatre-vingt-sept ans, après avoir fait part du nouveau dessein qu'il méditait à Sa Grandeur Mgr Freppel, évêque d'Angers, il en reçut les lignes suivantes :

(1) Voir aux pièces justificatives, VIII, la circulaire de l'œuvre de Saint-Michel, 5 février 1887.

« Angers, le 27 janvier 1878.

« Mon Révérend Père,

« Je ne puis qu'applaudir à la proposition que vous me faites d'ériger dans mon diocèse la Confrérie du Cœur agonisant de Jésus et de la Compassion de Marie. Quelle belle pensée d'offrir le secours de nos prières aux 80,000 membres de la grande famille humaine qui, chaque jour, passent du temps à l'éternité, de les recommander à la miséricorde du souverain juge et de leur obtenir des grâces pour le moment qui va décider de leurs destinées éternelles ! Il n'y a que la charité chrétienne pour avoir de telles inspirations !...

« Je vous remercie donc, mon cher et Révérend Père, de cette nouvelle preuve d'une ardeur généreuse que les années n'ont pu refroidir, et en m'empressant de vous envoyer l'ordonnance portant érection de la confrérie, je vous prie d'agréer l'expression de mon religieux attachement.

« † Ch.-Émile, *Évêque d'Angers.* »

Fort de ces encouragements, le P. Chaignon remua ciel et terre pour arriver à son but. Ses circulaires, plus enflammées et plus ardentes que jamais inondèrent de nouveau la France. « Tandis que la sagesse humaine est à bout de moyens, y disait-il, et se débat dans une impuissance qu'elle voudrait, mais qu'elle ne peut se dissimuler à elle-même, Dieu bénit les œuvres qu'il inspire et qui attendent de lui seul tout le succès. Veut-on savoir le chemin qu'a parcouru, dans les deux premiers mois de

son existence, l'*Association du cœur agonisant de Jésus* en faveur des 80,000 mourants de chaque jour ?

Au dehors, elle est entrée déjà dans une quinzaine de diocèses. Mettons en tête celui de Cambrai, qui semble avoir reçu du ciel le glorieux privilège de donner l'exemple aux autres, quand il s'agit d'aider l'Église dans sa divine mission. Après lui sont venus les diocèses d'Arras, de Bayeux, de Rennes, de Saint-Brieuc, de Luçon, de Nantes, de Laval, du Mans, de Chartres, etc. Ceux-mêmes qui sont les plus éloignés de nous, comme Clermont, Fréjus, Bayonne, ne se sont point fait attendre...

Le diocèse d'Angers connaît trop le *vœu* et l'*ardent désir* de son éminent évêque, pour ne pas répondre avec empressement à son appel...

Ses lettres particulières toujours innombrables faisaient entendre le même langage sous des formes différentes et gourmandaient le zèle en arrêt : « J'ai quelque peine à m'expliquer, écrivait-il, comment avec une piété si éclairée que la vôtre, un zèle si ardent pour le soulagement des fidèles trépassés, vous en montrez moins pour le *salut des agonisants*.. Cette œuvre électrise ceux qui la comprennent (1) » ou bien : « Autant la damnation éternelle est plus à craindre que le séjour du purgatoire même prolongé jusqu'à la fin du monde, autant la charité qui va au secours des mourants est plus utile au prochain que la piété envers les morts pourtant si excellente (2). » Et ailleurs : « Quand vous auriez moins de zèle pour *Saint-Michel*, je vous pardonnerais, si vous en aviez davantage

(1) Lettre du 16 mai 1878.
(2) Lettre du 20 juin 1878.

pour le *cœur agonisant* (1). » Sans avoir l'air de comprendre ces difficultés qu'on lui opposait parfois, il ajoutait encore : « Allons, courage! faisons des bonnes œuvres ; nous n'en ferons jamais autant que nous voudrions en avoir fait, quand il faudra quitter cette terre pour un monde meilleur (2). » Puis, s'excitant lui-même à de douces espérances, « quant à la sainte Association du cœur agonisant, disait-il, elle absorbe maintenant presque toutes mes pensées. Quelle œuvre ! et qu'elle mérite bien le dévoûment de tous les amis du sacré cœur ! Elle suscite un véritable enthousiasme non seulement dans notre Anjou, mais encore au dehors. Hâtons-nous d'apaiser Dieu, nous sommes sur un volcan (3)... »

Sa parole venait en aide à ses écrits et dans des réunions intimes ou solennelles, il s'efforçait d'entretenir le feu sacré. Il demandait aux prêtres de se faire auprès de leurs paroissiens, les apôtres et les propagateurs de l'Association. Que n'a-t-il pas tenté, que n'a-t-il pas fait jusqu'au jour de sa mort pour en assurer le succès ? Toutefois, nonobstant ses efforts et les joies que lui causaient certains actes de générosité et de dévouement, il ne pouvait se dissimuler à lui-même que le résultat ne répondait pas entièrement à ses vœux. « L'œuvre de *Saint-Michel*, écrivait-il le 5 février 1880, est toujours en progrès. Celle du *cœur agonisant*, quoique plus importante à mes yeux, va moins vite. Il est vrai que toutes les œuvres sont en souffrance. » Les imprimés de grand et de petit format

(1) Lettre à la Mère Saint-Hilarion, super. générale des Ursulines de Chavagnes.

(2) Lettre du 8 juillet 1878.

(3) Lettres du 14 février et du 5 mars 1878, *passim*.

circulèrent encore, l'activité de la correspondance ne diminua pas un instant, le zèle du P. Chaignon ne perdit rien de son ardeur. Mais quand il mourut, l'*Association du cœur agonisant* était loin d'avoir pris le développement qu'il avait osé espérer, et nous avons quelque raison de croire que depuis lors elle est demeurée plus ou moins stationnaire. Cet insuccès relatif trouverait facilement son explication dans le malheur des temps où nous vivons. Nous pensons cependant que la formation multiple, dans la plupart des diocèses de France, de semblables confréries n'y a pas été étrangère. Si le P. Chaignon mieux inspiré, nous n'émettons là qu'une opinion personnelle, eût déployé en faveur d'une œuvre du même genre déjà existante, par exemple : la *grande Archiconfrérie du cœur agonisant* établie à Jérusalem, avec Lyon pour succursale, tout ce qu'il avait d'énergie, d'influence, de ressources, peut-être lui eût-il imprimé un si vigoureux essor qu'elle aurait réalisé plus de merveilles encore et donné à son cœur d'apôtre toutes les consolations qu'il attendait. Mais pour avoir été moins heureuse et moins féconde que les autres, la tentative du vénérable nonagénaire était-elle moins admirable (1)?

Tout en se livrant avec cette courageuse, ne pourrions-nous pas dire, avec cette héroïque persévérance aux œuvres personnelles qu'il avait fondées, le P. Chaignon n'oubliait pas les œuvres des autres. Bien loin de là. Nul ne les a favorisées d'une manière plus efficace non pas seulement par l'autorité de son nom et de ses conseils, mais encore par la multiplicité de ses recommandations et

(1) Voir aux pièces justificatives. IX.

surtout par l'abondance des secours qu'il savait leur procurer.

L'*Œuvre de Notre-Dame-des-Champs*, fondée à Angers, il y a bientôt quelque quarante ans, garde toujours au cœur le souvenir de ses bienfaits et dans la grande salle de l'œuvre, le conseil d'administration a fait graver son nom en lettres d'or parmi les noms des fondateurs. Naguère encore au mois de juin 1887, dans l'oraison funèbre de M. l'abbé Le Boucher, son premier fondateur, M. l'abbé Picherit rappelait avec autant de vérité que de délicatesse les liens d'intime confiance qui unissaient entr'eux et le Directeur de l'œuvre et l'Apôtre du clergé (1). Ce n'est pas sans raison non plus que les Directeurs et les sociétaires du Patronage de *Saint-Vincent-de-Paul* d'Angers, de création plus récente, pour témoigner leur reconnaissance au R. P. Chaignon lui ont offert le titre de fondateur. Son diplôme qui est entre nos mains porte la date du 1er novembre 1877. Ses relations fréquentes avec M. Dupont, le saint homme de Tours, l'ont mis à même de rendre plus d'un service à l'œuvre de l'*Adoration Nocturne* où il venait de temps à autre encourager de sa parole apostolique les premiers adorateurs. L'œuvre de la *Sainte Face* le comptait aussi parmi ses clients les plus dévoués (2). Le 23 juin 1853, M. Eymard, curé de Chaillol en Champseur (Hautes-Alpes) lui écrivait : « Mes paroissiens et moi

(1) Voir dans *la semaine religieuse d'Angers* et dans *l'Anjou*, le no du dimanche 19 juin 1887 l'*Oraison funèbre de M. l'abbé le Boucher*, par M. le chanoine Picherit.

(2) Voir la *Vie de M. Dupont*, par M. l'abbé Janvier, 2e édition, t. I, ch. xv, p. 289 et t. II, ch. xxv, p. 81-82. Tours, Alfred Mame et fils, 1882.

nous ne pouvons oublier que vous daignez être un des plus généreux bienfaiteurs de leurs édifices religieux. » Le supérieur du petit séminaire de Séez, le vénérable M. Dezauney ne cessait de lui exprimer sa vive gratitude sans doute pour le bienveillant intérêt qu'il portait à son œuvre, mais aussi pour les dons qu'il avait reçus par son entremise et qui l'aidaient à construire la *chapelle de l'Immaculée Conception.* Quand après la guerre de 1870, il fut question d'élever à Angers l'Église votive de *la Madeleine du Sacré-Cœur*, peu d'hommes déployèrent plus de zèle, firent plus de démarches pour provoquer les souscriptions, presser les annuités, solliciter de mille manières la piété et la charité des fidèles, en un mot, pour assurer l'érection du monument religieux qui est aujourd'hui l'une des gloires de la cité en même temps qu'il proclame bien haut la pieuse reconnaissance des Angevins. L'*Œuvre des Écoles d'Orient* a trouvé en lui un de ses plus ardents promoteurs. Il lui a cherché et obtenu des patrons dont la générosité semblait inépuisable. Il a organisé des séries de zélateurs et de zélatrices qui, jusque dans les rangs les plus humbles de la société, attirèrent à l'œuvre des protecteurs aussi nombreux qu'inattendus. Le P. Francoz qui a fondé l'*Association des familles pour la Prière du soir en commun*, œuvre établie aujourd'hui dans plus de mille deux cents paroisses et deux cent cinquante mille familles de France, d'Italie, d'Espagne, de Suisse, d'Orient nous écrivait le 6 décembre 1886 que le P. Chaignon, grâce à ses encouragements, ses conseils et ses secours peut en être considéré comme l'un des fondateurs. Il l'avait chaleureusement recommandée dans ses retraites pastorales et augurait pour elle dès 1859, lorsqu'elle naissait à

peine, le plus sérieux avenir (1). Il entourait de toutes ses sympathies l'*Œuvre du Saint-Sacrement et des Prêtres adorateurs* et les lettres de reconnaissance que lui adressaient ceux qui l'avaient fondée et la développaient disaient assez éloquemment qu'elles n'avaient pas été stériles. Un instant aussi il concourut vers 1871 à l'établissement de l'*Union des femmes chrétiennes* dont le siège était en Vendée, et si l'Œuvre n'a pas été aussi prospère qu'il l'aurait souhaité, ce n'est pas faute de l'avoir soutenue de ses conseils et de ses recommandations. Le 4 décembre 1852, M. l'abbé Clavel, curé de Lemé par Sains (Aisne) le remercie des secours qu'il lui envoie pour fonder une école catholique capable de lutter contre les écoles protestantes. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir prodigué les derniers efforts de son zèle aux *Écoles apostoliques* devenues déjà des pépinières d'apôtres, il se fait encore leur Providence ; pour elles, il va quêter et demander aux riches de ce monde une part de leurs largesses. La grande œuvre de l'*Université catholique d'Angers*, ne le laisse pas, tant s'en faut, indifférent. Il en a compris l'importance, il fait donc toute unet campagne en sa faveur et détermine des fondations et des aumônes qui, sans ses instances réitérées, n'auraient peut-être jamais été faites. Son esprit était tellement hanté et poursuivi de la pensée de cette Institution capitale qu'il ne semblait plus avoir d'autres préoccupations en ce monde. Un jour même qu'il prêchait sur le mystère de la croix, voulant redire la parole célèbre de Platon, il s'écria tout à coup : qu'il est beau le spectacle de l'homme juste

(1) Voir l'opuscule qui a pour titre : l'*Association des familles à la sainte famille de Jésus, Marie, Joseph*, par un père de la Compagnie de Jésus. Angers ; imprimerie de Lainé frères 1862.

aux prises avec l'*Université !* Le sourire des auditeurs l'avertit du *lapsus linguæ* et il se hâta de substituer au mot *Université* celui d'*adversité*. S'il eût vécu plus longtemps et eût été le témoin de la guerre acharnée qu'on fait aujourd'hui aux écoles catholiques, comme son cœur de prêtre et d'apôtre se serait révolté et aurait bondi d'indignation ! Le vieil athlète aurait retrouvé toute la vigueur de sa jeunesse pour se jeter au fort de la mêlée et propager les fondations d'écoles libres. Mais s'il ne lui a pas été donné de concourir à cette œuvre si pressante et si nécessaire de nos jours, que d'infortunes secrètes il a soulagées ! que de pauvres Madeleines ont pu, grâce à lui, rentrer dans la voie du repentir ! Il a plaidé bien des fois et gagné la cause d'orphelins délaissés et privés de toute ressource. Il a facilité à plus d'un pèlerin le moyen de se rendre à Lourdes, à Paray-le-Monial et ailleurs. Il a accompli bien d'autres actes de charité dont le secret est descendu avec lui dans la tombe ; car c'était le cœur miséricordieux par excellence, et il n'a jamais cessé de l'être. « Ah ! écrivait-il, dans les derniers jours de sa longue existence, le 24 juillet 1882, je vais avoir prochainement quatre-vingt-onze ans, et malgré toutes mes infirmités, Dieu veut que je m'occupe encore d'une foule d'œuvres qui se disputent tous mes moments. Ajournons le repos ; il sera doux et éternel à la fin de notre laborieux pélérinage. Le P. Chaignon est là tout entier.

CHAPITRE XIV

L'HOMME, LE PRÊTRE, LE RELIGIEUX. — VERTUS ET DÉFAUTS

Le portrait du P. Chaignon. — Sa nature mobile et impressionnable. — La machine à vapeur : Episode d'une retraite pastorale. — Sa foi profonde en chaire, à l'autel, à l'heure de la prière. — Les oraisons jaculatoires de chaque jour. — Son activité naturelle et son amour du travail. — Il échappe à l'inaction de la vieillesse. Sa force indomptable de volonté. — Sa vivacité de caractère. — Défauts qu'il eut à combattre. — Son humilité. — Ses victoires sur lui-même. — Encore ses trois cents retraites pastorales. — Ce qu'il pensait de son apostolat auprès du clergé. — Un contre-amiral de France et le P. Chaignon. — Son amour de la régularité. — Esprit de pauvreté. — Les sermons de 30,000fr. — Une saillie du P. Chaignon sur la présence du Général des Jésuites à Angers. — L'Inconnu. — Nature compatissante du P. Chaignon. — Son penchant vers la crédulité. — Sa perpétuelle préparation à la mort.

Si c'est à l'œuvre que l'on connaît l'ouvrier, nous pourrions dire, dès maintenant, que le P. Chaignon est suffisamment connu de nos lecteurs. Mais peut-être ne sera-t-il pas inutile de relever dans un chapitre spécial les vertus et pourquoi ne le dirions-nous pas, les défauts aussi de cet homme apostolique. Esquissons tout d'abord son portrait. Le P. Chaignon était de taille moyenne, plutôt petit que grand, et portait la tête légèrement inclinée. Il avait un front large et découvert, plissé par des rides profondes, couronné d'une calotte de drap. D'épais sourcils semblaient ombrager ses yeux cachés

sous des lunettes. Son visage, aux traits fortement accusés, au nez aquilin, aux lèvres étroites et rentrées, au menton sillonné de fossettes était encadré à droite et à gauche par quelques mèches de cheveux blancs. Toute la physionomie, sans être précisément austère, respirait un air de gravité monacale, commandait le respect et la vénération. A qui n'eût considéré que ces dehors pacifiques, il eût été difficile d'apprécier le P. Chaignon ; car, sous cette enveloppe froide en apparence, il cachait une âme de feu, véritable volcan toujours prêt à lancer des flammes. Dès qu'il se livrait à l'action, tout était vie en lui et sa figure mobile reflétait tous les tourments de sa pensée. Quand il parlait du haut de la chaire, cette exubérance de vie ne servait qu'à imprimer à ses enseignements une force plus victorieuse. Mais, s'il lui arrivait quelquefois de parler devant une table, rien ne résistait à l'agitation et à la fougue de sa personne. Tapis, montre, livres, tout était bientôt emporté loin de lui et il ne semblait à l'aise que lorsque nul obstacle ne s'opposait plus à la complète liberté de ses mouvements. Aussi, avait-il soin surtout dans les dernières années de son apostolat, de recommander à ses auditeurs un silence d'action absolu. Impressionnable comme il l'était, le moindre bruit l'eût arraché à la poursuite de ses idées. Nous avons entendu raconter par des témoins dignes de foi qu'un jour dans la chapelle d'un grand séminaire où il prêchait la Retraite pastorale, il avait beaucoup insisté sur cet acte de charité que réclamait son grand âge. A peine avait-il commencé son discours que de la gare du chemin de fer, voisine de la maison, se fait entendre plus ou moins étouffé le bruit d'une machine en partance, qui laisse échapper, en sourds grondements, ses

nuages de vapeur. Le P. Chaignon, seul à ne pas soupçonner l'origine de l'interruption, étend ses bras en désespéré vers son auditoire : « Chut, chut, messieurs, s'écrie-t-il, dans votre propre intérêt, ménagez ma faiblesse. » Au même moment, la locomotive accélérant sa marche, donne à sa vapeur une impulsion plus vibrante et plus prolongée qui déride tous les visages et révèle enfin au P. Chaignon lui-même la nature de son fâcheux adversaire.

Son ardeur naturelle déjà si vive, était encore alimentée chez lui par une foi profonde qui se trahissait à tout instant dans ses plus petites actions, mais qui n'éclatait nulle part d'une manière plus saisissante qu'en chaire, à l'autel, à l'heure de la prière. Son attitude si recueillie, si modeste, et si digne pendant le saint sacrifice était un spectacle plein d'édification. Les fidèles qui en avaient été les heureux témoins retournaient dans leurs demeures pénétrés d'une sainte émotion. Dans le cours de ses retraites pastorales, les prêtres se disputaient souvent, nous l'avons vu, l'honneur de lui servir la messe. Si par de longues et ferventes prières, il se préparait lui-même à la dire, il n'était pas moins admirable dans l'action de grâces qui la suivait. C'est toujours à genoux qu'il la faisait, ne la prolongeant pas moins moins d'une demi-heure. Il en fut ainsi jusqu'au dernier jour de sa vie. Tout nonagénaire qu'il était, il n'aurait pas voulu consentir à quitter son prie-Dieu pour s'asseoir même un instant, si grand était son désir de donner au Dieu qu'il venait d'immoler sur l'autel, et qu'il possédait dans son cœur toutes les marques possibles de son respect et de son amour. Faut-il s'étonner après cela qu'il ait souvent répété ces paroles : « Je n'ai de

puissance qu'à l'autel» et que dans ses notes spirituelles il se soit amèrement reproché certains oublis involontaires dans la célébration du saint sacrifice, tantôt trop de rapidité, tantôt trop de lenteur ? Ce que tout le monde, d'ailleurs, se plaisait à reconnaître dans le P. Chaignon, c'était l'homme de prière autant que l'homme de foi, et nul n'était surpris de l'entendre dire avec une naïve candeur : « depuis quelque temps, la Sainte Vierge m'accorde tout ce que je lui demande ! » On ne le rencontrait guère sur son passage, sans voir ses lèvres s'agiter et murmurer quelques prières, soit qu'il égrenât le chapelet qui roulait sous ses doigts, soit qu'il récitât quelques pieuses formules d'oraisons jaculatoires dont il avait tout un recueil composé à son usage et emprunté à la Sainte Écriture ou à l'Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous l'avons retrouvé dans ses cahiers de retraites. Il en avait pour le moment de son lever : *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo*. Ps. 62.2 (1). *Sitivit in te anima mea quam multipliciter tibi caro mea*. Ibid. Id. (2). *Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum !* Ps. 72.26 (3). *Quando memorabor, Domine, tui solius ? Quando eris mihi omnia in omnibus ?* Ex. Imit. X, III, 48 (4). Il en avait qu'il aimait à répéter d'heure en heure ; c'était le plus ordinairement la réponse de Samuel : *Ecce ego, quia vocasti me*. Reg. VI, 9. (5) Ou

(1) Mon Dieu, mon Dieu, je veille et j'aspire vers vous dès l'aurore.

(2) Mon âme a soif de vous. Que de besoins, hélas ! pressent mon corps lui-même de vous implorer.

(3) Dieu de mon cœur, mon Dieu, soyez mon éternel partage.

(4) Quand donc, Seigneur, n'aurai-je souvenir que de vous seul ? Quand serez-vous pour moi tout en tout ?

(5) Me voici, car vous m'avez appelé.

cette autre: *Domine, quid me vis facere?* (1) Mais il se plaignait de redire souvent à son âme et sans assez de fruit, l'apostrophe de Notre-Seigneur à la sœur de Lazare: *Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima. Porro unum est necessarium.* Luc. X, 41 (2). Il a consigné en maints endroits l'expression de ces regrets. Le soir, il cherchait à s'endormir en s'adressant les paroles de Job qui devaient si littéralement se réaliser pour lui: *Ecce nunc in pulvere dormio. Si mane me quæsieris, non subsistam.* Job., VII, 21 (3), ou bien les dernières paroles de Jésus en croix: *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* (4).

Au reste, sa piété seule suffirait à expliquer les immenses succès qui ont couronné la plupart de ses œuvres apostoliques. C'est à cette source que son activité naturelle, non seulement devenait féconde mais encore qu'elle décuplait ses forces. Elle était proverbiale parmi ses amis. L'un d'eux disait même, non sans malice, que «si le P. Chaignon eût été chargé de créer le monde, ce n'est pas lui qui aurait employé six jours à accomplir un si grand ouvrage.»

Peu d'hommes, en effet, ont mérité qu'on leur appliquât aussi justement qu'à lui-même cet adage de Joseph de Maistre: «Les Jésuites ne sont pas des perdeurs de temps.» On a pu s'en convaincre par toute la suite de

(1) Seigneur, que voulez-vous que je fasse?

(2) Vous vous inquiétez et vous troublez de beaucoup de choses. Or une seule chose est nécessaire.

(3) Voilà que maintenant je dormirai dans la poussière, et si vous me cherchez dès le matin, je ne serai plus.

(4) Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains.

cette histoire. Rien ne faisait obstacle à son amour du travail ni le bruit, ni la fatigue, ni les longues veilles, ni les embarras d'un voyage. Il savait s'occuper aussi bien sur l'impériale d'une voiture, quand il était contraint d'y monter, que sur un bateau à vapeur ou dans un compartiment de chemin de fer. S'il ne dictait pas à quatre comme César, il dictait souvent à deux et à trois et, tout en le faisant, trouvait le moyen de répondre à des interlocuteurs, de poursuivre, un volume à la main, la recherche d'un texte. Il fallait autour de lui la même activité et il n'aurait pas compris qu'il en fût autrement. « Si j'arrivais chez vous, écrivait-il, un jour, à un homme du monde qui se proposait de lui prêter comme secrétaire sa plume et son temps, j'y vivrais en ermite et je vous ferais tant travailler que quel que soit votre désir de concourir à une œuvre de grand mérite, vous me demanderiez bientôt grâce. Peut-être même ne tarderait-on pas à m'accuser de vouloir vous tuer. » Quand les années commencèrent à s'accumuler sur sa tête, il avait beau se dire à lui-même qu'il devait « se dégager doucement des affaires, *ambulare cum Deo intus* ne plus chercher sa sanctification que dans la vie retirée, solitaire, intérieure», il avait peur du *cupio dissolvi* et se hâtait d'ajouter le : *non recuso laborem*. Toutes ces confidences se retrouvent dans ses papiers intimes. Il écrit même le 11 septembre 1882, (il entrait alors dans sa quatre-vingt-douzième année) : « Chacun des jours que j'ai passés dans la vallée des larmes, a été signalé par quelque bénédiction céleste, mais l'une des plus précieuses, a été de pouvoir toujours m'occuper, car ce que j'ai redouté avant tout, c'est l'inaction de la vieillesse. »

Il échappa donc à cette loi commune de l'humanité, par

un bienfait spécial de Dieu sans doute, mais aussi, grâce à la force indomptable de sa volonté qui formait le caractère distinctif de sa riche nature et lui donna en tout temps une si grande puissance d'action sur les hommes et sur les choses. Ce qu'il avait une fois voulu, il le voulait jusqu'au bout, en dépit des obstacles qui semblaient devoir l'arrêter, et s'il n'en triompha pas toujours, ce ne fut pas du moins pour avoir manqué de courage et de constance. Cette énergie a pu passer quelquefois pour une ténacité inopportune. Nous n'y contredirons point. Le désir de faire le bien et le plus de bien possible, ne suffit pas pour justifier tous les actes d'un homme, si vénérable qu'il soit par ailleurs. Nous croyons donc, il est vrai, que le P. Chaignon dans certaines occasions plus ou moins délicates, n'a pas assez consulté la prudence, s'est trop inspiré de ses lumières personnelles.

Dans une vie si longue et si tourmentée, éviter tout faux pas, eût été un vrai prodige. Mais nous savons aussi, que mieux éclairé, il ne se pardonnait pas ces erreurs d'un instant et se les reprochait avec le repentir d'un grand coupable. Il ne se tint pas non plus toujours en garde contre la vivacité de son caractère et une sorte d'impatience naturelle qui, dans l'accomplissement du devoir ne souffrait pas de retard, persuadé qu'il était, que le moindre délai pouvait affaiblir et diminuer les résultats qu'il avait en vue. Les luttes intérieures qui en furent la conséquence, n'auront pas été de celles qui lui auront valu moins de mérites auprès de Dieu, bien qu'aux yeux des hommes, elles aient parfois trahi une âme qui n'était pas assez maîtresse d'elle-même. Ce sont là des taches que nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître et qui font

ressortir davantage les vertus éminentes dont il a donné l'exemple.

Au nombre de celles-ci il faut mettre en première ligne son humilité; ses papiers spirituels la révèlent à chaque page et accusent une grande connaissance de lui-même et des tendances de sa nature. Il y gourmande avec vigueur, à toutes les époques de sa vie, ses impatiences, son défaut d'empire sur lui-même, ses paroles de vanité, son empressement trop naturel, ses petits travers, son attention à la louange ou à la flatterie, ses susceptibilités dans la contradiction, l'attache excessive à son sentiment, son ton fier et dominateur. Il s'y plaint de se trouver trop sensible aux humiliations, et quand les infirmités et la vieillesse l'éloignent des champs de bataille, où il a si bien combattu pour la cause de Dieu, il ne peut taire la souffrance qu'il éprouve de disparaître et de n'être plus, pense-t-il, compté pour rien. Il prépare à son usage un petit cahier d'examen particulier où il notera ses manquements et ses efforts, et en tête des colonnes assignées aux différents mois et jours de l'année, il y inscrit ces paroles qu'il retrouvera sans cesse sous ses yeux : « *Disce obtemperare, pulvis ; disce te humiliare, terra et limus* et *sub omnium pedibus incurvare. Quid, sordide peccator, potes contradicere ?* Apprends donc à obéir, poussière que tu es ; apprends à t'humilier, limon de la terre ; apprends à te courber sous les pieds de tous. Est-ce bien à toi, misérable pécheur, de contredire les autres ? » Ce n'étaient pas là de vaines paroles. Le vénérable supérieur d'un petit séminaire où le P. Chaignon avait, par ses prédications, produit un grand bien, nous écrivait que vers 1845 étant venu à Angers pour lui faire visite, il était sur le point de se retirer, lorsque parut le

P. Supérieur de la Résidence. Ce dernier, dont il était également connu, lui proposa de rentrer et de parcourir un instant la maison. Pendant qu'il lui parlait de certains changements qu'il avait projetés, le P. Chaignon dit d'un ton plein de réserve et de modestie : « Mon Père, si, au milieu de ces nouvelles dispositions, vous faisiez encore...» Sans lui donner le temps de finir sa phrase, le P. Supérieur l'interrompt et lui dit : « Qui vous demande votre avis à vous ? » Le P. Chaignon s'arrêta court et ne laissa pas voir la moindre émotion. « A la bonne heure, me dis-je, ajoute le vénéré correspondant, voilà des hommes et je ne sais lequel des deux admirer davantage ou le supérieur qui parle, devant moi, avec cette autorité, ou celui qui reçoit si humblement une leçon de respect, bien que la veille encore, il fût lui-même le supérieur de celui qui le reprend aujourd'hui. »

A une époque moins lointaine, un bon chanoine d'une grande ville de France, se trouvant inopinément en face du P. Chaignon, ne put s'empêcher de s'écrier : O Père, que je suis heureux de vous rencontrer ! J'avais besoin de vous dire combien j'ai souffert en vous voyant hier, dans la circonstance que vous savez, traité avec si peu d'égards et vraiment si malmené. Comment donc avez-vous fait pour garder votre calme devant une humiliation si soudaine et si imprévue? Le bon Père rougit comme un enfant pris en faute. « Mon cher ami, dit le P. Chaignon, c'était pour mon âme une si bonne fortune ! » puis, après avoir excusé en quelques mots celui qui l'avait humilié, il s'éloigna. Or, ajoutait le chanoine, pendant la scène dont la veille j'avais été le témoin, le P. Chaignon avait refoulé d'une manière si parfaite les mouvements naturels de son âme

que cette victoire sur lui-même m'avait impressionné plus qu'un miracle. »

Un autre jour, une religieuse, qui avait entendu dire que le P. Chaignon n'avait pas prêché moins de trois cents retraites pastorales, voulut s'en assurer par elle-même et se hasarda à demander au Père, s'il était vrai qu'il en eût prêché un si grand nombre. « Vous êtes bien curieuse, ma sœur, repartit le Père, ne comptons point ce que nous faisons; laissons le bon Dieu compter, il s'y entend mieux que nous. »

Au reste, le souvenir de ces retraites ne laissait pas que de lui causer, même au terme de sa carrière, de vives préoccupations. « J'ai été justement effrayé, écrit-il dans ses notes, de la responsabilité qu'ont fait peser sur moi tant de grâces dont j'ai été l'objet, et surtout ma vocation aux retraites sacerdotales. Aucun autre ministère ne demande, selon moi, autant d'humilité de la part de celui qui l'exerce, et précisément l'orgueil a toujours été mon vice dominant. N'y a-t-il pas eu orgueil de ma part dans l'acceptation et la recherche de cet apostolat? L'action de Dieu m'a paru si visible dans d'autres œuvres que j'ai entreprises et qu'un succès inattendu a couronnées, que j'ai pu croire à une mission semblable pour les retraites pastorales. Je n'en suis pas moins épouvanté du peu de bien que j'y ai fait, et je n'en vois pas d'autre cause que mon orgueil. *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* (Jacq., IV, 6.) C'est donc, concluait-il, au moment de ses retraites personnelles, à l'acquisition de l'humilité que doivent tendre tous mes efforts. Il y a si longtemps que Dieu me porte à cette vertu, qu'il m'en fait sentir la nécessité. Il n'est pas une de mes récollections spirituelles qui

ne m'ait donné, sur ce point, de précieuses lumières. » Et de fait, quand il recevait quelque avertissement de ses supérieurs, il était facile de voir, à son humble attitude et à ses protestations de fidélité, combien il était désireux de faire de nouveaux progrès dans cette vertu.

Un contre-amiral de France, qui venait frapper à la porte du noviciat d'Angers, fut singulièrement édifié le jour de son entrée; c'était, croyons-nous, le 20 juin 1869. Il se trouvait depuis quelques instants, chez le P. Ministre, quand, à son tour, se présenta tout baigné de sueurs le P. Chaignon, qui venait de remplir au loin un ministère apostolique et devait bientôt après adresser une exhortion aux Pères de la maison. « Me permettriez-vous, mon Père, dit-il, de prendre un verre d'eau? » et la permission octroyée, il se retira. « Bravo, répliqua le commandant, je suis enchanté de m'être rencontré là avec ce bon vieillard. Je vois que l'obéissance du religieux ressemble tout à fait à celle du marin et du soldat. Je n'attendais pas moins d'un Jésuite. »

C'était la coutume d'ailleurs du P. Chaignon, au moment de son départ pour les retraites, d'apporter au R. P. Supérieur, pour la faire approuver, toute une longue liste des permissions dont il avait besoin pendant ses longues absences. Il s'est toujours montré, nous ont dit ceux qui ont vécu longtemps avec lui, très fidèle à cet usage. Quelquefois même, il poussait si loin l'amour de la régularité, qu'autorisé à passer des semaines entières à la campagne, avec un seul frère coadjuteur, il exigeait que tout s'y passât comme dans les maisons les plus nombreuses. Il faisait sonner la cloche pour les différents exercices de la maison, imposait la lecture publique à tous

les repas, et se serait bien gardé de déroger le moins du monde à l'ordre habituel de la résidence.

Il tenait aussi en grand honneur et en grande estime la pauvreté religieuse. Simple et convenable dans sa personne comme dans ses vêtements, il n'aurait jamais consenti à conserver à son usage quoi que ce soit qui pût offenser une vertu qui lui était si chère. Des dispenses lui étaient-elles nécessaires, tant à cause des œuvres dont il était chargé que de ses longs séjours au dehors, il les demandait simplement. Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, quand la chose était possible, il se passait de voiture et se rendait de son pied à la station des diligences ou du chemin de fer. On ne pouvait le contempler sans une certaine admiration, quand on le voyait, son petit sac noir à la main, traverser la ville d'Angers et hâter le pas pour ne point manquer l'heure du train. Il ne la manquait pas d'ordinaire, mais dans la précipitation du départ, il oubliait quelquefois sa bourse, et nous connaissons tel bon prêtre de la ville qui s'est trouvé tout heureux alors de pouvoir le secourir dans sa détresse. D'un autre côté, le P. Chaignon était, cela se comprend, bien jaloux du trésor qu'il portait dans son petit bagage. Ses papiers composaient toute sa fortune. Or, il advint, un jour, après un long voyage, que sa valise aux sermons, égarée parmi les colis, ne put se retrouver. Le pauvre Père éploré allait, venait à travers les salles d'attente, interrogeant les voyageurs comme les hommes d'équipe, se lamentant bien haut et répétant vingt fois qu'il aimerait mieux avoir perdu 30,000 fr. Tout le monde se demandait quel pouvait être l'objet mystérieux renfermé dans sa valise et le blâmait déjà d'avoir confié à un fourgon de chemin de fer une

valeur aussi considérable, quand, tout à coup, le précieux colis fut découvert. A sa vue, le P. Chaignon paraît triomphant et explique aux voyageurs ébahis que ses sermons représentent ni plus ni moins une somme de 30,000 francs.

Cette naïve simplicité était encore un des traits marquants de sa nature si droite, si enthousiaste, si affectueuse si compatissante et si sensible.

Bien qu'il ne fût pas porté par caractère à la gaîté, il savait se prêter aux circonstances avec une bonne grâce charmante, condescendre aux joies de la jeunesse et provoquer, au besoin, son aimable hilarité. Les journaux de 1850 annonçaient l'arrivée en France du T. R. P. Roothaan, Général de la Compagnie de Jésus. Quelques-uns même affirmaient qu'il était à Bordeaux. Sur ces entrefaites, le P. Chaignon se rend à la maison de campagne où les novices d'Angers se trouvaient alors en vacances : « Savez-vous, leur dit-il, la grande nouvelle? Le T. R. P. Général est en France. — Mais où donc, mon Père, à Marseille? à Bordeaux? — Pas du tout; devinez. — C'est chose impossible, mon Père. — Eh bien! sachez qu'il est en Anjou, qu'il est ici, qu'il est au milieu de vous. » Et comme les novices n'en pouvaient croire leurs oreilles, le bon Père tira de son bréviaire une lettre couverte de timbres étrangers dont l'adresse était ainsi conçue : Au T. R. P. Chaignon, Général de la Compagnie de Jésus, à Angers. Il était ravi d'avoir causé pareille surprise à son monde. L'occasion ne s'en présentait pas tous les jours. Quelques années plus tôt, l'archevêque de Besançon, Mgr Matthieu, lui faisait parvenir le billet suivant : « Je vous avais écrit à Angers, il y a quinze jours, mais la

lettre, après avoir été envoyée à Amiens, m'a été retournée comme étant destinée à un *inconnu*. Ainsi, mon Père, voilà de quoi exercer votre humilité... † CÉSAIRE, arch. de Besançon. »

Par la pente naturelle de son cœur, le P. Chaignon ressemblait au charitable Samaritain de l'Évangile, empressé à verser l'huile sur les blessures qu'on lui découvrait. Toutes les lettres qui parlent de lui font l'éloge de sa tendresse sacerdotale. Il aurait voulu ne laisser aucune douleur sans l'adoucir, aucune misère sans la soulager, et douter un instant des intentions de ceux qui l'approchaient, lui aurait semblé indigne de son caractère. Il croyait toutefois trop facilement aux plaintes d'autrui. Mais pour avoir été souvent surprise, sa confiance n'en demeurait pas moins grande, et il trouvait toujours quelques excuses pour pallier des torts dont il avait été la première victime.

Habitué à ne considérer les choses qu'au point de vue de la foi, il faisait assez bon marché des opinions humaines. Il accueillait volontiers celles qui flattaient ses secrètes espérances, répudiait les autres, et les déceptions qu'il éprouva ne le guérirent jamais entièrement d'une sorte de crédulité native dans laquelle il aimait parfois à se complaire. Il disait bien, devant l'action de la Providence qui semblait se jouer des événements et des hommes, qu'il n'y avait plus qu'une seule pensée à avoir : celle d'accumuler des mérites pour l'éternité ; mais à la première occasion, il subissait de nouveau l'influence de son époque et se reprenait à étayer sur des fondements plus ou moins ruineux ses craintes ou ses espérances.

Tel était le P. Chaignon, prêtre et religieux avant tout,

poursuivant au milieu des vicissitudes du combat les œuvres de sa sainte vocation. Enfin, chose admirable et qu'on ne retrouve que dans les âmes vraiment surnaturelles, cet homme, dont le tempérament était si vigoureux, la santé si robuste, et dont l'existence devait se prolonger si longtemps, a vécu dans une continuelle préparation à la mort. Il n'est pas une seule de ses retraites, soit pendant les dernières, soit pendant les premières années de sa vie apostolique, qui n'en fasse une mention expresse. Depuis 1858 jusqu'à 1883, c'est deux fois le jour qu'il faisait cette préparation : la première, dans son action de grâces après la messe, la seconde, immédiatement avant son sommeil. Mais nulle trace de trouble et d'inquiétude, partout et toujours le calme et l'abandon. « Si la proximité de la mort et la nécessité de faire mes préparatifs de départ me préoccupent, la confiance en Dieu est toujours là pour me fortifier et me consoler. J'aurai à mes côtés Jésus, Marie, Joseph, saint Ignace et tous les saints de la Compagnie. *In his confido, adsunt pœnitenti, aderunt morienti.* » Cette douce espérance, nous allons le voir, ne fera que croître jusqu'à sa dernière heure.

CHAPITRE XV

DERNIÈRES ANNÉES DU PÈRE CHAIGNON
1880-1883.

L'exécution des décrets du 29 mars 1880 à la Butte du Pélican. — Expulsion du Père Chaignon. — Marques de sympathie qu'il reçoit. — Le vieux vendéen. — Ses travaux à la ville et à la campagne. — Nouvelle édition de la *Paix de l'âme, du jubilé de* 1881. — Pressentiments d'une fin prochaine. — Il rentre à la Résidence. — Publication du *Ciel ouvert.* — Le futur centenaire. — Il n'ira pas mourir à Jersey. — Correspondance à ce sujet. — Sa dernière année. — Son dernier jour. — Sa mort le jeudi 20 septembre 1883. — Cérémonie de ses funérailles à Saint-Serge. — Lettre de Mgr l'évêque d'Angers à l'occasion de la mort du R. P. Chaignon, de la Compagnie de Jésus. — Son tombeau au cimetière de l'Est. — Conclusion.

Mille symptômes plus significatifs les uns que les autres, révélaient chaque jour aux plus aveugles, l'intention bien arrêtée du gouvernement d'exécuter les décrets. Le doute n'était possible que touchant le mode d'exécution. Mais rien n'éclairait le bon P. Chaignon. Il ne pouvait croire à une si révoltante iniquité. Vainement lui faisait-on des offres d'hospitalité en Bretagne, en Anjou et de bien d'autres côtés, il les déclinait, comptant jusqu'aux derniers jours, sur un miracle de délivrance. Le miracle espéré ne se réalisant pas, il fallut bien se résigner. C'est alors qu'il jeta au feu une grande partie de ses papiers, et il

attendit dans les angoisses les décisions de la Providence.

Le mercredi 30 juin, pendant que sous les yeux de toute une armée de sergents de ville, de gendarmes, de pontonniers, les crocheteurs officiels attaquaient à coups de leviers et de marteaux les portes de la Résidence du faubourg Saint-Michel et les faisaient voler en éclats, ce vénérable Père était à son poste au milieu de ses frères. Nulle protestation, ni celle du R. P. Kervennic, Recteur de la maison, ni celle des pères de famille s'exprimant par la bouche de M. le comte de la Bouillerie, ancien ministre, ni enfin celle de Mgr Freppel, évêque d'Angers, n'avait arrêté un instant l'œuvre d'une administration qui, sous le fallacieux prétexte d'appliquer des lois existantes, qui n'existaient pas, commençait par violer les lois les plus élémentaires de la justice.

Le P. Chaignon fut appréhendé à son tour par un sergent de ville et un gendarme, puis amené sur cette place du Pélican, toute retentissante encore des cris de « Vive Mgr d'Angers! vivent les Jésuites! » On vit alors ce vieillard nonagénaire, un petit sac noir à la main, se détourner d'un pas chancelant et regarder une fois encore à travers ses larmes, cette maison qu'il avait fondée, qu'il habitait depuis quarante ans, uniquement adonné au travail et à la prière, et d'où il était banni comme un malfaiteur. Soudain, du milieu de la foule émue, indignée, se détachèrent des amis empressés qui vinrent à sa rencontre et le conduisirent dans l'asile que leur charité lui avait ménagé (1). C'est de là qu'il écrit le jour même :

(1) Il faut lire dans les journaux de l'époque : *l'Etoile, l'Union de*

« Deux mots ce soir : nous voilà exécutés. Je suis retiré avec deux frères, chez M. Zacharie du Reau, rue Basse-Saint-Martin. Nos Pères ont chacun leur refuge. A Monseigneur et à la population chrétienne de l'Anjou est due la gloire de cette journée. L'élite des habitants s'est montrée admirable. Depuis notre maison jusqu'à celle de Monseigneur à l'Esvière, un cortège de plusieurs centaines d'hommes a accompagné le prélat en criant : Vive Monseigneur, vivent les Jésuites ! Nous ne pouvons sortir de nos retraites sans être entourés d'amis qui nous donnent les plus touchants témoignages de sympathie. »

Pour lui, il en reçut non seulement de la part des amis présents à Angers, mais encore des absents. Sous la plume de l'un d'eux, nous lirons tous les autres : « J'ai souffert davantage, lui écrit-il du fond de la Côte-d'Or, en voyant l'outrage fait au vieillard. Comme chrétien, comme Français, je souffre, mais comme prêtre, je dirai : Vos vertus vous rendaient digne de recevoir cet honneur, de devenir confesseur de la foi. C'est une nouvelle couronne à la fin d'une belle vie. Bien souvent en méditant vos œuvres, et

l'Ouest, le journal de Maine-et-Loire (30 juin, 1er et 2 juillet 1880), *la Semaine religieuse* du diocèse d'Angers, 4 juillet, le récit de l'expulsion du 30 juin qui, à la grande surprise des persécuteurs, se changea en un véritable triomphe pour la religion. Notons encore au *Journal officiel*, dans le n° du 3 juillet 1880 la séance de la veille à la Chambre des députés où Mgr Freppel, montant pour la première fois à la tribune, interrogea le Gouvernement sur la manière dont avaient été exécutés les décrets du 29 mars. M. Emile Pingault a réuni dans un volume qui a pour titre : *Expulsion des Congrégations dans l'Ouest*. Angers. Lachèse et Dolbeau 1880, la plupart des faits qui ont signalé dans l'Ouest l'attentat de juin et novembre 1880. Voir encore la brochure : *Expulsion des capucins de la Cour Saint-Laud*, par le R. P. Léopold, de Chérancé. Angers. Lachèse et Dolbeau, 1881.

surtout depuis qu'il m'a été donné de correspondre avec vous, j'ai désiré pouvoir vous rencontrer, me jeter à vos genoux pour recevoir votre bénédiction. Je ne puis guère espérer sur cette terre avoir cette consolation. Mais pour Dieu il n'y a point de distance... Je m'incline donc devant vous, saint vieillard, vénérable confesseur de la foi, et je vous crie : Bénissez-moi ! demandez à Dieu que cette bénédiction me fortifie, surtout dans les jours d'épreuves plus cruelles qui ne tarderont pas, afin que je sois le digne représentant du divin crucifié. »

Quelques jours après l'expulsion, un de ses amis se croisa avec lui sur la butte du Pélican, à deux pas de la Résidence. « Mais où cheminez-vous ainsi ? lui dit-il en l'arrêtant. — Mais je rentre à la maison. — A la maison ! oubliez-vous donc qu'elle est sous les scellés ? » Hélas, oui, il l'avait oublié et reprenait instinctivement le chemin qu'il avait coutume de suivre tous les jours depuis quarante ans.

Dans sa nouvelle situation et sous le toit hospitalier qui l'abritait, le P. Chaignon reprit aussitôt la suite de ses travaux accoutumés, confessant, composant, correspondant, prêchant encore çà et là avec une véritable ardeur, recueillant même des consolations inattendues. C'est ainsi qu'un jour vint frapper, à sa porte, un pauvre Vendéen qui ne s'était pas confessé depuis plus de cinquante ans, et, malgré les instances des siens, se refusait à le faire, tant qu'il n'aurait pas trouvé, disait-il, un confesseur plus âgé que lui. Or, il avait quatre-vingt-huit ans. Sur ce entrefaites, il apprend qu'il y a à Angers un P. Chaignon qui en compte quatre-vingt-dix. Touché de la grâce, il se met aussitôt en route, arrive à Angers et se confesse au

vénérable proscrit, qui l'accueille, on le pense bien, avec la plus tendre charité. De pareilles joies semblaient lui rendre la vie, au moins pour quelque temps, car sa santé, par suite de son grand âge et de ses infirmités, ne laissait pas que de s'affaiblir. Aussi passait-il une partie de son temps à la ville et l'autre à la campagne. Ce qui lui faisait dire : « Avant la fameuse exécution, je n'avais qu'un domicile, j'en ai dix maintenant. Oh! qu'on est bien logé à l'hôtel de la Providence, ainsi que saint Vincent de Paul traduisait le : *Qui habitat in adjutorio Altissimi.* »

Le presbytère de Brain-sur-l'Authion était l'asile où il se retirait de préférence. Là, respirant un air plus pur, vivant dans une plus grande solitude, toujours aidé du bon Frère qui lui servait de secrétaire, il se livrait plus à l'aise à ses travaux de composition. Il y prépara une seconde édition de la *Paix de l'Ame,* qui ne tarda pas à voir le jour, réédita à l'occasion du *Jubilé de* 1881 un opuscule de circonstance, et fit marcher de front ses grandes œuvres de *Saint-Michel,* de *Saint-Joseph* et du *Cœur agonisant*, comme s'il eût vécu en dehors de toute autre préoccupation.

Dans les derniers jours de 1880, la mort du cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, qui, depuis cinquante ans, était pour lui un père et un ami, l'affecta profondément. Les pressentiments d'une fin prochaine s'accentuèrent davantage, ainsi que le disent ses lettres de cette époque : « Je n'ai plus qu'une grâce à demander, *felicem vitæ consummationem*, que j'achève heureusement ma carrière... Oui, me voilà sur le bord de l'éternité, je n'ai plus qu'un pas à faire et j'y entrerai. — Plus d'absences probables, si ce n'est le départ pour l'éternité, quand il plaira à Notre-Seigneur, ce qui ne peut être éloigné. » Mais, en

mars 1881, après neuf mois d'exil, il peut rentrer dans sa chère Résidence du faubourg Saint-Michel, déserte, hélas! et dont les anciens habitants sont toujours sur la terre étrangère. Ce retour inespéré le ranime, il se livre avec une nouvelle confiance à ses travaux ordinaires, forme encore des projets d'apostolat, fait dans une communauté qui lui est chère quelques conférences religieuses, après lesquelles on s'écrie : « Non, nous ne trouverons jamais un second P. Chaignon (1). » C'est à cette époque aussi qu'il compose et tire à 5,000 exemplaires, écoulés en moins d'un an, son *Ciel ouvert;* il déploie en un mot une telle activité que, de plusieurs congrégations qu'il a jadis évangélisées, du midi même de la France, comme si on oubliait son grand âge, on le presse, on le conjure de venir une fois encore, pour le bien des âmes, exercer son saint ministère. Ce sera le chant du cygne. Comme il souriait aimablement à ces touchantes et filiales invitations! Il aimait à en faire part aux Pères qui l'entouraient et, se rassurant tout à coup sur ses forces, semblait chercher dans leurs yeux la réponse qu'il devait adresser. Sans doute, il ne tardait pas à conclure à son impuissance présente; mais il ne reculait pas non plus devant la séduisante possibilité de célébrer un jour son propre centenaire, quand la question, délicatement soulevée par ses Frères, surgissait soudain avec tout un cortège d'arguments en apparence fort plausibles. Sa joie franche et naïve comme celle d'un enfant, éclatait alors en dénégations qui lui valaient des affirmations plus victorieuses, et

(1) Lettre de la Révérende Mère Hilarion, ancienne supérieure générale des Ursulines de Chavagnes, novembre 1882.

produisaient du moins cet heureux résultat, d'entretenir son courage en soutenant ses forces.

Toutefois, rentré dans sa chambre et laissé à ses méditations, il se replaçait bientôt en face de l'éternité. Il écrit même à l'un des exilés de Jersey : « Mon Révérend et bien aimé Père, j'ai caressé pendant quelque temps la pensée d'aller mourir près de vous, entouré de tous les soins de votre charité, si on voulait bien me le permettre. Mais voici la considération décisive qui m'interdit d'en faire la demande. Dieu m'a placé là où je suis et il m'y laisse depuis quarante-deux ans. Je crois l'entendre me répéter à mon tour : *Esto ibi, usque dum dicam tibi.* Reste là, tant que je n'exprimerai pas une volonté contraire. On m'assure également qu'ici je suis encore capable de quelque bien, qu'il me serait impossible de faire ailleurs. »

Et un peu plus tard, le 11 septembre 1882, dans un billet à l'adresse du même Père, il n'est pas moins explicite : « Le 8 du mois prochain, si je suis encore dans cette vallée de larmes, je commencerai ma quatre-vingt-douzième année. Plus que jamais je dois dire avec saint Paul : *Tempus resolutionis meæ instat.* Elle est imminente l'heure de ma dissolution. Je ne puis ajouter : *Bonum certamen certavi*, le bon combat, je l'ai vaillamment combattu. Oh ! quel compte à rendre pour toutes les grâces reçues pendant mon pèlerinage ! Je n'ai pas fait la millième partie du bien que j'aurais dû, et par là même que j'aurais pu faire. Que j'aimerais à vous voir près de moi au moment de mon départ ! Mais ici encore il faut dire : *Fiat voluntas tua*, avant tout, votre volonté, ô mon Dieu ! » L'exilé de Saint-Aloysius' House lui répondit : « Le cœur ne vieillit pas et l'âme est jeune toujours. Que Notre-

Seigneur ne vous accorde pas encore la fin du pèlerinage, pour que vous puissiez continuer à vous dépenser plusieurs années *ad majorem Dei gloriam*. Me trouver près de vous au moment du départ, quelle consolation! Qui sait? Jésus est si bon. Mais comme vous et avec vous je répète mon *fiat*. J'ai toujours pour vous une affection d'enfant, et je vous recommande sur la terre comme au ciel ma nombreuse famille. Si tous ceux qui me sont confiés pouvaient devenir de petits Chaignons (1)! »

Cependant, plus d'un an devait s'écouler entre la date de ces lettres et le moment où le vénérable Père nous fut enlevé. Sa vie demeura la même, quoique plus renfermée dans l'enceinte de la maison, active comme par le passé, tout entière à la prière et au travail, aux œuvres et à la correspondance. Il n'était pas jusqu'à son écriture qui ne gardât la même vigueur, à la grande surprise d'un autre vieillard dont la main tremblante lui traçait le 9 mars 1883, en caractères plus ou moins informes, des lignes comme celles-ci : « Votre écriture m'a singulièrement réjoui par sa netteté et son assurance. Est-ce que l'avant-goût de l'éternelle jeunesse vous aurait déjà traité comme l'aigle des Psaumes? C'est réellement phénoménal! Et avec cela vous avez le cœur aussi chaud, plus chaud peut-être qu'avant le temps où la charité de Notre-Seigneur vint en prendre possession. Bientôt un siècle de bonnes œuvres. Quelle enviable existence! Cela seul démontrerait le christianisme et ferait aimer Dieu! »

Tout faisait donc espérer que cette vie déjà si long-

(1) Lettre du R. P. Mourier, recteur de Saint-Aloysius'House, à ersey, 25 septembre 1882.

temps prolongée se prolongerait encore. Le jeudi 20 septembre 1883, qui fut son dernier jour, le P. Chaignon était, suivant sa coutume, debout dès quatre heures. Méditation, sainte messe, pieuses lectures, récitation du bréviaire, travail de composition, correspondance, repas, récréation, exercice du saint ministère, prières plus longues au pied du Saint-Sacrement, tout s'était succédé dans un ordre parfait. Nul indice, nul symptôme, précurseur d'une fin prochaine. Bien plus, il était allé dans la journée visiter un de ses frères, qu'une grave maladie retenait depuis quelques semaines sur son lit de douleur, et auquel il avait signifié deux jours auparavant les desseins probables de la Providence à son égard. « Une fois encore, lui avait-il dit, les rôles seront changés; le plus jeune, le bon Dieu ne tardera pas à le prendre, et il n'a plus qu'à se préparer à son éternité; le vieillard, lui, semble destiné à voir sans cesse retarder son tour. » La prophétie n'était rien moins que certaine. Par une contradiction qui n'est pas rare dans les choses humaines, le plus jeune recouvra la santé et est devenu le biographe du vieillard qui, contrairement à toute prévision, touchait cependant à sa dernière heure. Jamais il n'avait été, c'est la relation même du R. P. Supérieur de la Résidence que nous transcrivons (1), plus joyeux que ce soir-là. Jamais il n'avait, en se traînant doucement dans nos corridors, plus pieusement récité son chapelet. Bref, après avoir entendu quelques confessions et préparé sa méditation du lendemain sur la fête de saint Matthieu, comme le témoignait la page encore ouverte de son livre, après avoir fait

(1) Lettre du R. P. Casimir Kervennic, 21 septembre 1883.

son examen, il s'était couché très bien portant. A neuf heures et demie, il se sent indisposé, réveille son frère secrétaire, reçoit de sa main un cordial qui ne lui apporte aucun soulagement, et le prie d'avertir le frère infirmier. Quand celui-ci arriva, le bon Père était déjà sans connaissance. Pendant qu'on allait en toute hâte chercher le médecin, le R. P. Supérieur, dans la crainte d'une catastrophe, administre au cher malade l'extrême-onction. A peine avait-il récité la dernière prière que le P. Chaignon rendait sa belle âme à Dieu.

Son corps fut exposé dans l'un des parloirs de la Résidence, et tous ceux qui l'y ont contemplé admirèrent la majestueuse et douce sérénité que lui avait laissée la mort. Le coup dont nous avions été frappés avait été si soudain que, le vendredi 21 septembre, lorsque déjà le vénérable Père était étendu sur sa couche funèbre, un prêtre, son pénitent habituel, attendait tranquillement à la porte de sa chambre, le moment de se confesser. Qu'on juge de sa surprise et de sa tristesse quand on vint le tirer de son erreur et lui apprendre la fatale nouvelle.

Les funérailles eurent lieu le samedi 22 septembre dans l'église Saint-Serge, la chapelle des Pères étant toujours sous les scellés de la République française. Dans le parcours de la Résidence à l'église, dit l'*Anjou* dans son numéro du dimanche 23 septembre (1), le corbillard des pauvres, qui renfermait la dépouille mortelle de l'humble religieux, était suivi d'un imposant cortège.

A Saint-Serge, une très nombreuse assistance remplis-

(1) Voir aussi *la Semaine religieuse* du diocèse d'Angers. Dimanche 30 septembre 1883.

sait la nef. C'était d'abord, au premier rang, le R. P. Kervennic, supérieur de la maison des Jésuites, accompagné de quelques Pères; puis MM. les curés et les aumôniers d'Angers, les Pères Bénédictins, représentés par le R. P. Dom Couturier, abbé de Solesmes, et Dom Pothier; les Pères Dominicains, les Pères Capucins et beaucoup d'hommes appartenant à toutes les classes de la société. On y voyait encore des membres des diverses communautés religieuses de la ville. Derrière elles, avaient pris place les femmes du peuple, des dames de la société, venues avec empressement près du cercueil du serviteur de Dieu, si connu d'ailleurs et si apprécié à Angers.

Mgr Freppel avait tenu à donner aux Pères Jésuites un témoignage spécial de son affectueuse sympathie en venant présider lui-même les obsèques. Il était au chœur, assisté de M. Pessard, vicaire général, et de l'un de ses secrétaires. Comme le jour des funérailles coïncidait avec la solennité de saint Maurice, patron de la ville et du diocèse, l'autel avait revêtu sa parure de fête et semblait donner à tout ce deuil un air de triomphe. Quand M. le curé de Saint-Serge eût chanté la grand'messe, M. l'abbé Thibault, secrétaire de Mgr l'évêque d'Angers, monta en chaire et lut la lettre suivante :

Lettre de Mgr l'évêque d'Angers, au R. P. Kervennic, Supérieur de la Résidence d'Angers, à l'occasion de la mort du R. P. Chaignon, de la Compagnie de Jésus.

« Mon Révérend Père,

« Vous m'annoncez une bien triste nouvelle. Quoique nonagénaire, le R. P. Chaignon jouissait d'une santé qui

semblait devoir lui promettre encore de longs jours; et d'ailleurs, nous étions tellement accoutumés à le voir travailler au milieu de nous, que sa disparition presque subite causera non moins d'étonnement que de douleur. Quelle énergie de caractère et quelle vivacité d'esprit à un âge où d'ordinaire les facultés de l'âme se ressentent de la diminution des forces physiques! Si j'en excepte notre illustre Angevin M. Chevreul, il ne m'avait pas encore été donné de rencontrer chez un vieillard un prolongement aussi complet des qualités les plus heureuses de la jeunesse. C'était chose admirable de voir une pareille application au travail dans ce religieux qui, après avoir dépassé depuis longtemps les limites les moins ordinaires de la vie humaine, ne se donnait pas plus de repos qu'à trente ans, occupé qu'il était du matin au soir à entretenir une correspondance qui embrassait tous les diocèses de France, retouchant ses anciens ouvrages, en composant de nouveaux; et c'est à peine si vous et moi nous parvenions à modérer une ardeur toujours prête à se dépenser dans la création de nouvelles œuvres pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

« Dans la personne du R. P. Chaignon, votre illustre Compagnie, si féconde en grands serviteurs de Dieu, perd l'un des hommes qui l'auront le plus honorée dans ce siècle par l'éclat de leurs vertus et par le mérite de leurs prédications. Quant aux prêtres et aux fidèles du diocèse d'Angers, ils ne sauraient oublier que le vénéré défunt a passé au milieu d'eux la plus grande partie de sa vie religieuse et sacerdotale. Associé à la fondation de votre résidence en 1839, il y était rentré depuis quarante ans, après une courte absence, pour n'en plus sortir. Je

me trompe; il vint un jour où il dut la quitter : ce fut le 30 juin 1880. Ce jour-là, nous eûmes la douleur de voir le vénérable vieillard, alors âgé de quatre-vingt-neuf ans, expulsé de sa cellule par la police républicaine, prendre le chemin d'un village voisin, son bréviaire sous le bras, au milieu d'une foule attristée d'une pareille scène; jour néfaste dont il faudrait pouvoir effacer le souvenir de notre histoire, pour l'honneur de la France. Du moins y avait-il là quelque consolation pour ceux qui comprennent encore la grandeur morale : c'était le calme et la sérénité d'âme du P. Chaignon et de ses confrères en face d'une violence que ni la vieillesse ni les infirmités mêmes ne parvenaient à désarmer.

« Mais, quelque féconde qu'ait pu être sa carrière en Anjou, c'est au clergé de France tout entier que le P. Chaignon appartenait, par le ministère si important et si délicat des retraites ecclésiastiques. Ces prédications toutes spéciales ont été la grande œuvre de sa vie, et Dieu seul peut savoir tout le bien que l'infatigable missionnaire a opéré dans ces exercices salutaires qui ont pour objet la sanctification du clergé. « Par une disposi-« tion miséricordieuse et providentielle, dont nous vou-« lons être reconnaissant jusqu'au dernier moment de « notre vie, écrivait-il dans l'introduction du *Nouveau « Cours de méditations sacerdotales*, Dieu a daigné se « servir de notre organe, dans un grand nombre de re-« traites pastorales, pendant plus de trente ans, pour rap-« peler à ses ministres les glorieux privilèges et les obli-« gations si graves du prêtre et du pasteur. » Plus de trois cents retraites ecclésiastiques, prêchées dans presque tous les diocèses de France avec autant de fruit que de

zèle, témoignent en effet de cette vocation toute particulière. Après avoir donné de vive voix un enseignement puisé aux meilleures sources de l'Écriture et de la tradition, le savant conférencier en a reproduit la substance dans des livres que tous les prêtres connaissent et admirent : monument remarquable d'éloquence et de piété, qui assure à son auteur une place distinguée parmi les maîtres les plus éminents de la vie spirituelle.

« Le P. Chaignon possédait, en effet, un ensemble de qualités qui devaient le rendre tout particulièrement apte à ce genre de ministère. Doué d'une grande puissance oratoire, il avait fécondé par l'étude un esprit aussi vigoureux que juste. « Vous vivrez longtemps, lui disait autre-« fois un Provincial de la Compagnie de Jésus, car vous « profitez si bien du temps que Dieu vous laissera en « jouir à votre aise. » La dignité et l'excellence du sacerdoce, voilà l'idée dont il s'était pénétré plus profondément; c'est à la faire passer dans les âmes, haute et lumineuse, qu'il appliquait les ressources de son talent, réunissant autour d'elle toutes les connaissances qu'il avait pu puiser dans les livres sacrés, dans les écrits des Pères et des théologiens. Une longue expérience l'avait initié à tous les détails de la vie du prêtre, comme d'ailleurs la rectitude de son jugement le préservait de toute exagération, soit dans le précepte, soit dans le conseil. Homme de la règle et du devoir, durant ses soixante-quatre années de profession religieuse, il trouvait des accents d'une chaleur entraînante pour rappeler à ses vénérés confrères la sainteté de leur état. Aussi ai-je été aussi édifié que peu surpris d'apprendre que, ce matin, on a retrouvé sur sa table son livre de méditation marqué de la veille pour la

fête du lendemain. L'oraison n'avait-elle pas été le premier, comme elle devait rester le dernier mot de ce grand zélateur de la perfection sacerdotale ?

« Ah ! les prêtres du Seigneur ! Il ne se bornait pas à se dévouer pour eux de leur vivant ; sa charité le portait encore à vouloir les soulager après leur mort. N'est-ce pas dans ce but qu'il fondait naguère, à Angers, cette admirable *œuvre de Saint-Joseph* pour les prêtres défunts qui, à l'heure présente, est répandue dans la France entière où elle compte ses associés par milliers ? Après les retraites ecclésiastiques, le P. Chaignon n'avait rien de plus à cœur que le soulagement des âmes du purgatoire. On peut dire que cette deuxième pensée, non moins que la première, a rempli toute sa vie. C'est pour la réaliser qu'il établissait l'*œuvre de Saint-Michel* pour les âmes des fidèles trépassés et l'*Association du Cœur agonisant de Jésus*. Touchantes institutions, et qui témoignent de sa grande foi non moins que de son ardente charité ! Comment le temps de l'épreuve se prolongerait-il pour celui qui a mis tant de zèle à l'abréger lorsqu'il s'agissait de ses frères ? Que d'intercessions dans le ciel auront été la récompense de sa sollicitude pour les âmes du Purgatoire. Et d'ailleurs, quelles gerbes de mérites n'aura-t-il pas portées au seuil de l'éternité, cet ouvrier évangélique, après avoir travaillé pendant de si longues années dans le champ du Seigneur ? Anssi est-ce bien le cas de répéter ici : *Beati qui in Domino moriuntur*, « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! » (Apocalypse, XIV, 13.)

« Quand de tels hommes disparaissent du milieu de nous, ils ne manquent jamais de laisser derrière eux un grand vide. Rien que par leur présence, ils étaient une

force et une bénédiction. En eux, l'on voyait revivre tout un passé déjà lointain, et la génération présente s'éclairait de leurs conseils, comme elle se fortifiait par leurs exemples. Le P. Chaignon personnifiait pour la Compagnie de Jésus un demi-siècle de travaux, d'épreuves, de services rendus à l'Église et à la France. Il était aussi pour les prêtres et les fidèles de mon diocèse un sujet de grande édification; et, pour ma part, je regardais comme une faveur du ciel la présence de ce saint vieillard dans ma ville épiscopale. Aussi, pendant que vous inscrirez son nom parmi les disciples les plus fidèles de votre glorieux fondateur, nous conserverons pieusement sa mémoire dans les annales de l'Église d'Angers.

« Agréez, mon Révérend Père, avec mes sentiments de condoléance, l'expression de mon sincère attachement.

« Angers, le 21 septembre 1883.

« ✝ CH-EMILE, *Évêque d'Angers.* »

En entendant traduire en un si beau langage les sentiments qui étaient au fond de toutes les âmes, la pieuse assemblée paraissait visiblement émue et accueillit avec reconnaissance cet éloge si complet et si délicat du vénéré défunt. La lecture terminée, Monseigneur récita lui-même les prières de l'absoute, puis le corbillard prit la route du cimetière, suivi d'une longue file de prêtres et de fidèles.

Et maintenant, le P. Chaignon repose dans la tombe au milieu de ses frères, dont un grand nombre avaient partagé les fatigues de son apostolat. C'est là, près des PP. Ringot, Gautier, Leroux, Bellefroid, Hilaire, de Léhen, Aubert, Pâris, Fréchon, Nizard, Schlosser, Le Lasseux et bien d'autres, qu'il dort son dernier sommeil,

jusqu'au jour de la résurrection, ainsi que le rappelle l'épitaphe gravée sur la pierre sépulcrale :

I H̃ S.

A. M. D. G.

Hic jacent
Expectantes beatam spem et adventum gloriae
Magni Dei et Salvatoris Nostri
Jesu Christi

C'est là qu'ils reposent
attendant pleins d'espérance l'éternelle béatitude et le glorieux avénement du Dieu tout puissant Notre Sauveur Jésus-Christ.

Saint PAUL, *epist. ad Tit.* II, 13.

Deux simples lignes latines redisent au passant qui cherche à travers tous ces noms, dont la liste est déjà longue, les plus connus et les plus chers, le jour de la mort et l'âge de celui que nous avons perdu.

Petrus Chaignon, sacerdos S. J.
obiit 20 7bris 1883, œt. 92.

Pierre Chaignon, prêtre de la Compagnie de Jésus,
mort le 20 septembre 1883. à l'âge de 92 ans.

Mais, ici-bas, sa mémoire ne périra point. Nous en avons pour preuve les glorieux témoignages que lui ont rendus, de toutes les parties de la France, tant de prêtres et d'amis redevables à son zèle du feu sacré qui les anime eux-mêmes. Elle survivra, grâce à ses écrits, à ses œuvres de tout genre, grâce surtout à l'invincible et féconde activité d'une vie de quatre-vingt-douze ans restée toujours semblable à elle-même, depuis la première heure

jusqu'à la dernière. Une seule parole d'ailleurs résume, caractérise l'existence du P. Chaignon, et c'est par ce suprême hommage que nous voulons mettre fin à ce livre : le zèle de Dieu et des âmes l'a dévoré, *zelatus est pro Deo suo*. (Lib. Num., XXV, 13.)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

I

LES CHAIGNONS DANS L'ÉGLISE DU MANS

Ce n'est qu'après les plus consciencieuses recherches que nous avons rattaché à la vie du P. Chaignon le souvenir des célèbres chanoines de ce nom. Les hommes compétents que nous avons consultés sur ce point et dans le diocèse du Mans et ailleurs ont été unanimes à nous déclarer que le jésuite et les chanoines appartenaient bien à la même famille. Celle-ci, à une époque déjà ancienne, s'est fait remarquer par de pieuses libéralités envers l'Eglise et fonda vers le quinzième ou seizième siècle à Izé (Mayenne) canton de Bais, la Chapelle « dite des Chaignons ».

Voici maintenant sur la vie et les œuvres des chanoines Chaignon les documents que l'histoire nous a transmis.

---

§ I.

Juhellus Chaignon.

Secundo nonas 7bris obiit venerabilis vir magister Juhellus Chaignon, hujus ecclesiae canonicus ; cujus fuit nativitas e loco vocato Vt (Vz ?) in parochia Fausti Martini de Connée in deserto.

Hic dum viveret in humanis, pro dicta Ecclesia multum laboravit; magnates et principes tanquam hospites recipiendo. In cujus domo

existens illustrissimus princeps, Karolus Andegaviae (1) comes Cenomanorum, dicte Ecclesie contulit inestimabiles reliquias (2) omni veneratione dignas, et ultra quod credi potest; quod patet intuentibus.

Hic sue salutis non immemor, pro suo anniversario quod singulis annis valet XXV libras Turon, pro canonicis, sacrista et sonitoribus VII solidos, VI denarios Turon, item sacriste pro accendendo luminare supra foveam, X pro aliis oneribus II sol. VI den. contulit dicte ecclesie quadringenta scuta auri.

Dedit insuper vicariis prædicte ecclesie quamdam domum sitam in vico capellanorum, cum onere dicendi annuatim sex missas cum nota, de defunctis, aut de Beata Virgine Maria; unam videlicet tali die qua obdormivit in Dno, aliam septima die sequenti, et alias quatuor, diebus sabbatis quatuor temporum ad altare fauste Emerentiane quod aedificare fecit et coram eo est inhumatus. Hanc enim domum emit precio centum trigenta scutorum auri absque venditionibus quas solvit domino de Tucé. Et ampliora fecisset, si tempora fuissent suo velle opportuna ( ) anima ejus in pace requiescat, amen. (Cf. Martyrologium capituli Cenomanensis ms 244, fo 139, Bibliothèque du Mans).

---

(1) Charles Ier d'Anjou, comte du Maine, beau-frère de Thibault de Luxembourg, evêque du Mans, frère du roi René, surnommé le bon Roi, et beau-frère de Charles VII, roi de France. Charles Ier était né en 1414 et mourut le 10 avril 1472, à Neuvy en Touraine. Son corps fut apporté au Mans et inhumé par son beau-frère à la cathédrale, entre deux piliers, séparant le sanctuaire du premier latéral, du côté de la sacristie. Son mausolee, qui était de marbre blanc et de cuivre fin, fut brisé par les Calvinistes en 1569. Le sarcophage seul fut sauvé et en 1770 il fut transporté par M. de Grimaldi, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, où il est encore aujourd'hui.

(2) Ce don etait aussi mentionné dans l'épitaphe de Charles Ier en ces termes :

« Lequel donna dix pièces de reliques
A cette église, riches et magnifiques. »

(3) Allusion aux guerres et aux spoliations des Anglais, qui furent maîtres du Maine de 1425 à 1440.

§ 2.

Guillelmus Chaignon.

Kal. Xbris, anno domini M° CCC° LXXI° obiit Magister Guillelmus Chaignon, licentiatus in decretis, sacre pênarie scriptor et apostolicarum litterarum abbreviator, hujus insignis Ecclesie canonicus et archidiaconus de Lavalle in eadem; qui de bonis a Deo sibi collatis dedit et legavit nobis sommam XI librarum Turonensium annui X perpetui redditus in feodo nostro pro anniversario singulis annis solenniter celebrando. Dedit etiam summam CC scutorum auri pro augmentatione dicti sui anniversarii. Item quamdam domum in qua morabatur in vico canonicorum sitam reedificari fecit, pro qua summam quingentorum scutorum et ultra de proprio exposuit. Praeterea quamdam parvam turrim cum certis pinnaculis super cruciatam nostre ecclesie ad partem orientalem, pro quibus partem ducentorum et vigenti scutorum exposuit, de novo construi fecit. Insuper multa bona alia domo *(sic)* Dei ardentium reliquit. De quibus quidem summis ordinavit ut officium luminaris VII sol. I den. et sacrista et sonitores XII sol. VI den. turonenses percipient annuatim, cujus anima requiescat in pace.

(Martyrol. de S, Jul. (244) f° 195 I°).

---

§ 3.

Michael Chaignon.

Michel Chaignon ne nous est connu que par un service anniversaire solennel que le chapitre célébrait pour lui avant la révolution de 1789, au mois d'août.

---

§ 4.

Joannes Chaignon.

Il y avait en 1490, un chanoine de Sillé-le-Guillaume, nommé Jehan Chaignon. Il figure à cette date comme procureur du chapitre. (Archives de la Sarthe, Inventaire Bilard, II, 251).

II

DES VOCATIONS RELIGIEUSES

Dans la vie du *cardinal Matthieu*, Mgr Besson, évêque de Nîmes, dit à propos des vocations : « Dans ses premières années d'épiscopat, Mgr Matthieu ne donnait pas sans répugnance ses prêtres aux congrégations religieuses et aux missions étrangères. Après le martyre de MM. Gagelin et Marchand,... pressé par des demandes nouvelles, l'archevèque hésita, pria, consulta, et finit par changer de sentiment... Plus il autorisa de départs pour les missions, plus Dieu lui donna de sujets pour son Eglise. Pour un missionnaire qui avait obtenu la permission de partir, on voyait sortir du même village deux ou trois séminaristes. La grande prospérité ecclésiastique du diocèse de Besançon date du jour où ses fils se sont dirigés sans obstacle vers les missions lointaines et les congrégations religieuses... (*Vie de son Eminence le cardinal Matthieu*, archevèque de Besançon, par Mgr Besson, évèque de Nîmes ; T. II, p. 143. Paris, Bray et Retaux, 1882).

M. l'abbé Rombault, *dans sa vie de Mgr Rousselet*, reproduit une lettre de Mgr de Séez à un diacre de son grand séminaire, sujet plein d'espérances (Jules Marchand) qui lui demande de rester au noviciat des jésuites, où il était allé étudier sa vocation. La voici :

« M. l'abbé, je n'ai jamais mis d'obstacle à une vocation religieuse bien étudiée, et je n'éprouve qu'un demi chagrin lorsque mes enfants me quittent pour entrer dans la Compagnie où vous voulez faire profession, car elle nous restitue en détail, ce que nous lui donnons en gros, quand nous lui accordons des sujets.

« Si votre santé ou tout autre motif ne vous permettait pas d'y rester, vous reviendriez parmi nous. Vous seriez accueilli à bras ouverts non comme un prodigue, mais comme un fils chéri qu'on est heureux de fixer dans la maison paternelle.

(*Vie de Mgr Rousselet*, par l'abbé J. Rombault, supérieur du petit séminaire de Séez, p. 54, Le Mans, Monnoyer, 1882).

Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc, devant un certain nombre de ses prêtres réunis à l'évêché, disait le 9 octobre 1887 : « cette semaine, j'ai donné trois nouveaux sujets à la Compagnie de Jésus.» Comme l'un des interlocuteurs s'était empressé de répondre : « Dieu vous les rendra Monseigneur. » — « Je l'espère bien, avait ajouté sa Grandeur, et je continuerai, comme par le passé, à favoriser les vocations. »

III

LETTRES OU EXTRAITS DE LETTRES ADRESSÉES

AU PÈRE CHAIGNON PAR LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES OU ÉVÊQUES DE FRANCE.

§ 1.

Lettre de Mgr Augustin-Louis de Montblanc, archevêque de Tours.

Tours, le 12 octobre 1836.

Monsieur l'Abbé,

Votre lettre est arrivée un jour trop tard, car déjà j'avais fait expédier vos lettres de chanoine honoraire et elles doivent être maintenant entre les mains du P. Provincial. Cette nomination inutile vous prouvera du moins l'estime et l'affection particulières que j'ai pour vous.

Je félicite mon clergé et je me félicite moi-même du bonheur de vous posséder l'année prochaine : le bien que vous avez fait cette année me répond de celui que vous ferez à la retraite prochaine. J'attends avec impatience 1839 et je ne serai content que quand j'aurai procuré aux fidèles le même avantage qu'aux pasteurs, celui de vous entendre.

Je vous renouvelle ici tous mes remerciements et l'assurance de mon tendre et sincère attachement.

† A. L. archevêque de Tours.

---

§ 2.

Retraite ecclésiastique d'Arras, année 1843.

MONUMENT DE RECONNAISSANCE POUR LE BIEN REMARQUABLE OPÉRÉ PAR LA RETRAITE.

L'an de grâce 1843, 8 septembre, jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, désirant consacrer, par un monument de reconnaissance envers Dieu, le souvenir du grand bien que vient de produire la retraite ecclésiastique terminée ce jourd'hui et prêchée avec succès et satisfaction remarquable, pour tous les prêtres retraitants, par M. l'abbé Chaignon, prêtre d'Angers :

Voulant que la mémoire du bonheur que nous avons éprouvé se conserve à jamais dans l'esprit de notre clergé.

Nous avons nommé à cet effet chanoines honoraires de notre chapitre cathédral tous et chacun des curés de canton qui y ont assisté.

Sont nommés en conséquence chanoines honoraires les curés qui suivent :

MM. Baurain, curé de Vincy
Cousin, curé d'Houdain
Seuron, curé de Croisilles
Videlenne, curé de Vitry
Petit, curé d'Auxi-Château
Ohier, curé de Beuvry.

Le présent sera transcrit sur les registres de notre évêché.
Arras, les jours, mois et an que dessus.

† Ch. CARD, de la Tour d'Auvergne Lauraguais,
évêque d'Arras.

Par mandement de son Eminence, Mgr l'évêque d'Arras,

RINGOT, secr. part.

A M. l'abbé Chaignon,
à Boulogne-sur-Mer.

§ 3.

Lettre de Mgr de la Mothe de Broons et de Vauvert, évêque de Vannes.

Vannes, 9 avril 1843.

. . . . , Vous avez fait trop de bien, mon bon Père Chaignon, dans mon diocèse et il y est encore trop vivement senti, pour qu'il puisse vous devenir étranger. Vous savez d'ailleurs, combien son évêque vous est sincèrement et tendrement attaché.

† Ch. év. de Vannes.

J'aurais tant de plaisir à vous revoir.

Veuillez-vous-même penser souvent devant Dieu à un vieil évêque qui vous est bien tendrement dévoué.

† Ch., év. de Vannes.

---

§ 4.

Lettres de Mgr Regnier, évêque d'Angoulême, plus tard cardinal, archevêque de Cambrai.

Angoulême, le 18 décembre 1842.

Je vous remercie, mon Révérend Père, des soins que vous vous êtes donnés pour mon diocèse. J'en demande la continuation Faites vous recruteur pour notre clergé Angoumoisin. Vous savez combien nos rangs sont déplorablement dégarnis . . . .

La modeste chambre que vous avez occupée ici est connue désormais sous le nom de chambre du P. Chaignon. Je vous prie de vous souvenir qu'elle vous appartient. Vous la trouverez à votre prochain voyage un peu plus convenablement disposée.

Veuillez me rappeler au souvenir de vos chers Pères et recevoir l'assurance de mon bien affectueux dévouement.

† R. Fr. év. d'Angoulême.

Cambrai, 17 décembre 1852.

. . . . . . Le clergé du diocèse vous conserve un souvenir plein de respect, de confiance et d'affection.

† R. F. arch. de Cambrai.

---

§ 5.

Lettre de son Éminence le cardinal Matthieu, archevêque de Besançon.

Besançon, 28 mars 1841.

. . . . Si vous pouviez m'arriver un jour ou deux à l'avance... car veuillez conjurer vos Pères de ma part de ne pas vous faire trop exactement accomplir la confession dont parle l'Ecriture : *Confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram.*

† Césaire, archev. de Besançon.

Le même au même

. . . . . . Je ne vous tiens pas quitte de vos bonnes observations. Ce qui ne sert pas une année peut servir dans une autre. Qui me donnera d'avoir des amis charitables qui me préviennent de mes défauts et de ceux des personnes et des choses de ma charge. Je leur serai et à vous sincèrement reconnaissant.

† Césaire, arch. de Besançon.

26 juillet 1841.

Le même au même

. . . . Vous n'avez pas oublié que vous m'avez promis la retraite pastorale pour le second mardi après Pâques. Je vous demande en outre le carême 1845. Gardez-vous de me dire non. Si vous ne pouvez pour 1845, indiquez-moi la plus prochaine année libre pour laquelle je pourrai vous demander.

† Césaire, arch. de Besançon.

21 avril 1843.

Le même au même

. . . .
Comme j'aime beaucoup l'archevêque de Cambr (qui demandait le P. Chaignon pour le carême de 1846) et que j'aime également le P. Chaignon, je ne voudrais embarrasser ni l'un ni l'autre. et je me livre à l'immolation pieds et poings liés..... mais si je ne trouve personne pour 1846, je reviens par hypothèque sur le P. Chaignon et sur les *siens* sans préjudice du carême de 1847 sur lequel je *compte définitivement*. Soyez-nous favorable. *Transiens, adjuva nos !*

† CÉSAIRE, arch. de Besançon.

Le même au même

. . . .
Je vous ai bien suivi de cœur dans toutes vos retraites et je rends mille actions de grâces au Seigneur, des bénédictions qu'il y a attachées. Maintenant, il faut vous reposer et une autre année, un peu moins vous fatiguer, *si ce n'est pour nous*. Voyez où l'égoïsme va se nicher!

† CÉSAIRE, arch. de Besançon.

9 novembre 1844.

Le même au même

. . . . . Que n'ai-je su moi-même que vous passiez par Paris où je suis arrivé le 14 octobre. Je serais accouru auprès de vous pour vous donner le *Vale* et l'*Ave* du cœur. Oh ! que Dieu est bon de vous avoir ainsi soutenu, protégé, fortifié et béni dans votre pénible ministère ; non, son bras n'est pas raccourci ni ses entrailles de miséricorde fermées sur nous.

† CÉSAIRE, arch. de Besançon.

Paris, 21 octobre 1847.

---

§ 6.

Lettres de Mgr Parisis, évêque de Langres, plus tard, évêque d'Arras.

Mon bon père Chaignon,

. . . .

Les événements dont vous me parlez m'ont causé et me causent encore la plus grande douleur de ma vie, non pas, je vous l'assure, à cause du désaveu public donné à mon dernier manifeste pour vous, et qui ne m'a causé qu'une peine de vingt-quatre heures, mais à raison de la déconsidération qui rejaillit sur le Saint-Siège et par conséquent sur l'Eglise elle-même pour laquelle je sacrifierais mille fois et ma réputation et ma vie.....

Je viens d'envoyer à l'imprimeur une nouvelle publication ayant pour titre du *silence et de la publicité*. Assurément ce n'est pas l'opportunité qui lui manquera.

Vous pouvez être bien sûr, mon bon Père Chaignon, que je vous conserve personnellement tous mes sentiments d'estime, de confiance et d'attachement particulier en N.-S.

† P. L. év. de Langres.

8 novembre 1845.

Le même au même,

. . . .

Dans toutes mes publications, je ne me suis jamais occupé que des principes et sans aucune acception de personnes, je soutiens ce que je crois être la vérité.

Je suis avec les sentiments les plus affectueux en N.-S., mon bon Père Chaignon, votre très humble et très dévoué serviteur,

† P. L. év. de Langres.

Le même au même,

. . . Je regrette vivement que vous n'ayez pu venir de Dijon, nous faire une toute petite visite. Vous êtes si aimé ici. L'éloquence d'ailleurs fort remarquable de M. Combalot n'a pu vous y

faire oublier et nous comptons bien sur vous pour nos deux retraites de 1848, si Dieu nous conserve..... Je me réjouis dans le Seigneur des consolations surabondantes qu'il daigne accorder à vos travaux doublement apostoliques.

† P. L. év. de Langres.

2 octobre 1846.

Le même au même

. . . . . . Hélas! oui, j'ai fait une bien grande perte et quoique déjà ancienne, elle m'est toujours présente, tant ce cher ami s'était identifié avec moi et tant l'habitude que j'avais de tout lui communiquer était devenue un besoin. Dieu l'a voulu! C'est tout ce que j'ai à dire et je le dis avec la conviction que sa Providence fait tout pour notre plus grand bien. Merci, mon bon Père, de tout ce que vous voulez bien me dire des sentiments que me conserve l'admirable clergé de Langres. Si vous trouvez l'occasion de lui glisser sans inconvénient un souvenir de moi, veuillez lui dire que loin de l'oublier, je parle souvent de lui, le citant comme un modèle d'intelligence, de zèle, de sollicitude postorale dans les fonctions de son ministère.

† P. L., év. d'Arras.

29 août 1855.

Le même au même

. . . . . . Mais Rome a parlé et je veux être Romain en tout..... Vous savez quels sentiments affectueux N. S. me donne depuis longtemps pour vous. . . . .

† P. L., év. d'Arras.

29 avril 1852 (?) ou 1862.

---

§ 7.

Lettre de Mgr Manglard, évêque de Saint-Dié.

25 septembre 1847.

Très cher et honoré Père

Je ne sais si vous avez conservé quelque souvenir d'un certain abbé Manglard qui a étudié avec vous à Saint-Sulpice, que vous avez

vu depuis, curé de Sainte-Eustache, et que Dieu enfin a fait évêque de Saint-Dié, non pour l'expiation de ses péchés, car il lui a donné un excellent diocèse, mais probablement pour l'expiation des péchés des autres. Quoiqu'il en soit, ayant appris que vous prêchiez cette année la retraite ecclésiastique à Verdun, j'en profite pour vous prier de venir nous la prêcher à Saint-Dié en 1849. Je sais que vous avez déjà prêché la retraite ecclésiastique à Saint-Dié, il y a quelques années, que vous y avez été goûté, que vous y avez fait du bien et c'est ce qui me fait désirer de vous avoir encore . . . .

Répondez-moi seulement que vous acceptez ; ou plutôt, si vous le pouvez, venez à la suite de votre retraite de Verdun m'apporter vous-même votre réponse et vous remettre de vos fatigues en passant quelques jours avec moi. Je serai bien heureux, je vous assure, de vous recevoir et de vous donner une nouvelle preuve de sympathie et d'attachement. Veuillez agréer les sentiments affectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très dévoué serviteur.

† D. VICTOR, évêque de Saint-Dié.

P. S. Priez pour moi et pour mon diocèse.

---

§ 8.

Lettre de son Eminence, le cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse.

Toulouse, 22 août 1847.

. . . . . Je n'oublie pas la promese que vous avez bien voulu me faire d'une retraite ecclésiastique pour l'année prochaine 1848. J'y compte toujours, j'en accepterais même deux si vous pouviez nous les donner.....

J'ai l'honneur d'être avec parfait dévouement, mon Très Révérend Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† D. T. D. arch. de Toulouse.

Au R. P. Chaignon, à Valence département de la Drôme.

---

§ 9.

Lettres de Mgr Foulquier, évêque de Mende.

Rodez, le 24 avril 1849.

Votre lettre m'a fait pleurer de joie, mon Révérend Père et bien cher ami, à la pensée que les amis de Dieu veulent bien s'intéresser à moi et prendre part à ma promotion. Je l'ai reçue cette chère lettre comme un bienfait de la Providence, comme un encouragement..... Car si les plus grands saints ont frémi à la seule pensée des obligations de l'épiscopat, que sera-ce de moi ? mais, comme vous le dites, un roseau est bien fort entre les mains du Tout Puissant... Dieu m'a conduit par des voies bien extraordinaires. Lorsque j'entrai à Saint-Sulpice et que j'eus le bonheur de vous y connaître, je n'avais d'autre but que de parvenir au diaconat si on ne m'en jugeait pas trop indigne. Je trouvais déjà que c'était beaucoup pour moi et voilà qu'un enchaînement inexplicable d'événements et de circonstances me conduit comme Saint-Pierre où je n'aurais pas voulu, où peut-être je n'aurais pas dû aller.....

Vous prierez pour moi. Je ne serai pas ingrat, mon cher ami, et je tâcherai de vous rendre de mon mieux ce que vous avez eu la bonté de me promettre. Je reconnais bien là cette amitié dans le Seigneur à laquelle j'attache tant de prix..... Entr'autres avantages que me présente cet aimable diocèse de Mende que j'aurais choisi entre tous si j'avais eu à choisir, l'un des plus chers à mes yeux, c'est que les jésuites y sont comme chez eux.....

Veuillez bien me recommander à N. S. et à son divin cœur et à celui de sa sainte Mère. C'est en lui que je suis à jamais, mon R.P. et bien cher ami, votre bien dévoué,

Foulquier, év. élu de Mende.

Le même au même

. . . . . Il ne me reste plus, cher et digne ami, qu'à me livrer avec vous à la douce joie que me cause l'espoir de vous avoir et de vous entendre prochainement. Nous parlerons encore de Saint-Sulpice, de nos bons Pères qui vont nous arriver (au grand séminaire).

✝ Jean A. M. év. de Mende.

14 août 1850.

Le même au même

. . . . . . Je vous écris ces lignes le jour de la Nativité de la sainte Vierge et je la prie de vous bénir du haut du ciel, vous et votre ministère.

† J. A. M. év. de Mende.

8 septembre 1851.

Le même au même

Mende, le 6 janvier 1852.

Mon Révérend et bien cher Père

. . . .

N'oubliez pas, je vous en prie, mon diocèse devant le Seigneur. Ce que vous avez fait pour nous a gravé votre souvenir dans tous les cœurs. J'espère que le nôtre ne s'effacera pas de votre mémoire, car vous connaissez nos besoins.

Je suis en N.-S., mon cher et Révérend Pére, votre dévoué serviteur et ami.

† J. A. M., év. de Mende.

Le même au même

Cher Révérend Père

Merci des bonnes prières que vous voulez bien offrir à N.-S. et à sa très sainte Mère pour notre retraite, c'est-à-dire pour alléger le poids de ma responsabilité et pour la sanctification d'un clergé heureux de l'intérêt que vous lui portez..... Je vous renouvelle mon R. P. et cher ami, mes sentiments bien affectueux et tout dévoués.

Jean A. M., év. de Mende.

11 septembre 1856.

---

§ 10.

Lettres de Mgr Berteaud, évêque de Tulle.

Mon très bon et très Révérend Père

Vous êtes ma douce Providence. C'est vous dire assez combien je serais heureux de vous avoir dès cette année. Mais si vous ne pouvez nous venir sans vous gêner, je me résignerai à attendre jusqu'à l'année prochaine. Envoyez quelque bon Père de votre choix. Je m'en remets à votre cœur si noble et si sacerdotal. Je patienterai plus aisément avec celui que vous aurez désigné. Je veux que le bien se fasse par vous dans mon diocèse le plus possible.
. . . . Traverserez-vous Tulle ? Vous embrasser et surtout vous garder un peu de temps, ne fût-ce qu'un jour, me comblerait de joie.

J'aime à garder cette bonne espérance et suis avec le plus tendre respect mon très cher et très Révérend Père, votre très humble et tout dévoué serviteur,

† J. B. P. L. év. de Tulle.

Le même au même

Mon très digne et Révérend Père

Vons allez venir ; je me réjouis grandement. Vous savez quelle respectueuse affection je vous ai vouée, les jours que je vous possède, sont ici des jours de fête. Servières vous attend avec impatience, ce petit peuple est disposé, on ne peut mieux, votre précieuse parole portera de grands fruits.

J'ai bien besoin de votre indulgence; pardonnez-moi, très digne et Révérend Père; je suis d'ailleurs largement puni ; de légitimes remords ont poursuivi sans relâche ma paresse à écrire . . . .

N'oubliez pas, très digne et révérend Père, nos projets pour Tulle. J'attache le plus grand prix à leur réussite, surtout si je ne puis vous posséder.

Nous allons avoir bien des choses à nous dire pendant votre séjour. Je vous envoie copie de la réponse du souverain Pontife. Sa signature est autographe dans cette réponse.....

Monseigneur de Langres est toujours admirable. Offrez-lui toutes mes sympathies respectueuses. Je vous embrasse cordialement, mon digne et Révérend Père, et suis avec le plus affectueux respect, tout vôtre,

† J. B. P. L. év. de Tulle.

11 février.

Copie d'une lettre de Mgr de Tulle au Saint-Père.

Tulle, le 1845.

Evêché de Tulle

Très Saint Père

En ces jours où les clercs religieux de la Compagnie de Jésus sont menacés ici, par la haine des uns et par les injustes préventions des autres, nous aimons à méditer dans notre cœur d'évêque ces puissantes paroles de la bulle de leur rétablissement. « Nous recommandons beaucoup dans le Seigneur la Société de Jésus et chacun de ses membres à nos chers fils en J.-C. les illustres et nobles potentats, princes, seigneurs temporels, et à nos vénérables frères archevêques et évêques ainsi qu'à tous autres constitués en dignité. Nous les exhortons et prions non seulement de ne pas permettre et souffrir que qui que ce soit les inquiète, mais encore de les recueillir comme il convient avec bienveillance et charité. »

Les recommandations venant du Vicaire de Jésus-Christ seront toujours pour nous comme un ordre sacré. C'est afin de lui obéir que dans notre diocèse nous avons appelé à plusieurs reprises ces religieux, soit pour donner à notre clergé les exercices de la retraite, soit pour distribuer la divine parole au peuple qui nous est confié, les entourant d'affection et d'égards et les défendant courageusement contre les dires d'une poignée de mal intentionnés. Nous nous occupons même, à cette heure, de fonder une résidence à ces bons Pères, au sein de notre ville épiscopale, voulant tout à la fois témoigner de notre profond respect pour le Saint-Siège apostolique et bien mériter de notre cher diocèse.

Mais nous sentons, très Saint Père, combien nous sommes faible et petit, en face des projets des ennemis de l'Eglise. En consé-

quence, nous osons élever notre médiocre voix jusqu'à vous, suppliant votre Sainteté d'accorder à l'Eglise de France attristée l'appui de sa grande et souveraine protection.

Les religieux de la Compagnie de Jésus remplissent les diocèses de France de leurs admirables travaux avec une science et une piété au dessus de tout éloge. Il est certain que les efforts impies faits par quelques-uns pour animer contre eux l'esprit public, ont échoué honteusement Grâces à Dieu, les foules ne partagent pas la frayeur calculée et artificielle d'un très petit nombre qui voudraient outrager l'Eglise dans sa liberté et ses affections les plus chères.

Très Saint Père, les évêques dans la détresse de leurs Eglises, ont de tout temps, jeté des regards suppliants vers le siège apostolique. Toujours la lumière, la force, la défense en sont descendues ; et c'est ainsi qu'est glorieusement démontrée à travers les siècles la souveraineté spirituelle que Dieu remit à Pierre et à ses successeurs.

Nous vous disons avec S.Bernard à Innocent II : « Nous sommes allé au refuge universel ; nous sommes accouru aux lieux où nous avons la confiance d'être délivré... Entre tous les traits distinctifs de votre unique principauté, il en est un qui l'ennoblit, plus spécial et plus éclatant, votre apostolat en retire un grand lustre ; vous arrachez le pauvre de la main des forts.

A mon sens, votre diadème n'a pas de rubis plus précieux que ce zèle dont vous avez accoutumé de couvrir ceux qu'on opprime, qui ne vous permet pas de laisser le bâton des pécheurs étendu sur la tête des justes. »

Nous nous écrions avec Fulbert : « Le monde entier a ses yeux tournés vers vous ; et tous vous proclament bienheureux. Les hommes saints contemplent votre majesté et ils se réjouissent, parce qu'ils retrouvent en vous leur similitude dans tout ordre de vertus. Les persécuteurs de l'Eglise vous regardent, redoutant la verge sévère de vos corrections. Ils suspendent leur regard à votre front, ceux qui endurent le fouet des impies et ils respirent, sûrs qu'il leur reste le remède des consolations..... Nous sommes du nombre de ces derniers, nous petit évêque de la grande et magnifique Eglise, qui, du milieu de nos angoisses et de nos douleurs, invoquons, ô Père, votre protection puissante. »

Nous vous disons avec saint Augustin : « Vous êtes le mur solide de la confession de la divinité de Jésus-Christ, le fondement immo-

bile de la foi, la tête de tout le corps de l'Eglise, le porte-étendard de la foi et de la piété, la colonne du genre humain. »

Nous sommes heureux, Très Saint Père, dans notre tristesse, d'avoir pu déposer à vos pieds l'offrande de notre filiale, absolue et inaltérable obéissance, et l'expression ardente des vœux que nous formons pour la tranquillité d'un règne si consolant et si glorieux à l'Eglise.

Daignez, très Saint Père, répandre sur notre front prosterné votre puissante et bien aimée bénédiction.

Réponse de sa Sainteté, le Pape Grégoire XVI à Mgr de Tulle.

GREGORIUS PP. XVI

VENERABILI FRATRI JOANNI BAPTISTÆ, EPISCOPO TUTELLENSI : TUTELAM IN GALLIA.

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem. Non mediocri certe animi nostri consolatione tuas accepimus litteras, quibus, venerabilis Frater, dilectos filios presbyteros Societatis Jesu in Gallia degentes propter eximiam eorum religionem vitaeque integritatem atque egregios piosque labores meritis laudibus efferre laetaris.Atque hujus modi amplissimum testimonium alii etiam tum ex Gallia, tum ex aliis regionibus antistites tribuere gaudent ejus Societatis alumnis, qui in majori Dei gloria amplificanda, atque animarum salute procuranda, omnem operam impendere et opportuna clero saeculari auxilia præbere student. Cum igitur Apostoliei nostri muneris sit Religiosas congregationes et ordines, qui de re catholica bene merentur, tueri atque defendere, tum huic officio erga Societatem illam, quandocumque res postulet, numquam certe deerimus. Et quoniam, veluti optime noscis, Venerabilis Frater, in quibusque rebus actionum virtutumque omnium moderatrix est prudentia tantopere a Christo Domino commendata, idcirco gratissimum nobis est cognoscere ejusdem Societatis Prœpositum generalem sponte ipsum sua jam ea suscepisse concilia, quæ Deo bene juvante, ad amovendam animorum irritationem nunc temporis istic exortam valitura confidimus. Hac autem occasione libentissime utimur, ut præcipuam qua Fraternitatem tuam complectimur, benevolentiam iterum testemur et confirmemus. Cujus pignus esse volumus Apostolicam benedictionem quam ex intimo corde depromptam, et cum omnis verae felicitatis voto conjunctam Tibi ipsi,venerabilis Frater, et gregi tuae curae commisso peramanter impertimur.

Datum Romae, apud S. Petrum die 8 novembris, anno 1845, Pontificatus nostri anno decimo quinto.

Signavit (1) :
GREGORIUS P. P. XVI.

Lettre de Mgr de Tulle

Mon bien cher et très Révérend Père

Vous ne vous trompiez pas ; la nouvelle que m'a apportée votre lettre m'a vivement affligé. Je désirais tant cette petite résidence ! Je voyais mon cher diocèse remué par la parole des apôtres, le clergé sanctifié par les leçons et l'exemple ; Tulle devait changer sous une précieuse influence. Et voilà mon espoir évanoui comme un rêve. Ma peine redouble puisque j'avais l'ambition de vous posséder au moins nn peu de temps, vous, mon cher et révérend Père, à qui j'ai voué la plus tendre et la plus respectueuse affection. Il me semblait que Dieu n'avait pas mis en vain dans votre cœur une cordiale réciprocité pour Tulle et son évêque. Encore une fois, je vous assure que la décision du Père Provincial m'a profondément affligé.

Je suis néanmoins bien touché des termes de regret dont il se sert. Je tiens plus que jamais à votre Compagnie et je ne cesserai de lui prouver la haute estime qu'elle m'inspire. Si je ne puis posséder une maison, j'appellerai les Pères aussi souvent que possible, tâchant ainsi de compenser mes pertes.

Nous touchons au joyeux *alleluia.* Venez ici vous reposer un peu de vos fatigues. Vous savez la promesse que vous me fîtes ; je l'ai gardée précieusement. J'en réclame l'exécution; vous êtes tenu plus que jamais de l'acquitter ; j'ai besoin d'être consolé.

Je ne suis pas surpris des bénédictions versées sur vos travaux ; je m'en réjouis et félicite le bon peuple qui vous a entendu. Mettez-moi aux pieds de l'excellent Mgr d'Alby, et vous, mon très cher et très révérend Père, recevez l'assurance de la plus respectueuse et inaltérable affection.

† J. B. P. L. évêque de Tulle.

Avril 1846.

---

(1) Le mot est de Mgr de Tulle ; voir p. 331, au bas de la page.

Le même au même

. . . . . Ayez donc la bonté d'arranger vos courses de façon à pouvoir nous venir dans le mois de septembre. Je sens plus que jamais pour le sacerdoce le besoin d'une parole docte et sainte comme la vôtre. Nous l'accueillerons avec un double bonheur... Nous parlons de vous souvent. Tous les prêtres qui viennent ici n'ont qu'une voix sur le prix de votre parole et de vos conseils. Je suis heureux et fier.....

† J. B. P. L. év. de Tulle.

---

§ 11.

Lettre de Mgr Cousseau, évêque nommé d'Angoulême.

. . . . . Au milieu de mes tristesses et de mes terreurs, ce m'est une bien grande joie de penser que vous serez l'apôtre de mon clergé la première fois que je le verrai réuni pour les exercices de la retraite. Que de choses j'aurai alors à vous dire, à vous raconter, à vous demander. Plus que jamais j'ai besoin de compter sur votre amitié. Elle est déjà du nombre de mes vieilles amitiés et par conséquent des plus douces.

. . . . . Il faut certainement une assistance toute spéciale d'en haut pour vous soutenir au milieu de vos travaux. Certes vous avez bien richement acheté un peu de repos.....

Ant. Ch. Cousseau, prêtre,

Nommé à l'évêché d'Angoulême.

---

§ 12.

Lettre de Mgr Fillion, évêque nommé de Saint-Claude.

Le Mans, 12 février 1856.

. . . . . Que je vous remercie de vos excellentes prières et de vos excellents conseils ! Ah ! continuez-moi toujours, je vous en prie, les unes et les autres. Je sens plus que jamais le besoin

d'être aidé par ceux qui me portent intérêt. Il y a bien longtemps que vous êtes au premier rang..... Il me sera facile d'aimer ces bons prêtres (de S. Claude), comme un père, mais je ne puis m'appuyer que sur N.-S. qui veille sur son Eglise, car je sais et vous savez aussi tout ce qui me manque pour remplir des devoirs aussi redoutables.....

Ch. FILLION, v. g.

---

§ 13.

Lettre de son Eminence le cardinal Morlot, archevêque de Tours, archevêque nommé de Paris.

Tours, le 4 avril 1857.

Très cher et honoré Père,

Votre lettre est bien douce à mon cœur, surtout avec la pensée que vous prierez beaucoup pour moi. Quelle position ! quel avenir ! Quelle responsabilité ! et que je vous remercie de prier et de faire prier pour celui qui est appelé à cette redoutable hauteur ! Cela me fait parfois encore l'effet d'un rêve..... Tout ce qui me console, c'est que l'obéissance me conduit là où je vais. Puissé-je seulement me montrer et être de plus en plus fidèle à la divine volonté ! vos bonnes prières m'y aideront. Je me berçais toujours de l'idée et du désir qu'un jour viendrait, que ce jour n'était peut-être pas loin où je pourrais mettre un intervalle entre la vie active que je mène et le dernier moment. . Si Dieu ne le veut pas ! il faut se soumettre et avancer, quand même, en s'appuyant sur lui.

J'ose compter, mon bon Père, sur vos prières et je vous prie de ne pas douter de mon respectueux et tendre attachement en Notre-Seigneur.

† Fr. N. cardinal archev.

---

§ 14.

Lettre de Mgr de Bonnechose, archevêque nommé de Rouen.

. . . . . Je n'ai pas oublié ce que vous avez été alors Evreux, retraite pastorale de 1855) pour nous, votre cœur chaleu-

reux et l'esprit sacerdotal parlant par votre bouche..... Ce serait avec une grande consolation que je vous entendrais de nouveau à Rouen..... Vous voyez quel nouveau fardeau Dieu semble vouloir m'imposer !

Henri, évêque d'Evreux, nommé à Rouen.

---

§ 15.

Lettre de Mgr Daniel, évêque de Coutances.

Coutances, 20 avril 1858.

Mon Révérend Père

Je sais que le bon Dieu s'est plu à bénir les nombreuses retraites ecclésiastiques que vous avez prêchées. Dans l'espoir qu'il bénira également celle que vous prêcherez à Coutances, je vais vous prier de vouloir bien venir nous donner celle de 1859.....

✝ J. L., év. de Coutances.

---

§ 16.

Lettre de Mgr de Morlhon, évêque du Puy.

21 août 1857.

. . . . . Je jouis du bien que vous avez fait parmi nous et je vous en remercie de nouveau et de tout cœur.

✝ Aug. év. du Puy.

IV

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES MINISTÈRES DU P. CHAIGNON.

(Retraites pastorales, retraites de grands et petits séminaires, de collèges, de 1re communion, Retraites religieuses, missions, carêmes, etc. (1).

1825-1883

ANNÉE 1825.

Il débute dans le ministère apostolique à Aix, en Provence, et va de paroisse en paroisse prêcher le jubilé universel accordé par sa Sainteté le pape Léon XII.

—

ANNÉES 1826-1827.

Il rentre dans l'enseignement et professe les Humanités au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray.

—

ANNÉE 1828.

Il est préfet des études au petit séminaire de Montmorillon jusqu'à l'exécution des ordonnances du 16 juin.

Octobre.

28. Il arrrive à Laval comme missionnaire de la Résidence.

Novembre.

1. Laval : serm. à St-Michel.
9. *Idem.*
16. Laval : serm. à la Trinité.
23. *Idem.*
30. Laval : sermon à Saint-Michel.

Décembre.

8. Laval : serm. à Saint-Michel.
12. Brûlon (Sarthe) : mission avec le P. Brenot.

(1) Si complet que paraisse ce tableau, il ne l'est pas entièrement. Dans les dernières années surtout, le P. Chaignon n'inscrivait plus ses minis-

ANNÉE 1829.

Janvier.

17. Retour de Brûlon.

Février.

1. Laval : sermon à Saint-Michel.
8 Laval : serm. à Saint-Vénérand et prédicat. diverses.
18. Précigné (Sarthe) : retraite du Petit Sémin. avec le P. Caillat.

Mars.

1. Laval : Saint-Michel, 40 heures.
Item., à Saint-Vénérand.
10. Laval : carême à la Trinité et à Saint-Vénérand.
15. *Idem.* et prédicat. diverses.

Avril.

9. Laval : carême à la Trinité.
10. Château-Gontier : retraite du collège avec le P. Caillat.
19. Laval : serm. de Pâques à Saint-Vénérand; serm. divers.

Mai

3. Laval : serm. à la Trinité.
8. Inaug. de chemin de Croix près La Flèche.
21. Laval : 1re Comm. à Saint-Vénérand. Prédic. diverses

Juin.

8 Retour de Prédicat.
16. Précigné : retraite de 1re Comm.
29. Bonchamp (Mayenne) : serm. de 1re comm.
30. Château-Gontier (Mayenne) : retraite de 1re communion.

Juillet.

12. Laval : serm. à Saint-Michel.
17. Viviers (Mayenne), Inaugurat. de chem. de Croix.
26. Laval : Serm. à Saint-Michel.

tères avec la même sollicitude. Dans les premières, de 1825 à 1831, il ne les marquait pas du tout et beaucoup ont échappé à nos recherches. Nous venons de mettre la main sur un petit volume qui a pour titre : l'*Indiana*, suite d'une femme apôtre, par Clémentine de la Corbinière, née Le Fer de la Motte, Paris Victor Lecoffre 1886, et à la page 140, nous y avons lu ces lignes : 1er septembre 1822, le P. Chaignon et le P. Balandret, sont venus de Laval à Ruillé appelés par M. Dujarié pour prêcher la retraite où on devait procéder à l'élection d'une supérieure générale pour remplacer Mademoiselle Zoé du Rosccät. — Dans une *Vie* récente *de la vénérable Mère Barat* par une religieuse du Sacré-Cœur, le P. Chaignon y est désigné comme ayant donné la retraite de la maison du Sacré-Cœur de Montet, à l'époque de son séjour en Suisse ; on pourrait, avec le temps, retrouver bien des indications semblables.

31. Départ pour Evreux. — Retraites successives.

Août.

Item.

Septembre.

27. Laval : Serm. à Saint-Michel.

Octobre.

4. Laval : Serm. à N.-D. d'Avénières.
11. Laval : Serm. à Saint-Michel.
18. Laval : Serm. à Saint-Michel, réunion d'hommes.

Novembre.

8. Laval : Serm. à Saint-Michel.
14. Craon (Mayenne) : Retraite.
17. Entrée solenn. de Mgr Carron, évêque du Mans à Laval.

Décembre.

17. Beaupréau (Maine-et-Loire) : Retraite du collège.

ANNÉE 1830.

Janvier.

1. Laval : Serm. à Saint-Michel.
12. Combrée (Maine-et-Loire) : Retraite du collège.
24. Laval : Serm. à Saint-Michel. — Réun. d'hommes.
24. Départ pour Beaupréau et Retraite.

Février.

9. Laval : Exercices du Jubilé à la Trinité.
21. Laval : 40 heures à Saint-Vénérand.
22. { *Ibid.* *Id.* à N.-D.
23. { *Ibid.* *Id.* à la Trinité.
26. Laval : Serm. à St-Michel. — Réun. de dames.

Mars.

3. Laval : Station de Carême à Saint-Vénérand.

Prédicat. diverses à Bonchamp.

Avril.

1. Ampoigné (Mayenne) : arrivé de Château-Gontier pour aider M. le curé.
23. Ampoigné : Retraite.

Mai.

7. Retour de Précigné :
23. Et seqq. Beaupréau : Précigné et Ampoigné, Retraites de 1re comm.

Juin.

5. Laval : Retraite du collège.
18. Laval : à Saint-Vénérand, Retraite de 1re comm.
21. Cinquantaine de sacerdoce du P. Thomas, présidée par Mgr Carron, év. du Mans.

Juillet.

1 Départ pour Poligné.
11. *Te Deum* pour la prise d'Alger.

Août.

19. Départ pour Ampoigné.

Septembre.

11. Retour d'Ampoigné
12. Laval, Retraite à la Miséricorde.
20. Ampoigné : *Iterum.*

Octobre.

10. Retour d'Ampoigné. Départ pour Paris.

Novembre.

Départ pour Fribourg (Suisse) et séjour au pensionnat.

Décembre.

Surveillant d'infirmerie et prédicateur des élèves au pensionnat de Fribourg.

ANNÉE 1831.

Janvier-octobre.

Au pensionnat de Fribourg.

Novembre.

2. Auxerre, Prédicat. à l'Hôpital.
5-6. Paris : Serm. divers.
8. Beauvais : Retraite.
15. Saint-Germer (Oise) : Retraite.
21. Beauvais, Retraite d'ordination au grand séminaire.

Décembre.

1. Saint-Germain : Serm. div.
2 Paris : Serm. au Sacré-Cœur.
12. Versailles : Retraite d'ordination.
Il fait partie de la résidence de Vannes.

ANNÉE 1832.

Janvier.

8. Vannes : Serm. div. à la Congrég.

Février.

2. Vannes : Serm. div. à la Congrég.
Ibid., Petit couvent ; Retraite.

Mars.

7. Vannes : Station de carême à la cathéd.

Avril.

Vannes : Serm. div.

Mai.

5. Vannes : Serm. div.

12. Vannes : Serm. aux Ursulines.

Juin.

19. Vannes : Retraite de 1re comm. à la cathédrale.

Juillet.

2. Vannes : Serm. div. à la Congrég.
8. Vannes : *Id.*
15. et 22. Vannes : *Id.* à la chap. des Ursulines :

Août.

2. Vannes : Retraite aux Ursulines.
18. Evreux : Retraite à la Providence.
28. Evreux : Retraite aux Ursulines.

Septembre.

8. Verneuil (Eure) : Retraite aux Bénédictines.

Octobre.

1. Vannes : Retraite de dames.

Novembre,

2 Poitiers : retraite aux Filles-Notre-Dame.
21. Niort : Retraite aux relig. du Sacré-Cœur.
Ibid., Retraite de 1re communion.
Ibid. Retraite aux dames du monde.

Décembre.

14. Poitiers : Retraite au pensionnat des Filles N.-D.
22. *Ibid.*, Serm. div.

ANNÉE 1833.

Janvier.

Vannes : Serm. div. aux Ursul.

Février.

2. Laval : Retraite à la Miséricorde.

Mars.

10. Locminé (Morbihan) : station de Carême.
Auray : Station de Carême (la 2me partie).

Avril.

21. Vannes : Sa 1re retraite pastorale.

Mai.

Vannes : Serm. div. aux Ursul. au Père Eternel.
Muzillac : (Morbihan) Serm. div.
Saint-Dolay (Morbihan) : Retraite.

Juin.

1. Muzillac (Morbihan) :
Pontivy (Morbihan) : Retraite.

Juillet.

18. Le Mans : Retraite pastorale.

Août.

18. Beauvais : Retraite pastorale

27. Amiens : Serm. div. aux Fidèles Compagnes de Jésus et au Sacré-Cœur.

Septembre.

1 Noyon : Retraite pastorale.

15. Beauvais : Retraite au Sacré-Cœur.

Octobre.

2. Amiens : Serm. div. au Sacré-Cœur.

6. Beauvais : Retraite du séminaire.

20. Le Mans : Retraite du séminaire.

27. La Flèche : Retraite des Filles N.-D.

Novembre-Décembre.

2. La Flèche : A l'église de Saint Thomas.

Troisième an de noviciat en Suisse, à Estavayer.

Fribourg : Retraite pastorale.

ANNÉE 1834.

3me an de noviciat en Suisse à Estavayer.

Février-Mars.

Genève : Carême.

Ibid. Retraite de 1re communion.

Octobre.

Retour en France. Il fait partie de la résidence de Laval.

Novembre.

8. Saint-Germer (Oise) : retraite du petit Séminaire.

15. Beauvais : Retraite du grand séminaire.

22. Beauvais : Retraite aux élèves du Sacré-Cœur.

Décembre.

Saint-Gaultier (Indre) : Mission avec le P. Grail.

Saint-Gaultier : Retraite au petit sémin.

ANNÉE 1835.

Janvier.

14. Retour de Saint-Gaultier : Poitiers, Retraite aux Filles N.D. (pensionnat).
La Flèche : Retraite aux filles N.-D. (pensionnat).
La Flèche : Retraite aux Filles N.-D. (aux religieuses).

Février.

....

Mars.

Saint-Berthevin : Serm. des 40 heures.
Laval : Station de Carême à la Trinité avec le P. Valantin.
SaintGaultier (Indre) : Prédicat. complémentaires de la mis. de décembre 1834.

Avril.

Laval : Serm. div.
Angers : Mongazon.
Saint-Gaultier (Indre) : Prédic. div.
Bouère (Mayenne) : Retraite de 1re comm.

Mai.

17. Ernée (Mayenne) : Retraite aux Hospitalières.
27, Beaufort (Maine et-Loire) : Ret. aux relig. Hospitalières.

Juin.

7. Le Mans : Retraite d'ordination.

Juillet.

1. Evron, Retraite des sœurs.
10. Le Mans : Retraite à la Visit.
Ibid., au Carmel : au Bon-Pasteur.

Août.

Laval : Serm. div. à Saint-Louis, à Saint-Joseph.

Septembre.

15. Pons (Charente-Inférieure) : Retraite pastorale de La Rochelle.
23. Niort : Retr. des relig. du Sacré-Cœur.

Octobre.

2. La Flèche : Serm. div. aux Filles N.-D.
Laval : Serm. div. à Saint-Joseph.
12. Vannes : Retraite pastorale
21. Poitiers : Retraite du grand séminaire.
27. Poitiers : Retraitedes Relig. de Notre-Dame.

Novembre.

15. Rennes : Retraite du grand Sém.

Décembre.

8. Combrée (Maine-et-Loire) : Retraite du collège.
13. Marigné près Daon(Sarthe) : Mission avec le P. Arthur Martin.

ANNÉE 1836.

Janvier.

2. Niort : Retraite aux enfants
6. Saint-Maixent : Triduum.
11. Poitiers:auxFilles N.-D. Retraite des élèves,
15. Montmorillon : Triduum.

Février.

2. Ses grands vœux à Laval.
18. Vannes : Stat. de carême à la cathéd.

Mars.

Vannes : Serm. div. aux Ursul. au petit couvent.

Avril.

Laval : Serm. div. à Saint-Joseph. à Saint-Louis, à la Trinité, etc.

Mai.

1. Bonchamp : Ouvert.du mois de Marie.
13. Laval : Retraite de 1re comm. à la cathédrale.
22. Beaufort (Maine-et-Loire) : Retraite des religieuses aux Incurables.
30. Angers-Mongazon : Retraite de 1re comm.

Juin.

10. Laval : Serm. div. à Saint Michel, à la Congrég., à Saint-Joseph.
18. Bonchamp (Mayenne) : 1re comm.
Laval : Serm. div.

Juillet.

7. Lesneven (Finistère) : Ret. past. de Quimper.
18. Soissons : Retraite pastorale.

Août.

6. Beauvais : Retraite pastorale.
21. Noyon : (Oise) Ret. past. de Beauvais.
29 Blois : Retraite pastorale.
Ibid. Serm. div. à la Providence.

Septembre.

9. Tours : Retraite pastorale.
Le Mans : Serm. div. à la Visitation, etc.

Octobre.

9. Vannes : Retraite pastorale.
Auray : Serm. div. aux relig. de l'Hôpital.
23. Vannes : Serm. div. aux Ursul., au petit couvent. à la Congrégat. des Dames, etc.

Novembre.

3. Rennes : Retraite du grand séminaire.
15. Baugé (Maine-et-Loire): Retraite aux Hospital. de Saint-Joseph.
Ibid., Serm. div. aux Incurables, à la paroisse.
22. La Flèche : Retraite aux relig. de N.-D.

Ibid. Serm. div. aux Hospitalières de Saint-Joseph.

Décembre.

1. Congries (Mayenne) : Triduum à la paroisse.

13. Angers : Retraite à Mongazon.

25. Combrée : Retraite au collège.

ANNÉE 1837.

Janvier.

15. La Flèche (Sarthe) : Retraite des Relig. Hospital.

Ibid. Serm. div. à la paroisse, aux Filles N.-D.

25. Précigné (Sarthe) : Retraite au petit Sémin.

Sablé (Sarthe), Sermons divers.

Février.

5. Bonchamp (Mayenne) : Inaugurat. de chemin de croix.

12. Le Mans : Station de Carême à la cathédrale.

Mars.

Le Mans : Serm. div. au Carmel. à la Visit. etc.

Avril.

13. Metz : Retr. pastorale.

Laval : Sermons divers.

Mai.

Loiron (Mayenne) : 1re communion.

Angers. Mongazon : Sermons divers.

Ibid., à Maison-Rouge, aux relig. et aux élèves.

Niort : au S.-Cœur, Retr. du pensionnat.

Ibid., Serm. div. aux dames du monde.

Juin.

4. Poitiers : aux Filles N.-D. Retr. des élèves.

Laval : Serm. div. à la Congreg. à Saint-Joseph, à Saint-Louis, à la miséricorde, etc.

Juillet.

9. Angers : Retraite pastorale.

19. Bourges : Retraite pastorale.

Août.

6. Angers : Retraite pastorale.

16. Blois : Retraite pastorale.

23. Tours : Retraite pastorale.

Septembre.

5. Poitiers : Retraite pastorale.

20. Orléans : Retraite pastorale.

Octobre.

2. Paris : Retraite pastorale.
11. Poitiers : Retraite aux religieuses de N.-D.
20. Orléans : Retraite du grand Séminaire.
29. Orléans : Retraite du petit Sémin.

Novembre.

Rennes : Retraite à la maison Louis.
15. Rennes : Retraite du grand Sémin.
26. Angers : Retraite des élèves de Bellefontaine.

Décembre.

3. Angers : Retraite du petit Sémin.
Angers : Maison-Rouge. Retraite des élèves.
31. Cossé en Champagné (Mayenne) : Sermon pour 1re messe).
Ibid., Erection d'un chemin de croix.

ANNÉE 1838.

Janvier.

Laval, Serm. div. à Saint-Michel, à Saint-Joseph, à la Miséricorde, à la Congrég., etc.

Février.

2. Serm. div. à Saint-Joseph.
8. Précigné (Sarthe) : Retr. du petit Sémin.
Angers : Bellefontaine et Mongazon, Serm. div.
Beaufort (Maine-et-Loire) : Retraite aux relig. Hospital.
Ibid., Serm. div. à la paroisse.
La Flèche (Sarthe): Filles N.-D. Retraite des élèves et des personnes du monde.
Ibid., Serm. div. aux sœurs Hospit., à la paroisse, etc.

Mars.

Bourges : Stat. de Carême à la cathédr.

Avril.

....

Mai.

3 Metz : Retraite pastorale.

Juin.

....

Juillet.

5. Bourges : Retraite pastorale.
17. Amiens : Retraite pastorale.
25. Evron : Retr. aux religieuses.

Août.

5. Versailles : Retraite pastorale.

17. Saint-Dié : Retraite pastorale
27. Châlons: Retraite pastorale.

Septembre.

5. Reims : Retraite pastorale.
18. Le Mans : Retraite pastorale.
28. Orléans: Retraite pastorale.

Octobre.

....

Novembre.

Blois : Serm. div. au Carmel, à la Provid.
Laval : *Item.*, à Saint-Michel, à la Congrég., à la Trinité.
Angers : Retraite aux élèves de Bellefontaine.

Décembre.

25. Montfort (Sarthe) : Serm. pour 1re messe.
Paris : Pensionnat des Oiseaux. Serm. div.

ANNÉE 1839.

Janvier.

....

Février.

Paris : Serm. div. à Saint-Thomas-d'Aquin, aux Oiseaux.

Mars.

Strasbourg : Station de Carême à la cathédrale.

Avril.

Strasbourg : Retraite au petit sémin.
Metz : Serm.div. au Sacré-Cœur à la Visisit.
Ibid., Retraite pastorale.

Mai.

Saint-Dié : Retraite pastorale.

Juin.

Brugelette: Serm. de 1re Comm.
La Flèche : Serm. de 1re Comm.
Ibid., Exhortation aux Filles N.-D.
Ibid., *Id.* aux Relig. Hospital.
Angers : Bellefontaine ; serm. de 1re Comm.
Le Mans : Retraite d'ordination.
Laval , Serm. div.

Juillet.

9. Autun : Retraite pastorale.
17. Lyon : Retraite pastorale.
29. Verdun : 1re Retraite pastorale.

Août.

5. Verdun : 2e Retr. pastorale.
18. Rennes : Retraite pastorale.
27. Nantes : Retraite pastorale.

Septembre.

5. Tréguier (Côtes-du-Nord) : 1re Retraite pastorale de Saint-Brieuc.

15. Rennes : 2me Retraite pastorale.
22. Saint-Brieuc : 2me Retraite pastorale.

Octobre.

7. Nancy : Retraite pastorale.

Novembre.

Angers : Serm. div. au Bon Pasteur, etc.
8. Angers : Retraite au Pensionnat de l'Oratoire.
16. Angers : Retraite au Pens. de Bellefontaine.
27. Séez : Retraite du petit sémin.

Décembre.

Séez : Serm. div. à la cathédrale, etc.
8. Morannes (M.-et-Loire) : Retraite à la paroisse.
15. Beaupréau : Mission à la paroisse avec les PP. Levé, Ringot, Augry, jusqu'à l'Epiphanie.

ANNÉE 1840.

Janvier.

Beaupréau : Suite de la mission.
Drin (Mayenne) : Erection d'un chemin de Croix.
26. Nantes: Retraite du petit sémin.

Février.

24. Angers : Serm. div. à l'Oratoire, au Calvaire.
Poitiers : Stat. de Carême à la cathédr.

Mars.

Ibid., *Id.*
Ibid., Serm. div au Sacré-Cœur, au Carmel, aux Filles N.-D. au Bon-Pasteur.

Avril.

Poitiers : Retraite de 1re Comm. aux Filles N.-D.

Mai.

Angers : Ouv. du mois de Marie à la Trinité.
Ibid.. Serm. div. à Bellefontaine, à l'hôpital Saint-Jean.
Ibid., Clôture du mois de Marie à Bellefontaine, à Maison-Rouge.

Juin.

Le Mans : Retraite d'ordination
21. Angers : Serm. div. à Maison-Rouge, au Petit-Semin.
22. *Ibid.*, Serm. div. à Bellefontaine.

Juillet.

9. Reims : Retraite pastorale.
19. Châlons : Retraite pastorale.

29. Rouen : Retraite pastorale.

Août.

17. Nancy : 1re Retraite pastorale.
24. Nancy : 2me Retraite pastorale.

Septembre.

2 Langres : 1re Retraite pastorale.
16. Langres : 2me Retraite pastorale.

Octobre.

5. La Rochelle : Retraite pastorale.
13. La Rochelle : Retraite du grand Sémin.
21. Poitiers : Retraite du grand séminaire.
28. Niort : Retraite au pensionnat du Sacré-Cœur.

Novembre.

8. Angers : Maison-Rouge Retr. des élèves.
15. Saint-Florent (Maine-et-Loire) : Suite de serm.
21. Angers : Bellefontaine, Retraite des élèves.
28. Angers : Retraite du petit Sém.

Décembre.

6. Baugé (Maine-et-Loire) : Mission à la paroisse.

ANNÉE 1841.

Janvier.

Angers : Serm. div.

Février.

10. Précigné : Retraite du petit Sém.
20. Pons (Charente-Inf.) ; Retraite des élèves du collège.

Mars.

Orléans : Station de Carême à la cathédrale.

Avril.

Orléans : Serm. div. au séminaire; au grand Hôpital, au Calvaire.
27. Besançon : Retraite pastorale.

Mai.

Angers : Serm. div. au Bon-Pasteur, aux Augustines, à Bellefontaine.
Ibid., 1re communion à la Trinité.

Juin.

30. Sens : Retraite pastorale.

Juillet.

8. Autun : Retraite pastorale.
16. Saint-Flour : Retraite pastorale.
27. Rodez : Retraite pastorale.

Août.

5. Sarlat : 1re Retr. past, de Périgueux.
17. 2me Retr. past. de Périgueux.

Septembre.

2. Bourg : Retr. pastorale.
14. Valence: Retraite pastorale.
28. Paris : Retr. pastorale.

Octobre.

6. Auch : Retraite pastorale.
14. Bayonne : Retr. past.

Novembre.

Angers : Serm. div.
21. Angers : Retr. au pens. de l'Oratoire.
Angers : Bellefontaine, Retr. des élèves.

Décembre,

5. Cholet : Mission.

ANNÉE 1842.

Janvier.

4, 14, 27. Angers : au Bon-Pasteur.

Février.

Angers : Serm. div. au Bon-Pasteur, à Bellefontaine.
Angers : Station de Carême à la cathédrale.

Mars.

Angers : *Id.*, Serm. div. au Calvaire, au Bon-Pasteur.

Avril.

5. Baugé : Retraite des relig. Hospit.
La Flèche : Serm. div. aux Filles N.-D., aux relig. Hospit., etc.
19. Angers : Retraite au pens. du Calvaire.

Mai.

Angers : Serm. div. au Bon-Pasteur, à Bellefontaine.

Juin.

21. Angers : Serm. div. à Bellefontaine, etc.

Juillet.

3. Versailles : Retraite pastorale.
10. Tulle : Retr. pastorale.
19. Nîmes : Retr. past.

Août.

3. Lyon : Retraite pastorale.
17. Lons-le-Saulnier: Retr. past. de Saint-Claude.
25. Saint-Dié : Retraite pastorale.

Septembre.

4. Cambrai : Retraite pastorale.
15. Gap : Retraite pastorale.
27. Agen : Retraite pastorale.

Octobre.

5. Auch: Retraite pastorale.
13. Bayonne: Retraite pastorale.
21. Rodez : Retraite pastorale.

Novembre.

Le May (Maine-et-Loire). Visite de Mission.
15. Le Mans: Retraite aux élèves du S. Cœur.

Décembre.

12. Ecoufflant (Maine-et-L.) : Mission.

ANNÉE 1843.

Janvier.

Angers : Serm. div. au Bon-Pasteur, à Bellefontaine, à Saint-Charles, etc.
Angers : Retraite à des jeunes gens.
8. Alençon : Retraite.

Février.

Saint-Léonard (Sarthe):Retraite.

Mars.

5. Sens : Stat. de Carême à la cathéd.

Avril.

Angers : Serm. div.

Mai.

Angers : Retr. au pens. du Calvaire.
3. Chavagnes (Maine-et-Loire) : Retraite.

Juin.

30. Sens : Retraite pastorale.

Juillet.

10. Bayeux : Retraite pastorale.
18. Chartres : Retraite pastorale.
31. Beauvais : Retraite pastorale.

Août.

7. Noyon: Retr. past, de Beauvais.
16. Meaux : Retraite pastorale.
24. Cambrai : Retraite pastorale.

Septembre.

1. Arras : Retraite pastorale.
11. Boulogne : Retraite pastotorale.
21. Verdun : 1re Retraite pastorale.
29. Verdun : 2me Retraite pastorale.

Octobre.

10. Toulouse : Retraite pastorale.

Angoulême : Serm. div.

30. La Blouère (Maine-et-L.) : Mission.

Novembre.

21. Angers : Retraite au pensionnat de Bellefontaine.

Décembre.

3. Séez : Retraite du petit Sémin.

ANNÉE 1844.

Janvier.

18. Baugé : Retraite aux Relig. Saint-Joseph.

Ibid. Serm. div. à la paroisse, etc.

Février.

5. Précigné (Sarthe) : Retr. du petit sémin.

14. Angoulême : Ursulines de Chavagnes, Retraite des élèves.

Mars.

Bayonne : Stat. de Carême à la cathédr.

Avril.

Bayonne : Serm. div. à Lorette, aux Filles de la Croix, etc. etc.

23. Besançon : Retraite pastorale.

Mai.

16, 17. Evron : Serm. div. aux Relig.

Juin.

3. Avrillé (Maine-et-Loire) : 1re comm.

7. Angers : Bon-Pasteur.

Juillet.

10. Gap : Retraite pastorale.

21. Chambéry : Retraite pastorale.

28. Annecy : Retr. pastorale.

Août.

4. Moutiers : Retr. past. de Tarentaise.

16. Saint - Jean - de - Maurienne, Retr. past.

27. Valence : Retr. past.

Septembre.

5. Lons-le-Saulnier : Retr. past. de Saint-Claude.

13. Langres : Retraite pastorale.

21. Langres : 2me Retraite pastorale.

Octobre.

2. Tulle. Retraite pastorale.

10. Cahors : Retraite pastorale.

18. Blois : Retraite pastorale.

Novembre.

3. Cholet : Serm. div.

16. Angers : Oratoire, Retr. du pens.

23. Angers : Bellefontaine; Retr. des élèves.
25. Angers : Ret. des jeunes gens à l'évêché.

Décembre.

2. Séez : Retraite du petit séminaire.
18. Ecoufflant(Maine-et-Loire) Retraite.

ANNÉE 1845.

Janvier.

5. Alençon : Mission donnée avec le P. Bellefroid.
Ibid., Sermons div. aux Clarisses et au Bon-Pasteur.
29. Angers : Serm. div. à Bellefontaine, etc.

Février.

Angoulême : Serm. div. aux Ursulines de Chavagnes, aux sœurs de Saiut-Paul, etc., etc.
Auch : Stat. de Carême à la cathédr.

Mars.

Auch : Serm. div. aux Ursulines, au petit sémin. à l'Oratoire, au Carmel.

Avril.

....

Mai.

Beaupréau : Serm. div. au petit Sémin.
Laval : Serm. div. à la Miséricorde.
Ecoufflant : 1re comm.

Juin.

18. Tulle : Retraite pastorale.
29. Tulle : 2me Retr. pastorale.
Ibid. Serm. div. au Carmel, aux Ursulines, à la congrégat. de M. Roche.

Juillet.

8. Saint-Flour : Retraite pastorale.
17. Rodez : Retr. pastorale.
28. *Ibid.*, Serm. div. au petit sémin.
28. Montauban : Retraite pastorale.

Août.

7. Montauban, : 2me Retraite pastorale.
Toulouse : Serm. div. au Sacré-Cœur, etc.
18. Bordeaux : Retraite pastorale.
26. Agen : Retraite pastorale.

Septembre.

3. Moulins : Retraite pastorale.
11. Nîmes : Retraite pastorale.
19. Alby : Retraite pastorale.

28. Clermont : Retraite pastorale.

Octobre.

7. Limoges: Retraite pastorale.
15. Dax : Ret. past. d'Aire.
25. Tulle : Retraite du grand sémin.

Novembre.

16. Combrée : Retr. du collège.
23. Pontlevoy (Loir-et-Cher) : Retr. du collège.

Décembre.

3. Séez : Retr. du petit sémin.
14. Chambellay (Maine-et-L.) : Serm. div.

ANNÉE 1846.

Janvier.

....

Février.

2. Angers, Petit Sémin. de Mongazon.
15. Beaufort : Serm. div. à la paroisse.
21. Servières (Corrèze) : Retr. du petit Sémin.

Mars.

Alby, Stat. de Carême à la cathédrale.

Avril.

Ibid., Filles N.-D. Retraite du pensionnat.
Serm. div. à Bon-Sauveur, au Carmel.

Mai.

5. La Flèche : Retraite des élèves.
18. Beaupréau : Retr. chez M. Chapin.
25. Angers. Bellefontaine: Serm. aux relig.
30. Montfort : Serm à la paroisse.
30. Le Mans : Retr. d'ordination.

Juin.

Argentan, 1re communion.
25. Luçon : 1re Retraite pastorale.
Luçon, 2me Retraite pastorale.

Juillet.

12. Angers: Retraite pastorale.
20. Reims : Retraite pastorale.
23. Châlons : Retraite pastorale.

Août.

5. Chartres : Retraite pastorale.
17. Séez : 1re Retraite pastorale.
Séez : 2me Retraite pastorale.
30. Meaux, Retraite pastorale.

Septembre.

9. Dijon : Retraite pastorale.
16. Lons-le-Saulnier: Retr. past. de Saint-Claude.
27. Angoulême : Retraite pastorale.

Octobre.

4. Angoulême : Retraite aux Ursul. de Chavagnes.
11. Angoulême: Retr. aux dames de Saint-Paul.
25. Rennes : Retraite du grand Sémin.

Novembre.

4. Pontlevoy : Retraite du collège.

Blois : Serm. div. à la Providence.

Décembre.

Angers : Serm. div. à Bellefontaine, à la maison Lambert. etc.

ANNÉE 1847.

Janvier.

10. Angers : Serm. div. à Bellefontaine, au Calvaire, etc.

Le Lion d'Angers : Retraite.

Février.

2. Angers : Serm. div. au Calvaire; à Bellefontaine.
9. Servières (Corrèze) : Retr. du petit Sémin.
21. Besançon : Stat. de Carême et jubilé.

Mars.

bid. Id.

Avril.

18. Chambellay (Maine-et-Loire) Clôt. de jubilé.
25. Angers: Bellefontaine, Serm. div. aux relig. et aux élèves.
27. Angers: Retr. au pensionnat du Calvaire.

Mai.

4. Beaupréau : Retr. chez M. Chapin.

La Blouère (M.-et-Loire) : Serm. div.

Cholet : 1re Comm.

24. Le Mans : Retraite d'ordination.

Juin.

Angers : Serm. div. à Bellefontaine, à la Retraite.

Le Puy : Retraite pastorale.

Juillet.

25. Chambéry : Retraite pastorale.

Août.

1. Moutiers : Retraite pastorale.
8. Saint-Jean-de-Maurienne : Retraite pastorale.

17. Gap : Retraite pastorale.
25. Digne : Retraite, pastorale.

Septembre.

2. Valence : Retraite pastorale.
12. Montpellier : Retraite pastorale.
9. Perpignan : Retraite pastorale.
30. Verdun : 1re Retraite pastorale.

Octobre.

Verdun : 2me Retraite pastorale.

Novembre.

11. Angers : Serm. div. à la maison Lambert, à Bellefontaine.
2. Angers : Serm. div. à la maison Lambert.
11. Solesmes : Retr. aux RR. PP Bénédictins.
22. Angers : Retr. du pens. de Bellefontaine.
28. Angers : Retr. des élèves de l'Oratoire.

Décembre.

11. Angers : Retr. du petit Sémin.
18. Angers : Retr. des élèves à la Maison-Rouge.

ANNÉE 1848.

Janvier.

9. Angers : Petit Sémin, Serm. div.
16. Angers : Serm. div. à la Retraite, à Bellefontaine, etc.
30, La Blouère : Serm. div.

Février.

13. Angers : Serm. div. à Bellefontaine.
20. Angers : au Calvaire, Exhortat.
27. Angers : Maison Lambert, Serm. div.

Mars.

12. Angers : Retr. du pens. Saint-Julien.
19. Angers : Serm. div. au petit Sémin, à la Retraite, à Bellefontaine.
25. Angers : Serm. div. au Calvaire, au pensionnat Saint-Julien, à Bellefontaine.

Avril.

14. Angers : Petit Sémin. Serm. div.
16. Angers : Serm. div. Maison Lambert.
20. Angers : à l'hôpital, Passion.
21. Angers : au Calvaire, à Bellefontaine, Passion.
23. Angers : Serm. div. à Bellefontaine.
30. Angers, à l'Oratoire et au petit Sémin. Ouverture du mois de Marie.

Mai.

9. Angers : Retr. du pensionnat du Calvaire.
31. Beaupréau : Retr. chez M. Chapir.

Juin.

11. Angers : Exhort. aux relig. de Bellefontaine.
12. *Ibid.*, aux élèves du Calvaire.
18. *Ibid*, à la Retraite.

Juillet.

6. Angers : Triduum de rénovat. à la Résidence.
16. Angers : Exhort. au Calvaire.
17. Angers: Retraite des prêtres à la Résidence.

Août.

17. Dax : Retraite pastorale d'Aire.
25. Alby : Retraite pastorale.

Septembre.

11. Tulle: Retraite pastorale.
19. Toulouse : Retraite pastorale.
27. Cahors : Retraite pastorale.

Octobre.

5. Auch : Retraite pastorale.
12. Tarbes : Retraite pastorale.
27. Les Sables d'Olonne : Retr. du petit Sémin.

Novembre.

1. *Ibid.*, Ursul. de Chavagnes, Retr. des élèves.
11. Chavagnes : Retr. des supérieures.
18. Chavagnes : Retr. du petit Sémin.
Angers : Serm. div. à l'Oratoire.

Décembre.

3. Angers: Maison Rouge, Retr. des élèves.
10. Précigné: Retr. du petit Sémin.

NNÉE 1849.

Janvier.

6. Angers: Bellefontaine, Serm. div.
14. Angers: Serm. div. à la Trinité, au Calvaire, aux Garde malades.
27. Châteaugontier : Retr. du collège.

Février.

4. Beaupréau : Retraite aux relig. de Saint-Martin.
18-19-20. Angers-Bellefontaine, Serm, des 40 heures.
25. Nantes : Station de Carême à la cathédrale.

Mars.

Ibid., Id, Id.

Avril.

La Blouère : Serm. div.

Beaupréau : aux relig. de Saint-Martin, Serm.

18 Beaupréau, Retr. aux élèves de M. Chapin.

Mai.

Villedieu (Maine-et-Loire) : Serm dét.

Chanzeaux (Maine-et Loire) : Serm. dét.

La Blouère : Serm. div. et 1re. comm.

Beaupréau : Collège, Serm. dét.

13. Angers : Serm. à Bellefontaine.

27. Angers : Exhort. à Bellefontaine, au Calvaire, à la Retraite, 1re comm., etc., etc.

31. Châteaugontier : Retraite de 1re comm. au collège.

Juin.

11. La Flèche : Serm. de prise d'habit.

Juillet.

1 Saint-Laurent de la Plaine (Maine-et-Loire) : Inaugur. de chemin de Croix.

10. Limoges : 1re Retraite pastorale.

19 Limoges : 2me Retraite pastorale.

Ibid., Exhort. aux relig. de l'Hôpital et de Sainte-Claire.

Août.

5. Angers : Retraite pastorale.

Ibid : Serm. à Bellefontaine.

17. Nantes : Retraite pastorale.

Septembre.

2. Meaux : Retraite pastorale.

10. Langres : 1re Retraite pastorale.

18. Langres : 2me Retraite pastorale.

Ibid., Exhortat. aux sœurs de la Providence, aux Dominicaines.

25. Saint-Dié : Retraite pastorale.

Octobre.

5. La Rochelle : Retraite pastorale.

16. La Rochelle : Retr. du grand Sémin.

Ibid., Serm. à l'Hospice, aux Dames blanches.

27. Les Sables-d'Olonne : Retr. du petit Sémin.

Novembre.

2. Chavagnes : Retr. du petit Sémin.

La Blouère : Serm. div.

Beaupréau : Serm. aux élèves de M. Chapin.

10. Combrée : Retraite du collège.

Sablé : Serm. aux Enfants de Marie.

Décembre.

1. La Flèche : Serm. div.

Angers : Bellefontaine, Serm. div.

ANNÉE 1850.

Janvier.

1. Angers : Exhort. à Bellefontaine.
Ibid., Triduum de rénovation à la Résidence.

Février.

Rennes: Stat. de carême à Saint-Sauveur.

Mars.

Ibid. : Triduum à la Visitation. au Sacré-Cœur.
Ibid. : Serm. div. aux dames de la Providence, à la Miséricorde, au Grand Hôpital, à l'Hôpital Saint-Yves, à Bellevue, aux Incurables.

Avril.

Angers-Bellefontaine : Rénov. des vœux.
28. La Flèche : Filles N.-D. Retraite du pensionnat.

Mai.

La Flèche: Serm à la paroisse.
5. Montfort : Retr. aux Persévérants.
19. Rennes : Retraite d'Ordination.

Juin.

2. La Blouère : 1re comm.
3. Beaupréau : Retr. chez M. Chapin.
9. Le Mans: Retraite de persévérance à la Couture.
Ibid.: Exhort. à la Visitat.

Juillet.

2. Reims : 1re Retraite pastorale.
11. Reims : 2me Retraite pastorale.
Ibid. : Serm. div.

Août.

4. Chartres : Serm. div. à la Visitation, au Carmel, aux garde malades.
5. Chartres : Retraite pastorale.
20. Valence, 1re Retraite pastorale.
29. Valence: 2me Retraite pastorale.

Septembre.

6. Mende : Retraite pastorale.
15. Angoulême : Retraite pastorale.
22. Clermont : Retraite pastorale.
29. Châlons : Retraite pastorale

Octobre.

7. Lyon : Retraite pastorale.
22. Rennes: Retr. du grand-Sémin (achevée).
30. Beaupréau : Retr. à la Cté de Saint-Martin.

Novembre.

13. Chateau-Gontier : Retr. aux Augustines.
Ibid., Serm. aux Ursulines.
23 Combrée : Retraite du collège.

Décembre.

8. Angers : Bellefontaine, Exhort.
19. Châteaugontier : Serm. à l'hospice.

Ibid. : Retraite du collège.

ANNÉE 1851.

Janvier.

....

Février.

9. Angers : Calvaire, Retraite de jubilé aux relig. et aux élèves.
23. Angers : Bellefontaine ; Retraite du Jubilé.

Mars.

Vannes : Stat. de Carême à la cathédr. (interrompue plusieurs fois par la maladie).

Avril.

Ibid., *Id.*

Vannes : Serm. détach. aux Ursulines, au petit couvent, etc.

Mai.

4. La Blouère : 1re comm.
28. Chartres : Triduum d'ordination.
31. Chartres : Retr. des relig. Garde-mal.

Juin.

Chartres : Serm. div. au Carmel.

8, 16, 21. Angers : Serm. div. à la Résidence, à Bellefontaine, etc.

Juillet.

6. Evreux : Retraite pastorale.
13. Blois : 1re Retraite pastorale.
19. Blois : 2me Retraite pastorale.
27. Séez : Retraite pastorale.

Août.

5. Mende : Retraite pastorale.
19. Autun : Retraite pastorale.
29. Digne : Retraite pastorale.

Septembre.

5. Gap : Retraite pastorale.
15. Tarbes : 1re Retraite pastorale.
22. Tarbes : 2me Retraite pastorale.
30. Cahors : Retraite pastorale.

Octobre.

7. Auch : 1re Retraite pastorale.
16. Auch : 2me Retraite pastorale.

Auch : Serm. div. au Carmel, etc.

27. Séez : Retraite du petit sémin.

Novembre.

3. Argentan : Retraite du collège.

9. Chartres: Retraite du grand sémin.
16. Chartres : Retraite du petit sémin.
21 Chartres : Retr. aux Carmélites.
Ibid : Serm. div. à Saint-Pierre et à Saint-Jacques, etc.

Décembre.

4. Cholet : Retraite du collège.
14. Le Mans : Retraite aux ouvriers.
Ibid.: Serm. div. à la Visitation, au Sacré-Cœur, etc.

ANNÉE 1852.

Janvier.

1. Angers Bellefontaine : Serm. aux relig.
14. Mûrs (M.-et-Loire) : Miss. et jub. à la paroisse.
28. Précigné : Retraite.

Février.

8. Angers : Serm. à la maison de la Retr.
29. Angers : Exhort. aux relig. de Bellefontaine.

Mars.

7, 10, 14, 19, 21. Angers : Serm, à Bellefont.
23. Villedieu (Maine-et-L.) : Jubilé.

Avril.

13. Angers : Jubilé à Bellefontaine.

Mai.

1. Angers : Serm. d'ouvert. du mois à Bellefontaine, au petit sémin.
8. La Blouère : 1re comm.
10. Beaupréau : Retr. chez M. Chapin.
15. Châteaugontier : Retraite de 1re comm. au collège.
25. Angers : Bellefont., Pose de la 1re pierre à N.-D de la Salette.
31. Le Mans : Retr. d'ordination.

Juin.

7. Beaupréau : Retr. à la Cté de Saint-Martin.
15. *Ibid.*, Serm. aux dames de Chavagnes.
30. Le Mans : Retraite pastorale.

Juillet.

8. Baugé : Serm. aux Hospital. de Saint Joseph.
11. Evreux : Retraite pastorale.
25. Soissons : Retraite pastorale.

Août.

1. Tours : 1re Retraite pastorale.

16. Tours : 2me Retraite pastorale.
23. Boulogne : 1re Retraite pastorale d'Arras.
30. Lisieux : Retraite pastorale.

Septembre.

6. Arras : 2me Retraite pastorale.
15. Arras : 3me Retraite pastorale.
22. Tulle : Retraite pastorale.
29. Poitiers : Retraite pastorale.

Octobre.

7. Poitiers : Exhort. aux Filles N.-D.
8. *Ibid.* : Exhort. au Sacré-Cœur.
10. Angers : Bellefont, Serm. dét.
24. Béthune : Jubilé.

Novembre.

15. Arras : Retr, aux élèves du petit sémin.
23. Argentan : Retraite du collège.
28. *Ibid.* : Retr. au pens. de l'Educat. Chrétienne.

Décembre.

2. Argentan : Retr. au pens. des Bénédictines.
8. Angers : Serm. à Bellefontaine.
20. Angers : Retr. des ouvriers à l'Évêché.

ANNÉE 1853.

Janvier.

1. Angers : Serm. à Bellefontaine.
Ibid. : Triduum de rénovat. à la Résidence.
26. Blois: Retr. aux relig. de la Providence.

Février.

6 et 9. Angers : Serm. div. à Bellefont, etc.
13. Amiens : Stat. de Carême à la cathédr.

Mars.

28. Arras : Retr. au Bon-Pasteur et aux ouvriers.

Avril.

....

Mai.

1. Châteaugontier : Retr. à Saint-Jean, aux enfants des 3 paroisses. Retr. à la paroisse.
Ibid. : Confér. à l'Hopital.
15. Le Mans : Retraite d'ordination.

Juin.

1. Beaupréau : Retraite du collège.
Ibid., Exhortat. aux dames de Chavagnes, à Saint-Martin, etc.

Juillet.

17. Chartres : Retraite pastorale.
27. La Délivrande : Retr. past. de Bayeux.
31. Beauvais : Retraite pastorale.

Août.

7. Arras : 1re Retraite pastorale.
16. Arras : 2me Retraite pastorale.
Cambrai : 1re Retraite pastorale.
29. Boulogne : 3me Retraite pastorale d'Arras.

Septembre.

Cambrai : 2me Retraite pastorale.
12. Lesneven : 1re Retraite pastorale de Quimper.
18. Quimper : 2me Retraite pastorale.
25. Meaux : 1re Retraite pastorale.

Octobre.

2. Meaux : 2me Retraite pastorale.
11. Limoges : Retraite pastorale.
Ibid. : Serm. div. aux Filles N.-D., à la Visit.
28. Cholet: Retr. du collège.

Novembre.

2. Beaupréau: Retr. des relig. de Saint-Martin.
16. Argentan : Retraite du collège.
21. Argentan: Retr. à l'Educat. Chrétienne.
27. Argentan : Miss. pour la ville.

Décembre.

26. Argentan:Clôture de la mission.

ANNÉE 1854.

Janvier.

28. Angers : Serm div. à Bellefontaine, etc.
29. Châteaugontier : Retr. du collège.

Février.

1?, 24, 26, Angers : Serm. à N.-D. des Champs, Bellefont, etc.
27, 28. Angers: Bellefont, Serm. des 40 h.

Mars.

5. Angers : Serm. de Carême au Calv. à Bellefont.
12. *Ibid.*, Serm. de Carême au Calv. à Bellefont.
19. Angers: Eglise Saint-Joseph, Corporat. des charpentiers.
20. Angers: Serm. à Bellefont., au Calvaire.

26. Ponts-de-Cé, à Saint-Maurille (M.-et-Loire).
31. Vire (Calvados) : Mission.

Avril.

Mission de Vire.

Mai.

28. Angers : Retr. à N.-D. des Champs.

Juin.

....

Juillet.

2. Tulle : Retraite pastorale.
11. Reims : Retraite pastorale.
18. Reims : Serm. div. au Bon-Pasteur, à la Visitation, à la Compassion, au petit sémin., etc.
30. Versailles : 1re Retraite pastorale.

Août.

6. Versailles : 2me Retraite pastorale.
20. Cambrai : 1re Retraite pastorale.
27. Rouen : Retraite pastorale.

Septembre.

Cambrai : 2me Retraite pastorale.
12. Avesnes : Retr. aux Sœurs de la Provid.

Octobre.

8. Vannes : Retraite pastorale.

Novembre.

1. La Flèche : Retr. de Jubilé aux enfants.
8. Cholet : Retr. du collège.
10. Roullours (Calvados) : Mission.

Décembre.

7. Vire (Calvados) : Serm. pour la Prop. de la Foi.
10. Vire : Jubilé à la paroisse. — Retraite.

Ibid. : Serm. div. à l'Hôpital, à la Miséricorde, à Saint Louis, à Blond, etc.

ANNÉE 1855.

Janvier.

8. Angers : Retr. du Jubilé à l'Oratoire.
18. Baugé : Triduum des Relig.

Février.

4. Angers-Bellefont : Retr. du Jubilé.

Ibid., à l'Orat., à Bellefont. : Serm. des 40 h.

Charleville : Carême.

Mars.

Ibid. : *Id.*

Charleville : Serm. div. au Sacré-Cœur, au Sémin., à la Congrégat., au collège, etc.

Avril.

12. Argentan : Retr. du Jubilé pour la paroisse

Ibid. : Serm. div. à l'Educ. Chrétienne, aux sœurs garde-malades.

26. Poitiers : Filles N.-D : Retr. des élèves.

Mai.

8. Villedieu : Serm. pour l'adorat. perpét.

14. Beaupréau : Saint-Martin, Adorat. perpét.

1 . Cholet : Retr. de 1re comm. au collège.

29. Le Mans : Retr. d'ordinat.

Juin.

2. Laigné (Mayenne) : Serm. div.

15. Beaupréau : Retr. de la Cté de Saint-Martin.

Beaupréau : Retr. du collège.

Juillet.

3. Poitiers : Retraite pastorale.

Ibid. : Exhort. aux Filles N.-D.

12. Beaufort : Retr. des Hospit. de Saint-Joseph.

20. Baugé : Exhort aux Relig. hospital.

29. Evreux : Retraite pastorale.

Ibid. : Exhortat. à la Providence.

Août.

19. Sens : Retraite pastorale.

27. Langres : 1re Retraite pastorale.

Septembre.

Langres : 2me Retraite pastorale.

9. Arras : 1re Retraite pastorale.

Arras : 2me Retraite pastorale.

24. Boulogne-sur-Mer : 3me Retraite pastorale.

Ibid. : Exhort. aux sœurs de l'hospice.

Octobre.

Angers : Serm. div. à Bellefontaine.

Novembre.

12. Le Mans : Retr. des relig. de la Visit.

20. Angers : Bellefont : Retr. des élèves.

Décembre.

8. Châteaugontier : Serm. div.

15. Angers : Exhortat. au Carmel.

Ibid, Serm. div. à Bellefont. Relig. et élèves. au Carmel, à l'Ecole normale.

Angers : Serm. à la chap. de la Résidence.

ANNÉE 1856.

Janvier.

22. Précigné : Retraite.
Angers : Exhort. div. à l'Ecole normale.

Février.

....

Mars.

9. Orléans : Retr. aux conf. de Saint Vincent de Paul.
20. La Blouère : Serm. div. pour la Passs., Pâques, etc.
31. Angers : Bell. font. Rénovat. des vœnx.

Avril.

13. La Blouère : Serm. div.
17. La Blouère : R.tr. de 1re comm.
21. Baugé : Retr. des Relig. Hospit. de Saint-Joseph.

Mai.

Baugé : Retr. aux enfants de la ville.
11. Le Mans : Retraite d'ordination.
Evron : Exhort. aux sœurs.
Le Mans : Exhort. a la Visit.

Juin.

Angers. — Bellefontaine : Serm. div.

Juillet.

3. Angers : Exhort. à Bellefontaine.
6. Nevers : Retraite pastorale.
27. Bourges : Retraite pastorale.

Août.

18. Luçon : Retraite pastorale.
25. Strasbourg: 1re Retraite pastorale.

Septembre.

1. La Chapelle : 2me Retraite pastorale de Strasbourg.
8. Autun : Retraite pastorale.
22. Orléans : Retraite pastorale.
29. Carcassonne : Retraite pastorale.

Octobre.

12. Vannes : R.traite pastorale.
27. Langres : Retraite du grand sémin.

Novembre.

1. Langres : Retraite à la Providence
5. Langres : Retr. au pens. de Sainte-Maure.
8. Langres : Retraite du petit sémin.
15. Saintes : Retraite des dames
22. Sables-d'Olonne : Retraite du petit sémin.
25. Chavagnes : Retraite du pensionnat.

Décembre.

3. Argentan : Retraite aux élèves de l'Educ. Chrétienne.

ANNÉE 1857.

Janvier.

....

Février.

La Blouère : Instruct. div.

Mars.

19. Villedieu : Serm. à Saint-Joseph.
28. Orléans : Retr. aux confér. de Saint Vincent de Paul.

Avril.

8. Beaupréau : Retr. dn collège.

Mai.

17. Cholet : Retraite du collège.

Juin.

Angers : Triduum de rénovat. à la Résidence.

Juillet.

6. Dijon : Retraite pastorale.
12. Le Puy : Retraite pastorale.
Lyon : Serm. div.

Août.

2. Troyes : Retraite pastorale.
Bordeaux : Exhort. aux Filles N.-D.
16. Agen : Retraite pastorale.
23. Saint-Brieuc : Retraite pastorale.

Septembre.

1. Metz : Retraite pastorale.
11. Gap : Retraite pastorale.
18. Brignolles : 1re Retraite pastorale de Fréjus.
25. Fréjus : 2me Retraite pastorale.

Octobre.

4. Carcassonne : Retraite pastorale.
11. Vannes : Retraite pastorale.
27. Troyes : Retraite du grand sémin.
Ibid. : Retr. des sœurs de Nevers.

Novembre.

16. Saintes : Retr. des dames.

Décembre.

8. Angers : Exhort. à Bellefontaine.
23. Tours : Retr. au pens. Saint-Louis.

ANNÉE 1858.

Janvier.

4. Angers : Exhort. à Bellefontaine.

6 et 23. Angers : Exhort. au Calvaire.

28. Blois : Retr. des relig. à la Providence.

Février.

22. Angers : Retraite des servantes.

Mars.

8. Angers. — Bellefont. : Retr. de Jubilé.

15. Tours : Triduum aux mères Chrétiennes.

27. Saint-Léger-des-Bois : Serm. de semaine sainte et de Pâques.

Avril.

Mayenne : 1re Retraite du nouveau petit sémin.

Mai.

8. Beaupréau : Retr. du collège.

Là Blouère et Beaupréau : Serm. div. anx Dames de Chavagnes, à Saint-Martin, etc.

Juin.

9. Chavagnes (Vendée) : Retraite des supérieures.

25. La Rochelle : Retraite pastorale.

Juillet.

4. Le Puy : 1re Retraite pastorale.

Le Puy : 2me Retraite pastorale.

18. Tulle : Retraite pastorale.

25. Luçon : Retraite pastorale.

Août.

22. Saint-Brieuc : Retraite pastorale.

15. Blois : Retraite pastorale.

Septembre.

9. Fréjus : Retraite pastorale.

21. Digne : Retr. past.

Octobre.

7. Luçon : Retr. du grand sémin.

20. Servières : Retr. du petit sémin. de Tulle.

27. Argentan : Retraite du collège.

Novembre.

Argentan : Retr. aux relig. de l'hospice.

Flers : Retr. au pens. de l'Educ. Chrétienne.

Argentan : Retr. au pens. de l'Educ. Chrétienne.

16. Blois : Retr. des enfants de la Provid.

Décembre.

3. Séez : Retraite du petit séminaire.

12. Vezins (M.-et-Loire). Retraite de jubilé à la paroisse.

ANNÉE 1859.

Janvier.

28. Tinchebray, Retraite du collège.

Ibid. : Exhortat. aux Pères.

Février.

2. Séez : Exhortat. au petit sémin.
6. Torfou (M.-et-Loire) : Double retraite.

Mars.

Neuvaine préparat. à la fête de Saint-Joseph.

23. La Blouère : Serm. div.

Avril.

7. Exhortat. aux relig. de Saint-Martin.
21. Angers, au lycée : Serm. du jeudi saint.

Ibid. à Bellefont : Pass. et résurrect.

28. Blois : Retraite au Carmel.

Mai.

9. Lons le-Saulnier : 1re Retraite pastorale de Saint-Claude.
16. Saint-Claude : 2me Retraite pastorale.

Juin.

8. Cholet : Retraite du collège.
24. Tours. — Ursul. de Lignac : Retraite des élèves.

Juillet.

12. Saint-Flour : Retraite pastorale.
25. Blois : Retraite pastorale.

Août.

1. Coutances : Retraite pastorale.
8. Briouze (Orne) : Retraite des religieuses.
22. Laval : Retraite pastorale.
28. Saint-Brieuc : Retraite pastorale.

Septembre.

5. Langres : 1re Retraite pastorale.
12. Langres : 2me Retraite pastorale.
18. Viviers : Retraite pastorale.
25. Marseille : Retraite pastorale.

Octobre.

18. Chartres : Retr. du grand sémin.

Ibid. : Exhort. anx relig. garde-malades, à la Visitation, au Carmel.

27. Saint-Chéron : Retr. du petit sémin. de Chartres.

Novembre.

4. Argentan, Education Chrétienne : Retr. du pensionnat.
9. Alençon : Serm. div.
10. Briouze (Orne) : Serm. div.
11. Flers (Orne) : Pens. de l'Educat. Chrétienne, retraite.

16. Tinchebray (Orne) : Retraite du collège.

Décembre.

4. Chartres : Retr. des confér. de Saint Vincent de Paul.

Ibid. : Exhort. à Saint-Jacques, au Carmel, à la Provid.

11. Angers : Exhort. à Bellefontaine.

15, *Ibid.* à la chapelle de la Miséricorde.

25. Angers : Serm. à Bellefontaine.

26. Angers : Serm. au Calvaire.

ANNÉE 1860.

Janvier.

8. Saint-Léger des Bois: (Maine-et-Loire) : Serm. à la paroisse.

Février.

8. Angers : Confér. aux prêtres. Retr. du mois.

Mars.

1. Angers : Exhort. au Calvaire.

19. Angers : Exhort. au Bon-Pasteur.

26. *Ibid. : Id.*

27. *Ibid :* Serm. à la chap. des Pères.

Avril.

5 et 8. Ecoufflant : Pass. et résurrection.

Mai.

5. Congries : Retr. de 1re comm.

13. Angers-Bellefont. : Exhort. div.

Juin.

....

Juillet.

2. Bayeux : 1re Retraite pastorale.

9. Bayeux : 2me Retraite pastorale.

16. Limoges : 1re Retraite pastorale.

23. Périguenx : Retraite pastorale.

30. Limoges : 2me Retraite pastorale.

Août.

3, Chartres : Retraite pastorale.

17. Saint-Dié : Retraite pastorale.

26. Orleans : 1re Retraite pastorale.

Septembre.

2. Orléans : 2me Retraite pastorale.

10. Arras : 1re Retraite pastorale.

17. Arras : 2me Retraite pastorale.

Arras : 3me Retraite pastorale.

Octobre.

. . . .

Novembre.

6. Argentan : Pensionnat de l'Educat. Chrétienne. Retraite.

ANNÉE 1861.

Janvier.

. . . .

Février.

17. Laval : Retraite du grand sémin.

Mars.

14. La Ferté Macé : Retr. du petit sémin.

Avril.

. . . .

Mai.

. . . .

Juin.

. . . .

Juillet.

7. Le Puy : Retraite pastorale.
28. Aire : Retraite pastorale.

Août.

6. Verdun : 1re Retraite pastorale.
Verdun : 2me Retraite pastorale.
28. Saint-Dié : Retraite pastorale

Septembre.

10. Rodez : Retraite pastorale.
23. Valence : Retraite pastorale.

Octobre-Novembre-Décembre.

. . . .

ANNÉE 1862.

Janvier.

Flers : Retr. au pens. de l'Educ. Chrétienne.

Tinchebray : Retr. au pensionnat de l'Educat. Chrétienne.

Février.

2. Angers : Serm. au petit sémin.

Mars.

9. Angers. Bellefontaine : Serm. aux élèves.

21. Chavagnes : Triduum.

Avril.

. . . .

Mai.

26. Baugé : Retr. au pens. de l'hospice.
31. Baugé : Retr. aux enfants de la paroisse.

Juin.

. . . .

Juillet.

7. Soissons : Retraite pastorale.
20. Aire : Retraite past.
30 et 31. Il est à Loyola.

Août.

3. Evron : Retraite aux religieuses.
18. Séez : Retraite pastorale.
25. Séez : Retraite aux professeurs.

Septembre.

1. Nancy : Retraite pastorale.
14 Le Mans : Retraite pastorale.
22. Grenoble : Retraite pastorale.
29. Laval : Retraite du Sacré-Cœur.

Octobre-Novembre-Décembre.

Saint-Léonard des Bois : Mission.

ANNÉE 1863.

Janvier-Février-Mars-Avril.

. . . .

Mai.

25. Chartres : Retraite d'ordination.

Juin.

. . . .

Juillet.

20. Verdun : 1re Retraite pastorale.
Verdun : 2me Retraite pastorale.

Août.

3. Moulins : 1re Retraite pastorale.
17. Moulins : 2me Retraite pastorale.
25. Mende : Retraite pastorale.

Septembre.

6. Coutances : Retraite pastorale.

Octobre.

7. Oloron : Retraite pastorale de Bayonne.
17. Laval : Retraite du grand sémin.
25. Ernée : Retr. aux religieuses hospital. de Saint-Joseph.

Novembre.

Tinchebray : Retraite au collège.

21. Tinchebray : Retr. au pensionnat de l'Educ. Chrétienne.

Décembre.

2. Cholet : Retraite aux dames.
15. Laval : Retraite à la Miséricorde.

ANNÉE 1864.

Janvier.

27. Mayenne : Retraite du petit sémin.

Février-Mars.

Paris : Stat. de carême à la Trinité.

Avril.

11. Retr. au Carmel de Laval.

Mai.

Châteaugontier : Retr. de première comm. au collège.
15. Le Mans : Retraite d'ordination.

Juin.

....

Juillet.

24. Vannes : Retraite pastorale.

Août.

....

Septembre.

12. Nevers : Retraite pastorale.

Octobre.

Lyon : Retraite pastorale.
27. Flers : Retr. au pens. de l'Educ. Chrétienne.

Novembre.

23. Bourges : Retr. aux sœurs de la charité.

Décembre.

....

ANNÉE 1865.

Janvier.

21. Beaupréau : Triduum aux relig. de Saint-Martin.

Février.

....

Mars.

5. Angers : Retraite des servantes.
12. Bourges. Sœurs de la charité. Retr. des supérieures.
27. Vire : Jubilé.

Avril.

30. Chavagnes (Vendée) : Retr. du Jub. à la Cté.

Mai.

19. Chartres : Sœurs de Bon-Secours : 1re Retraite.

Chartres Sœurs de Bon-Secours. 2e Retraite.

Juin.

5. Le Mans : Retraite d'ordination.

Juillet.

. . . .

Août.

31. La Flèche : Retr. à la Providence.

Septembre.

Bourges. Sœurs de la charité : Retraite.

18. Bourges : Retraite des Ursulines.

Octobre.

21. Le Mans : Retraite de rentrée.

Novembre.

6. Cholet : Retraite aux dames.

Cholet : Retr. au pensionnat de la Retraite.

Tinchebray : Retr. aux élèves.

Décembre.

3. Flers : Retraite.

ANNÉE 1866.

Janvier.-Février.-Mars-.Avril.

. . . .

Mai.

Chartres : 1re Retraite à Bon-Secours.

21. Chartres : Grand Sémin. Retr. d'ordination.

28. Chartres : 2me Retraite d'ordination.

Juin-Juillet.

. . . .

Août.

1 Annecy : Retraite pastorale.

Bourges : Retraite pastorale.

Septembre.

9. Chartres : Retraite pastorale

15. Nîmes : Retraite pastorale.

Chambéry : Sa dernière retraite pastorale.

Octobre.

. . . .

Novembre.

3. Baugé : Retr. du pens. de l'hospice.

16. Flers : Retr. au pens. de l'Educ. Chrétienne.

22. Tinchebray : Retraite au pens. de l'Educ. Chrétienne.

Décembre.

8. Cholet : Retraite aux religieuses.

18. Orléans : Retr. aux conf. de Saint Vincent de Paul.

ANNÉE 1867.

Janvier.

21. Baugé : Triduum aux relig. Hospital. de Saint-Joseph.

27. Blois : Retraite aux relig. de la Provid.

Février.

24. Angers : Retraite à l'Ecole normale.

Mars-Avril.-Mai.-Juin.-Juillet.

....

Août.

25. Argentan : Retraite aux normales.

Septembre.

1. Argentan : Retraite aux relig.

Octobre.

20. Blon (Maine-et-Loire) : Retr. des élèves.

27. Flers : Retraite des élèves.

Novembre.

2. Tinchebray : Retr. au pensionnat de l'Educ. Chrétienne.

12. Paray-le-Monial : Retr. aux Visitandines.

Décembre.

2. Mayenne : Retraite du petit sémin.

ANNÉE 1868.

Janvier.

25. La Châtaigneraie (Vendée) : Retraite.

Mars.

29. Ecouché (Orne) : Retraite préparatoire à Pâques.

Mai.

16. Evron : Retraite du pensionnat.

Juillet.

9. N.-D. du chêne (Sarthe).

Août.

5 Briouze (Orne) : Retraite aux religieuses.

15. Redon (Ille-et-Vilaine) : Retraite à la Retraite.

24. Blon (Maine-et-Loire) : Retraite aux religieuses.

Septembre.

2. Argentan : Retraite à l'Educ. chrétienne.

Octobre.

11. Redon : Retraite aux élèves de la Retraite.

19. Sablé (Sarthe) : Retraite de la congrég. de la ville.

26. Flers : Retraite aux élèves de l'Educ. chrétienne.

Novembre.

4. Paray-le-Monial : Retraite relig.

14. Le Mans : Exhortation au Carmel.

30. Angers : Retraite aux petites sœurs des pauvres.

Décembre.

26. Briouze : Retraite des novices.

ANNÉE 1869.

Janvier.

Angers : Triduum à la Résidence.

20. Beaupréau: Triduum à Saint-Martin.

24. Fontenay-le-Comte (Vendée) Triduum d'adoration

Février.

14. Argentan : Retraite des élèves.

Mars.

7. Précigné : Retraite aux religieuses.

Mars et Avril.

Angers : Serm. div. aux petites sœurs, à la Visitation.

Avril.

12. Briouze : Retraite des sœurs.

Mai.

3. Redon (Ille-et-Vilaine) : Retraite de jubilé aux élèves.

7. Chavagnes (Vendée) : Retraite des religieuses.

17. Bourges : Retraite des supérieures.

Juin.

Angers : Serm. div. à la Visitation, à la Résidence.

Août.

15. Redon (Ille-et-Vilaine) : Retraite des religieuses.

Septembre.

1. Argentan : Retraite aux religieuses.

9. Rennes : Retraite des religieuses du Sacré-Cœur.

26. Bourges : Retraite des novices.

Octobre.

8. Saint-Dizier : Retraite des professeurs.

17. Redon : Retraite des élèves de la Retraite.

Novembre.

6. Flers : Retraite des élèves.
11. Tinchebray : Retraite des élèves.
16. Loos : Retraite des enfants.

Décembre.

2. Blois : Retraite aux dames de l'association de la Providence.
20. Blois : Retraite aux confér. de Saint Vincent de Paul.

ANNÉE 1870.

Janvier.

28. Blois : Triduum des relig. de la Provid.

Février.

27. Blois : Retraite au Refuge.

Mars.-Avril.

Blois : Serm. div. à N.-D.-des-Aydes.

Juin.

19. Blois : Retraite des élèves des Ursulines.

Août.

16. Vendôme : Retraite au Calvaire.

Septembre.

10. Poitiers : Retraite des Filles N.-D.
22. Saint-Hilaire-Pigeon : Retr. religieuse.

Novembre.

2. Angers : Neuvaine pour les morts et la France.
13. Angers : Retraite des relig. du Bon-Pasteur.

Angers : Serm. div. au Bon-Pasteur, aux servantes, etc.

ANNÉE 1871.

Août.

Chavagnes (Vendée) : Retraite des missionnaires.

Octobre.

16. Sablé (Sarthe) : Retraite de la congrégat.

Novembre.

13. Angers : Retraite des religieuses de Nazareth.

Décembre.

1. Angers : Retraite aux petites sœurs des pauvres.

ANNÉE 1872.

Angers : Carême à la maison de Saint-Martin.

Mai.

19. Blois : Retraite d'ordination.

Juin.

6. Angers : Serm. div. à la Visitation, aux petites sœurs.
25. Angers : Triduum de rénovat. à la Résidence.

Juillet.

2. Angers : Exhort. au Calvaire.

Août.

4. Angers : Retraite des relig. du Calvaire.
13. Angers : Trid. d'adoration aux Ursulines.

Septembre.

1. Angers : Retraite des relig. de la Retraite.
15. Angers : Retr. des relig. Ursulines.
23. Poitiers : Retraite de l'Ecole apostolique.

Novembre.

13. Angers : Retraite à la Visitation.

Décembre.

1. Angers : Exhort. au Carmel.

ANNÉE 1873.

Février.

6. Laval : Retraite au Carmel.

Les Rosiers (Maine-et-Loire) : Carême.

Les Rosiers (M.-et-L) : Retraite de 1re communion.

Novembre.

18. Rennes : Triduum au Sacré-Cœur.

Décembre.

9. Ernée (Mayenne) : Retraite aux relig. Hospital.

ANNÉE 1874.

Février.

24. Mayenne (Mayenne) : Retraite du petit sémin.

Août.

4. Angers : Retraite des relig. du Calvaire.
23. Saint-Florent de Saumur : Retraite des relig. de Sainte-Anne.

ANNÉES 1875-1877.

Septembre.

28. Poitiers : Retraite de l'Ecole apostolique.

Poitiers : Retraite de l'Ecole apostolique.

ANNÉES 1878-1883.

Juillet 1878.

Quimper : Cinquantaine sacerdotale du P. Le Délaizir.

Angers : Serm. div. à Bellefontaine, etc.

Ibid. : Exhortat. à la Résidence et Triduum de rénovat.

V.

INDICATIONS DES SUJETS TRAITÉS PAR LE P. CHAIGNON.

DANS SES RETRAITES PASTORALES (D'APRÈS SES NOTES).

PREMIER PLAN.

Ouverture : *Emittes.* Nécessité et efficacité du renouvellement.

Méditations.

Fin de l'homme.
Manière de travailler à sa sanctification.
Remèdes à la tiédeur.
Fruits de Pénitence.
Humilité.
Imitation de J.-C. (1re manière.)

Sermons du matin.

Dignité du sacerdoce : *Tu es sacerdos.*
Péché des prêtres.
Mort mauvaise et bonne.
Zèle (motifs de).
Chasteté du prêtre.
(Moyens de la conserver).

Conférences.

Abnégation : *Vince te ipsum.*
Oraison.
Emploi du temps.
Désintéressement.
Conversations.

Sermons du soir.

Sainteté du prêtre { nécessité et Caractères.
Tiédeur, désordres et dangers.
Jugement dernier (1re manière).
Zèle (qualités et objet du).
Saint-Sacrif. de la Messe (1re manière).

Clôture : *Hi sunt viri misericordiæ.*

DEUXIÈME PLAN.

Ouverture : *Ecce quam bonum.*

Méditations.

Retraite { but. dispositions. motifs
Péché véniel.
Répétition de la veille.
Parabole du figuier.
Si quis vult venire.
Eucharistie (fins de l').
Reconnaissance. { motifs. manière. récompense.
Ergo nunc tua gens se tibi consecrat.

Sermons du matin.

Fin du prêtre (*non estis vestri*).
Le prêtre sauveur { sa puissance. sa faiblesse.
Enfer (1re manière).
Confession. Jugement de miséricorde.
Education des enfants : *pasce agnos.*
Les deux étendards.

Conférences.

Orgueil.
Recueillement.
Le prêtre confesseur.
Découragement.

Conf. par l'Évêque.

Etude.

Sermons du soir.

Péché mortel (effets du).
De profundis.
Mort. Certitude. Incertitude.
Endurcissement du prêtre.
Prédication.
Chasteté du prêtre (motifs qui la commandent).
Sacré-Cœur.

Clôture : Grandeurs et bienfaits du sacerdoce.

TROISIÈME PLAN.

Ouverture : *Vocavit.* 3 quest. *Quid est, quid in ea, quid ad eam.*

Méditations.

Dispositions à la Retraite.
Triple péché.
Mort en général, 3 questions.
Détachement. Esprit de notre milice.
Passion du Sauveur. Opprobres.
Secundum cor.
Persévérance { motifs. moyens.

Compassion. Son objet.
Saint-Jean.

Sermons du matin.

Salut, d'après Manrèse.
Scandale du prêtre.
Eternité.
Miséricorde 3 caractères.
Jugement général (2me manière,)

Conférences.

Esprit de foi.
Vie intérieure.
Le prêtre dans sa maison et au dehors.
Confér. par l'Evêque.
Douceur.
Avis divers.

Sermons du soir

Péché mortel (nature du).
Enfer (2me manière).
Jugement part. 1re man.
Confession 2me man.
Saint-Pierre (Chûte de).
Saint-Sacrifice de la Messe (2me man.)

Clôture : Les motifs et les caractères de l'amour de Dieu dans le prêtre, (d'après Bellecius).

QUATRIÈME PLAN.

Ouverture : *Eamus in Dothaïn.* Gen. XXXVII 17. Transfig. Débora.

Méditations.

Fin de l'homme, du chrétien.
L'unique nécessaire.
Mort du prêtre tiède.

Sainteté (difficultés de la).

Imitation { Excellence. Nécessité. Pratique.

Eucharistie : 3 objets.

In simplicitate. 3 conseils de persévérance.

Sermons du matin.

Vocation et consécration.
L'ange pécheur dans le ciel.
Le prêtre pécheur dans le sanctuaire.
Mauvaise mort.
Les trois classes.
Passion extérieure de Jésus-Christ.
Jésus modèle des prêtres.

Conférences.

Vertu de religion.
Journée du bon prêtre.
Conformité à la volonté de Dieu.
Confiance.
Obéissance.
Charité.

Sermons du soir.

Sainteté du prêtre dans ses fonctions.
Péché de Judas.
Confession (2me man.)
Jug.. part. (2me man.)
Saint-Pierre (repentir et amour de).
Le ciel du bon prêtre.

Clôture : *Ascendent salvatores in montem Sion.*
Prêtre uni à J.-C. Fidèle uni au prêtre.

CINQUIÈME PLAN.

Ouverture : *Pax huic domui.* 3 dispositions.

Méditations.

Retraite { But. Dispositions. Motifs.

Le temps (2me man.)
Répétition de la veille.
La croix : livre des élus.
Visites au Saint-Sacrement.

Fidélité { Nature. Moyens.

Sermons du matin.

Jésus ami du prêtre.

Amour { qu'il témoigne. qu'il demande.

Péché véniel.
Mort (souvenirs de la).
Confession comparée.
Ce que Jésus-Christ est pour le prêtre.
Ce que le prêtre est pour Jésus-Christ.

Conférences.

Esprit de prière.
Activité et prudence du zèle.
Souffrances.
Esprit apostolique.
Delectare.

Sermons du soir.

Péché (châtiments du).
Bonne mort.
Le Bon-Pasteur (prédicat. d'exemple.
Enfant prodigue.
Eucharistie, dévotion du prêtre

Clôture : Fin du prêtre par rapport à Dieu, à l'Eglise, aux hommes.

SIXIÈME PLAN.

Ouverture : *Dixit Judas et fratres ejus*, etc. I Lib. Machab. ch. IV.

Méditations.

Grâce de la Retraite.
Péchés personnels.
Action de grâces après la messe.
Miséricorde (tableaux de).
Présence de Dieu.
Persévérance (*quare.*)

Sermons du matin.

Salut de l'âme ; *Quid prodest.*
Péché (le Calvaire et l'Enfer.)
Préparation à la mort.
Jardin des Olives.
pérances du bon prêtre.

Conférences.

Exercices spirituels.
Mercenaire et Bon-Pasteur.
Des dévotions du prêtre.
Soin des petites choses.
Résumé des devoirs du prêtre.

Sermons du soir.

Le prêtre à l'autel : *Passer invenit.*
Fins dernières (*memorare*).
Malades (soin des).
La Sainte-Vierge { Dévotion. Imitation. Confiance.
Réparation des outrages.

Clôture : *Benedicite sacerdotes :* Les droits de la vocation sacerdotale.

VI

OUVRAGES DU P. CHAIGNON

(D'après le *Polybiblion*, revue bibliographique universelle. Partie littéraire, 2e série. T. XVIIIe XXVIIIe de la collection, 4e livraison, octobre 1883, Paris. D'après la bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, par Augustin de Backer, de la Compagnie de Jésus, avec la collaboration d'Aloïs de Backer et de Charles Sommervogel de la même Compagnie. Nouvelle édition in fol, t. III, R-Z supplément, p. 2076-2077 Louvain et Lyon MDCCCLXXVI, et autres revues bibliographiques).

Le salut facilité aux pécheurs par la dévotion au très saint et immaculé cœur de Marie dans l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. 3e édit, in-18, pp. v.-138. Angers, Launay Gagnot; Paris. Poussielgue Rusand, 1841.

Le même, 3e édit. abrégée, in-32, pp. 128. Angers, Launay Gagnot Novembre 1841.

Belehrungen und Betrachtungen über die unbefleckte Empfanguiss der allerseligsten tungfrau und Mutter Gottes Maria und den Eifer und das Gebet für die Bekehrung der sünder. Nebs einem Unterricht über Ablässe, Jubiläen in der Katholischen kirche und-ihren Nutzen überhaupt und in der Gegenwart insbesondere. Nach dem Französischen des ehrwurdigen P. Chaignon der Gesellschaft Jesubearbeteit von einem Priester der Diocese Mainz. Mit approbation des Hochw. Bischöfl Ordinariates zu Mainz Mainz Kirchheim 1855, in-12, pp. VIII-490.

Beweggründe zum Eifer für die Bekehrung der sünder. Ein Betrachtüngsbüchlein für die Erzbruderschaft vom hochheiligen und umbefleckten Herzen Maria Mit approbation des Hochw. Bischöflichen Ordinariates zu Mainz. *Ibid., id.* 1855, in-12, pp. 48.

Les six dimanches en l'honneur de saint Louis de Gonzague. Angers, Launay Gagnot, 1841.

Le prêtre a l'autel ou le saint sacrifice de la messe dignement

célébré, par le R. P. Chaignon de la Compagnie de Jésus, onzième édition. Angers, Henry Briand, éditeur. Lachèse et Dolbeau. Paris, Gautier éditeur, 55, quai des Grands-Augustins. Lyon, Vitte et Perrussel, libraires, rue Mercière et place Bellecour, 1887.

Der Priester am Altar, oder die würdige Darbringungder heiligen Messopfers. Mit einem Anhang enthaltend eine Sammlung von vollkommenen Ablässen für alle Tage des Monats und Gebete von und nach der Feier der heil. Geheim misse. Zum Andenken an die Priester-Exercitien. Aus dem französischen von einem Priester der Diozese Mainz, Kirchheim 1854, gr. in-12, pp. VIII-287.

. . . Geheimnisse. Aus dem Französischen von Frdr. Clericus 4. Auflage 1868, in-8, pp. VIII-28 , 5ᵉ Aufl. 1873 pp. 286.

Der Priester am Altar... Nach der 6. Auflage von einem Priester der Diozese Brixen-Brixen, Weger, 1871, 3 vol. In-8, t I, II et III. pp. XVI I-287, X-283.

Il sacerdote all'altare, ossia la S. Messa degnamente celebrata. Operetta offerta ai suoi venerabili confratelli, in memoria de' spirituali esercizii, dal R. P Pietro Chaignon d. c. d. G; prima versione italica del Professore Egisto Ceccucci, scrittore greco-latino nella biblioteca vaticana. Modena typ. dell' Immacolata Concezione MDCCCLXVIII, in-16, pp. 252, 2ᵃ edizione *Ibid* , *id.* MDCCCLXXIII.

Id. Traduction portugaise, par Francisco Luiz de Seabra, curé de Cacia, 2 vol. 1863.

Jubilé de 1850-1851. Instruction familière, Angers, imprimerie et librairie de Lainé, frères, février 1851.

Le jubilé de 1854 *et les enfants de Marie*, par le R. P. Chaignon, 2ᵉ édit., in-18, Angers, imprimerie et librairie de Lainé frères, octobre 1854.

Nouveau cours de méditations sacerdotales, ou le prêtre sanctifié par la pratique de l'oraison, onzième édition. 5 vol. Angers, Henry Briand, Lachèse et Dolbeau. Paris, Blériot et Gautier. Lyon, Vitte et Perrussel, 1888.

Rozmyslania dla Kaplanow czyli droga do swietosci Kaplanskiej przez modlitwe wewnetrzna przez X. Chaignon. Warszawa nakladem i drukiem czerwinskiego i spolki, przy ulicy sto-krzyzkiej nº 1325, 1868. Traduction du Kanonika Kossowskiego.

Id. Traduction en langue Bohême par le docteur Eugène Kadera-

vek, prêtre et professeur au gymnase impérial d'Olmütz en Moravie, avec la collaboration du R. P. Mathon, bénédictin, 1881.

Nuovo corso di Meditazioni pei sacerdoti, ossia il Prete santificato dalla pratica dell' orazione, pel R. P. Chaignon d. C. d. G. Prima versione italiana sulla quarta edizione francese del prof. Egisto Ceccucci, scrittore della Biblioteca Vaticana per i primi tre volumi: e di D. Edoardo Pesci, parroco bolognese per i due seguenti. Bologna e Modena, typ. e libreria dell' Immacolata 1864-67, 16°, 5 vol. pp. 527, 504, 521, 416, 432.

Betrachtungen für Priester oder der Priester geheiligt durch die Uebung des betrachtenden Gebetes. Mit autorisation des Verfassers aus dem Französischen nach der 2 auflage von Pfarrer H Lenarz. Trier, Lintz 1861-1863, 8° 3 vol. p. XXX-336, 385 et 400.

Id. Nach der 2 Auflage von H. Lenarz zu Illingen; früher definitor und Pfarrer zu Mettlach (diocëse Trier) zweyte genau revidirte Auflage, 1866, 8° pp. XXXIV-336, 385, 3 et 4, 1867, VIII-734; nach. der 3 Auflage 5° B. 1867; pp. 354. — 3 Genau revidirte Auflage, 1870, 8° 4 vol. pp. XXXIII-336, 385 et 483.

Betrachtungen für Priester oder der Priester geheiligt durch die Uebung des betrachtenden Gebetes von P. Chaignon S. J. Mit ausschliessl Autorisation des Verfassers aus dem Französischen nach der 8 sehr vermehrten Auflage von H. Lenarz Pfarrer in Illigen (diöc. Trier) Trier, Fr. Lintz, 1872, 8° 4 vol.

Id. Nach der 5° Auflage von einem Priester der diözese Brixen. Brixen, Weger, 1870, 8° 4 vol. pp. 274, 287, 283 et 263; nach der 6 Auflage, 1872, 4 vol. 8°.

La méditation ou le fidèle sanctifié par la pratique de l'oraison mentale, par le R. P. Chaignon S. J. 4e édition. Angers, librairie de Lainé frères. Paris, Blériot. Liège, Spée-Zélis, 1865, 3 vol. in-12.

Le jubilé de 1865 *et les enfants de l'Église* 1865, in-32. Angers, Lainé frères.

Jubilé de 1865, instruction familière par le R. P. Chaignon S. J. Angers, Lainé frères, 1865, 16° pp. 35.

Méditations religieuses ou la perfection de l'état religieux, fruit de la parfaite oraison par le R. P. Chaignon S. J. 5e édition revue et corrigée, 3 vol. Angers, Henry Briand, Lachèse et Dolbeau. Paris, Blériot et Gautier. Lyon, Vitte et Perrussel, 1884.

Le concile et le jubilé de 1869, dédié aux enfants de l'Eglise, par le R. P. Chaignon S. J. Angers, Lainé frères, 1869, 12° pp. 268.

Le concile et le jubilé de 1869, instruction familière, par le R.P. Chaignon S. J. Angers, imprimerie et librairie Lainé frères ; Paris, Blériot, 1869 ; Angers, Laîné 1869.

Das Concile und die getreven Kinder der Kirche. Einzige für Deutschland gestattete Uebersetzung aus dem Französischen von Carl Prosper Clasen. Regensburg. Pustet 1870, 16° pp. 283.

Concil und Jubilaum. Unterricht über das Concil und den bei Gelegenheit desselben verliehenen Jubel. Ablass. Autorisirte Uebersetzung aus dem Französischen von P. Chaignon der G Jesu, von Religionslehr. C. P. Clasen. Regenspurg, Pustet 1870, 16° pp. 64.

Jubilé de 1875, instruction familière, par le R. P. Chaignon S. J, Angers, Lainé frères ; Paris, Charles Blériot. Avril 1875.

Le jubilé de 1875 *et les enfants de l'Église*, in-32 1875.

Jubilé de 1879, instruction familière, in-18, 1879.

Le jubilé consolateur ou la paix avec Dieu. Angers, Henry Briand. Paris, Blériot Frères, 1879, in-18.

La paix de l'âme, fruit de la dévotion à l'Eucharistie et de l'abandon à la Providence, par le R. P. Chaignon S. J , 2e édition, considérablement augmentée. Angers, Lachèse et Dolbeau et Briand. Paris, Blériot frères ; Lyon, Vitte et Perrussel, 1881.

Id. Traduction portugaise, par le comte de Samodaes.

Id. Traduction allemande, par Marie Hoffmann.

Id. Traduction anglaise.

Jubilé de 1881 et motifs du zèle qui doit animer tous les chrétiens pour la défense des intérêts religieux et le salut des âmes, par le R. P. Chaignon, 3e édit. in-18, pp. 252. Angers, Henry Briand, Lachèse et Dolbeau ; Paris, Blériot frères ; Lyon, Vitte et Perrussel, 1881.

Le ciel ouvert par le zèle, pour le salut des âmes par le R. P. Chaignon S. J. 6e édition suivie du double cri d'alarme : sauvons les enfants, sauvons-nous par les enfants. Angers, Henry Briand, Lachèse et Dolbeau ; Paris, Blériot ; Lyon, Vitte et Perrussel, 1883.

VII

SUFFRAGIA

PRO DEFUNCTIS SACERDOTIBUS

N° 32.

SOCIÉTÉ DE S. JOSEPH

POUR LE SOULAGEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES PRÊTRES DÉFUNTS

Angers, le 2 juillet 1887.

Monsieur et vénéré confrère.

L'année 1886 comptera parmi les meilleures de notre chère œuvre : du 1er janvier au 31 décembre, nous avons reçu les souscriptions de 451 prêtres, parmi lesquels 207 souscrivaient pour la première fois. On nous a notifié le décès de 244 associés pour qui nous avons dû faire dire 1,901 messes nominatives, y comprises 327 dues à nos associés fondateurs. Inutile d'ajouter que nous avons pu quand même faire célébrer très exactement seize messes générales par jour, comme nous vous l'annoncions dans notre précédente circulaire.

Nous croyons utile de vous rappeler la décision prise à l'unanimité par les membres du Conseil dans la réunion de janvier 1886.

Considérant que la souscription de 60 francs n'est plus suffisante, comme il est facile à tous de s'en rendre compte, pour acquérir avec le titre de fondateur le droit à 12 messes nominatives immédiatement après le décès, et à une messe annuelle à perpétuité, le Conseil a décidé qu'à partir du 1er janvier 1887, il faudra, pour devenir associé fondateur, avoir versé au moins cent francs en une ou plusieurs fois ; mais jusqu'au 31 décembre 1886, le titre de fondateur a été acquis par la souscription de soixante francs.

Les membres de l'œuvre se partagent en simples associés et en associés fondateurs. Pour être simplement associé il suffit d'être

inscrit et d'avoir fait une offrande dont le minimum est de 5 francs.

A la question qui nous en a été faite nous répondons que l'on peut associer des prêtres défunts.

Par la souscription même la plus minime, 5 francs, chaque associé acquiert *sans aucun doute*, la faveur de l'autel privilégié trois fois par semaine (rescrit du 9 février 1863, *de la propre main du Souverain Pontife);* et s'il avait déjà ce privilège avant son association il jouit de cette concession nouvelle en cumulant. (Réponse de Rome, 27 novembre 1857.)

Chaque associé peut gagner une indulgence plénière le jour qui suit l'annonce de son admission dans la Société aux jours anniversaires du baptême, du sous-diaconat, du diaconat, de la prêtrise, à l'article de la mort, aux fêtes de l'Assomption, de saint Joseph, du Patronage de saint Joseph.

Immédiatement après la notification de son décès on célébrera autant de messes nominatives qu'il aura versé de fois 5 fr.; au-delà de 100 fr. chaque 10 fr. donnent droit à trois messes au lieu de deux.

Quant à l'associé fondateur, outre ces messes nominatives qui se disent immédiatement après le décès des associés, il a droit *à perpétuité* à autant de messes annuelles qu'il a versé de fois 60 fr. jusqu'au 31 décembre 1886, 100 fr. à partir du 1er janvier 1887.

Or, à toutes les messes dites pour les associés est certainement attachée l'indulgence plénière de l'autel privilégié. (Indult du 31 mai 1861.)

De plus chaque associé se donne droit dans la mesure de sa souscription au fruit de toutes les messes générales qui se célèbrent chaque année.

Il s'unit de prières et de mérites avec des milliers de prêtres fervents, membres de l'association, qui se font une pieuse obligation de recommander à Dieu chaque matin à l'heure du sacrifice, les confrères vivants et leurs œuvres, et les confrères décédés.

Enfin il se prépare des grâces abondantes dans l'intercession assurée de ces bons prêtres, dont il aura avancé l'entrée au ciel; et c'est peut être le lieu de rappeler que, d'après nos statuts, le quart de nos messes générales sont dites pour tous les prêtres du

purgatoire, même ceux qui sont restés en dehors de notre Société, et principalement pour les plus abandonnés.

Nous rappelons encore que pour réparer dans la mesure du possible les quelques erreurs presque inévitables qui, malgré nos soins les plus consciencieux, peuvent se glisser dans la tenue de nos registres, chaque année les premières messes générales sont dites avec l'intention que Dieu daigne en appliquer tout d'abord le fruit aux associés défunts dont le décès ne nous aurait pas été notifié, ou que par hasard nous aurions pu oublier.

AVIS

Quand on écrit pour demander son admission ou celle d'un confrère, on est instamment prié d'écrire très lisiblement les noms propres des personnes et des lieux, et de donner l'adresse complète sans oublier le nom de baptême.

Il est important aussi qu'on veuille bien nous indiquer les changements de résidence *et nous faire connaître le plus promptement possible le décès des associés.*

Écrire de préférence à M. GOUPIL, *chanoine, vicaire général, secrétaire de l'Œuvre,*

Rue Donadieu, 10, ANGERS.

LISTE DE NOS CORRESPONDANTS :

Agen, M. Mouran, vicaire général, secrétaire de l'évêché.
Aire, M. le Supérieur du Grand-Séminaire ;
Aix, M. le Supérieur du Grand-Séminaire ;
Ajaccio, M. Leccia, curé de Sarrola e Carcopino ;
Alby, M. le Secrétaire général ;
Amiens, M. le Secrétaire général de l'évêché ;
Angoulême, M. Tortelli, chanoine, secrétaire de l'évêché ;
Annecy, M. Chevallier, économe du Grand-Séminaire ;
Arras, M. Roussel, vicaire général ; M. Morel, curé d'Ambrines ;

Autun, M. Lorton, chanoine honoraire, pro-secrétaire de l'évêché ;
Avignon, M. Chambon, économe du Grand-Séminaire ;
Bayeux, M. Duvelleroy, vicaire général ;
Beauvais, M. Chardon, chanoine, secrétaire de l'évêché ;
Belley, M. Valensio, vicaire général ;
Besançon, M. Curtel, chanoine titulaire ;
Blois, M. Venot, vicaire général ;
Saint-Brieuc, M. Limon, chanoine, secrétaire général ;
Cambrai, M. Marchaisse, chanoine ;
Carcassonne, M. le Supérieur du Grand-Séminaire ;
Châlons-sur-Marne, M. Musard, vicaire général ;
Saint-Claude, M. Marpot, chanoine, secrétaire général ;
Clermont, M. Barrière, chanoine ;
Coutances, M. Joubin, chanoine, secrétaire général ;
Digne, M. Balp, curé de Moriez ;
Saint-Dié, M. Balland, chanoine ;
Evreux, M. Videgrain, chanoine, vicaire général ;
Saint-Flour, Mgr Lamouroux, vicaire général ;
Fréjus, M. Rolland, chanoine ; M. Hermitte, chanoine honoraire, curé de Pourrières ;
Gap, M. Valentin, vicaire général ;
Grenoble, M. le Directeur du Petit-Séminaire ;
Langres, M. le Secrétaire général de l'évêché ;
— M. Cousin, chanoine honoraire, supérieur du Collége de Saint-Dizier ;
Laval, M. Hoinard, vicaire général, supérieur du Grand-Séminaire
Limoges, M. Ardant, chanoine, secrétaire général ;
Luçon, M. Simon, vicaire général ;
Lyon, M. Pater, chanoine, recteur de Fourvières ;
Le Mans, M. Pichon, chanoine titulaire, secrétaire général ;
Montauban, M. Boitel, chanoine ;
Montpellier, M. le Secrétaire général de l'évêché ;
Moulins, M. Dayat, chanoine, secrétaire général ;
Nancy, M. le secrétaire de l'évêché ;
Nantes, M. Querrion, chanoine honoraire ;
Nevers, M. Bachelier, chanoine ;
Nice, M. Truchi, vicaire à la cathédrale ;
Périgueux, M. Vannier, chanoine, secrétaire général ;
Perpignan, M. Roca, vicaire général ;
Quimper, M. le Secrétaire général de l'évêché ;
Le Puy, M. Vacher, chanoine, secrétaire général ;

Reims, M. Bouet, vicaire général, supérieur du Grand-Séminaire ;
Rennes, M. Fauvel, maison des Missionnaires ;
Rodez, M. Richou, directeur du Grand-Séminaire ;
Séez, M. Girard, chanoine, secrétaire général ;
Sens, M. Mourrut, vicaire général, supérieur du Grand-Séminaire ;
Soissons, M. A. Gilquin, chanoine honoraire de Beauvais ;
Tours, M. le Secrétaire général de l'archevêché ;
Valence, M. Colomb, vicaire général ;
Vannes, M. Le Guénédal, chanoine, secrétaire général ;
Verdun, M. Dascier, vicaire général ;
Versailles, M. Lenfant, chanoine ;
Viviers, M. Bourg, vicaire général.

Bureau de l'Œuvre : Mgr PESSARD, Prélat de la maison de Sa Sainteté, vicaire général, président. — R. P. GIRRE, S. J., vice-président. — MM. GOUPIL, chanoine, vicaire général, secrétaire. — SÉCHER, chanoine, aumônier de la Visitation, pro-secrétaire. — PASQUIER, chanoine, docteur ès-lettres, directeur de l'École des hautes études de Saint-Aubin, trésorier.

VIII

ŒUVRE DE SAINT-MICHEL

OU

LA VRAIE PIÉTÉ ENVERS LES MORTS

RÉCOMPENSÉE PAR UNE BONNE MORT

Bourges, le 5 *Février* 1887.

En la fête de sainte Agathe,

Nous rétablissons cette année l'article III, dont la suppression passagère, nécessitée par l'abondance des matières, avait provoqué de légitimes regrets.

I. Organisation de l'Œuvre. — Immuable dans sa cons-

titution, perpétuelle dans sa durée, cette Œuvre, après vingt-deux ans d'existence, fonctionne aujourd'hui comme à son début.

Au moyen des offrandes volontaires qui lui sont confiées, l'Administration fait dire, *uniquement pour défunts*, des messes de différentes sortes :

1° Les messes *générales, perpétuelles par destination*, pour tous les Associés défunts, pour les morts des familles des Associés vivants, ou pour ceux qu'ils veulent particulièrement assister, sauf un cinquième réservé, moitié pour les Ames du Purgatoire en général, moitié pour les plus délaissées, ce qui, pour les unes et pour les autres ensemble, représente une aumône d'au moins 2,740 messes pendant cette année.

2° Les messes *particulières* ou *personnelles* qui se sous-divisent en quatre catégories : 1° celles de *fondation annuelle ancienne*, ou antérieures au 1er janvier de l'année courante, *perpétuelles de leur nature*, actuellement au nombre de 134 par semaine ; 2° celles de *fondation nouvelle*, ou arrivées dans le cours de l'an et dites aussitôt après leur réception ; 3° les *nominatives pour décès* échéants et notifiés de membres associés de leur vivant, dont le nombre varie d'après celui des morts et la quotité de leur offrande ; 4° les *nominatives après décès* pour les membres associés après leur mort; ces dernières comme les précédentes, réglées immédiatement et dites *une fois pour toutes* dans le plus bref délai.

§ 1er. Des Associés simples. — On est Associé simple par l'offrande de 5, 10, etc., jusqu'à 55 francs inclusivement.

Par l'offrande de 5 francs :

1° On participe au prorata de cette somme, aux frais des messes que fait dire l'Administration, et cette participation augmente en proportion de la quotité de l'offrande de 5 à 55 francs ;

2° Après sa mort, on a droit à une messe nominative ou personnelle, *une fois dite* ; et à une part dans toutes les messes générales de l'Œuvre, *à perpétuité*. Au lieu d'une messe nominative on en a deux si l'on est associé pour 10 francs, 3 pour 15 francs et ainsi de suite progressivement jusqu'à 55 francs inclusivement. Les offrandes de 5 francs peuvent se renouveler indéfiniment et à toute époque.

§ II. Des Associés-Fondateurs. — On est Associé-Fondateur quand, en une ou plusieurs offrandes, on a donné 60 francs.

1° Par cette offrande, on fonde *à perpétuité* une messe annuelle avec une intention intérieurement fixée pour telle personne défunte de sa famille ou de ses amis, etc.

2° Déduction faite de la portion de l'intérêt de ladite somme de 60 francs destinée à l'acquit de la messe annuelle, le reste est affecté au service des messes générales auxquelles participe encore la personne objet de la fondation.

3° A son décès, 1° l'Associé-Fondateur a droit à 12 messes nominatives, *une fois dites*, pour 60 francs, 24 pour 120 francs, etc. — 2° Il a, *à perpétuité*, une part proportionnelle à son offrande dans les messes générales. — 3° La messe annuelle qu'il avait, de son vivant, fondée à l'intention de tel ou tel défunt, lui est, à dater de son décès, personnellement appliquée, *à perpétuité*, ou jusqu'à sa délivrance du Purgatoire. Alors le fruit de cette messe retourne à la personne pour laquelle elle avait été primitivement fondée ; ou, si elle-même n'en a plus besoin l'application en est laissée à l'appréciation de la Souveraine Bonté.

4° Les fondations, comme les simples offrandes, se multiplient à volonté. C'est multiplier les mérites et les bénéfices de sa charité. Beaucoup de personnes ont, en effet, plusieurs fondations Ainsi s'explique la différence notable entre le nombre de celles-ci et celui des fondateurs.

§ III. Des Associés après décès. — Outre les Associés vivants, l'Œuvre reçoit comme membres, des défunts, qu'on appelle improprement Associés, puisque n'étant plus, ils ont perdu la faculté de s'associer.

1° Ils diffèrent des Associés défunts, en ce que ceux-ci se sont associés eux-mêmes de leur vivant et sont morts dans la condition de vrais Associés, tandis que les autres n'ont été associés qu'après leur décès.

2° Il suit de là que, pour être admis dans l'Œuvre, il faut qu'ils soient présentés par un Associé qui, en cette qualité les associe.

3° Ils sont alors nominativement inscrits sous un N° d'ordre, et avec la désignation de leur associateur, lui-même sous son N° respectif ; puis leur admission est constatée par un bulletin *ad hoc* adressé à celui-ci et portant récépissé de la somme qu'il a versée pour eux.

4° Les conditions et les avantages de leur association sont les mêmes que pour les Associés vivants, sauf que les messes nominatives qui ne reviennent à ceux-ci qu'à l'échéance de leur décès, sont dites pour ceux-là dès leur entrée dans l'Œuvre, indépendamment de la part proportionnelle à laquelle ils ont droit de suite dans les messes générales.

5° Ils peuvent être Associés, soit sous le titre de simple offrande, de 5 à 55 francs, soit sous celui de fondation, et pour eux, comme pour les vivants, offrande simple et fondation peuvent être multipliées.

§ IV. Des Associés comme personne morale. — En vertu d'une décision du Conseil de l'Œuvre, en date du 2 mai 1877, les Congrégations, Associations et Communautés religieuses, les écoles, pensionnats, etc., qui s'associent comme *personne morale*, seront à l'avenir traités comme défunts, et leurs offrandes immédiatement converties, selon leur quotité, soit en messes nominatives après décès, soit en messes de fondation. Toute disposition antérieure contraire à celle-ci est et demeure rapportée.

II. Ses progrès. — Erigée canoniquement à Bourges le 18 novembre 1864, enrichie d'indulgences par Sa Sainteté Pie IX, le 26 avril 1866, cette Œuvre, Dieu aidant, suit heureusement son cours. Primitivement ouverte à la piété de tous les fidèles du monde catholique, non seulement elle rayonne dans tous les diocèses de France, y compris ceux de la Corse, de l'Afrique, de la Guadeloupe; elle s'étend aussi jusqu'à l'étranger. L'Italie, le Piémont, la Suisse, le duché de Bade, la Belgique, la Hollande, la Prusse, l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, la Russie, la Pologne, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, l'Océanie lui envoient des Associés.

Elle a reçu pendant l'année 1886 :

1° Associés nouveaux de 5 à 55 fr.................... 546

2° Associés nouveaux fondateurs.................... 41

Total général des Asssociés au 31 décembre 1886...... 29,372

3° Associés anciens ayant renouvelé leur offrande sans atteindre 60 fr.. 72

4° Associés devenus fondateurs par renouvellement d'offrande.. 24

5° Associés fondateurs anciens ayant fait de nouvelles fondations.. 18

Total général au 31 décembre 1886, 7,014 fondations, 3,304 fondateurs.

Du 1er janvier au 31 décembre 1886, elle a fait célébrer uniquement pour défunts :

1° Messes générales, dont les quatre cinquièmes pour tous les Associés défunts, et le reste moitié pour les âmes du Purgatoire en général, moitié pour les plus abandonnées.. 13,500

2° Messes nominatives ou personnelles *pour décès échéants* de membres associés de leur vivant.............	1, 237
3° Messes nominatives ou personnelles *après décès* pour membres associés postérieurement à leur mort..........	1, 378
4° Messes de fondation ancienne ou antérieures à l'année courante..	6, 854
5° Messes de fondation nouvelle ou arrivées dans le cours de l'an....................................	160
Total.....	23, 129

Et depuis sa fondation 333, 754. *Pour l'année* 1887 *les messes générales sont élevées de* 200 *à* 265 *par semaine et celles pour déeés inconnus ou non notifiés, restent à* 100.

III. Ses avantages, — Si je suis *Associé* : 1° Je puis gagner les indulgences indiquées ci-dessous ; 2° je suis recommandé au *Memento* des vivants et mes parents défunts à celui des morts, dans toutes les messes que l'Œuvre fait célébrer ; 3° en rendant un culte particulier à saint Michel, je m'assure sa puissante protection, surtout pour le moment de ma mort ; 4° je contribue à faire offrir ces messes si nombreuses, qui tous les jours, *à perpétuité*, délivrent et délivreront des âmes du Purgatoire ; 5° je me prépare des grâces abondantes par la reconnaissance de ces âmes et par le mérite de ma charité à leur égard ; 6° je ne serai plus sur la terre, et mon offrande restera, pour continuer le bien qu'elle aura fait pendant ma vie ; et dans le Ciel, ma famille, mes amis, des personnes que je n'aurai pas connues, me regarderont comme leur insigne bienfaiteur; et toujours de nouveaux élus viendront me remercier d'avoir adouci leurs souffrances, assuré leur bonheur. Admirable moyen de se survivre à soi-même et d'éterniser le bien qu'on fait !

Si je suis *Fondateur*, j'ai tous ces avantages dans une plus grande mesure ; car il s'agit ici *d'un placement sur Dieu*, qui rend à chacun selon la générosité de ses œuvres.

IV. Ses conditions. — Donner son adresse et son offrande au correspondant de la localité ; s'il n'y en a point, envoyer l'une et l'autre à M. le Président, ou à M. le Secrétaire. On recevra un bulletin d'admission avec un numéro qu'il faudra toujours rappeler dans les relations qu'on aura avec l'administration.

V. Avis importants. — 1° Mettre le bulletin dans une enveloppe affranchie à l'adresse du Président ou du Secrétaire, et jeter à la poste après décès.

2° Nous recommandons instamment, plus que jamais, d'écrire avec grand soin les noms propres de personne et de lieux ; beaucoup de ces noms nous sont envoyés presque illisibles ; avoir soin de qualifier les personnes par M., Mme, Mlle, etc.

3° Quand on veut faire inscrire un défunt, on doit être associé soi-même et indiquer son propre numéro.

4° Quand on renouvelle une offrande, on doit le mentionner expressément et désigner le numéro sous lequel la première a été inscrite. Sans cette formalité de rigueur, on s'expose à être inscrit plusieurs fois sous des numéros divers, ce qui, en cas de décès, peut donner lieu à des erreurs préjudiciables dans la supputation des messes auxquelles on a droit.

5° On est Membre de la Société et l'on jouit de tous ses avantages dès qu'on a fait son offrande et donné son adresse, n'eût-on pas encore reçu son bulletin.

6° L'Administration ne reçoit point de valeurs en timbres-poste au delà de 5 francs.

INDULGENCES ACCORDÉES A L'ASSOCIATION

Plénières : 1° Le jour de l'entrée dans l'Association ; 2° à l'article de la mort pour les Associés présents et futurs confessés et communiés, ou s'ils ne peuvent ni l'un ni l'autre, pourvu qu'ils prononcent de bouche ou au moins de cœur, le saint nom de Jésus, en s'excitant à la douleur de leurs péchés ; 3° à tous les Associés présents et futurs, vraiment pénitents, confessés et communiés, qui visiteront une église publique, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour des fêtes suivantes : le troisième dimanche après Pâques ; le 19 mars, fête de saint Joseph ; le 8 mai, jour de l'apparition de saint Michel ; le 29 septembre, jour de la dédicace de Saint-Michel, et le 10 novembre. On priera dans cette visite à l'intention du Souverain-Pontife.

Partielles : 1° Sept années et sept quarantaines à tous les membres de l'Association, au moins contrits de leurs péchés, qui visiteront une église publique le jour des fêtes suivantes, désignées par Mgr l'Archevêque de Bourges, à perpétuité, d'après la teneur du Bref, savoir : du saint nom de Jésus, de la Visitation de la Nativité, de l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.

2° Soixante jours pour toutes bonnes œuvres faites selon l'esprit de l'Association.

3° Quarante jours sont attachés par Mgr l'Archevêque de Bourges, dans son ordonnance d'érection canonique de l'Œuvre, à toute bonne action faite en vue d'attirer sur elle les bénédictions du Ciel.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

LE BUREAU DE L'ŒUVRE

L'abbé BLANCHET, vicaire général, *Président ;* l'abbé AUVRELLE, vicaire général, *Vice-Président ;* l'abbé COTASSON, *Secrétaire ;* l'abbé GUITON, *Trésorier ;* l'abbé TASSIN, *Vice-Secrétaire;* GONNET. avoué. Tous à Bourges.

Secrétariat de l'Œuvre, rue des Juifs, 2.

Liste des Correspondants de la Société.

AGEN. Mme Seignoret, à Nérac.

ANGERS. Mlle Lainé, 8, rue Desjardins.
— Mme la Supérieure générale de la Pommeraye.
— Mme Chanteloup, à Cholet.
— Mme René Cordier, à Segré.

AUCH. Mlle Bonneau, à Tarraube.

AUTUN. Mme la Supérieure de la Visitation, à Paray-le-Monial.

BAYEUX. Mme la Supérieure de la grande communauté de Blon.

BAYONNE. R. P. Marie-Joseph, à Belloc-sur-Joyeuse, par Urt.

BESANÇON. M. l'abbé Monnier Vio, à Malbuisson.

BLOIS. Mme la Supérieure de la Providence.

BOURGES. Mme veuve Villepelet, rue Notre-Dame.
— Mme la Supérieure de la Sainte Famille, rue du Four.
— Sœur Anna-Joseph, de Marie-Immaculée, place du Château.

CAMBRAI. M. le chan. Marchaisse.
— Mlle Cleenewerck, à Hazebrouck.
— Mme la Supérieure des Bernardines, à Esquermes.
— Mme la Supérieure de la Congrégation au Cateau.
— Mme Léon Niel, à Roubaix.
— Mme Delefils, à Lille.
— Mlle Eugénie Delepoulle, à Tourcoing.

CHALONS. Mlle Bousquet, à Epernay, rue de Brugny, 14.

CHAMBÉRY. M. l'abbé Bassat, curé de Curienne.
CHARTRES, Mme la Supérieure du Bon-Secours.
— M. l'abbé Grasteau, chapelain de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou.
CLERMONT. M. l'abbé Darragon, aumônier de la Visitation.
COUTANCES. Mlle Provost, à Saint-Hilaire.
LAVAL. Mlle Virginie Freulon.
— Mlle Eugénie Garnier, rue du Hameau, 42.
— Mme la Supérieure générale des sœurs d'Evron.
— Mme la Supérieure de la Visitation, à Mayenne.
— Mme la Prieure des Bénédictines, à Craon.
— Mlle Joséphine Gandon, à Meslay-du-Maine.
LE MANS. Mme la Supérieure de l'Hôpital Général.
— Mme Ve Michel, rue du Mouton, 12, au Mans.
LUÇON. Mme la Supérieure des Carmélites.
— M. le Doyen de la Chataigneraye.
— Mme la Supérieure des Ursulines de Jésus, à Chavagnes.
LIMOGES. M. Fourton, archiprêtre, à Bellac.
LYON. M. le Recteur de Fourvières.
— R.P. Servier, à St-Etienne.
NANTES. Mme la Supérieure des Dames de Chavagnes,
NANTES. Mme la Supérieure de N.-D. de Chavagnes, à Ancenis.
ORLÉANS. Mme la Supérieure des sœurs de la charité de Bourges, à Montargis.
PARIS. Mme de Curzon, boulevard Suchet, 15, Paris-Passy.
— Mlle Verdier, boulevard Montparnasse, 162.
— M. le Curé de Notre-Dame-des-Victoires.
QUIMPER. Mme la Supérieure de l'Adoration perpétuelle.
— Mme la Supérieure des Ursulines, à Quimperlé.
RENNES. M. le Curé de St-Grégoire.
— M. l'abbé Thébault, chan. hon., rue de Fougères, 22.
— M. le curé de Martigné-Ferchaud.
— Mme la Supérieure des Ursulines, à Redon.
— Mlle O. Perrière, à la Guerche.
— Mme la Supérieure de St-Joseph, à Fougères.
RODEZ. M. l'abbé Caylet, à Villefranche.
SAINT-CLAUDE. Mlle Rosine Coste à Dôle.
— Mlle Lazarine de La Forest, à Dôle.
SÉEZ. Mme la Supérieure générale de l'Education chrétienne, à Argentan.
— Mme la Supérieure de l'E-

ducation chrétienne, à Flers.

SÉEZ. Mme la Supérieure de l'Education chrétienne, à Tinchebray.

— Mlle Léa Foucault, à Séez.

TOULOUSE. Mlle Geneviève Dupau, à Carbonne.

VANNES. Mme la Supérieure de l'Hospice d'Auray.

CORSE. Mme la Supérieure de St-Joseph, à Ajaccio.

IX

ASSOCIATION

du

CŒUR AGONISANT DE JÉSUS

et de la

COMPASSION DE MARIE

En faveur des mourants de chaque jour et de tous les affligés

érigée

Par Mgr FREPPEL

ET AFFILIÉE A L'ARCHICONFRÉRIE DE JÉRUSALEM.

Evêché d'Angers. *Angers, le* 28 *janvier* 1878.

Au Révérend Père Chaignon de la Compagnie de Jésus,

Mon Révérend Père,

Je ne puis qu'applaudir à la proposition que vous me faites d'ériger dans mon diocèse la Confrérie du Cœur agonisant de Jésus et de la Compassion de Marie. Quelle belle pensée d'offrir le secours de nos prières aux 80,000 membres de la grande famille humaine qui, chaque jour, passent du temps à l'éternité, de les recommander à la miséricorde du Souverain Juge, et de leur obtenir des grâces

pour le moment qui va décider de leurs destinées éternelles ! Il n'y a que la charité chretienne pour avoir de telles inspirations. Elle seule a assez de largeur pour embrasser le monde entier dans les étreintes de l'amour fraternel. A chaque minute de la journée, il y a sur toute la surface du globe, des centaines d'âmes qui terminent leur existence terrestre, et qui se séparent de leurs dépouilles mortelles, pour paraître devant le tribunal de Dieu. Est-il une œuvre de miséricorde spirituelle, à la fois plus touchante et plus efficace, que de tendre, à travers le temps et l'espace une main secourable à ces pauvres agonisants, en leur envoyant de loin le seul soulagement qui soit à notre disposition, celui de la prière ? Et quelle consolation pour nous-mêmes, quand nous serons arrivés à ce moment suprême, de penser que, notre vie durant, nous n'avons cessé de venir en aide à nos frères en détresse ! Puisse donc la Confrérie du Cœur agonisant de Jésus et de la Compassion de Marie s'étendre et se développer sur tous les points de mon diocèse ! C'est mon vœu et mon désir ardent.

Et puis, mon Révérend Père, j'espère un autre bien de l'établissement de cette Confrérie. En développant la charité chrétienne envers les mourants, elle contribuera à faire disparaître le plus grave et le plus déplorable de tous les abus. N'est-il pas vrai que, même au sein d'excellentes familles, on pousse la cruauté envers les pauvres mourants jusqu'à retarder le plus possible l'administration des derniers sacrements ? On met en avant toute sorte de prétextes pour différer les secours spirituels, au risque de laisser le malade s'éteindre sans avoir reçu les consolations suprêmes de la religion. Terrible responsabilité pour les membres de la famille, qui oublient de la sorte le premier et le plus impérieux de leurs devoirs ! Comme si les derniers sacrements n'étaient pas pour le malade un principe de force morale en même temps qu'une source de grâces ! Comme s'il pouvait y avoir un meilleur appui pour les remèdes de l'art et pour les efforts de la science humaine, que la sérénité d'âme et le contentement intérieur d'un malade réconcilié avec Dieu par la grâce de l'absolution sacramentelle ! Je vois donc avec bonheur que l'article II des statuts rappelle aux membres de la Confrérie que le premier et l'essentiel objet de leur sollicitude doit être de procurer les secours de la religion à des âmes qui en ont un si précieux besoin, et de veiller à ce que ces secours arrivent à temps. Je bénis tout particulièrement cette pensée, dans l'espoir qu'il en résultera un grand bien pour des âmes qui me sont si chères.

Je vous remercie donc, mon cher et Révérend Père, de cette nouvelle preuve d'une ardeur généreuse que les années n'ont pu refroidir et en m'empressant de vous envoyer l'ordonnance portant érection de la Confrérie, je vous prie d'agréer l'expression de mon religieux attachement.

CH.-EMILE, évêque d'Angers,

ÉVÊCHÉ D'ANGERS

Nous, Charles-Emile Freppel, par la grâce de Dieu et l'autorité dn Saint-Siège Apostolique, évêque d'Angers,

Vu le projet qui nous a été présenté par le Révérend Père Chaignon, de la Compagnie de Jésus, d'une Confrérie du Cœur agonisant de Jésus et de la Compassion de Marie à ériger dans notre diocèse, en faveur des mourants de chaque jour et de tous les affligés,

Vu les Statuts qui nous ont été soumis à l'appui de cette demande,

Considérant que le but de ladite Confrérie est éminemment pieux et charitable, et qu'il peut en résulter de grands avantages spirituels tant pour les pauvres agonisants que pour les prêtres et les fidèles qui ont la bonne pensée de leur prêter le secours de leurs prières :

Art. 1er. — Avons érigé et érigeons par les présentes la Confrérie du Cœur agonisant de Jésus et de la Compassion de Marie en faveur des mourants de chaque jour et de tous les affligés,

Art. 2. — Avons approuvé et approuvons les Statuts de ladite Confrérie.

Donné à Angers, sous notre seing et le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, l'an de grâce mil huit cent soixante-dix-huit, en la fête de la Conversion de saint Paul. 25 janvier.

✝ CH.-EMILE, évêque d'Angers.

Par mandement de Monseigneur :

L. THIBAULT, *pr. s.*

N.-B. — La direction de l'Association appartient présentement à M. l'abbé L. Thibault, secrétaire général de l'évêché d'Angers.

X

ŒUVRE DES ÉCOLES APOSTOLIQUES

I. — But de l'Ecole

L'Ecole apostolique n'est pas un collège, un pensionnat ou une maison d'éducation préparant des élèves aux différentes carrières.

Ce n'est pas non plus un simple Petit-Séminaire préparant des enfants au sacerdoce pour les besoins d'un diocèse particulier.

Ce n'est pas davantage une sorte de petit noviciat de la Compagnie de Jésus ou d'un autre Ordre religieux, comme il s'en est établi récemment et avec fruit dans plusieurs Ordres et Instituts.

L'Ecole apostolique est une école spéciale, un Petit-Séminaire de missionnaires, ayant pour but de seconder l'Œuvre admirable de la Propagation de la foi et les autres œuvres apostoliques, en préparant de bons missionnaires. Elle est le noviciat de l'apostolat sous toutes les formes, dans toutes les conditions qu'il plaira à Dieu de déterminer. Elle embrasse toutes les Missions, indistinctement, en France et dans les pays lointains. A la fin de leurs études littéraires, les élèves de l'Ecole ont liberté de choisir, parmi les Sociétés de prêtres séculiers et réguliers qui envoient des sujets dans les Missions, la Maison ou l'Institut qui répond davantage à leurs attraits.

Pour répondre à sa fin, l'œuvre choisit les sujets qui offrent les garanties les plus sérieuses de vocation. Elle s'applique ensuite, par une éducation toute spéciale, à les former de bonne heure à la science et aux vertus solides qui conviennent à ce saint état.

Autant que ses ressources le lui permettent, elle ne demande aux parents, pour les frais d'entretien, que ce qu'ils peuvent donner. Le surplus des dépenses est soldé à l'aide des dons fournis par les Bienfaiteurs de l'Œuvre.

Bénie très souvent par les Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII, elle a été enrichie de nombreuses Indulgences, toutes plénières. (Voir plus loin.)

II. — Conditions d'admission.

POUR L'ENFANT. — Naissance légitime, 12 ans accomplis, bonne santé, conduite édifiante, grande piété, désir sérieux de devenir Missionnaire, intelligence plus qu'ordinaire, goût de l'étude, connaissance du français, de l'orthographe, de l'analyse. Il doit aussi avoir fait sa première Communion. (On donne la préférence à ceux qui ont commencé le latin avec succès.)

POUR LES PARENTS.—Promesse PAR ÉCRIT : 1° de ne jamais s'opposer à la vocation de l'enfant, soit pour la vie de Missionnaire, soit pour la vie religieuse ; 2° de ne point les réclamer pour les vacances ; 3° de le reprendre sans frais ni risques pour l'Ecole, si, avant la fin de ses études littéraires, les Directeurs ne jugent plus à propos de le garder (1).

Les demandes d'admission devront toujours être accompagnées d'une lettre de l'enfant composée par LUI SEUL. Dans cette lettre il exprimera les motifs qui le portent à se faire Missionnaire, ou Religieux dans un établissement de Missionnaires ; de plus, la promesse de se conformer consciencieusement aux règles établies dans l'Ecole. Il ajoutera à sa lettre un devoir d'analyse grammaticale, et, s'il a commencé le latin, un thème latin et une version, le tout non corrigé par un autre.

Les parents ou protecteurs de l'enfant sont instamment priés de fournir tous les renseignements qui peuvent aider les Directeurs à juger s'il réunit les conditions requises.

III. — Conditions d'agrégation à l'œuvre.

Donner son nom et remettre une offrande de Fondateur, de Protecteur, de Souscripteur ou d'Associé.

1° Sont **Fondateurs** ceux qui assurent une bourse par un capital de 10,000 fr. ou une rente annuelle de 500 fr. Une demi-bourse ou une somme de 5,000 fr. donne le titre de **Fondateur** de second ordre.

2° Sont **Protecteurs** ceux qui adoptent et entretiennent un Apostolique durant le temps de ses études par une pension annuelle de 500 fr.

(1) Cette promesse devra être envoyée d'avance ou portée par l'enfant à son arrivée à l'Ecole.

3° Sont **Souscripteurs** ceux qui promettenr une offrande de 20 fr. par an.

4° Sont **Associés,** ceux qui offrent une aumône annuelle moins considérable.

Les membres d'une famille, d'une communauté peuvent, en réunissant leurs aumônes, avoir droit à ces divers titres.

On reçoit avec reconnaissance, les offrandes en nature ; linge, habits, livres classiques et autres, comestibles, etc.

IV. — Avantages pour les bienfaiteurs.

I. — Le mérite d'un acte de zèle et de charité de premier ordre. — Il y a environ un milliard d'âmes à convertir. Nul acte évidemment n'est plus excellent ni plus méritoire que celui de contribuer à les sauver par le plus efficace des moyens : la multiplication de saints missionnaires.

II. — La participation à toutes les prières et bonnes œuvres des Directeurs et des Elèves. — Outre des prières quotidiennes pour les Bienfaiteurs vivants ou décédés, les Elèves font chaque jour à tour de rôle, la sainte Communion aux intentions de ces mêmes Bienfaiteurs.

III. — La bénédiction spéciale de N. S. Père le Pape.

IV. — Des indulgences toutes plénières. — 1° Le jour de l'agrégation ; 2° aux fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur, de la Pentecôte, du Sacré-Cœur, de l'Immaculée-Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption de Notre-Dame ; 3° aux fêtes de saint Joseph, des saints apôtres Pierre et Paul, de saint François-Xavier, de saint Louis de Gonzague, le dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie, le 3e dimanche après Pâques, fête du Patronage de saint Joseph, et le 1er vendredi de chaque mois (TOUTES CES INDULGENCES SONT APPLICABLES AUX AMES DU PURGATOIRE) ; à l'article de la mort.

Il y a en France plusieurs écoles apostoliques, la première en date est celle d'Avignon, celle de Poitiers (Vienne), est située rue des Buissons, 11, celles d'Amiens et de Boulogne ont été transférées en Angleterre à Littlehampton (Sussex) S. Joseph's Apostolic College.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE ET ÉDUCATION DU P. CHAIGNON
1791-1819.

CHAPITRE II

NOVICIAT, ÉTUDES, ENSEIGNEMENT ET PREMIERS MINISTÈRES DU PÈRE CHAIGNON
1819-1828.

CHAPITRE III

LE PÈRE CHAIGNON A LAVAL ET A FRIBOURG 1828-1832.

CHAPITRE IV

VANNES — ESTAVAYER. — LAVAL. 1832-1838.

CHAPITRE V

LE PÈRE CHAIGNON, PREMIER SUPÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE D'ANGERS.

1839-1843.

CHAPITRE VI

ANGERS — BLOIS — ANGERS

1843-1880

CHAPITRE VII

SES RETRAITES PASTORALES.

CHAPITRE VIII

SES RETRAITES PASTORALES (*Suite*).

CHAPITRE IX

SES RETRAITES PASTORALES (*Suite*).

CHAPITRE X

SES CARÊMES, SES MISSIONS.

CHAPITRE XI

RETRAITES DE GRANDS ET PETITS SÉMINAIRES, DE COLLÈGES, DE PENSIONNATS, DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, ETC.

CHAPITRE XII

LES OUVRAGES QU'IL A COMPOSÉS.

CHAPITRE XIII

LES ŒUVRES QU'IL A FONDÉES.

CHAPITRE XIV

L'HOMME, LE PRÊTRE, LE RELIGIEUX. — VERTUS ET DÉFAUTS

CHAPITRE XV

DERNIÈRES ANNÉES DU PÈRE CHAIGNON
1880-1883.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

4895. — ABBEVILLE, TYP. ET STÉR. A. RETAUX. — 1888.

